



RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2024

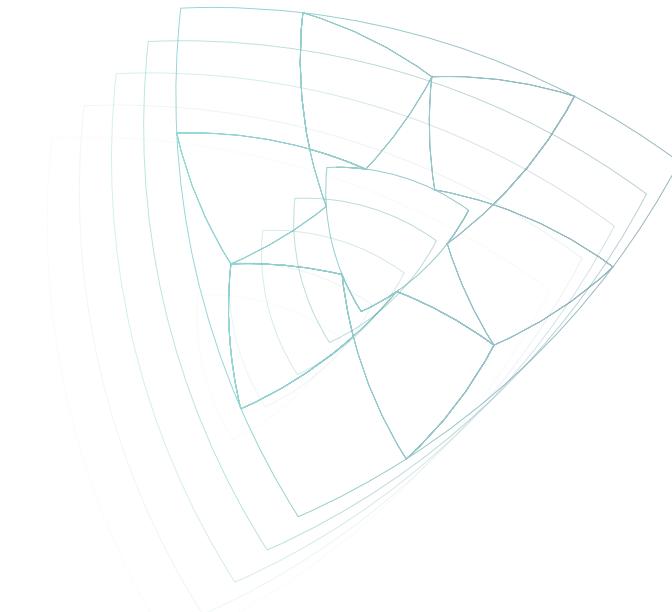
Groupe FEDA



www.feda.ad

INDICE

01 LETTRE DU PRÉSIDENT	3	> Transformation numérique	34	05 ENGAGEMENT SOCIAL	97	ANNEXES	131
		Cybersécurité	35				
02 UN COUP D'OEIL SUR 2024	5	Protection des données	37	> Au service des clients	98	> À propos du rapport	132
		Innovation	38	Qualité de service	98	> Gestion des problèmes matériels	133
03 GESTION RESPONSABLE	11	> Performance et équilibre économique	39	Accès à l'énergie	100	> Table des matières de la GRI	140
		Résultat économique	40	Satisfaction des clients	108	> Table des matières du pacte mondial	167
	12	Chaîne d'approvisionnement	42	Respect des droits humains	110	> Audit externe	168
		04 ACTION CLIMATIQUE	46				
		> Construire un modèle énergétique durable	47				
	15	Demande	49	Recrutement, perfectionnement et fidélisation du personnel	112		
	16	Production	53	Diversité et égalité des chances	115		
	18	Importation	59	Direction par objectifs	119		
	19	Couverture de la demande	60	Prévention et santé	120		
	20	Mix énergétique	63				
	21	Transport et distribution	65	> Communication avec les groupes d'intérêt	123		
	22	Cogénération et réseaux de chaleur et de froid	71				
	24	Gestion des déchets	73	> Éducation et sensibilisation des citoyens	124		
	25	Mobilité durable	74	Au service des écoles	127		
				Tisser la durabilité	128		
		> Gestion responsable de l'environnement	77				
	26	Empreinte carbone	79				
	30	Empreinte et qualité de la ressource en eau	87				
	31	Économie circulaire	91				
	33	Protection de la biodiversité	95				





01

LETTRE DU PRÉSIDENT

LETTRE DU PRÉSIDENT

L'Andorre a fait des progrès décisifs dans la transition énergétique ces dernières années, avec un engagement ferme et ambitieux dans la réalisation des objectifs de développement durable et, en particulier, la décarbonisation. Notre pays a été pionnier dans la présentation de son engagement aux Nations Unies, et depuis lors, nous avons posé des jalons clairs à travers la loi sur la transition énergétique et le changement climatique, en révisant constamment les objectifs de réduction des émissions de CO₂ et de contribution à la lutte contre le réchauffement climatique.

En 2024, l'Andorre a réaffirmé sa détermination avec la présentation de la troisième contribution déterminée au niveau national aux Nations Unies, portant l'objectif de réduction des émissions de CO₂ à 45 % d'ici 2030 et maintenant l'objectif de neutralité carbone pour 2050.

Ces objectifs marquent la stratégie du Groupe FEDA qui, année après année, promeut des projets visant à la diversification énergétique et à la décarbonation. D'un point de vue global, nous intervenons dans des domaines clés tels que l'électricité, la mobilité durable, l'efficacité énergétique, les réseaux de chaleur et la récupération d'énergie.

L'une des avancées les plus notables de cette année a été la réalisation de l'objectif selon lequel toute l'électricité importée doit être d'origine renouvelable d'ici 2030. Grâce à l'achat de certificats d'énergie verte, nous avons déjà réalisé un 78 % d'électricité renouvelable dans le pays, avec une feuille de route définie pour augmenter ce chiffre d'année en année.

De plus, cette année, nous avons consolidé les actions clés pour renforcer la production d'électricité propre en Andorre. La maintenance du groupe 2 de la centrale hydroélectrique a permis de prolonger sa durée de vie utile et de récupérer 1 MW de puissance supplémentaire, en faisant une meilleure utilisation de la ressource en eau. Dans le même temps, le projet du futur parc éolien sur le pic de Maià, qui contribuera à produire de l'énergie renouvelable en période de forte demande, a progressé. Ces initiatives, ajoutées à l'augmentation de l'énergie photovoltaïque, ont permis de produire 24 % de l'électricité consommée dans le pays d'ici 2024, un pas de plus vers l'objectif d'atteindre 33 % d'ici 2030.

Ces progrès s'inscrivent dans un contexte d'électrification croissante de l'économie, qui a entraîné une augmentation de la demande d'électricité par rapport à l'année précédente de 2,2 % et a enregistré un record historique de consommation en janvier. Cette réalité souligne l'importance de disposer d'infrastructures dimensionnées et robustes pour garantir l'approvisionnement. En ce sens, des projets tels que l'amélioration de la ligne à haute tension entre Encamp et Grau Roig ou la rénovation future de la liaison avec l'Espagne sont essentiels pour renforcer la sécurité énergétique.

Les efforts de FEDA en 2024 ont permis de maintenir une qualité d'approvisionnement que les clients ont une fois de plus reconnue, et des tarifs compétitifs qui contribuent au développement économique du pays.

Ce rapport de durabilité comprend toutes ces étapes et engagements avec transparence et clarté, offrant des indicateurs pertinents pour les différents groupes d'intérêt. De plus, il lie notre activité aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies, aux critères GRI et aux Objectifs de Développement Durable, qui guident nos actions.

En bref, ce rapport réaffirme, une fois de plus, l'engagement de FEDA en faveur d'un modèle énergétique durable adapté aux besoins du pays, toujours dans le but de générer un impact positif sur la société.



Xavier Espot Zamora
Président du Conseil
d'Administration de FEDA

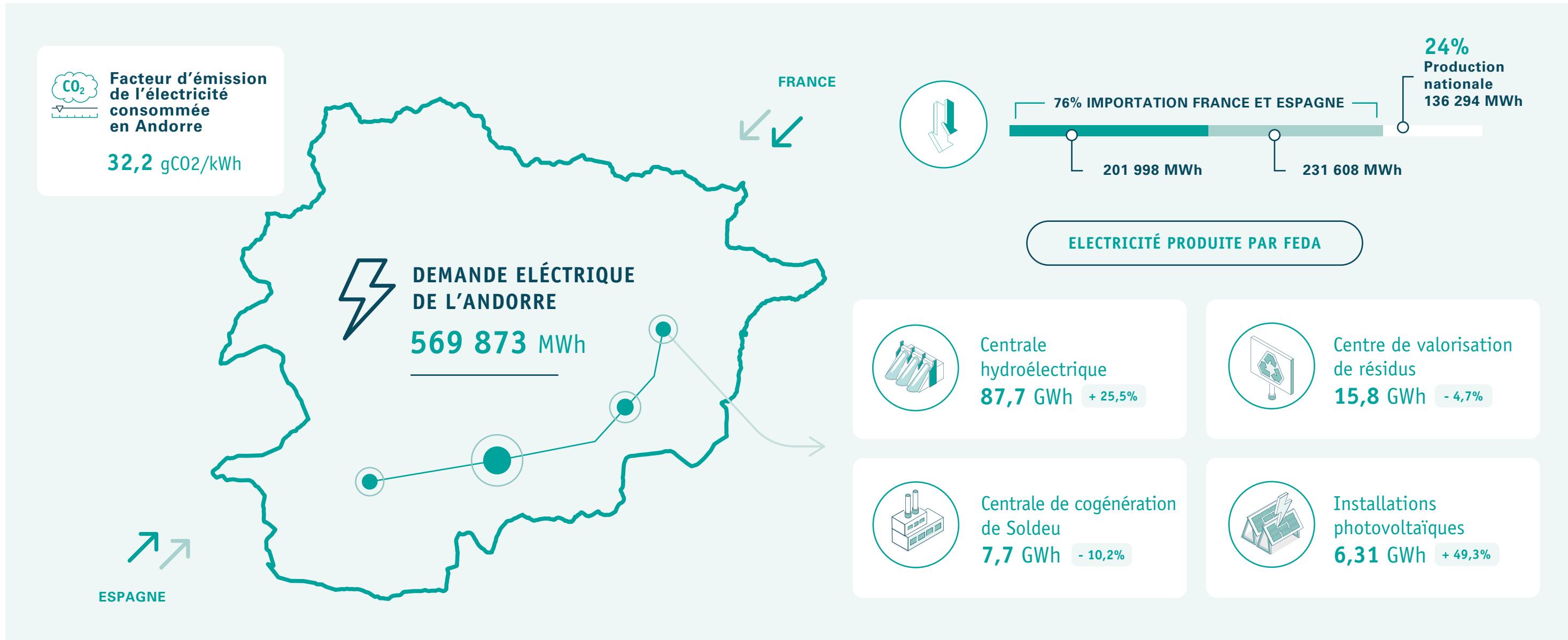


02

UN COUP D'OEIL SUR 2024

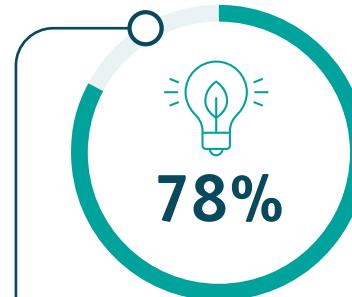


RÉSUMÉ DE L'ANNÉE



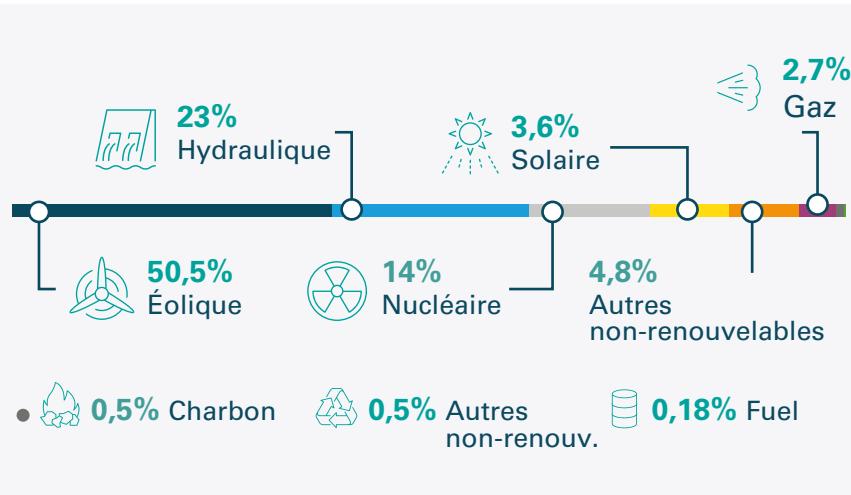
À SURLIGNER

MODÈLE ÉNERGÉTIQUE DURABLE



78% de l'énergie consommée en Andorre est d'origine renouvelable

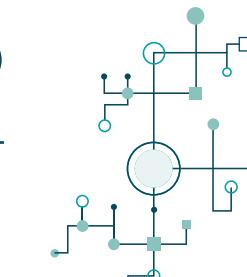
Mix énergétique Andorre 2024



39 259 MWh

+19,6%

Énergie thermique fournie par les réseaux de chaleur



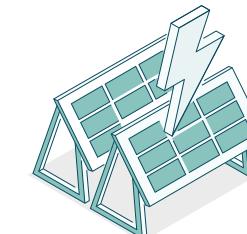
104 993 MWh

Électricité certifiée avec le sceau Llum Verda (Lumière verte)



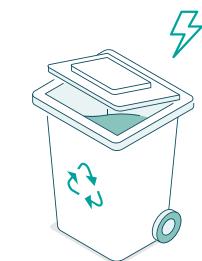
231

Installations photovoltaïques connectées au réseau de FEDA es



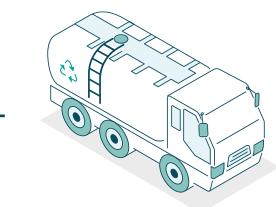
50 878 tonnes

Résidus valorisés énergétiquement



12 609 tonnes

Résidus reçus à la déchetterie



22 032

Utilisateurs en actif de l'application Mou-te



266

Nombre total de points de charge publics et privés



ACTION CLIMATIQUE

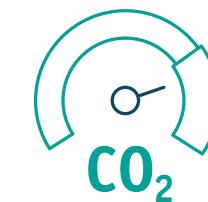
À SURLIGNER

ACTION CLIMATIQUE

GESTION ENVIRONNEMENTALE

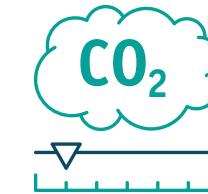
67 195,8 tCO₂eq

Empreinte carbone du groupe FEDA (market based)



51,31 gCO₂eq/kWh

Émissions de GEH par l'énergie thermique et électricité distribuée



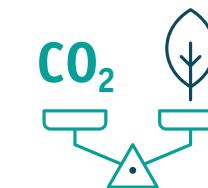
11 340 tCO₂eq

Émissions de GEH évitées grâce aux réseaux de chaleur de FEDA Ecoterm



6 980 tCO₂eq

Émissions du 2023 compensées avec l'achat de crédits de carbone



2 833 MWh

Électricité totale consommée aux installations du groupe



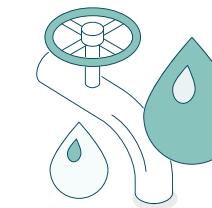
19,93 m³

Eau consommée par travailleur



3 228,3 m³

Eau totale consommée



À SURLIGNER

COMPROMIS SOCIAL

AMÉLIORATION CONTINUÉE DE L'ÉQUIPE HUMAINE

162 personnes



Personnel propre de l'équipe

91%



Effectifs avec un contrat à durée indéterminée

8 061 heures

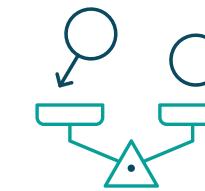


Heures de formation de l'équipe

75% **25%**

Diversité des sexes dans l'équipe

23%



Femmes dans l'équipe de direction

14%



Écart de salaire du groupe avec compléments

37 146



Contrats de fournissement électrique

752 clients



Clients avec le tarif bonifié

8/10



Note de satisfaction de la clientèle

32,12 minutes



Temps moyen d'interruption de fournissement (TIEPI)

À SURLIGNER

GESTION RESPONSABLE

ACCOMPLISSEMENT ET IMPACT ÉCONOMIQUE

101,13 Millions d'euros

Chiffre d'affaires



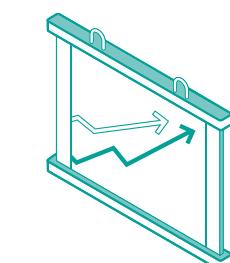
28,27 Millions d'euros

Bénéfice



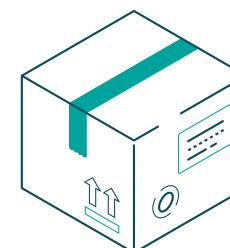
11,28 Millions d'euros

Fournisseurs avec commandes



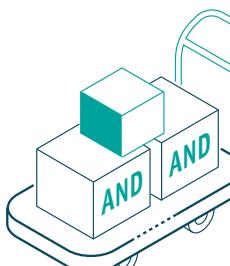
1.098

Proveïdors amb comandes



63,6%

Volume d'achat aux fournisseurs andorrans (énergie exclue)



62

Actions accomplies au Plan de Durabilité



GRANDS SUCCÈS DE 2024

Le groupe 2 de la centrale hydroélectrique de FEDA récupère 1MW de puissance et allonge la vie utile grâce au grand entretien



FEDA s'engage aux achats durables moyennant l'ISO 20400





03 GESTION RESPONSABLE

À propos du Groupe FEDA

Activité

Stratégie

La durabilité intégrée
dans la stratégie

Renforcer la gouvernance

Gestion de risques

Transformation numérique

Performance et équilibre
économique



À PROPOS DU GROUPE FEDA

(2-1,2-2,2-6,2-23)

Le Groupe FEDA est né de l'entité publique Forces Elèctriques d'Andorre et intègre également ses filiales FEDA Ecoterm, FEDA Solucions et CTRASA.

La vision du groupe est de conduire le pays vers la souveraineté énergétique et la durabilité, en faisant face aux changements environnementaux et en répondant aux besoins des citoyens. Pour y parvenir, elle a développé ces dernières années des initiatives qui permettent d'agir à l'échelle mondiale pour créer un nouveau modèle énergétique dans le pays.

Les filiales développent des initiatives dans les domaines du chauffage, de la mobilité durable, de l'efficacité énergétique et de la valorisation des déchets. Grâce à une structure solide au sein de FEDA, les filiales peuvent déployer ces projets de manière efficace et alignée sur un objectif commun.

Les entités filiales impulsent la transition énergétique moyennant le chauffage, la Mobilité durable, l'efficacité énergétique et la valorisation des résidus.

Les entités du Groupe FEDA



Forces électriques d'Andorre (FEDA) est l'entité de droit public chargée de l'importation, de la distribution et de la commercialisation de l'électricité en Andorre. Réglementée par la loi FEDA du 10 mars 2016, elle oeuvre à l'atteinte des objectifs du pays fixés dans la loi de 2018 relative à la promotion de la transition énergétique et du changement climatique



CTRASA (Centre andorran de traitement des déchets) est une société anonyme détenue par FEDA qui gère le Centre de traitement des déchets, un élément clé de l'économie circulaire du pays. Ce centre comprend une centrale de valorisation énergétique des déchets non recyclables, une centrale de transfert des déchets valorisables et une déchetterie. Actuellement, CTRASA est la deuxième source de production d'électricité en Andorre, tout en fournissant de l'énergie thermique pour le réseau de chaleur et en offrant une gestion efficace des déchets non recyclables.

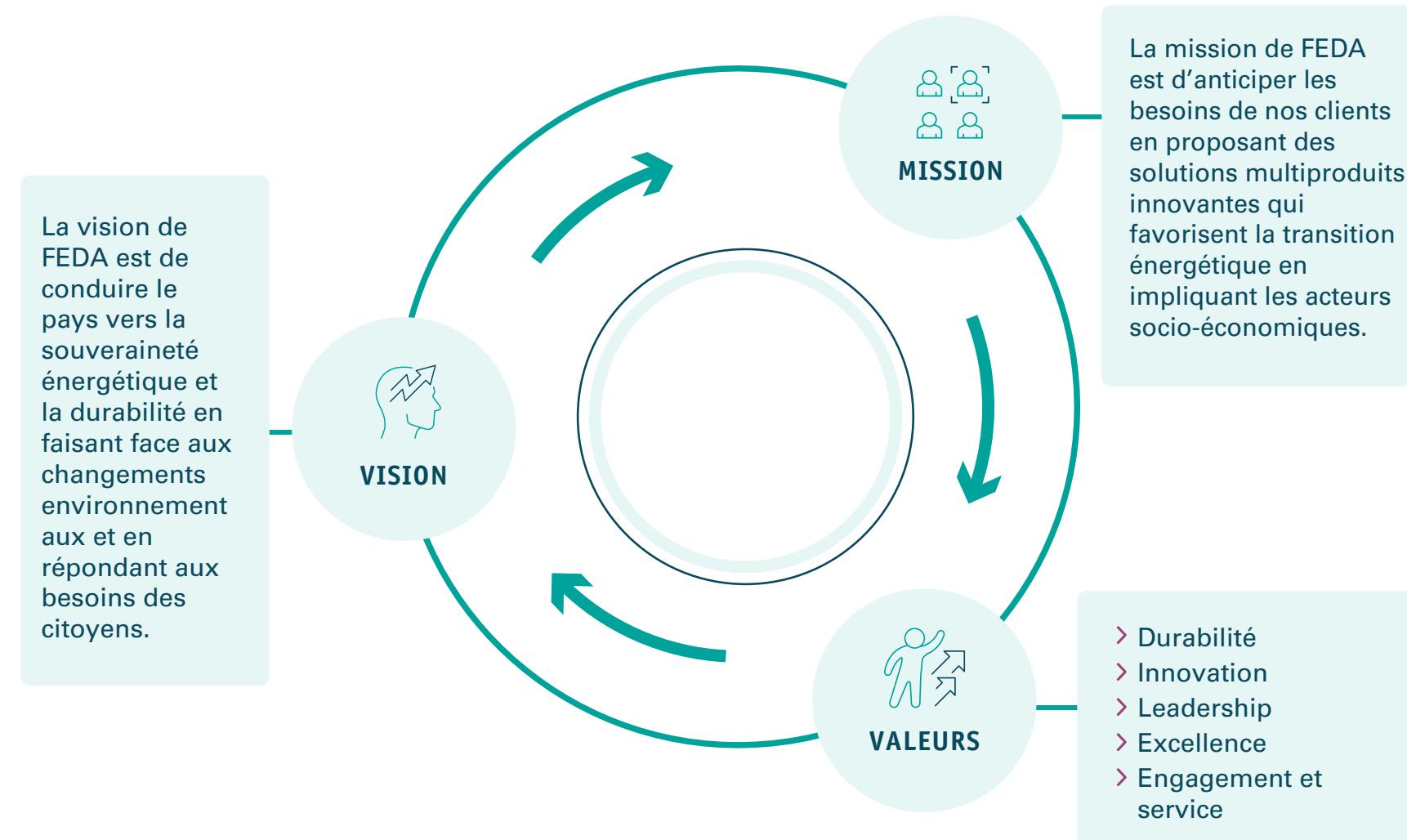


Ecoterm est l'entreprise qui a développé des réseaux de chaleur dans le pays, comme alternative au chauffage traditionnel et limitant la croissance du chauffage électrique. Ses projets, en constante expansion, ont atteint un haut degré de consolidation et d'acceptation en Andorre.



FEDA Solucions, la plus petite des trois filiales, développe des initiatives dans différents domaines qui contribuent à ce nouveau modèle énergétique. De la promotion de la mobilité électrique aux solutions de promotion de la mobilité durable et des transports publics, en passant par les nouvelles initiatives visant à faciliter l'efficacité énergétique, elle représente un engagement précieux pour la société.

À travers ces quatre entités, le Groupe FEDA continue d'oeuvrer à la transformation du système énergétique d'Andorre, en garantissant un approvisionnement fiable, durable et aligné sur les objectifs de développement du pays.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Groupe FEDA travaille activement à contribuer aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, en identifiant comme priorités ceux qui sont les plus alignés avec son activité. Tout au long de ce rapport, il est fait référence aux ODD dans chaque chapitre afin de mettre en évidence les actions spécifiques que le groupe promeut pour avancer dans leur réalisation.

OBJECTIUS DE DESENVOLUPAMENT SOSTENIBLE

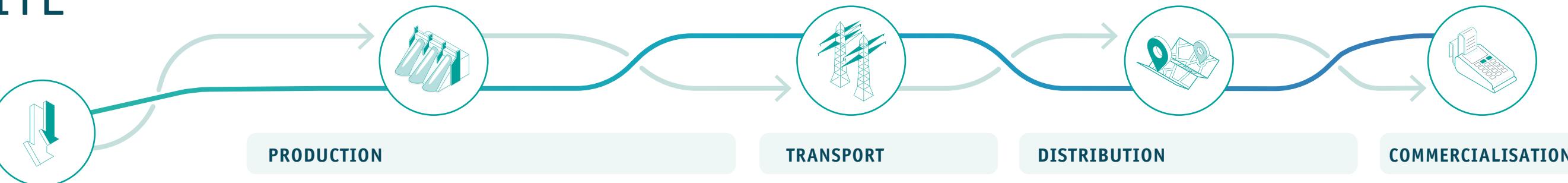
17 OBJECTIUS PER TRANSFORMAR EL NOSTRE MÓN



En outre, avec le nouveau Plan de durabilité 2024-2027, FEDA a établi une feuille de route claire pour renforcer sa contribution aux ODD et consolider son engagement en faveur de la durabilité.

ACTIVITÉ

(2-6)



IMPORTATION
433 606 MWh
d'électricité importée

ENTREPRISE ÉLECTRIQUE

87 749,690 MWh
d'énergie produite à la centrale hydroélectrique
7 724,070 MWh
d'énergie produite à la centrale de cogénération de Soldeu
1 366,938 MWh
d'énergie produite dans le parc solaire de Grau Roig
15 821,7 MWh
d'énergie injectée par l'unité de valorisation énergétique des déchets

91,79 km
de lignes à haute tension

85% des lignes de métro

716,44 km
de lignes à moyenne et basse tension
Canillo
Encamp (Sauf Pas de la Case)
Andorra la Vella
Escaldes-Engordany

37 146
contrats
27,93%
des usages domestiques

ACTIVITÉ THERMIQUE

18 599 MWh
de chaleur produite à la centrale de cogénération de Soldeu
16 746 MWh
de chaleur produite à la centrale de cogénération de la Comella
3 914 MWh
de chaleur et de froid produits dans les locaux thermiques d'Escaldes

11,15 km
de réseau de chaleur et de froid

Soldeu
Andorra la Vella
Escaldes-Engordany
3 843
ménages équivalents approvisionnés

159
contrats
39 259 MWh
d'énergie thermique fournie



41 points de recharge pour véhicules électriques avec tarif de voirie publique



225 points de recharge pour véhicules électriques dans les foyers et les établissements privés



2 108 clients disposant d'une carte de recharge pour véhicules électriques sur la voie publique



50 878 t des déchets traités dans la centrale de valorisation énergétique des déchets

12 609,28 t de déchets gérés à la déchetterie

STRATÉGIE

(2-2, 2-6)

Le groupe FEDA promeut la transition énergétique de la Principauté d'Andorre avec un horizon clair de neutralité carbone, tout en veillant à ce que des tarifs compétitifs et une excellente qualité d'approvisionnement soient maintenus.

Conformément aux engagements du pays établis dans la loi relative à la promotion de la transition énergétique et d'impulsion du changement climatique, la stratégie de FEDA consiste à augmenter la production d'électricité nationale à partir de sources renouvelables ; la réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur de l'énergie et la diversification des sources d'énergie.

Ainsi, bien qu'ayant l'activité électricité au cœur de son activité, le groupe fait face à la transformation du modèle énergétique du pays à partir d'une portée beaucoup plus globale, qui comprend la modernisation de l'ensemble du système électrique, l'électrification et la décarbonation de l'énergie, les alternatives telles que les réseaux de chaleur, la promotion de la mobilité durable, l'efficacité énergétique et la gestion et la valorisation des déchets.

Avec une vocation claire de générer un impact positif sur son environnement, le groupe FEDA développe son activité en s'appuyant sur trois axes stratégiques :



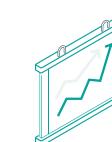
Durabilité

› L'engagement en faveur de la durabilité est essentiel. FEDA participe activement à la lutte contre le changement climatique, en intégrant des critères environnementaux dans toutes ses actions et en contribuant à la transition vers un modèle énergétique plus propre et plus efficace. Elle s'efforce également de générer un impact économique et social positif.



Numérisation

› La transformation numérique est la clé de l'avenir du secteur de l'énergie. FEDA promeut la numérisation en tant qu'outil permettant d'améliorer l'efficacité, la flexibilité et l'adaptabilité de ses services et infrastructures.



Croissance économique

› FEDA est et veut continuer à être un agent actif dans le développement économique du pays, en générant de l'activité et de la valeur ajoutée à travers ses investissements et ses opérations.

Dans le contexte actuel de volatilité et de transformation mondiale du système énergétique en Europe, de nouveaux défis sont confrontés qui, grâce aux actions du passé et à la vision à long terme appliquée au fil des ans, peuvent être relevés en toute sécurité.

Avec la souveraineté énergétique qui découle de la capacité à offrir un approvisionnement électrique de qualité et avec une énergie de plus en plus propre, les investissements dans les liaisons avec les pays voisins s'ajoutent aux efforts de production nationale, pour continuer à renforcer le système énergétique du pays.

Après avoir surmonté deux crises consécutives de fort impact (Covid en 2020 et crise énergétique en 2022), le groupe FEDA est dans une phase de reprise économique, d'achèvement d'un cycle d'investissement important dans le réseau de transport d'électricité du pays, et de planification de nouveaux investissements importants dans les domaines de la production et de la production.

Plan d'investissement

(2-6, 201-2)

Au cours des 25 dernières années, les sociétés du groupe FEDA ont alloué un investissement annuel moyen de 15 millions d'euros, financé principalement par les résultats propres de l'entreprise. Ces investissements ont été orientés à la fois vers les activités de la chaîne de valeur des différentes sociétés du groupe et vers les activités de soutien.

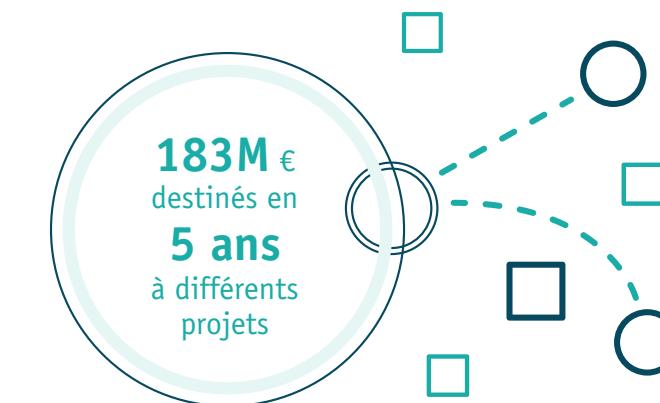
Le plan d'investissement du groupe FEDA pour les cinq prochaines années établit les grandes lignes et les directrices pour les principales actions en matière d'infrastructures dans les différents domaines d'activité. Ce plan s'appuie sur une analyse de l'état actuel des infrastructures, des besoins découlant de la croissance attendue de la demande – liée à l'électrification de l'économie – ainsi que des engagements nationaux en matière de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique.

Le Plan d'Investissement de FEDA s'articule autour des trois axes stratégiques du groupe et fait face à trois enjeux principaux :

› **Assurer la qualité de l'approvisionnement et la satisfaction du client**, en favorisant leur autonomie dans la prise de décisions en matière d'énergie.

› **Contribuer aux objectifs de durabilité du pays**, grâce à la réduction significative des émissions de gaz à effet de serre et à la promotion d'un modèle dans lequel la quasi-totalité de l'énergie consommée provient de sources renouvelables.

› **Stimuler la croissance économique nationale**, positionnant les entreprises du groupe FEDA comme un moteur de développement et d'innovation au service du pays.



Pour répondre à ces enjeux, le groupe prévoit d'allouer 183 millions d'euros au cours des cinq prochaines années à différents projets, parmi lesquels se distinguent notamment les suivants :

› **Construction du parc éolien de Maià** : Ce projet permettra d'augmenter la production d'électricité à partir de sources renouvelables, avec une production estimée à 40 GWh par an. L'investissement est estimé à environ 30 millions d'euros.

› **Améliorations à la centrale hydroélectrique de FEDA** : La centrale, qui est déjà une source clé de production renouvelable dans le pays, recevra une série d'investissements pour

améliorer son efficacité opérationnelle et augmenter sa capacité de production. Le coût de ces actions sera d'environ 10 millions d'euros.

› **Extension du réseau d'interconnexion avec l'Espagne** :

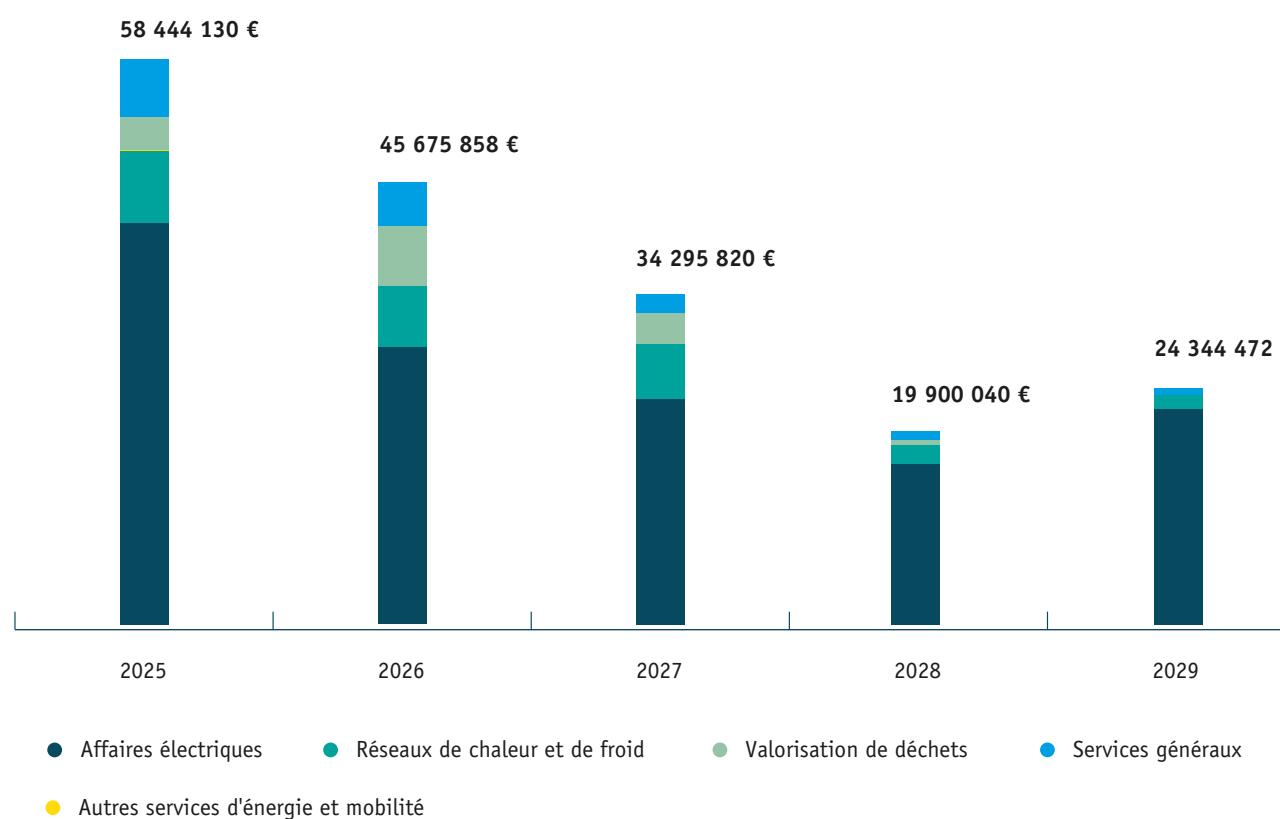
Il est prévu d'augmenter la capacité de transmission de la ligne de 110 kV à 225 kV. Ce projet prévoit la construction d'une ligne aérienne à double circuit de 225 kV et nécessite également la construction d'un nouveau poste de transformation de livraison, qui reliera l'arrivée de la nouvelle ligne espagnole de 225 kV aux lignes de transport actuelles de 110 kV d'Andorre.

L'objectif de ce projet est de garantir la sécurité et la capacité du réseau face aux prévisions de croissance de la demande d'énergie, avec un investissement total d'environ 37 millions d'euros.

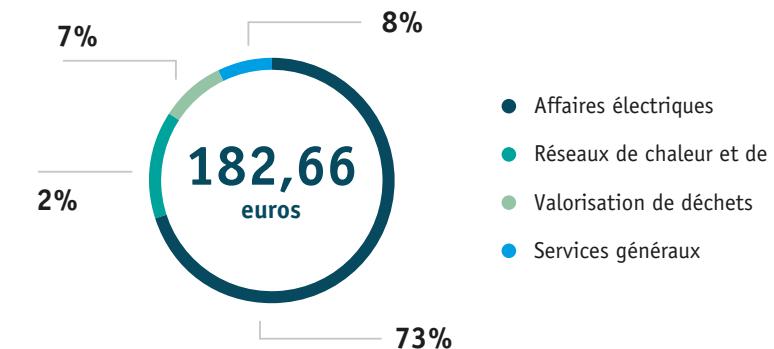
› **Amélioration de la capacité, de l'efficacité et de la sécurité du centre de valorisation des déchets** : Grâce au changement de la turbine et à d'autres actions, l'efficacité de la centrale sera améliorée, avec un investissement attendu d'environ 13 millions d'euros.

› **Extension des réseaux de chaleur** : Au cours des cinq prochaines années, il est également prévu d'allouer plus de 22 millions d'euros à l'extension des réseaux de chaleur et de froid du pays.

Plan d'investissement à 5 ans du Groupe FEDA



Répartition par affaires



Plan d'investissement du Groupe FEDA (Euros)

	2025	2026	2027	2028	2029
› Affaires électriques	47 167 895	33 148 708	25 780 650	17 757 700	22 851 200
Distribution électrique	1 947 000	3 436 895	1 194 000	1 194 000	1 244 000
Infrastructures	5 575 329	4 474 813	2 185 650	847 200	547 200
Production	25 170 065	16 020 000	7 650 000	5 270 000	16 460 000
Transport	14 475 500	9 217 000	14 751 000	10 446 500	4 600 000
› Affaires de Chaleur et de Froid	7 460 146	6 250 720	5 325 170	1 782 340	1 463 250
Transformation	1 940 371	1 310 000	3 106 200	-	-
Distribution	5 242 559	4 940 720	2 218 970	1 782 340	1 463 250
Autres	277 216	-	-	-	-
› Services énergétiques	248 000	95 000	60 000	60 000	-
› Affaires de gestion des déchets	3 568 089	6 181 430	3 130 000	300 000	30 022
› Total du groupe FEDA	58 444 130	45 675 858	34 295 820	19 900 040	24 344 472

Budget

Le budget de FEDA, qui intègre le plan d'investissement précité, est l'un des outils qui contribuent au développement des activités du groupe et s'appuie sur la stratégie du groupe. Pour l'exercice 2025, le groupe a de nouveau lié son budget aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, afin d'identifier les ODD sur lesquels il a le plus d'impact et d'évaluer ceux auxquels davantage de ressources doivent être allouées.

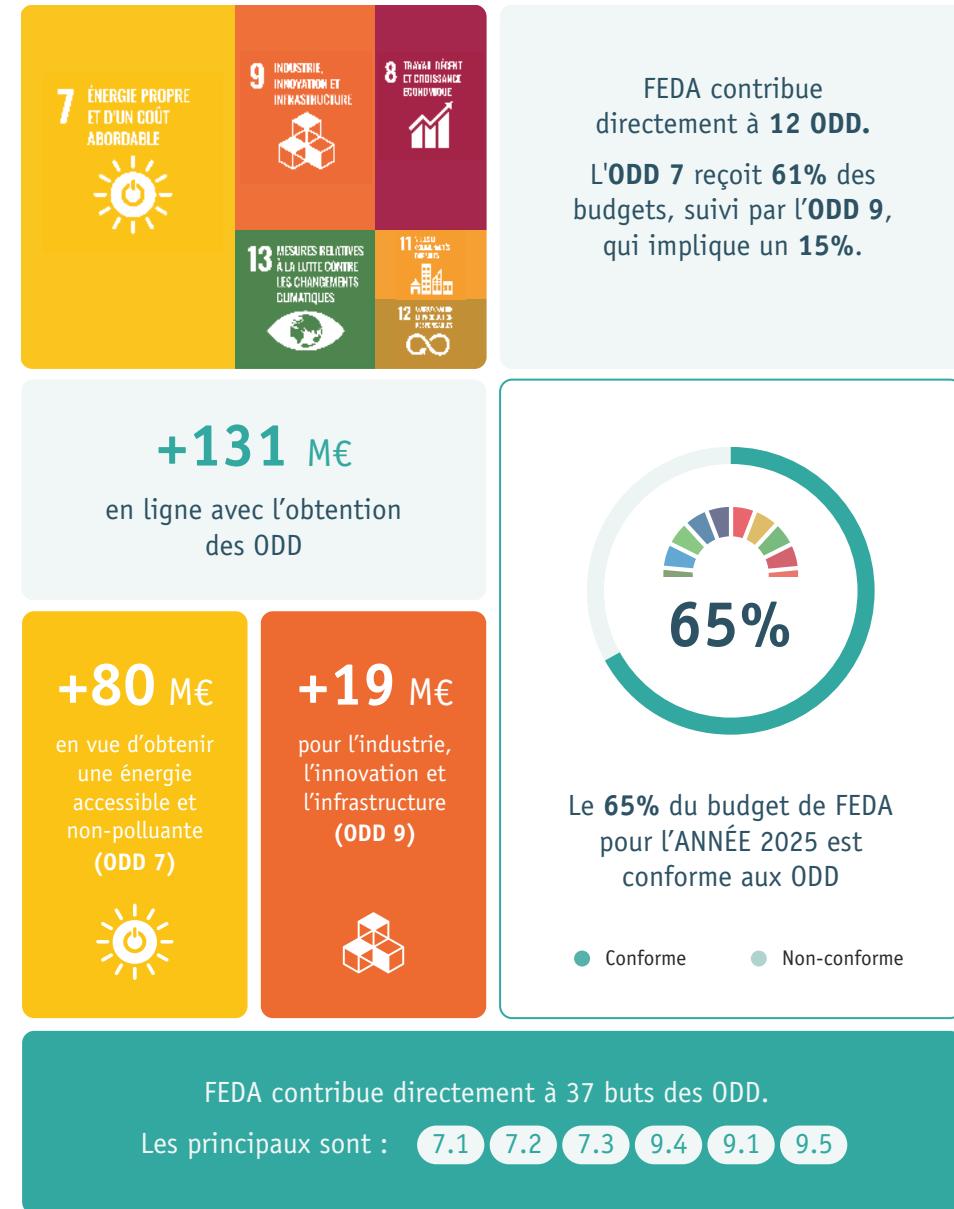
La contribution la plus pertinente du budget du groupe FEDA est l'ODD 7, Énergie abordable et non polluante, car elle est absolument liée à l'activité du groupe. Plus précisément, FEDA s'aligne sur cet objectif à travers ses principaux objectifs :

- L'objectif 7.1 de garantir l'accès universel à des services énergétiques abordables, fiables et modernes est aligné sur la nature de l'entreprise, qui est de distribuer de l'énergie en Andorre.
- L'objectif 7.2 de la transition vers les énergies renouvelables est aligné sur les efforts économiques déployés par FEDA pour produire, acheter, entretenir et distribuer de l'énergie à partir de sources renouvelables.
- L'objectif 7.3 d'amélioration de l'efficacité énergétique est aligné sur les projets que FEDA réalise pour améliorer l'efficacité énergétique du système électrique, des systèmes de climatisation et autres.

➤ En plus de l'ODD 7, l'analyse a montré une plus grande contribution à l'ODD 9 « Industrie, innovation et infrastructures » pour développer et entretenir des infrastructures principalement destinées à la distribution d'énergie, et pour promouvoir l'innovation par le biais de diverses collaborations et programmes.

D'autre part, pour la première fois, le budget du groupe FEDA pour l'exercice 2025 a été accompagné du rapport sur la perspective de genre requis par la législation de cette année. Ce rapport a analysé l'écart salarial, le déséquilibre entre les sexes au sein de la main-d'oeuvre et a identifié des éléments visant à promouvoir l'égalité entre les sexes.

Comme il s'agit de la première année de préparation de ce rapport, des propositions d'amélioration ont également été faites afin d'élargir la portée de l'étude au cours des prochaines années.



LA DURABILITÉ INTÉGRÉE DANS LA STRATÉGIE

La durabilité est au cœur de la stratégie du groupe FEDA et fait également partie de sa culture, qui s'étend à tous les domaines de l'entité. Pour continuer à évoluer, le groupe veille en permanence à son impact sur l'environnement, en impliquant toutes les personnes qui le composent, de la direction à tous les domaines opérationnels.

Le rapport annuel sur le développement durable montre l'engagement du groupe FEDA en matière de transparence, en rapportant les indicateurs les plus pertinents de son activité et en montrant clairement les engagements et les objectifs d'amélioration.

En plus du département de durabilité, qui est responsable de la préparation du rapport et du calcul de l'empreinte carbone et eau du groupe, il existe également un comité de durabilité, composé de cinq personnes de différents domaines, qui promeut des actions internes et externes pour promouvoir la durabilité. Ce comité assure également le suivi du Plan de développement durable et s'efforce de sensibiliser et d'impliquer l'ensemble du personnel dans cette question.

Depuis 2012, FEDA est membre signataire des 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies, et membre de la communauté Global Reporting Initiative. (GRI). L'entreprise exerce son activité conformément aux engagements pris, en s'adaptant aux valeurs

et principes liés aux droits de l'homme, aux droits du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption. Ces valeurs se reflètent dans la stratégie d'entreprise, la culture organisationnelle et les interactions quotidiennes avec les employés, clients et autres parties concernées.

Comment la mémoire est-elle structurée ?

Le rapport 2024 est structuré sur la base des problèmes les plus pertinents détectés dans la matrice de double matérialité.

Au début des sections concernées, vous trouverez :

- ① Les normes GRI liées au chapitre.
- ② Un tableau avec les questions pertinentes dans la section basée sur la matrice financière et d'impact.
- ③ Une liste des actions du Plan de Développement Durable menées en 2024 en lien avec le thème de la section.

Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont également une référence dans la feuille de route de FEDA et pour cette raison, au début de chaque chapitre, vous trouverez également les ODD auxquels il est fait référence.

Au cours de la rédaction du rapport, vous trouverez également des nouvelles connexes publiées sur le site Web de FEDA, où vous pouvez trouver plus d'informations.

Plan de durabilité 24-27

(2-23, 2-24, 2-25)

Cette année, le nouveau plan de durabilité a été lancé, valable jusqu'en 2027. Le document traduit la volonté du groupe FEDA d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2030, et garantit son engagement en faveur de la préservation de l'environnement, du respect des hommes et de la défense de l'égalité.

FEDA approuve un plan de développement durable pour tendre vers la neutralité carbone



Le plan de durabilité présente 31 objectifs principaux, structurés en 13 blocs thématiques et 86 actions spécifiques, établissant la feuille de route pour atteindre la durabilité dans les domaines environnemental, social et de gouvernance.

Le comité de durabilité surveille toutes les actions promues par tous les secteurs de FEDA, se réunissant tous les deux mois.

Bilan des actions et objectifs atteints en 2024

DISTRIBUTION DES ACTIONS RÉALISÉES À TRAVERS L'AXE ESG



Progrès du plan de développement durable 2024	Nombre d'actions prévues	Nombre d'actions menées	Pourcentage de performance par rapport aux actions prévues
Nombre d'actions prévues	97	62	64%
Axe de gouvernance	21	18	85,71%
Axe environnemental	34	13	38,24%
Axe social	42	31	73,81%

Matrice de matérialité

(2-29, 3-1, 3-2, 201-2)

Afin de s'aligner sur les meilleures pratiques en matière de reporting sur le développement durable, ce rapport a été préparé selon une double approche de matérialité (matérialité d'impact et matérialité financière). Cette étude permet de déterminer les enjeux pertinents pour le groupe en matière sociale, environnementale et de gouvernance, et par conséquent, les informations à inclure dans le Rapport de Développement Durable.

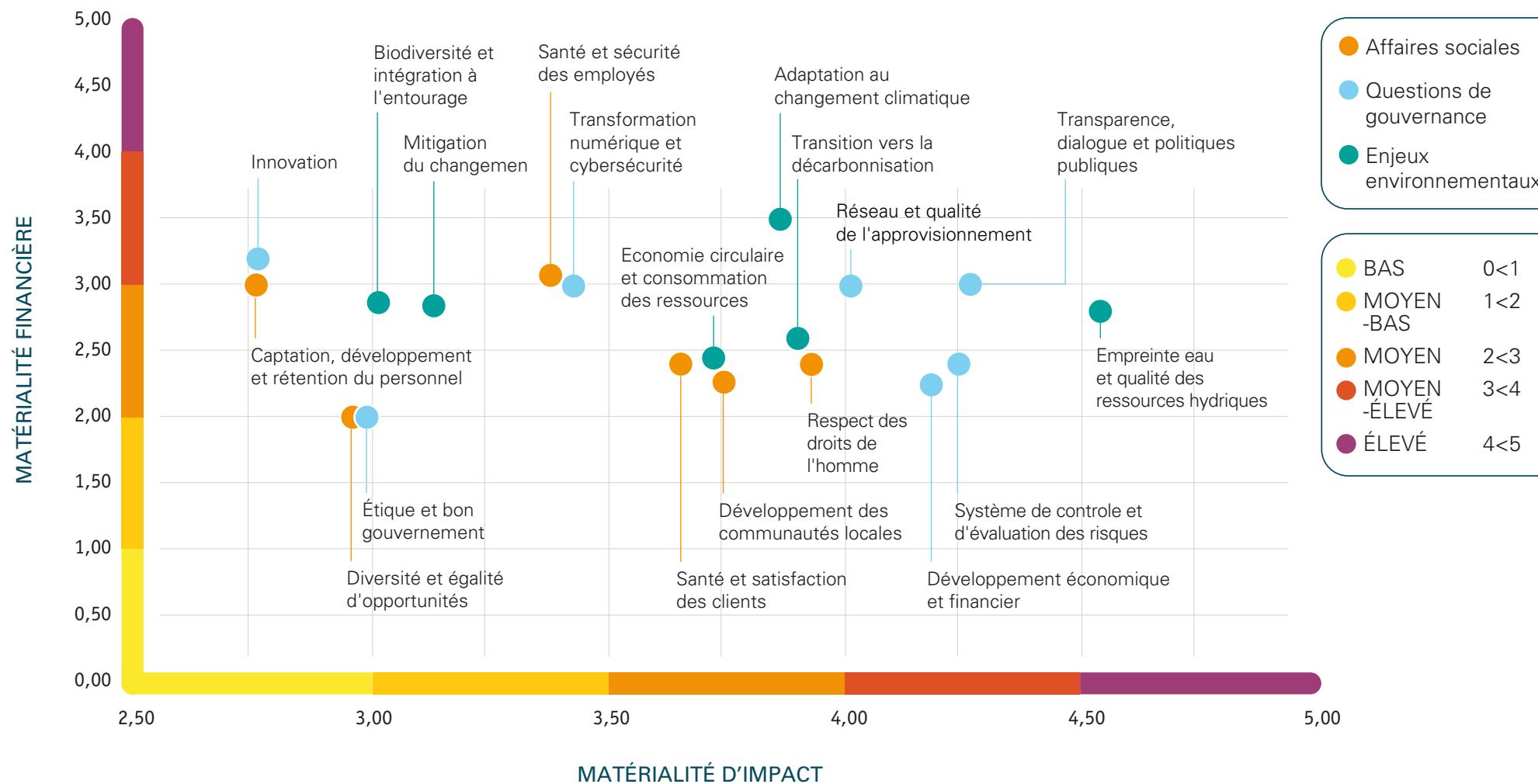
L'analyse a été réalisée en 2023 sur la base des nouvelles exigences de la Directive de Rapport de Durabilité Corporative ou (CSRD), et conformément à la dernière version du guide d'implémentation : Draft EFRAG Materiality Assessment par le Groupe consultatif européen sur le renseignement financier (EFRAG). Pour le rapport 2024, les résultats de cette étude ont été récupérés, qui seront mis à jour courant 2025 pour le prochain rapport sur le développement durable.

Le processus d'identification et de hiérarchisation des problèmes matériels s'est déroulé en 5 étapes :



MATRICE DE MATÉRIALITÉ FEDA

À la suite du processus expliqué ci-dessus, la matrice des problèmes importants est la suivante :



ESG Questions

Questions de gouvernance

- G1** Éthique et bonne gouvernance
- G2** Transformation numérique et cybersécurité
- G3** Réseau et qualité de l'approvisionnement
- G4** Transparence, dialogue et politiques publiques
- G5** Système de contrôle et d'évaluation des risques
- G6** Développement économique et financier
- G7** Conditions dans la chaîne de valeur
- G8** Innovation

Enjeux environnementaux

- E1** Biodiversité et intégration dans l'environnement
- E2** Empreinte eau et qualité des ressources hydriques
- E3** Économie circulaire et consommation des ressources
- E4** Transition vers la décarbonation et l'atténuation du changement climatique
- E5** Adaptation au changement climatique

Affaires sociales

- S1** Captation, développement et rétention du personnel
- S2** Diversité et égalité d'opportunités
- S3** Santé et sécurité des employés
- S4** Respect des droits humains
- S5** Développement des communautés locales
- S6** Santé et satisfaction des clients

* Le résultat complet de l'analyse de double matérialité est disponible en détail dans le rapport 2023.

Plan d'action de la CSRD

L'Union européenne, par le biais de la Directive CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*), établit les nouvelles exigences en matière de reporting de durabilité des entreprises. L'objectif de ce nouveau règlement est d'améliorer la transparence et la qualité des informations sur le développement durable, en aidant les groupes d'intérêt à évaluer les performances des entreprises en matière de développement durable.

Le groupe FEDA, bien qu'il ne soit pas obligé de se conformer à ce règlement, s'est fixé pour objectif de commencer à l'appliquer de manière alignée à des entités similaires à l'Union européenne. Cette décision s'appuie sur l'engagement du groupe en faveur du développement durable et sur la volonté de continuer à promouvoir le développement durable du pays et la transparence de l'information extra-financière.

Ce règlement présente plus de 1 700 exigences en matière d'information, fixant un niveau d'exigence très élevé, c'est pourquoi FEDA a déjà initié des actions en 2024 pour évoluer vers la nouvelle directive.

Pour l'instant, les actions ont commencé par une évaluation des exigences de la réglementation, afin d'identifier celles qui peuvent être signalées avec les outils déjà établis dans les différents départements, et celles qui ne le sont pas.

Ce processus initial a permis de connaître le point de départ, et d'identifier les domaines qui nécessitent plus d'efforts.

La CSRD est une norme très complète, qui doit être abordée de manière transversale. Au cours de cette année, le département du développement durable a promu l'implication de tous les départements au sein du nouveau conseil d'administration, faisant de tous les membres de FEDA des complices de la durabilité du groupe.

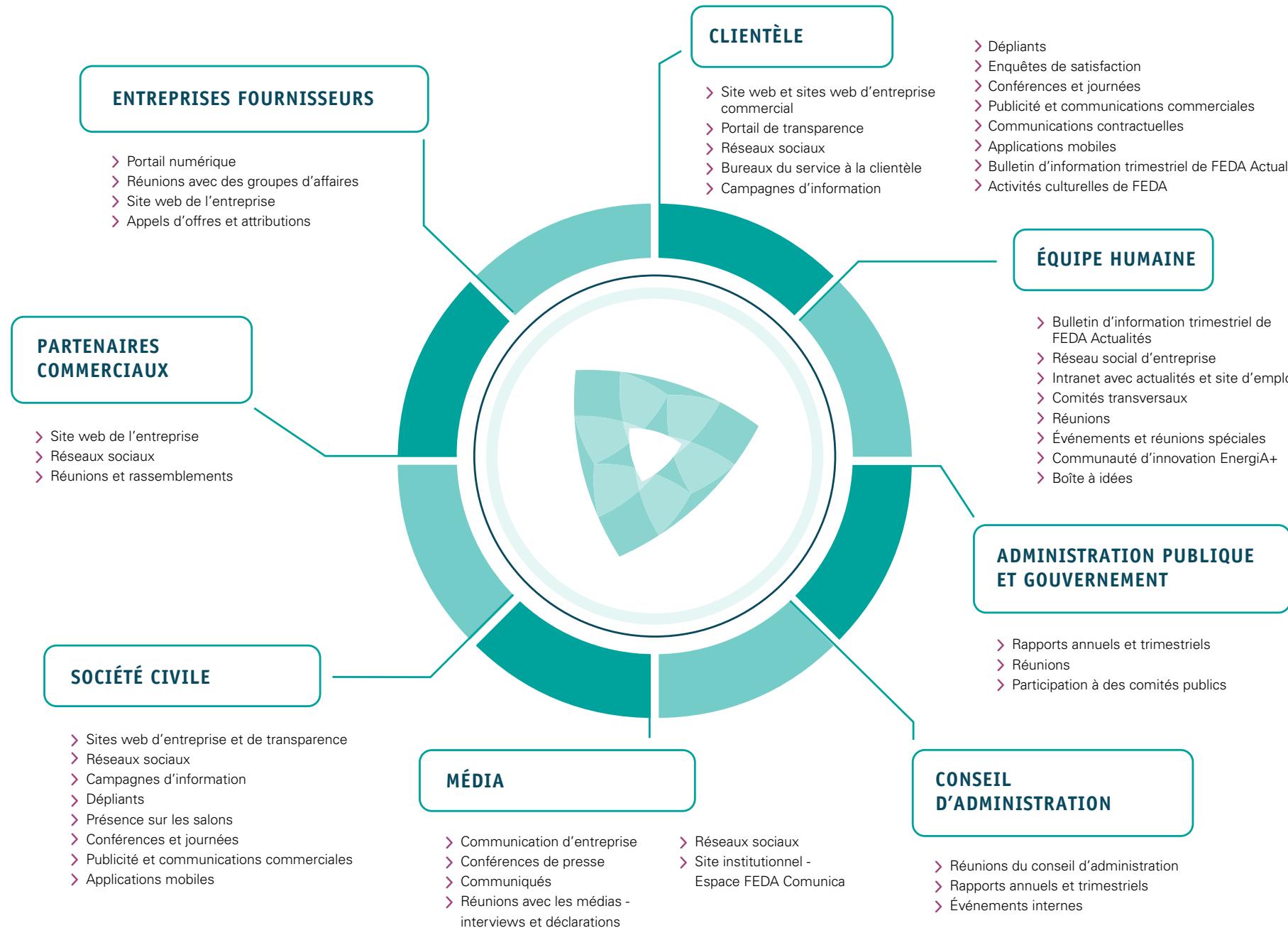


Dialogue avec les groupes d'intérêt

(2-16, 2-25, 2-29)

Une communication constante avec les parties prenantes, par le biais de multiples canaux, permet à FEDA de reconnaître et de répondre à leurs besoins et priorités, ainsi que de transférer les défis de l'entité à ces groupes d'intérêt.

À travers différents canaux adaptés aux situations et à chaque groupe d'intérêt, un dialogue s'établit qui cherche à générer un impact positif. Tout au long de l'année 2024, FEDA a continué à renforcer ses canaux de communication et à travailler sur la transparence et la promotion de la participation.



RENFORCER LA GOUVERNANCE

Éthique et bonne gouvernance

(2-6, 2-9, 2-10, 2-11, 2-12, 2-13, 2-17, 2-18, 2-23, 3-3)

Matérialité d'impact	
Sujets	Impacts
Éthique et bonne gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> > Cas de corruption, pots-de-vin et questions éthiques > Aggravation de la perception des parties prenantes à l'égard de FEDA > Une plus grande prise de conscience de la société par l'intégration de critères d'éthique et de gouvernance dans les appels d'offres publics
Matérialité financière	
	<ul style="list-style-type: none"> Risques et opportunités
	<ul style="list-style-type: none"> Perte de parts de marché des Filiales (Ecoterm et Soluciones) en raison de cas de corruption et de malversations tout au long de la chaîne de valeur Réduction des coûts de la bonne gouvernance

Le conseil d'administration et la direction générale sont les organes directeurs de FEDA. Ses compétences et sa structure sont définies dans la loi 5/2016, du 10 mars, qui réglemente l'entité publique et les activités dans le secteur de l'électricité, du froid et de la chaleur. Les décisions stratégiques de FEDA sont prises par les organes

directeurs. Les filiales FEDA Soluciones, FEDA Ecoterm et CTRASA ont une structure indépendante, et ont donc des conseils d'administration différents, dans les trois cas présidés par le PDG de FEDA. Des réunions ordinaires sont tenues périodiquement au cours desquelles le Directeur général transfère les aspects sociaux,

Actions du Plan de Développement Durable exécutées en 2024

- 01 > Appliquer des mécanismes et établir des critères garantissant la transparence et la diversité dans la composition des conseils d'administration du groupe.
- 02 > Promouvoir un comportement éthique en le mentionnant dans toutes les formations et sensibilisations internes de l'entreprise.
- 03 > Préparer, surveiller et mettre à jour le code éthique.
- 04 > Évaluer et approuver les politiques de l'entreprise.

environnementaux et économiques au Conseil d'administration. Sur une base trimestrielle, le Conseil d'Administration présente un rapport de synthèse mettant en évidence les données les plus représentatives de FEDA.

Structure du groupe FEDA

(2-9, 2-10, 2-11, 2-12, 2-13)

La loi FEDA stipule que le Conseil d'Administration doit être composé de membres nommés par le Gouvernement, dont certains ministres, un autre ministre expressément choisi, deux membres également nommés par le Gouvernement, le directeur général de FEDA et un membre librement choisi par le chef du gouvernement parmi le personnel de direction de l'entité.

La composition du Conseil d'Administration, présidé par le chef du gouvernement, Xavier Espot, n'a pas évolué depuis sa reformulation en 2023.

En interne, le comité de direction de FEDA veille à ce que l'entité fonctionne de manière efficace et soit prête à relever les défis du secteur. Ainsi, il supervise la vision et la mission du groupe, élabore la stratégie et prend les décisions pertinentes concernant l'entité dans son ensemble.

En 2024, la réorganisation interne de FEDA pour faire face aux défis futurs a conduit l'ancien directeur de FEDA Ecoterm, Jordi Travé, à diriger la création du domaine des nouvelles infrastructures, et l'ingénieur Alberto Manzano a rejoint le chef de la filiale qui promeut les réseaux de chaleur dans le pays, en tant que gestionnaire.

En outre, pour promouvoir l'innovation et la création de produits, un nouvel espace d'innovation a été créé, dirigé par le directeur de la technologie, Daniel Fernández.

Les conseils d'administration des filiales FEDA Ecoterm et FEDA Soluciones ont été élargis avec l'incorporation de l'administrateur indépendant, David Borràs.

Ces organes, responsables de la gouvernance et des fonctions stratégiques de FEDA, se réunissent périodiquement en sessions ordinaires.

Conseil d'Administration de FEDA

Comité de Direction de FEDA

Président

› **M. Xavier Espot Zamora**
Chef du gouvernement

Représentants du gouvernement

› **M. Guillem Casal Font**
Ministre de l'Environnement,
de l'Agriculture et de l'Élevage

› **M. David Forné Massoni**
Secrétaire d'État chargé de la Transition énergétique,
des Transports et de la Mobilité

› **Mme. Silvia Calvó Armengol**
Chef de cabinet du Chef du Gouvernement

Représentants de la direction

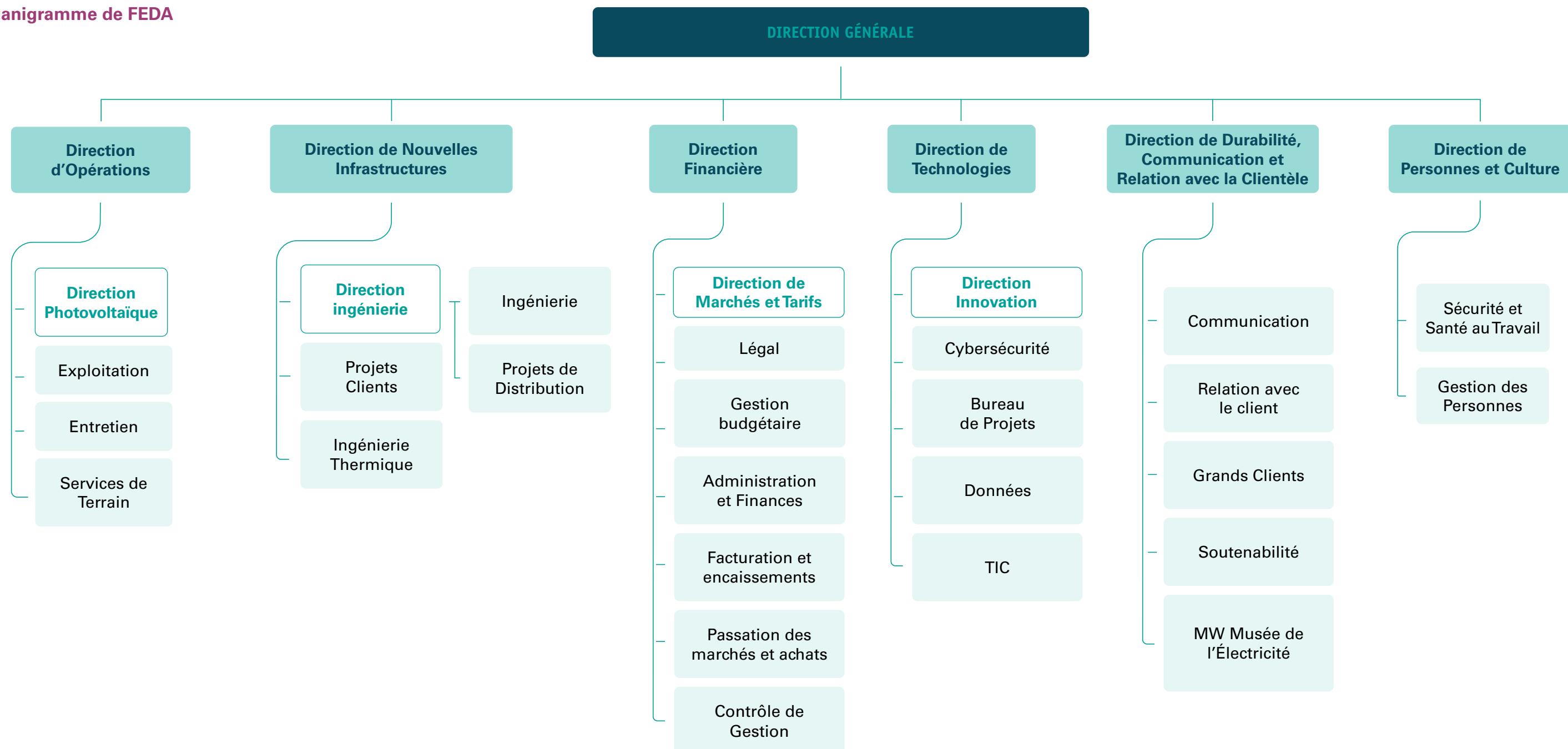
› **M. Albert Moles Betriu**
Directeur général de FEDA

› **Mme. Marta Suñé Manich**
Directrice financière de FEDA

Secrétaire du Conseil d'Administration

› **Mme. Elisabet Serrano Serrano**
Responsable juridique de FEDA

Organigramme de FEDA



Nouveau directeur de FEDA Ecoterm

L'ingénieur Alberto Manzano Martínez a rejoint FEDA Ecoterm en tant que nouveau directeur de la filiale, dans le but de consolider tout le travail qu'elle accomplit dans la création et le développement de réseaux de chaleur dans le pays.

Avec l'incorporation de Manzano à la tête de l'entreprise, FEDA Ecoterm entame une nouvelle étape visant à donner une continuité aux grands projets de l'entité afin de consolider et d'étendre les réseaux de chaleur existants, ainsi que l'étude de la création de nouvelles infrastructures dans le pays.



Conseil d'Administration de FEDA Ecoterm

Président

› **M. Albert Moles Betriu**,
Directeur général de FEDA

Conseillers

- › **M. Jordi Travé Obiols**,
Directeur des Opérations (par intérim) et des Nouvelles Infrastructures de FEDA
- › **Mme. Marta Suñé Manich**,
Directrice financière de FEDA
- › **M. David Borràs Balcells**,
Administrateur indépendant

Secrétaire du Conseil d'Administration

- › **Mme. Elisabet Serrano Serrano**,
Responsable juridique de FEDA

Comité de Direction de FEDA Ecoterm

- › **M. Albert Manzano Martínez**,
Gérant de FEDA Ecoterm

GÉRANT

Équipe technique

Conseil d'Administration de FEDA Soluciones

Président

› **M. Albert Moles Betriu**,
Directeur général de FEDA

Conseillers

› **M. Ivan Mora**,
Gérant de FEDA Soluciones
› **M. Marc Rossell**,
Secrétaire d'État à la
Transformation numérique
et aux Télécommunications
› **M. Miquel Galera**,
Directeur de la technologie chez
FEDA
› **M. David Borràs Balcells**,
Administrateur indépendant

Secrétaire du Conseil d'Administration

› **Mme. Elisabet Serrano Serrano**,
Responsable juridique de FEDA

Comité de Direction de FEDA Soluciones

› **M. Ivan Mora**,
Gérant de FEDA Soluciones

Conseil d'Administration de CTRASA

Président

› **M. Albert Moles Betriu**,
Directeur général de FEDA

Vocal

› **Mme. Marta Suñé Manich**,
Directrice financière de FEDA
› **M. Sergio Millan Barrera**,
Directeur de Personnes
et Culture de FEDA

Secrétaire

› **Mme. Sònia Baixenc**,
Doyenne de l'Ordre des avocats

Vice-secrétaire

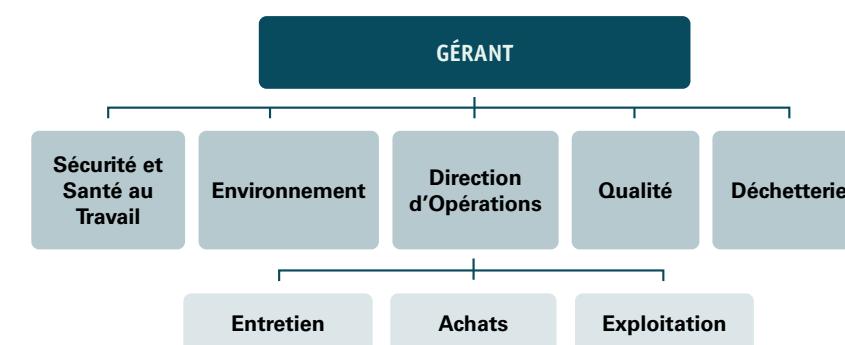
› **Mme. Elisabet Serrano Serrano**,
Responsable juridique de FEDA

Comité de Direction de CTRASA

› **Mme. Cristina Rico**,
Gérant de CTRASA

GÉRANT

Technicien commercial



Éthique et transparence

(2-15, 2-23, 2-26, 2-27, 3-1, 3-3)

Matérialité d'impact

Sujet	Impacts
Transparence, dialogue et politiques publiques	<ul style="list-style-type: none"> > Transparency, dialogue et politiques publiques

FEDA exerce son activité de manière éthique, transparente et responsable, dans le respect des valeurs, principes et règles de conduite de l'entreprise, en s'appuyant sur des outils de gestion qui garantissent et encadrent cet engagement.

L'organisation respecte les droits de l'homme et les libertés publiques énoncés dans la Déclaration universelle des droits humains des Nations Unies et la Déclaration tripartite de l'Organisation internationale du travail. Cet engagement constitue le fondement éthique et moral de l'organisation et de la relation intégrale avec les personnes et la société.

Matérialité financière

Risques et Opportunités
Augmentation des coûts en raison des nouvelles exigences légales
Augmentation des coûts due aux nouvelles exigences de l'Administration
Augmentation des parts de marché dans les Filiales grâce aux bonnes pratiques

Pour garantir la transparence en tant qu'entité publique, FEDA a mis en place son portail de transparence, lancé en 2023 conformément aux dispositions de la loi 33/2021 sur la transparence, l'accès à l'information publique et le gouvernement ouvert. Ce portail facilite l'accès aux informations institutionnelles, économiques, de gestion et de marchés publics. Il peut être consulté à l'adresse suivante : transparencia.feda.ad.

Toutes les opérations ont été évaluées au regard des risques liés à la corruption par un examen préalable et la mise en oeuvre de procédures de contrôle interne.

Code éthique

FEDA dispose d'un code éthique qui établit les directives de conduite qui guident la gestion de l'organisation. Ce code s'applique intégralement aux activités quotidiennes de l'entité, en garantissant le respect de la législation en vigueur et des conditions contractuelles correspondantes.

Le Comité d'éthique et d'égalité de FEDA veille au respect du code, conseille la Direction Générale sur l'évaluation des comportements et actions susceptibles de lui être contraires, et dispose d'un pouvoir d'intervention dans les conflits ou les situations d'incertitude liés à l'éthique.

Tout le personnel, les représentants, les fournisseurs et les tiers qui collaborent avec FEDA ou agissent pour son compte sont tenus de se conformer au Code éthique de FEDA, y compris les agents, les intermédiaires et les sous-traitants, quelle que soit leur situation géographique ou le type d'activité qu'ils exercent.

En ce qui concerne les politiques et procédures anti-corruption, tous les professionnels doivent connaître et respecter des réglementations internes spécifiques, qui peuvent aller au-delà des exigences légales, mais toujours dans le respect de la législation en vigueur. FEDA garantit la diffusion et la communication de ces politiques et procédures à travers son Code éthique et le Code éthique pour les fournisseurs.

À l'heure actuelle, CTRASA dispose de son propre code d'éthique, entièrement aligné sur celui du reste du groupe FEDA, qui établit des principes et des règles visant à promouvoir une culture basée sur la coexistence, le respect, la transparence et la responsabilité. À court terme, l'objectif est d'avoir un document unifié qui intègre le Code éthique de CTRASA au sein du document de FEDA.

GESTION DE RISQUES

(2-12, 2-23, 3-3)

Matérialité d'impact	
Sujets	Impacts
Système de contrôle et d'évaluation des risques	<p>Matérialité financière</p> <p>Risques et opportunités</p> <p>Augmentation des coûts en raison des nouvelles exigences légales</p> <p>Incapacité à prévenir, détecter et remédier aux nouveaux risques</p> <p>Augmentation des coûts due à une mauvaise gestion des risques liés à l'achat de matières premières, telles que l'énergie</p>

La gestion des risques chez FEDA est organisée en différents niveaux de responsabilité qui sont répartis entre le conseil d'administration, le comité des risques, le bureau de gestion des risques et les responsables des différents domaines d'activité.

Le groupe a déjà mis à jour les risques liés aux questions significatives identifiées dans l'analyse de matérialité faite en 2023, et il faisait déjà aussi une analyse des risques au sein du Comité de Projets, qui évalue les initiatives à développer par l'entité, et où les risques de détournement de temps et de coûts sont particulièrement pris en compte.

Cette année, des progrès significatifs ont été réalisés dans la gestion stratégique des risques du groupe. Ce domaine a été exploré en profondeur grâce à un travail exhaustif du Comité de direction afin d'évaluer les risques les plus pertinents, de les classer selon le type de risque (stratégique, opérationnel, informationnel et technologique, de conformité, financier ou de réputation) et de les évaluer en fonction de leur probabilité et de leur impact. Sur la base de cette identification, les contrôles existants ou nécessaires pour réduire chacun des risques ont également été déterminés.

Sur la base de l'ensemble de l'analyse réalisée, 18 risques prioritaires ont été identifiés et que le Comité des Risques suit en permanence :

Activité	Processus	Événement à risque	Catégorisation des risques 1	Catégorisation des risques 2
Importation d'énergie électrique	Achat d'énergie	Risque lié aux matières premières - Volatilité des prix de l'électricité et du GNL	Stratégique	Financier
Budget annuel	Budget	Manque d'alignement entre les objectifs stratégiques/investissements et le budget	Stratégique	Financier
Gestion de l'énergie	Gestion de l'énergie	Impact du changement climatique	Stratégique	Financier
Opérations	Largage	Interruption de service, pannes d'électricité	Opérationnel	Réputationnel
Transfert de connaissances	Gestion des connaissances	Il y a un manque d'alignement de la stratégie et de la culture de la structure du personnel sur les besoins	Opérationnel	Stratégique
Achats	Fournisseurs	Risque fournisseur, dépendance, manque de concurrence	Opérationnel	Réputationnel
Opérations	Travaux de génie civil	Catastrophes naturelles, interruption du service, risque d'affecter les personnes et les biens	Opérationnel	Financier
Prévention des accidents du travail	Prévention des risques	Accidents du travail	Opérationnel	Accomplissement
Activités industrielles	Tous les processus industriels	Cyberattaques	Information/Technologie	Opérationnel
Activités industrielles	Tous les processus industriels	Indisponibilité/fuite d'informations	Information/Technologie	Opérationnel
Activités industrielles	Tous les processus industriels	Inopérabilité systèmes	Information/Technologie	Opérationnel
Gestion de l'énergie	Gestion de l'énergie	Évolutions réglementaires sur les marchés internationaux et nationaux	Accomplissement	Stratégique
Réglementation	Tous les processus industriels	Conformité réglementaire	Accomplissement	Information/Technologie
Facturation	Collection	Retards de paiement	Financier	Financier
Actifs	Actifs	Perte d'immobilisations - Couverture d'assurances	Financier	Opérationnel
Service client, communication	Enquête de satisfaction	Perte de satisfaction pays	Réputationnel	Réputationnel
Réglementation	Tous les processus industriels	Risque environnemental	Accomplissement	Réputationnel
Plan de communication	Communication	Absence de respect des engagements publics	Réputationnel	Stratégique

Risques opérationnels

En tant qu'infrastructure critique du pays, FEDA surveille et prévient également les risques opérationnels dans le cadre duquel, chaque année, des exercices sont menés pour simuler des situations à risque en coordination avec les forces spéciales du pays.

De plus, FEDA collabore avec la Protection civile pour prévenir les situations d'urgence qui peuvent survenir. En 2024, un accord a été signé pour renforcer la collaboration dans les aspects préventifs et les situations d'urgence, en vertu duquel FEDA transférera cinq tours de recharge pour appareils électroniques à la Protection civile pour des abris temporaires et l'intervention d'urgence sera planifiée conjointement.

Des groupes électrogènes sont également prévus pour garantir la continuité des services essentiels et des travaux techniques préventifs et des exercices seront effectués. La collaboration s'inscrit dans le cadre des actions de prévention et d'amélioration de la réponse aux urgences.

La Protection civile et FEDA signent un accord pour renforcer la collaboration dans les situations d'urgence — Forces Eléctriques d'Andorra



Signatura del conveni entre Protecció civil i FEDA.



TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

(3-3)

Matérialité d'impact

Sujets	Impacts
Transformation numérique et cybersécurité	<ul style="list-style-type: none"> > Protection de la vie privée des clients > Fuite de données personnelles des clients

La numérisation et l'utilisation des technologies chez FEDA sont essentielles pour rendre les processus plus efficaces et être en mesure d'offrir des solutions innovantes adaptées à la nouvelle réalité du système énergétique et aux besoins des clients. Grâce à des systèmes technologiques avancés et spécifiques, FEDA optimise la gestion de l'ensemble de son activité et travaille en permanence à disposer des outils les plus adaptés.

Au cours de l'année 2024, différents projets de numérisation ont été menés, dont la définition de l'application future pour les clients de FEDA. Une équipe transversale de FEDA a défini les fonctionnalités que la nouvelle application devrait avoir, qui vise à élargir

Matérialité financière

Risques et opportunités

- Augmentation des coûts en raison des nouvelles exigences légales
- Violations de la divulgation de données

les informations fournies aux clients, à faciliter les procédures en ligne et à promouvoir l'autonomisation des clients et les économies d'énergie. Ainsi, il est prévu de fournir des informations quotidiennes sur la consommation, de permettre des comparaisons entre clients similaires et de faire des recommandations d'économies, entre autres fonctionnalités.

En outre, des travaux ont été réalisés sur la mise en oeuvre de nouveaux systèmes pour la préparation et l'envoi de factures et d'autres communications automatiques aux clients. Une série de systèmes qui améliorent les relations et la communication et favorisent une plus grande transparence et efficacité de la part de FEDA.

Actions du Plan de Développement Durable exécutées en 2024

- 01 > Réaliser des cyber-exercices informatiques dans l'ensemble des installations du groupe.
- 02 > Réviser les politiques de cybersécurité concernant l'OT.
- 03 > Diffuser la culture de la cybersécurité au sein du groupe FEDA.

En parallèle, des progrès ont également été réalisés dans les tests d'intégration de la signature électronique dans l'ensemble des outils en cours de développement, afin de pouvoir utiliser, lors de leur mise en service, ce système de vérification standardisé, sécurisé et agile.

De plus, dans le but de numériser les processus qui augmentent la qualité du service et la satisfaction client, l'automatisation de la Back-office pour assurer l'efficacité opérationnelle.

Dans le domaine plus lié à la gestion de l'énergie, le système de gestion des compteurs électroniques n'a cessé d'être développé afin d'élargir les usages faits de ces nouveaux compteurs. Ainsi, en plus d'obtenir des informations beaucoup plus détaillées sur la consommation du client, il est également possible d'effectuer à distance des procédures telles que des augmentations ou des diminutions de puissance, afin d'optimiser le travail.

Enfin, la migration du système de gestion interne SAP a continué d'être définie afin de tirer le meilleur parti du futur S4 HANA et la manière dont les processus fonctionneront avec le nouvel outil a été définie. Cependant, lorsqu'il a atteint l'aboutissement du projet sans avoir pu obtenir tous les résultats escomptés, il a été décidé d'arrêter le projet et de le reprendre avec un nouvel accompagnement qui conclut les aspects les plus complexes qui sont restés en suspens. Ainsi, le reste des initiatives technologiques qui communiquent avec SAP ont également dû être repensées pour s'adapter au système de gestion actuel de SAP R3.

Cybersécurité

Dans le domaine numérique, la maîtrise des risques est également une priorité, c'est pourquoi les risques de cyberattaques sont également surveillés en permanence et l'ensemble de l'entité applique des mesures de prévention et de planification d'actions en cas de situations d'urgence.

Après des années de développement et d'approfondissement des mesures de prévention et de sécurité dans l'environnement informatique, qui se concentre sur la protection des données et des informations ; en 2024, la cybersécurité OT s'est approfondie, qui se préoccupe principalement d'assurer la disponibilité et la sécurité des processus physiques. À cet égard, de nouvelles politiques spécifiques en matière de cybersécurité ont été approuvées ; le déploiement de la supervision de l'information a débuté et le premier audit de cybersécurité OT a été réalisé, afin de déterminer le degré de maturité et de fixer des objectifs d'amélioration dans les domaines analysés. Dans ce cas, cela a été fait conformément aux normes ISO 27001 et ISO22301.

Dans le cadre du suivi du Plan de Cybersécurité OT, FEDA a travaillé avec des représentants de la Police et de l'Agence andorrane de cybersécurité (ANC-AD). Ainsi, la police a examiné les opérations de cybersécurité et a reçu des informations sur les initiatives de FEDA, telles que l'amélioration des manuels de résilience cyber, le plan de réponse aux cyberattaques industrielles et la limitation de l'utilisation des périphériques USB. Des actions immédiates ont été définies et un plan douze mois à l'avance.



**ANC-AD OCTROYÉ À FEDA
LE CERTIFICAT ENS-AD
DANS CE DOMAINE**

ANC-AD
Esquema Nacional
de SEGURETAT
ENS-AD

(ANC-AD
SCHÉMA NATIONAL
DE SÉCURITÉ
ENS-AD)

Pour garder à l'esprit les risques liés à la cybersécurité et anticiper les situations qui peuvent survenir, un exercice de cyberattaque a de nouveau été réalisé avec un impact sur les processus opérationnels de FEDA et tous les systèmes qui ont été déployés au cours des dernières années ont été testés pour pouvoir fonctionner dans ce type de situation. De même, des exercices d'attaque par hameçonnage ont également été menés pour sensibiliser l'ensemble du personnel.

Grâce à tous ces efforts, l'Agence nationale de cybersécurité d'Andorre a décerné à FEDA le certificat ENS-AD dans ce domaine, ce qui témoigne du bon travail accompli dans ce domaine. Cette certification est une reconnaissance officielle en tant qu'entité qui fournit des services importants et essentiels dans le pays et qui respecte les exigences de sécurité et de confidentialité établies par la loi 22/2022, du 9 juin, sur les mesures de sécurité des réseaux et des systèmes d'information.

Les sites web de FEDA, touchés par une cyberattaque

Malgré les protocoles et les mesures de sécurité, le volume de cyberattaques qui se produisent chaque année ne cesse de croître, et les sites web de FEDA ont été touchés, en 2024, par une attaque contre le fournisseur où ces sites web sont hébergés.

L'attaque a touché de nombreux sites web d'entités et d'entreprises publiques d'Andorre dont les domaines étaient hébergés dans le même centre de données. Dans ce cas, l'impact pour FEDA a été l'indisponibilité de tous les sites web du groupe et le protocole de cybersécurité a dû être activé pour ces situations.

Après l'attaque subie par le fournisseur où étaient hébergés les différents sites web de FEDA, les équipes cybersécurité et technologie du groupe ainsi que les fournisseurs externes

ont travaillé d'arrache-pied pour être en mesure d'apporter les garanties de sécurité maximales au moment de la ré-exploitation de l'ensemble des sites web du groupe.

Pour pouvoir atteindre **Publiez des sites web avec le maximum de garanties**, les experts ont mené une série d'actions, notamment :

- › La réception et la validation d'un certificat d'examen de cybersécurité et de garantie de l'infrastructure d'hébergement, délivré par un prestataire international indépendant spécialisé.
- › L'exécution d'un examen de sécurité du code source et de l'environnement d'exécution des sites web par un fournisseur FEDA spécialisé.
- › L'installation d'un logiciel de protection de cybersécurité à la pointe de la technologie sur les serveurs qui composent le service par un fournisseur FEDA spécialisé.
- › La mise en place d'un suivi permanent des nouvelles protections spécifiques de cybersécurité par un prestataire FEDA spécialisé.

Les sites web du groupe FEDA sont de nouveau opérationnels en toute sécurité



Protection des données

(418-1)

Le groupe FEDA, conscient de l'importance de la protection des données, s'efforce de garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données qu'il gère, tant de la part des clients, du personnel, des fournisseurs que des autres groupes d'intérêt.

La protection des données est un axe clé de la responsabilité juridique et éthique du groupe, qui a le rôle de DPD (délégué à la protection des données) et du Comité de la sécurité de l'information et de la vie privée, l'organe interne qui supervise et coordonne l'application des politiques de sécurité, veille au respect de la réglementation et promeut l'amélioration continue dans ce domaine.

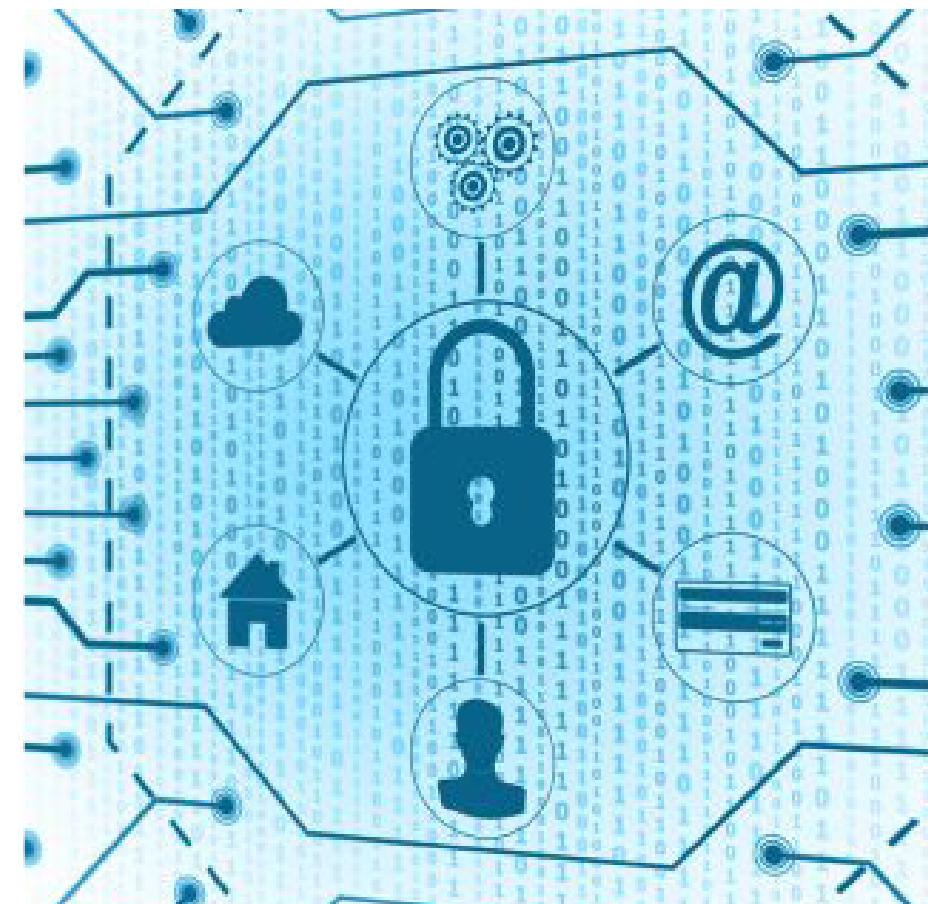
En 2024, le Comité a approuvé deux nouveaux règlements concernant la classification, l'étiquetage et la gestion des actifs informationnels, ainsi que leur surveillance. L'objectif principal est l'identification des actifs de l'organisation et la définition des responsabilités en matière de protection adéquate, en empêchant la divulgation, la modification, le retrait ou la destruction de documents non autorisés. Par ailleurs, les activités de suivi et de supervision de l'utilisation et du traitement des actifs informationnels ont également été définies conformément à la réglementation interne en vigueur.

Dans ce contexte, cette année un guide d'exigences a également été établi pour l'exécution du projet de découverte, de classification et de protection de l'information entamé fin 2023.

De même, les violations de la confidentialité des données et les plaintes ont été surveillées et aucune n'a été constatée tout au long de l'année.

Afin d'étendre les connaissances et l'implication de l'ensemble du personnel dans le domaine de la protection de l'information, le DPD a promu, cette année, une série de formations dans certains des domaines susceptibles d'avoir le plus grand impact sur la protection des données personnelles, dans le but d'étendre ces connaissances à toutes les équipes.

En outre, en 2024, des politiques internes ont également été approuvées pour l'application de l'ensemble des réglementations existantes, telles que la Politique de gestion des droits des personnes concernées, qui comprend également une procédure de candidature, et la Politique de soumission d'une consultation préalable avec l'autorité, qui comprend également une procédure. De plus, le service juridique a examiné toutes les politiques de confidentialité des sites Web de FEDA, ainsi que les contrats et les différentes initiatives de l'organisation.



Innovation

(3-3)

Matérialité d'impact	
Affaire	Impacts
Innovation	➤ Développement économique pour améliorer la productivité dans la production d'énergie
	➤ Augmentation du chiffre d'affaires des entreprises du pays grâce aux investissements de FEDA dans les installations d'énergie renouvelable
	➤ Réduction des émissions
	➤ Amélioration de la compétitivité du secteur et du tissu productif grâce à la R+D

Matérialité financière	
Risques et opportunités	
Difficulté d'accès au financement de projets innovants	
Réduction du coût de production de l'énergie	
Augmentation des coûts en raison des nouvelles exigences légales	

Dans le but d'accélérer l'innovation et la création de nouveaux produits et services alignés sur la transition énergétique, un nouvel espace d'innovation a été créé en 2024, dirigé par le directeur des TIC jusqu'à présent, Daniel Fernández. En outre, il favorisera également la création d'alliances et de collaborations externes pour promouvoir la transformation technologique du secteur de l'énergie.

Au cours de l'année 2024, le territoire a travaillé sur différents projets, en analysant leur faisabilité dans le cadre de la stratégie du groupe, sur la base d'études antérieures et de preuves de concept.

Les initiatives abordent des sujets très divers. D'une part, de nouvelles stratégies visant à gérer la capacité du réseau électrique, afin de renforcer sa fiabilité face à l'augmentation de la demande attendue à l'avenir. Des tests pilotes ont également été lancés dans les foyers et les écoles pour analyser les types de consommation, et pouvoir établir des améliorations pour la réduire, sur la base d'appareils de mesure spécifiques. D'autre part, le domaine souhaite analyser les risques et les avantages de l'intégration de l'intelligence artificielle dans différents départements, et a commencé par le déploiement de deux initiatives spécifiques, dans le but d'élargir la portée dans les domaines identifiés comme prioritaires.

PERFORMANCE ET ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE

(2-6, 201-1, 201-2, 204-1, 3-3)

Matérialité d'impact		Matérialité financière	Actions du Plan de Développement Durable exécutées en 2024
Sujet	Impacts	Risques et opportunités	
Développement économique et financier	<ul style="list-style-type: none"> › Développement socio-économique › Contribution à la collecte par le paiement des impôts et la distribution de dividendes 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des coûts en raison des nouvelles exigences légales Augmentation des coûts due à la volatilité et à l'augmentation des prix de l'énergie Baisse des recettes résultant de la définition publique des tarifs Accès à un financement plus compétitif pour les bonnes pratiques en matière de durabilité (taux d'intérêt, accès à d'autres sources) 	<p>01 › Continuer d'associer le budget annuel en le liant aux 17 ODD.</p> <p>02 › Intégrer les KPI de durabilité dans les opérations de financement.</p>

Résultat économique

Le groupe FEDA a clôturé l'année 2024, avec un résultat consolidé positif de 28,27 millions d'euros. En outre, les ratios de liquidité et d'endettement se situent à de très bons niveaux, s'établissant à 3,44 et 12,9 % respectivement. Le résultat positif permet au groupe d'assumer les investissements nécessaires à la transition énergétique, et protège l'approvisionnement en électricité contre la volatilité des prix de l'énergie dans les pays voisins.

Le groupe FEDA, 100 % public et fournisseur d'un service fondamental dans le pays, ne vise pas l'augmentation des bénéfices, mais recherche un équilibre financier qui réponde aux exigences de la transition énergétique en garantissant la protection et la satisfaction des clients, ainsi qu'un approvisionnement universel.

Le résultat de **FEDA** Matrix est celui qui a le plus de poids, avec 28 millions d'euros en positif. Ce résultat dépend de variables telles

que la consommation et la volatilité des prix de l'électricité sur les marchés voisins, qui cette année a encore une fois eu un impact positif en raison de son confinement, principalement au cours du premier semestre. Par la suite, ces prix ont progressivement augmenté jusqu'à atteindre des niveaux supérieurs à ceux de l'année dernière à la fin de l'année. Le résultat opérationnel s'établit à 99 millions d'euros, principalement impacté par la reprise progressive de la demande d'électricité et la vente de chaleur à FEDA Ecoterm. Les dépenses d'exploitation, en revanche, ont évolué à la baisse, s'élevant à 68,98 millions d'euros, l'achat d'électricité étant le poste le plus important, qui a été réduit par rapport à l'année précédente grâce à l'augmentation de la production propre et à la maîtrise des prix d'achat de l'électricité dans les pays voisins.

Par ailleurs, **FEDA Ecoterm** maintient la croissance et l'expansion de ses réseaux, favorisant ainsi des systèmes de chauffage plus

durables. Cette année, 4,2 millions d'euros ont été investis dans son déploiement, et l'augmentation du nombre de clients et de nouvelles connexions a généré un résultat positif de 785 532 euros pour la filiale.

FEDA Soluciones, en charge de la mobilité durable et de l'efficacité énergétique, a clôturé l'année avec un résultat positif de 111 883 euros grâce à l'augmentation du nombre d'usagers des transports en commun et à l'utilisation de la plateforme de gestion de la recharge des véhicules électriques. Il convient également de noter qu'en 2024, le transfert des actifs de FEDA à FEDA Soluciones des infrastructures de recharge des véhicules électriques et des actifs associés à l'activité d'efficacité énergétique qui étaient initialement détenus par la société mère a été officialisé.

CTRASA a clôturé l'année 2024 avec un résultat négatif de 508 965 euros. Sur les revenus de l'État destinés à faire face au paiement de la construction du centre, seule la partie proportionnelle de l'amortissement des actifs apportés annuellement par l'État est comptabilisée comme revenu. Cela signifie qu'une partie des revenus perçus est enregistrée dans le compte de profits et pertes les années suivantes, bien qu'ils aient été reçus en 2024. D'autre part, le paiement des intérêts sur le prêt de CTRASA pour le même élément auprès d'une banque est comptabilisé annuellement dans son intégralité, ainsi que l'amortissement correspondant des actifs de la période, ce qui fait en sorte que le résultat de CTRASA de cette année est négatif sur le plan comptable. Néanmoins, il est certain que la situation se stabilisera et que les résultats équilibrés correspondants seront rétablis dans les années à venir.

RÉSULTAT ÉCONOMIQUE DE L'EXERCICE 2024



28,03
millions d'euros



785 532
euros



111 883
euros



508 965
(- euros)

Consolidé
Groupe FEDA

28,272
millions d'euros

Les comptes du groupe FEDA pour 2024 clôturent avec un chiffre positif de 28 millions d'euros



Principaux chiffres économiques du groupe FEDA (en millions d'euros)

	2022	2023	2024
> Magnitudes du solde			
Total de l'actif	248,39	282,05*	303,36
ROA rentabilité économique	-8,6%	8,73%*	9,32%
Équité	173,58	196,67*	224,94
Créanciers à long terme et à court terme	65,06	81,36*	73,74
> Ampleur des comptes de profits et pertes			
Rotation	80,34	95,57	101,13
Bénéfice net	-21,37	24,63*	28,27
BAIIA	-14,33	36,83	44,43
> Autres			
Investissements	24,09	18,03	11,28

* Au cours de l'exercice 2024, une correction d'erreurs liées à la comptabilisation des pertes fiscales des années précédentes (appelées Assiettes d'Imposition Négatives) a été effectuée. Plus précisément, une partie de ces pertes a été activée, ce qui équivaut au résultat attendu dans le budget 2024 de FEDA. Bien que ces pertes aient été appliquées au cours de cette année, elles auraient également dû être comptabilisées l'année précédente, de sorte que les données de l'exercice 2023 ont été corrigées.

Impacts économiques

L'activité économique exercée par le groupe FEDA génère un impact significatif sur son environnement. Ces impacts économiques font référence aux effets de l'activité sur l'économie du pays, y compris les résultats directs – tels que les revenus, les coûts d'exploitation, la rémunération du personnel ou les contributions fiscales – et les effets indirects et induits dérivés de la chaîne d'approvisionnement et des dépenses générées par l'activité. Il comprend également la manière dont la valeur économique générée est répartie entre les différents groupes d'intérêt, telles que la main-d'œuvre et les fournisseurs.

En 2024, la valeur économique générée par le groupe a augmenté, tout comme la valeur économique distribuée, à travers les dépenses de personnel, les investissements dans la communauté et les achats auprès des fournisseurs.

Valeur économique directe générée et distribuée par le groupe FEDA (en milliers d'euros)

	2022	2023	2024
> Valeur économique générée			
Montant net du chiffre d'affaires	80 341	95 568	101 126
Autres produits de gestion ordinaire	3 417	6 412	6 510
Revenus financiers	1 834	11	75
Résultat extraordinaire	1 021	107	-
> Valeur économique distribuée			
Dépenses de personnel	8 599	9 737	11 012
Investissements dans la communauté	99	594	372
Achats auprès des fournisseurs d'énergie	76 012	40 606	34 912
Autres achats auprès des fournisseurs	12 636	14 008	16 765
Actionnaires	-	-	-
Autres apporteurs de capitaux (frais financiers)	1 395	1 543	1 536
Paiements aux administrations publiques et Impôts	419	-579	810
> Valeur économique conservée			
Réservation	-21 368	24 628	28 272
Dépréciation et amortissement	8 821	11 562	12 614

Chaîne d'approvisionnement

(2-6, 2-15, 2-24, 2-26, 204-1, 308-1, 308-2)

Matérialité d'impact		Matérialité financière	Actions du Plan de Développement Durable exécutées en 2024
Sujet	Impacts	Risques et opportunités	
Conditions dans la chaîne de valeur	<ul style="list-style-type: none"> › Contribution à la durabilité dans le tissu productif d'Andorre en intégrant les critères ESG dans les prix › Développement du tissu d'entreprise grâce à la formation des fournisseurs pour fournir des services à des initiatives et projets innovants › Perte de confiance de la part du fournisseur 	<p>Augmentation des coûts due à un contrôle peu robuste</p> <p>Augmentation des coûts due au manque de concurrence sur le marché</p>	<p>01 › Créer un catalogue de critères ESG applicables aux fournisseurs de FEDA et de ses filiales afin de pouvoir les cataloguer et prioriser les plus durables.</p> <p>02 › Inclure dans le cahier des charges de l'appel d'offres la nécessité d'inclure l'analyse d'impact environnemental de la proposition.</p> <p>03 › Mettre en place un manuel d'approvisionnement responsable.</p> <p>04 › Faciliter la passation de marchés aux micro-entreprises, aux PME et au tissu entrepreneurial andorran, comme le prévoit la loi sur les</p>

Le groupe FEDA a des principes contractuels basés sur la publicité et la transparence, la libre concurrence, le libre accès aux appels d'offres, la non-discrimination et l'égalité de traitement, ainsi que l'adéquation et l'efficacité des contrats. En outre, cette année, les critères transversaux de nature sociale et environnementale ont été intégrés.

Nouvelle procédure d'achat

En 2024, le groupe FEDA a renouvelé sa procédure de passation de marchés pour introduire de nouveaux mécanismes qui intensifient l'alignement avec la loi sur les marchés publics, bien qu'elle prévoie un régime spécial pour des secteurs particuliers, tels que l'énergie.

Les filiales se sont également conformées aux dispositions de la loi, étant régies par un régime spécial qui présente différentes particularités, telles que la limitation du montant de l'attribution des marchés de travaux sans appel d'offres public.

En ce qui concerne le processus, il existe une variation dans les organismes contractants. C'est-à-dire la Commission des achats et des achats, la Commission des contrats (qui était jusqu'à présent une fonction exercée par le département des achats et qui compte désormais la présence d'un technicien responsable de l'appel d'offres et d'un représentant du Bureau du contrôleur général) et le conseil d'administration.

Quant aux montants d'achat à partir desquels la modalité d'appel d'offres est appliquée et est acheminé par le biais de la plateforme de marchés publics avec publication dans la BOPA, ils ont également été modifiés.

Dans le cas de FEDA, tous les achats supérieurs à 7 500 euros doivent passer par la Commission d'achat, et ceux supérieurs à 15 000 euros pour des services ou des fournitures et à 24 000

NOUVELLE PROCÉDURE D'ACHAT

+ 7 500 €

Doivent passer par la Commission d'achat

+ 15 000 €

Doivent être publiés sur BOPA (services ou fournitures)

+ 24 000 €

Doivent être publiés BOPA (travaux)

40 000 €

Maximum autorisé pour les travaux sans appel d'offres



Toutefois, afin de favoriser la concurrence, même si la procédure d'appel d'offres n'est pas requise, tout achat de plus de 7 500 euros doit passer par la Commission des marchés et des achats et le Conseil d'administration et fait l'objet d'une publication au BOPA.

En ce qui concerne les formes d'enchères, il y a les appels d'offres, les enchères et les contrats directs. Les procédures sont également étendues, de la procédure ouverte à la procédure restreinte, en passant par la procédure négociée et d'autres telles que le dialogue compétitif, le partenariat pour l'innovation, la concurrence de projets, les accords-cadres, les systèmes de passation dynamique des marchés, les marchés centralisés ou les marchés conjoints sporadiques (qui peuvent être utilisés pour effectuer des achats groupés entre plusieurs sociétés du groupe).

D'autre part, dans le nouveau manuel d'achat, FEDA, consciente de l'importance des actions des fournisseurs dans sa chaîne de valeur, transfère les principes de base de la responsabilité d'entreprise à ceux qui fournissent des biens et des services, afin qu'ils s'engagent à mener leurs activités selon un standard éthique élevé.

Achats responsables ISO

euros pour des travaux doivent être publiés sur la plateforme de passation des marchés publics, avec l'autorisation conséquente de l'offre, de la publication, de la proposition d'attribution et de l'attribution publiées dans le BOPA et sur le site web.

Dans le cas des filiales, la principale différence est que le montant maximum autorisé pour les travaux sans appel d'offres est de 40 000 euros.

Parallèlement à l'application d'un nouveau manuel d'approvisionnement, FEDA s'est efforcée en 2024 de promouvoir la durabilité tout au long de sa chaîne de valeur, et c'est pourquoi elle a développé des achats responsables et a obtenu le certificat d'approvisionnement durable ISO 20400:2017.

Ce certificat réaffirme l'engagement en faveur de la durabilité dans le domaine des achats et de la sous-traitance des services. Cette certification fournit les lignes directrices pour l'intégration de la durabilité dans la stratégie et les processus d'approvisionnement en termes de comptabilité, de transparence, de respect des droits de l'homme et de comportement éthique.

Cette norme internationale ratifie les bonnes pratiques et l'excellence dans la gestion des achats, ainsi que la contribution et l'alignement sur les politiques de durabilité et de responsabilité sociale des entreprises. Les principes de base de la norme sont l'intégration de la durabilité dans les décisions d'achat, l'approche du cycle de vie, la participation des groupes d'intérêt et l'amélioration continue.

L'ISO permet la réduction des risques dans la chaîne d'approvisionnement, et l'optimisation des processus et des ressources. Il promeut également le développement durable de l'économie du pays, en stimulant l'innovation et en augmentant la demande de durabilité.

De plus, pour obtenir ce label, FEDA s'est engagée à développer de nouvelles actions dans les années à venir dans le domaine des achats durables.

FEDA s'engage en faveur d'achats responsables par le biais de la norme ISO 20400



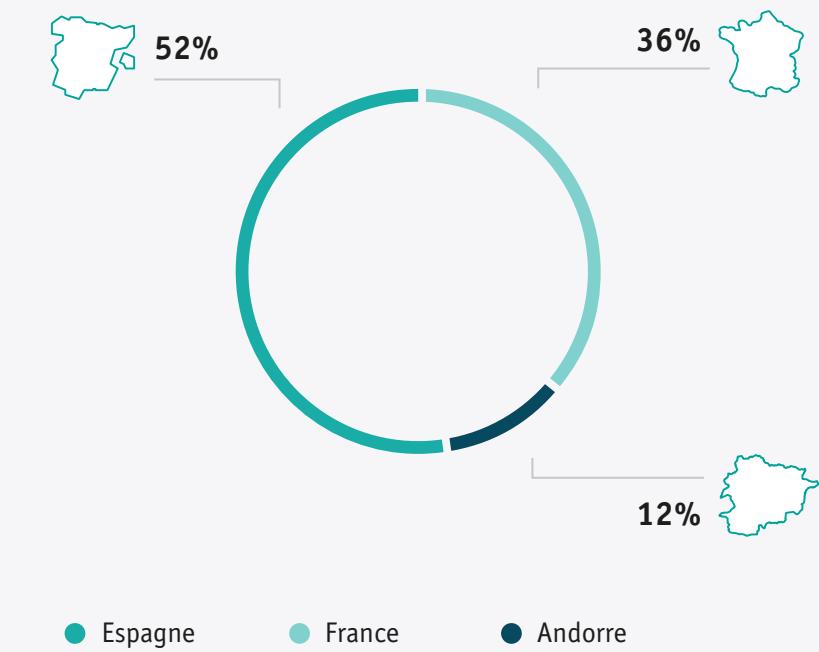
Achats auprès des fournisseurs

Par le biais d'achats auprès de ses fournisseurs, FEDA a un impact sur le développement de son environnement économique. Ainsi, une part importante des achats est destinée aux pays voisins, en raison de l'importation d'électricité. Toutefois, pour le reste des fournitures, le montant alloué aux fournisseurs nationaux représente 64 % du total.

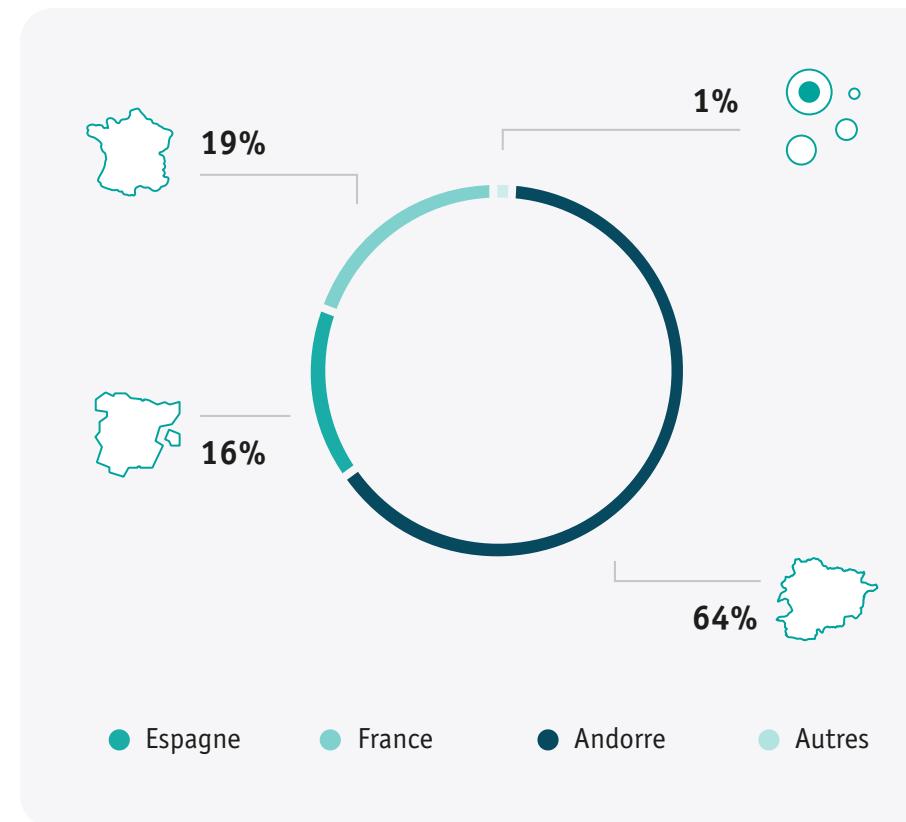
Achats effectués auprès des fournisseurs du Groupe FEDA (en euros)

	2022	2023	2024
> Achat d'énergie	74 694 536	43 781 104	39 831 985
Andorre	1 748 728	3 551 823	4 941 383
Espagne	53 210 922	22 877 289	20 593 996
France	19 566 578	17 351 992	14 296 606
> Autres fournitures	26 355 520	31 366 579	32 206 393
Andorre	18 674 260	20 751 302	20 495 551
Espagne	4 094 048	4 724 021	5 183 362
France	3 466 095	4 155 477	6 111 983
Autres	121 117	1 735 779	306 117,13
> TOTAL	100 881 748	75 147 683	72 038 378

VOLUME DES ACHATS AUPRÈS DES FOURNISSEURS D'ÉNERGIE



VOLUME DES ACHATS AUPRÈS DE FOURNISSEURS D'AUTRES APPROVISIONNEMENTS



Entreprises fournisseuses du groupe FEDA

	2022	2023	2024
› Nombre de fournisseurs ayant commandé	661	1097	1098
% Nombre de fournisseurs andorrans	71,1%	69,7%	72,2%
% du volume d'achat auprès de fournisseurs andorrans (n'inclut pas les importations d'énergie)	70,86%	66,2%	63,6%
% du volume des achats auprès des fournisseurs d'énergie	74,05%	58,3%	55,3%
Montant contractuel avec les fournisseurs	75 147 683	72 038 378	



04

ACTION CLIMATIQUE

Construire un modèle énergétique durable

Gestion responsable de l'environnement

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



CONSTRUIRE UN MODÈLE ÉNERGÉTIQUE DURABLE

Matérialité d'impact	
Sujet	Impacts
Transition vers la décarbonation et l'atténuation du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> › Transition vers la décarbonation et l'atténuation du changement climatique › Améliorer l'efficacité énergétique conformément à l'Accord de Paris › Émission d'autres polluants dans l'atmosphère (SO_x, NO_x, SF6)

Matérialité financière	
Risques et opportunités	
	<ul style="list-style-type: none"> › Réduction des avantages associés à la réduction de la demande d'énergie (modèles climatiques) › Augmentation des coûts en raison des nouvelles exigences légales › Augmentation des avantages économiques grâce à une plus grande production d'énergie renouvelable

Actions du Plan de Développement Durable exécutées en 2024

- 01 › Améliorer l'efficacité énergétique de FEDA et des bâtiments annexes.
- 02 › Mettre en place des actions de sensibilisation à l'importance des économies d'énergie.
- 03 › Promouvoir les transports collectifs et la mobilité non motorisée auprès des groupes d'intérêt externes et internes.
- 04 › Adapter le réseau de chargeurs électriques sur la voie publique à l'essor de la mobilité électrique.
- 05 › Verdir la flotte interne et l'organiser de manière à privilégier les trajets avec des véhicules électriques ou à faibles émissions (en tenant compte des étiquettes énergétiques des véhicules).
- 06 › Numériser certains processus externes pour réduire le nombre de déplacements dans les installations de FEDA.

La construction d'un modèle énergétique durable est un élément fondamental de l'engagement environnemental du groupe FEDA. Dans ce cadre, la banque promeut des initiatives dans différents domaines dans le but de promouvoir la transition énergétique, la décarbonation de l'énergie, la promotion des économies d'énergie et de l'efficacité énergétique, et la promotion d'une mobilité plus durable.

Le plan de durabilité de FEDA fixe l'objectif d'atteindre la neutralité carbone du groupe d'ici 2030, un objectif qui s'inscrit dans le cadre des engagements nationaux visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 65 % d'ici 2035 et à atteindre la neutralité carbone pour l'Andorre d'ici 2050. Ainsi, l'objectif de FEDA contribue directement aux objectifs du pays.

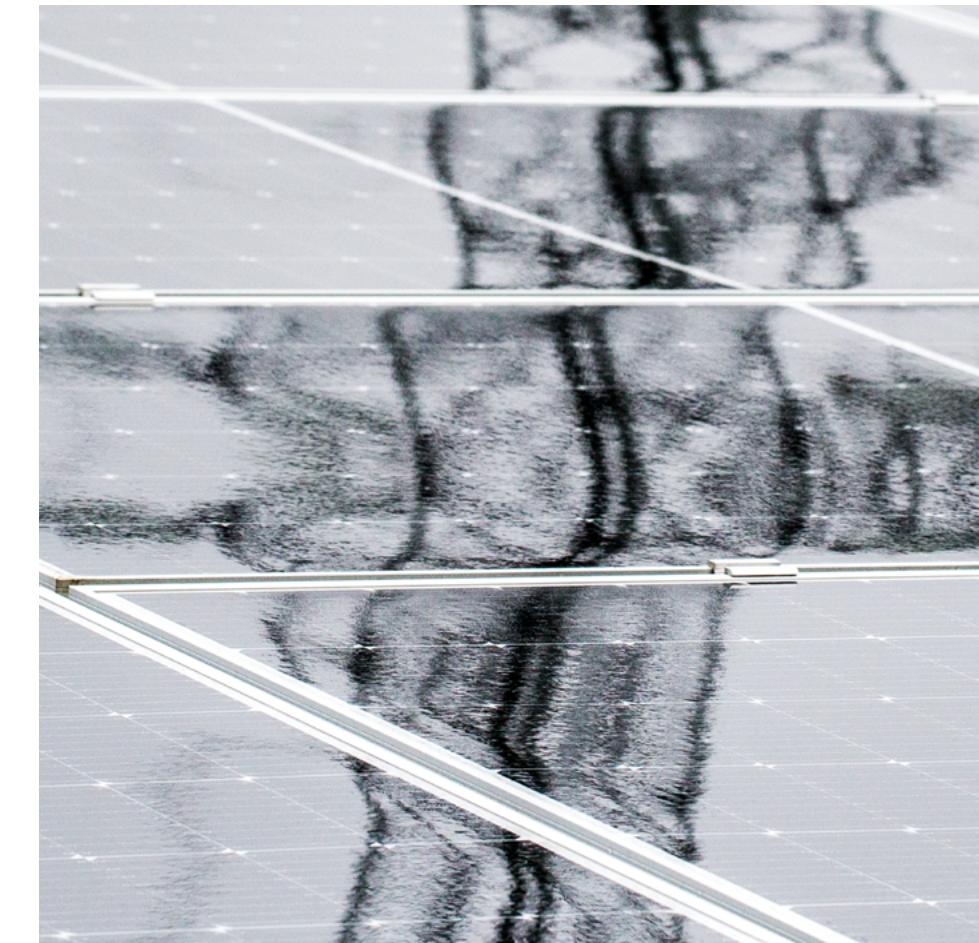
2030
CO₂

L'OBJECTIF DE FEDA D'ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE D'ICI 2030 CONTRIBUE AUX OBJECTIFS DU PAYS

Avec cette vision, FEDA s'efforce d'accroître la présence et la consommation d'énergies renouvelables, d'améliorer les infrastructures de transport d'électricité, de promouvoir la cogénération et les réseaux de chaleur, de promouvoir la mobilité durable et de garantir une gestion environnementale responsable. Tout au long de l'année 2024, le groupe a renforcé cet engagement en augmentant la part d'électricité importée d'origine renouvelable et en définissant une feuille de route pour que, d'ici 2030, toute l'électricité importée soit 100 % renouvelable.

Dans le même temps, des projets pertinents ont été développés, tels que la maintenance d'un des groupes de centrales hydroélectriques, la promotion de l'étude d'un projet de production hydroélectrique à l'Hospitalet, l'extension des réseaux de chaleur et l'installation de nouveaux panneaux photovoltaïques. Des progrès ont également été réalisés sur des initiatives de grande envergure, telles que le futur parc éolien au pic de Maià, qui poursuit son processus administratif, et le renouvellement de la connexion électrique avec l'Espagne, qui doublera la capacité d'importation d'électricité.

FEDA relève les défis de la construction de ce nouveau modèle énergétique à partir de la vision globale que lui confère le fait d'être l'opérateur du système électrique et de gérer à la fois la demande d'électricité du pays, ainsi que les importations et une partie de la production et de la distribution.



Collecteur vs convoyeur par Sofia Ortun Alves

Demande

(302-2, EU2)

La demande d'électricité est l'un des principaux éléments pour comprendre le fonctionnement du système électrique. Comprendre en détail le comportement de la demande est essentiel pour pouvoir répartir efficacement les ressources disponibles et garantir la qualité du service.

La consommation annuelle totale en 2024 a atteint 569 873 MWh, soit 2,2 % de plus que l'année précédente. De plus, au cours de l'année 2024, la consommation quotidienne historique maximale a été enregistrée. Ces deux faits démontrent ce que l'on anticipait depuis un certain temps, à savoir une augmentation généralisée de la demande.



**CONSOMMATION
TOTALE D'ÉLECTRICITÉ
EN 2024**
569 873 MWh

+2,2% par rapport à 2023

**Evolution de la demande
mensuelle en Andorre
(en MWh)**

	2022	2023 ¹	2024
Janvier	65 661	66 248	65 523
Février	54 214	57 184	56 404
Mars	56 803	52 683	56 289
Avril	46 818	41 771	43 472
Mai	38 981	38 327	39 888
Juin	37 008	36 754	36 622
Juillet	40 388	39 281	39 509
Août	39 028	39 168	39 728
Septembre	37 060	36 093	37 541
Octobre	39 853	39 854	42 363
Novembre	47 005	48 204	47 737
Décembre	61 042	62 278	64 796
> Total	563 861	557 847	569 873

¹* Les données de 2023 ont été mises à jour par rapport au rapport précédent, car la production photovoltaïque qui n'avait pas été quantifiée l'année précédente a été incluse.

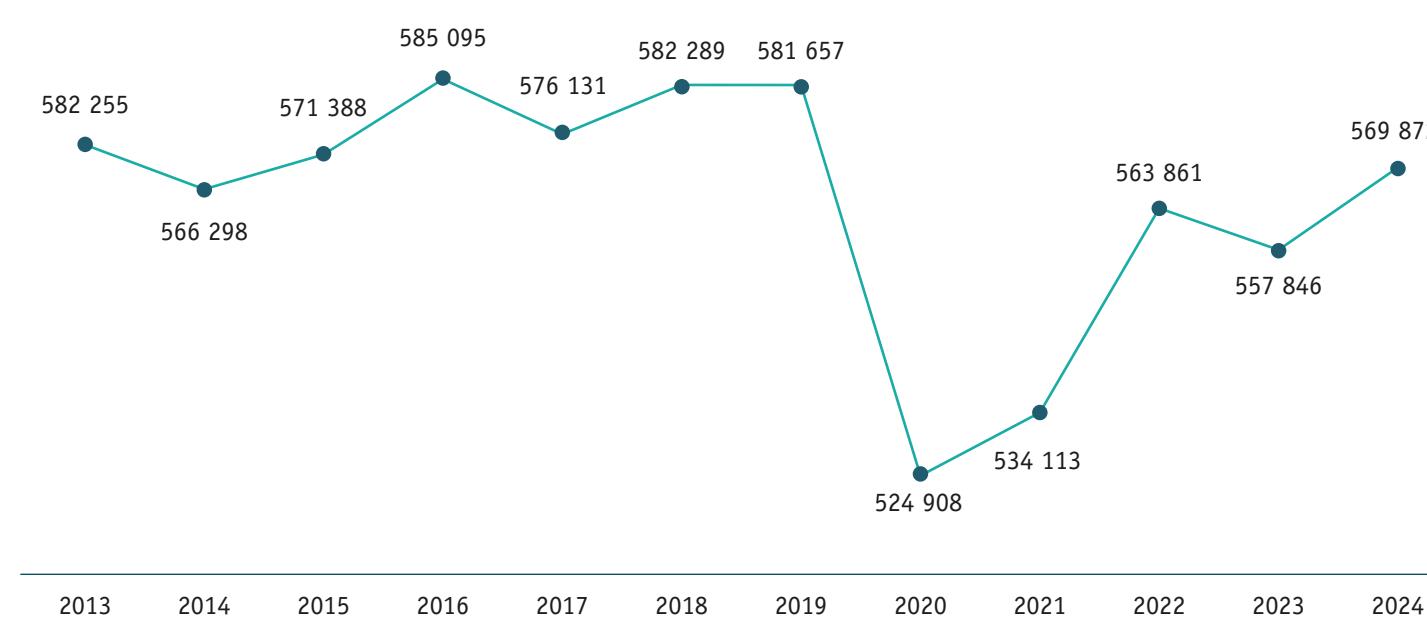
La consommation d'électricité du pays atteint son plus haut niveau quotidien



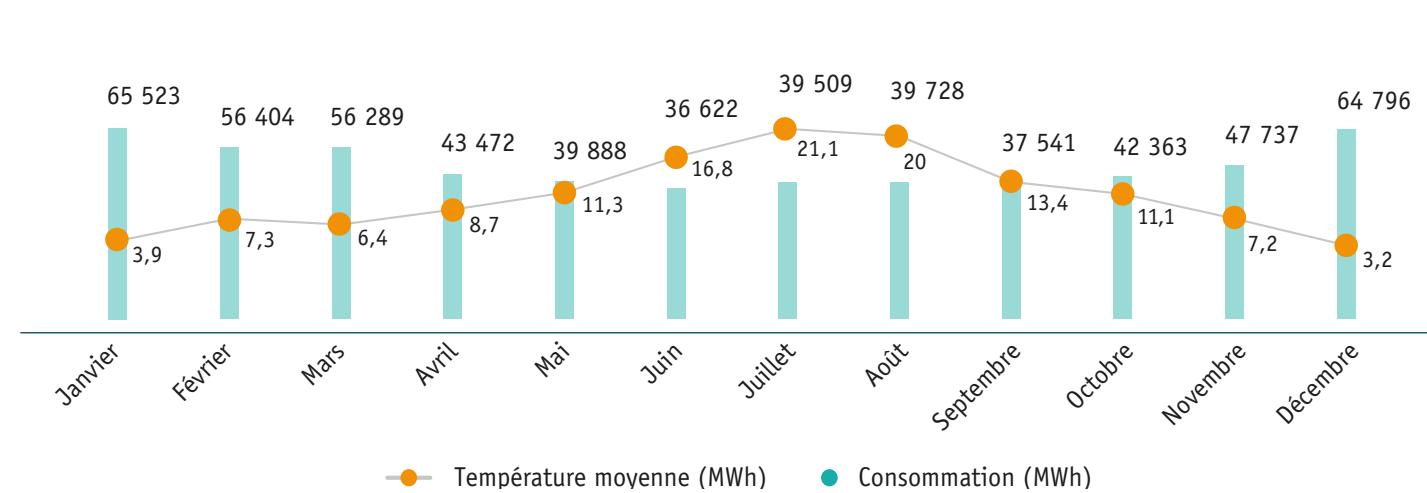
Cette augmentation de la demande d'électricité s'inscrit également dans un contexte de promotion des économies d'énergie promu par FEDA et le gouvernement d'Andorre, dans le but de contenir ces augmentations.

Bien qu'il existe de nombreux facteurs qui conditionnent la demande d'électricité, il existe une forte relation avec la température, surtout en hiver. Ce fait, qui est lié à l'électrification de plus en plus courante du chauffage, provoque une augmentation de la consommation d'électricité par temps froid. Plus précisément, le pic de demande le plus élevé de tous les temps a eu lieu le 9 janvier, coïncidant précisément avec la température moyenne minimale enregistrée par la station météorologique FEDA en 2024.

EVOLUTION DE LA DEMANDE ANNUELLE (MWh)



RELATION ENTRE LA TEMPÉRATURE MOYENNE ET LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ



Données météorologiques

L'impact de la température sur la demande d'énergie a toujours été pertinent pour FEDA et c'est pourquoi elle dispose d'un important réseau de stations météorologiques dans le pays et de données historiques.

Dans ce contexte, cette année, FEDA a récupéré deux stations météorologiques situées à Vall del Riu et Cabana Sorda, qui sont venues s'ajouter aux six stations déjà opérationnelles. Grâce à cette action, la capacité de collecte de données climatiques telles que la température, l'humidité, le vent, les précipitations et la neige a été augmentée, ce qui est essentiel pour l'analyse de la consommation d'énergie et la planification de la production hydroélectrique.

Les données obtenues sont automatiquement partagées avec le Service météorologique national et le CENMA, contribuant ainsi à l'amélioration des prévisions météorologiques et des études climatologiques dans le pays.



Station météorologique FEDA.

FEDA récupère les stations météorologiques de Vall del Riu et Cabana Sorda

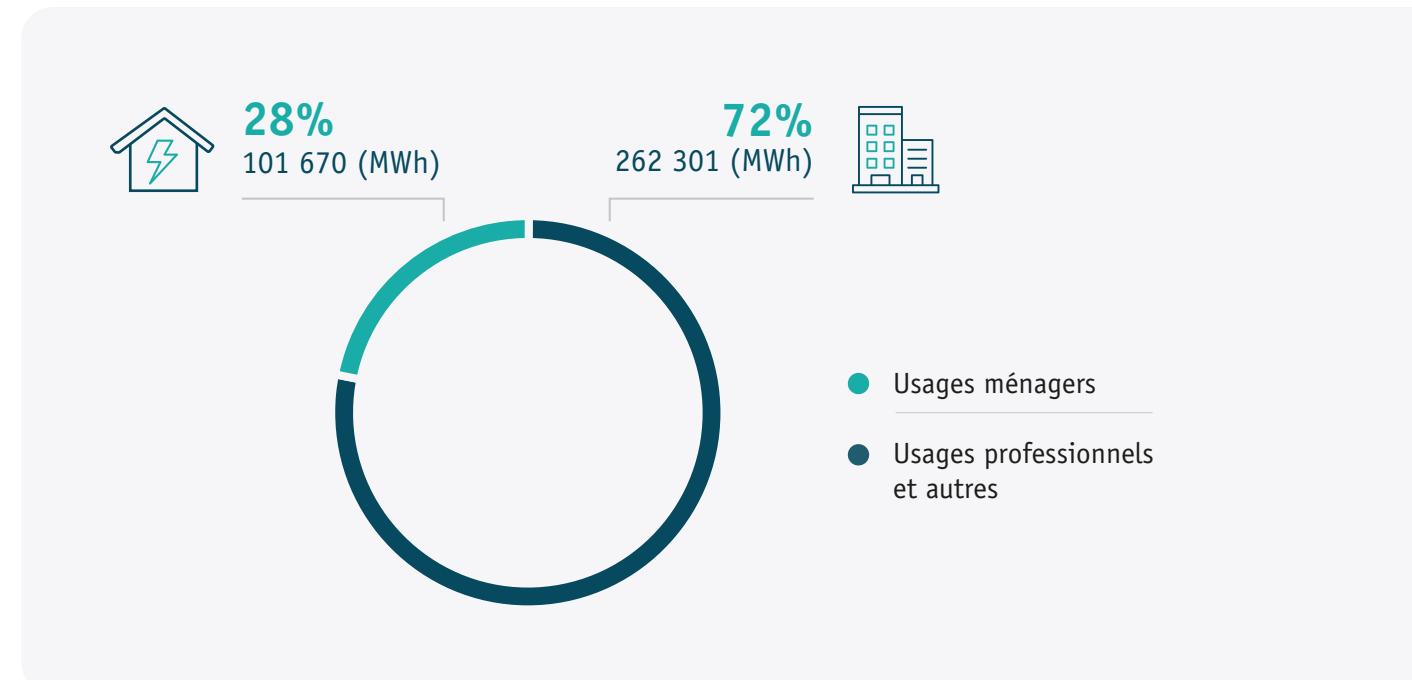


Répartition de la consommation par activité

D'autre part, la demande d'électricité est inégalement répartie selon le type d'utilisation. La consommation intérieure, principalement associée à l'utilisation d'énergie pour le chauffage, la climatisation, l'éclairage et les appareils ménagers, représente 28 % de la demande totale du pays. Les 72 % restants sont attribués à des usages professionnels et à d'autres domaines, tels que l'industrie, le commerce, les services publics ou les infrastructures.

En ce qui concerne les usages professionnels, la consommation d'électricité dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, ainsi que dans le commerce et les administrations, se distingue. Ainsi, la répartition de la demande montre que la majeure partie de l'électricité est consommée à l'extérieur du foyer, dans les activités économiques.

RÉPARTITION DE LA DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ PAR TYPE D'UTILISATION.



RÉPARTITION DE LA DEMANDE PAR USAGES PROFESSIONNELS ET AUTRES

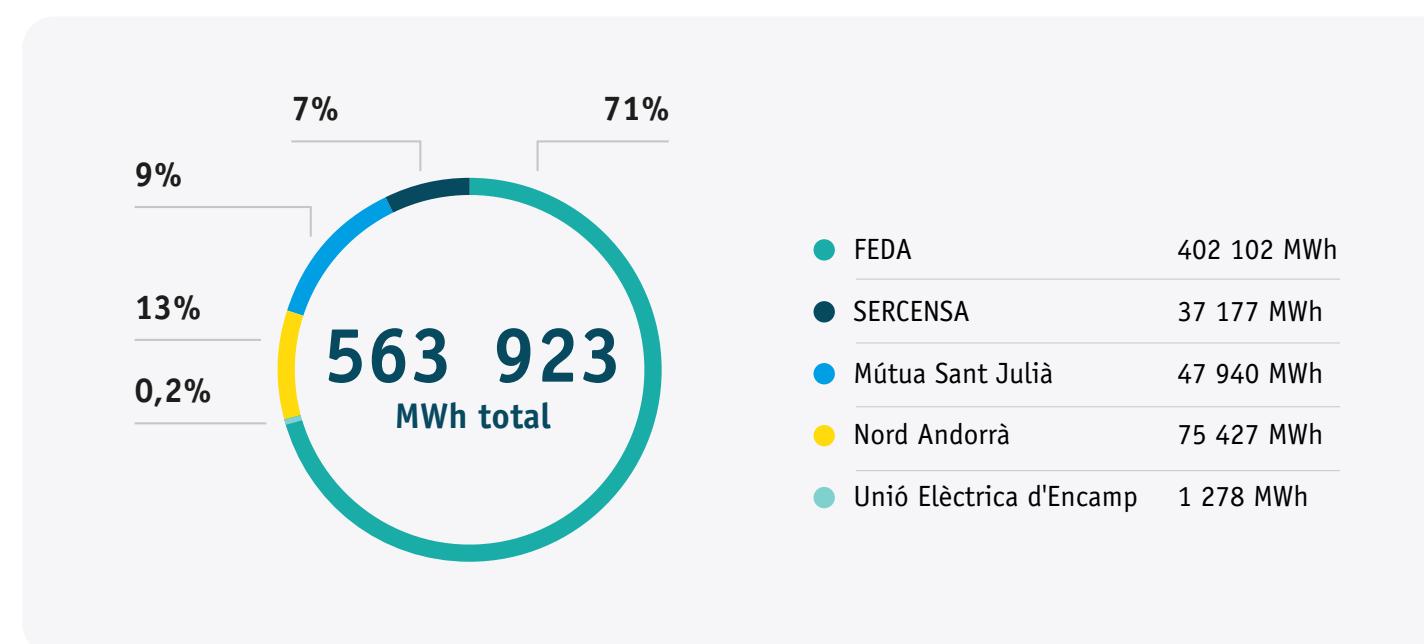
Hotels	41 808,14	15,9%
Boutiques	37 683,43	14,4%
Administration	33 720,99	12,9%
Bars	26 877,33	10,2%
Services communs bâtiments	22 871,10	8,7%
Stations de ski	21 987,58	8,4%
Grands magasins	16 225,86	6,2%
Industries	15 408,33	5,9%
Offices and assurances	9 185,86	3,5%
Banques	6 889,69	2,6%
Stations-service, transport et garages	6 702,71	2,6%
Éclairage public	4 641,84	1,8%
Entrepôts	4 332,24	1,7%
Centres d'enseignement	4 288,16	1,6%
Autres	2 911,12	1,1%
Construction	2 873,09	1,1%
Associations/Fédérations/Groupements/...	1 521,05	0,6%
Activités diverses	1 379,76	0,5%
Entrepôts/Débarras/Garages	802,68	0,3%
Annexes construction	190,57	0,1%

Distribution d'électricité par la société de distribution

FEDA est seule responsable de l'importation de l'électricité des pays voisins et du transport de l'électricité à haute tension dans toute l'Andorre. En outre, FEDA distribue aussi l'électricité aux clients finaux dans les paroisses de Canillo, Encamp (sauf Pas de la Case), Andorre-la-Vieille et Escaldes-Engordany. Les clients finaux dans le reste des paroisses sont approvisionnés par des sociétés de distribution qui achètent de l'électricité à FEDA.

En 2024, 71,3 % de l'électricité du pays a été distribuée directement par FEDA. Nord Andorra a fourni 13,4 %, la Mútua Sant Julià 8,5 %, Sercensa 6,6 % et l'Unió Elèctrica d'Encamp 0,23 %.

DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION



Production

(2-6, EU1, EU2)

La centrale hydroélectrique FEDA est la principale source de production d'électricité en Andorre. Le centre de valorisation énergétique des déchets, la centrale de cogénération de Soldeu, le parc solaire de Grau Roig et les installations photovoltaïques d'autoconsommation complètent également la production de FEDA. En 2024, la production totale d'électricité de FEDA s'élevait à 117 608 MWh, ce qui représente 88 % de la production totale du pays.

FEDA, alignée sur les objectifs de durabilité de l'Andorre et sur l'objectif de développement durable 7, s'efforce de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de promouvoir un modèle énergétique basé sur les sources renouvelables. Pour cette raison, la construction du parc éolien de Maià est prévue, un projet qui produira environ 40 GWh d'électricité à partir de sources renouvelables par an, contribuant à la diversification de la production nationale, avec un modèle de production aligné sur les périodes de plus grande consommation du pays, et qui complète parfaitement les sources de production actuelles du pays.

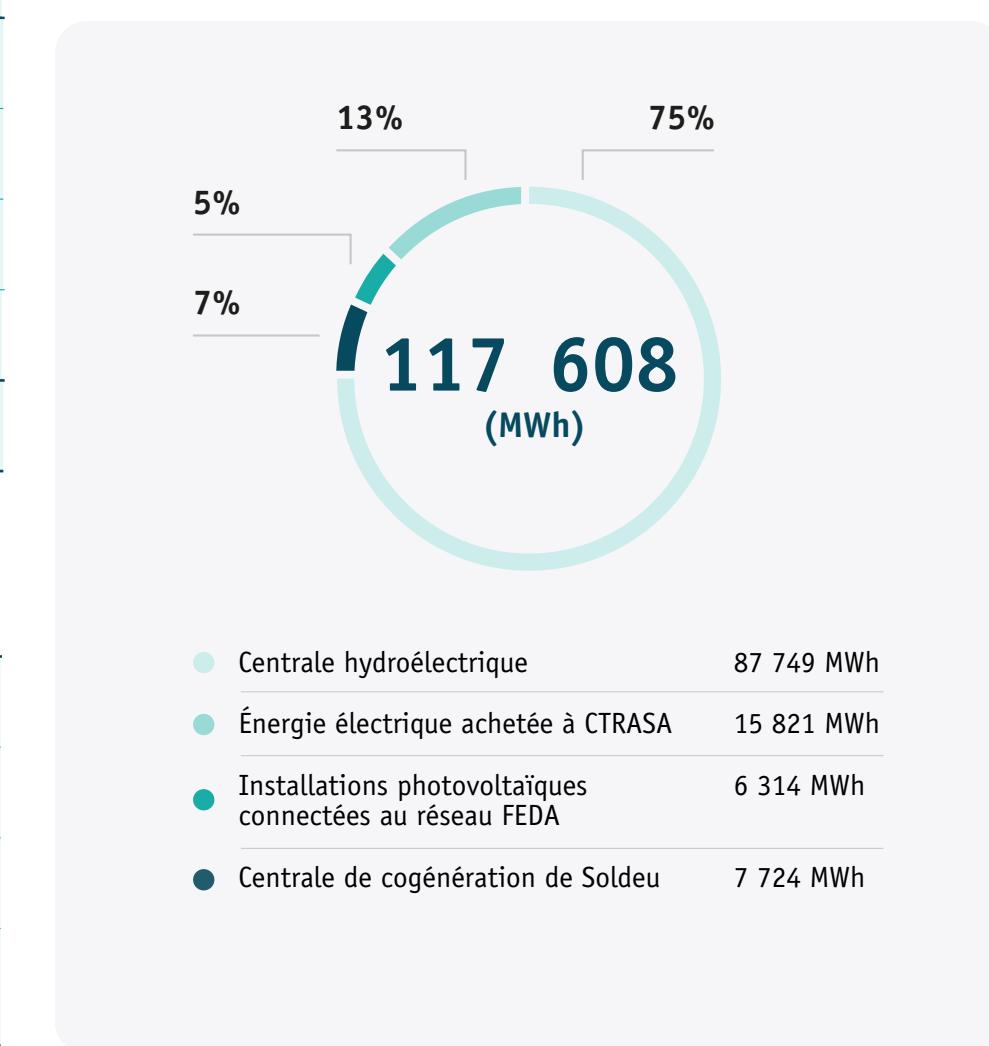
Le Gouvernement approuve le Plan sectoriel andorran d'infrastructures éoliennes, qui prévoit la réservation d'espaces pour faire



Production nette FEDA mesurée à la source (MWh)	2022	2023	2024	Variation 2023 vs. 2024
Centrale hydroélectrique	67 198	69 934	87 749	+25%
Centre de valorisation énergétique des déchets	18 765	16 607	15 821	-4,7%
Centrale de cogénération de Soldeu	5 531	8 599	7 724	-10%
Installations photovoltaïques connectées au réseau FEDA	1 570	4 267	6 314,5	+48%
Production totale de FEDA	93 061	99 369	117 608	+18%

Puissance électrique installée (MVA)	2022	2023	2024
Centrale hydroélectrique	46	46	46
Centre de valorisation énergétique des déchets	5	5	5
Centrale de cogénération de Soldeu	1,7	1,7	1,7
Installations photovoltaïques connectées au réseau FEDA	1,8	4,8	6,8

PRODUCTION FEDA (MWh)



Production hydraulique

La centrale hydroélectrique de FEDA est l'un des moteurs du développement du pays, produisant 100 % d'électricité renouvelable tout au long de l'année. FEDA gère la production de manière stratégique, en l'augmentant aux moments de pic de demande ou lorsque les prix du marché de l'énergie dans les pays voisins sont plus élevés, afin d'atténuer son impact.

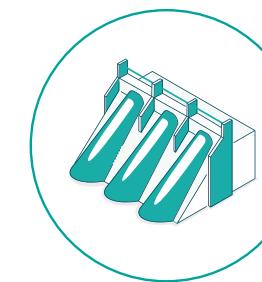
Au cours de l'année 2024, la centrale a produit 87 749 MWh, ce qui représente 75% de la production d'électricité de FEDA, ce qui souligne l'importance des infrastructures hydroélectriques dans l'approvisionnement énergétique de l'Andorre.



L'équipe d'entretien sur le groupe 2 qui vient d'être renouvelé.

La production hydraulique connaît des pics de production au printemps grâce à une plus grande disponibilité de l'eau, c'est pourquoi une bonne gestion de l'eau tout au long de l'année est essentielle pour assurer la production pendant les mois de stress hydrique.

Pour garantir le fonctionnement complet du réseau hydraulique et éviter les incidents, des travaux d'entretien réguliers sont indispensables. En 2024, l'un des projets les plus importants et les plus complexes de FEDA a été l'entretien majeur du groupe 2 de la centrale hydroélectrique, en activité depuis 90 ans.

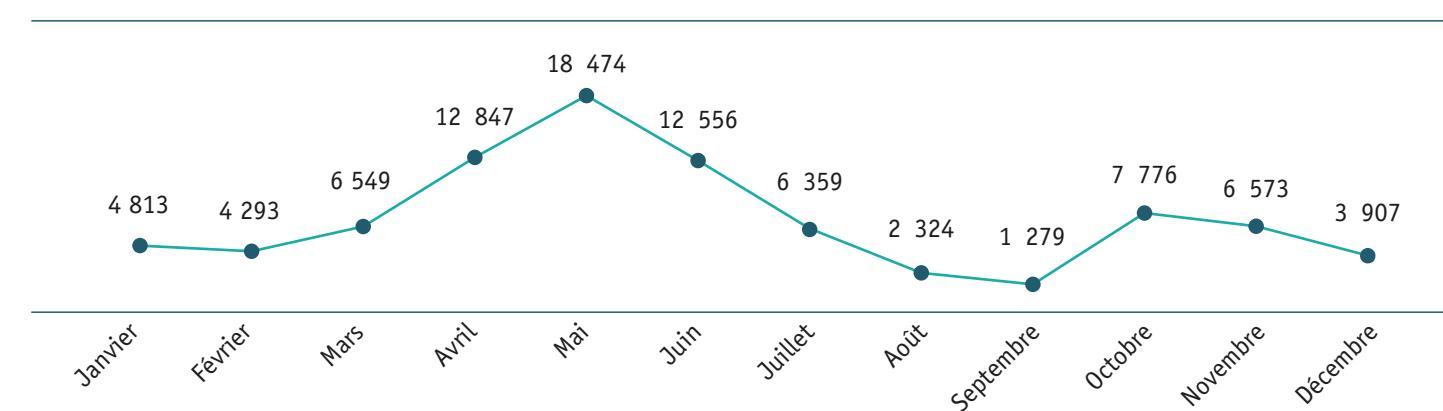


PRODUCTION DE LA CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE EN 2024

87 749 MWh

+25% par rapport à 2023

PRODUCTION NETTE MENSUELLE DE LA CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE (MWh)



Cette action de grande envergure est menée environ tous les 20 ans. Les groupes sont la partie fondamentale de la centrale hydroélectrique, car ils sont responsables de la conversion de l'énergie mécanique de l'eau en énergie électrique.

La maintenance de cette année a permis au système de retrouver ses performances, de récupérer 1 MW de puissance et de prolonger sa durée de vie utile. En 2025, les tâches de maintenance du groupe 1 devraient commencer.

Le groupe 2 de la centrale hydroélectrique FEDA récupère 1 MW d'électricité et prolonge sa durée de vie grâce à une maintenance intensive



Projet d'augmentation de la production hydroélectrique à l'Hospitalet

Dans le but de poursuivre l'augmentation de la production renouvelable en hiver, FEDA et EDF ont entamé une collaboration sur l'étude d'un projet de construction d'une nouvelle unité de production hydroélectrique d'appoint sur la centrale de l'Hospitalet.

Bien qu'il n'en soit qu'à ses débuts, le projet aurait la valeur ajoutée de fournir de l'électricité aux moments où la demande d'électricité est la plus forte en Principauté.



EDF et FEDA étendent leur collaboration à la décarbonation et aux garanties d'approvisionnement de l'Andorre

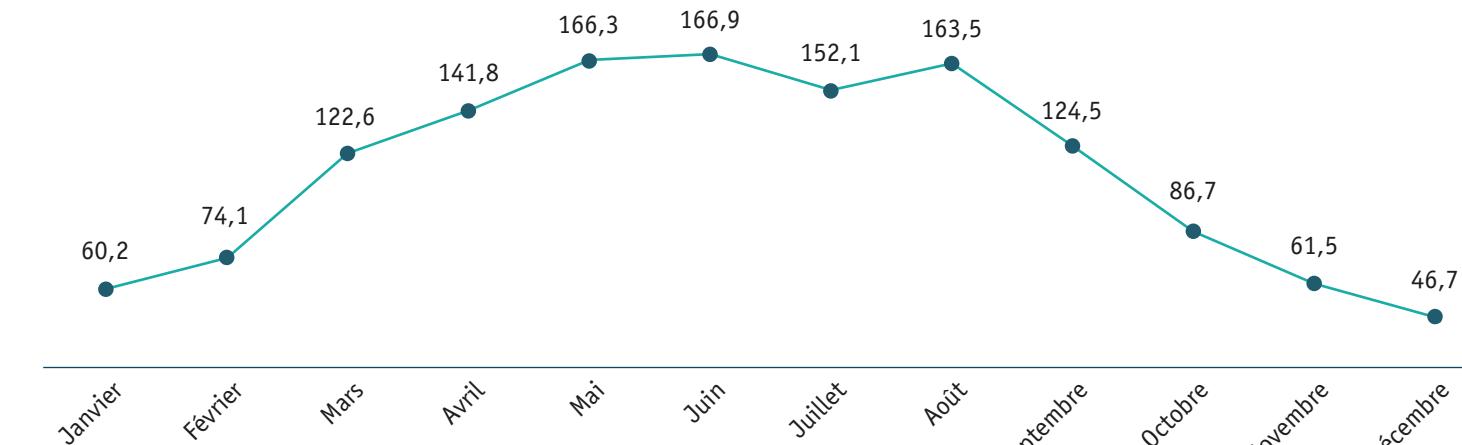


Production photovoltaïque

La production photovoltaïque de FEDA est de plus en plus importante, et cette année, elle a représenté 5,4 % de la production totale de l'entité. Le parc solaire de Grau Roig, ainsi que les installations d'autres entités et particuliers qui injectent de l'électricité dans le réseau FEDA, contribuent à la décarbonation de l'électricité dans le pays.

Cette année, le parc solaire de Grau Roig a produit pour la première fois tout au long de l'année et a généré 1 366 MWh. Comme il est normal pour cette source d'énergie, le parc solaire a produit plus d'électricité tout au long de l'été, lorsque les heures d'ensoleillement et leur intensité sont plus grandes.

PRODUCTION MENSUELLE DU PARC SOLAIRE DE GRAU ROIG (MWh)

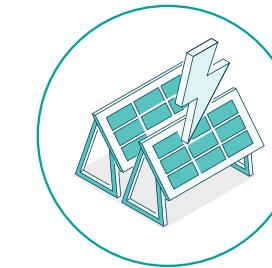


FEDA continue également de miser sur la production renouvelable en installant des panneaux photovoltaïques dans ses infrastructures. En 2024, elle a installé des panneaux dans le poste de garde de Ransol, dans l'entrepôt d'Engolasters et dans deux installations de l'ETR d'Encamp. Ces installations permettent de couvrir les besoins des infrastructures elles-mêmes, ainsi que d'injecter la partie restante de l'électricité produite dans le réseau.



Installations photovoltaïques à l'ETR d'Encamp.

D'autre part, dans la promotion de la production photovoltaïque dans le pays, la contribution des installations privées destinées à l'autoconsommation est fondamentale. En ce sens, FEDA facilite le raccordement de ces installations au réseau, en plus de favoriser la priorisation des installations photovoltaïques à forte capacité d'autoconsommation, qui permettent limiter la croissance de la demande d'électricité.



**LES INSTALLATIONS
PHOTOVOLTAÏQUES
CONNECTÉES AU RÉSEAU
FEDA ONT AUGMENTÉ DE
41% D'ICI 2024**

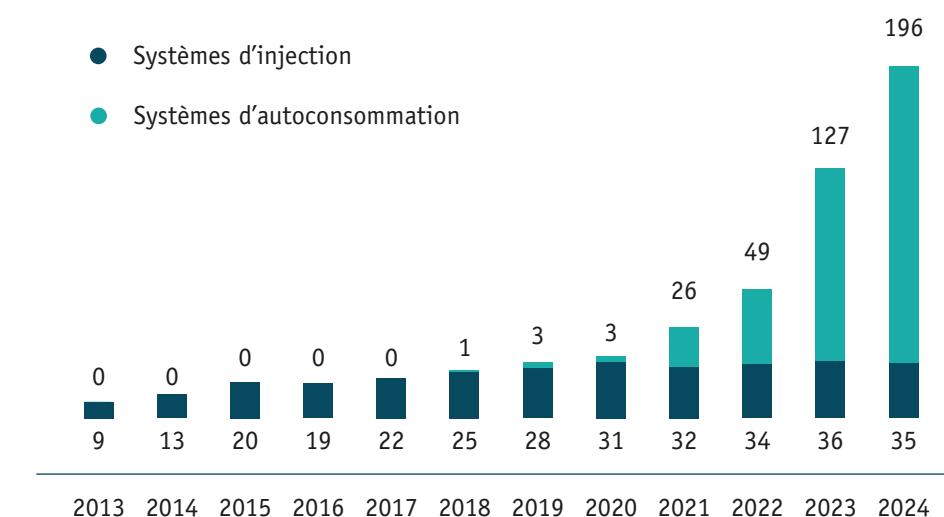
En 2024, cette source de production est celle qui a connu la plus forte croissance dans le pays, et plus précisément, les installations connectées au réseau FEDA ont augmenté de 41 %, passant de 163 installations en 2023 à 231 en 2024.

Sur le nombre total d'installations photovoltaïques connectées au réseau FEDA, la grande majorité le fait en mode autoconsommation. Concrètement, 196 installations sont en autoconsommation et 35 injectent toute l'électricité dans le réseau qu'elles produisent.

En 2024, FEDA a acheté 2 665 MWh auprès de producteurs connectés à son réseau, soit 49 % de plus que l'année dernière. Le modèle de production décentralisée, avec de petits producteurs, favorise l'atteinte de l'objectif fixé par la loi pour la promotion de la transition énergétique et du changement climatique (Litecc), produire 33 % de l'énergie que nous consommons d'ici 2030.

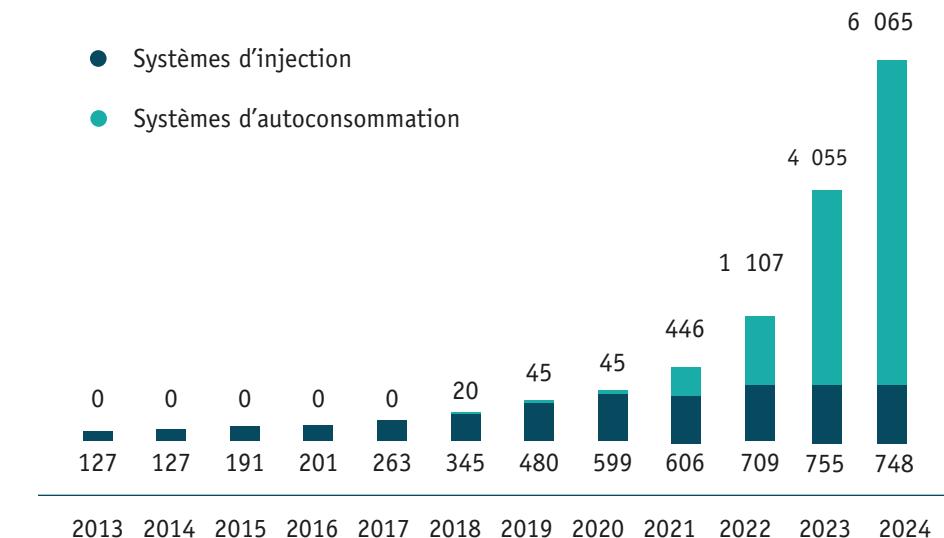
NOMBRE D'INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES RACCORDEES AU RÉSEAU FEDA

- Systèmes d'injection
- Systèmes d'autoconsommation



PUISSEANCE DES INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES CONNECTÉES (KW)

- Systèmes d'injection
- Systèmes d'autoconsommation



Cogénération

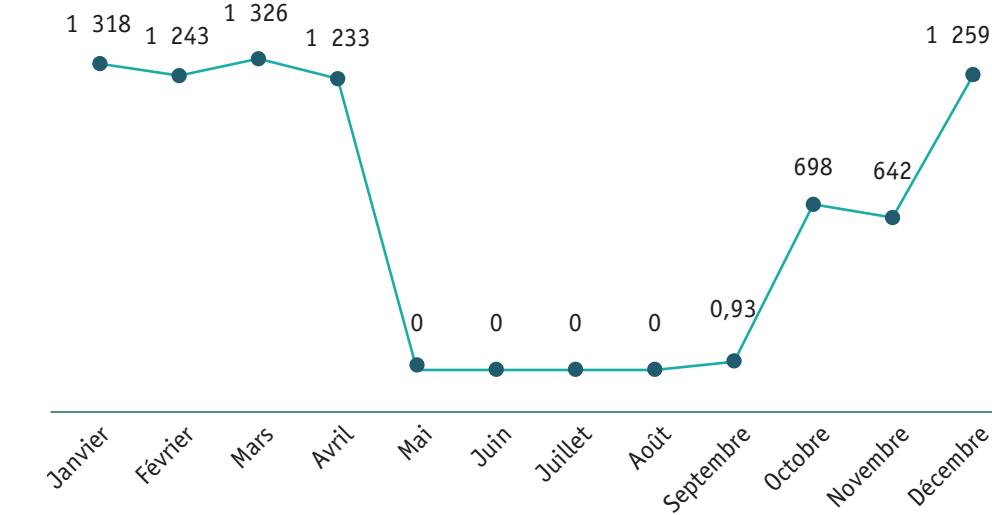
Le processus de cogénération permet de produire de l'électricité et thermique dans le même processus, ce qui signifie des économies d'énergie, une efficacité accrue et des niveaux réduits de pollution de l'air.

La centrale de cogénération de Soldeu est une installation pionnière dans le pays qui utilise comme matière première le gaz naturel liquéfié, un combustible fossile à faible impact environnemental. L'électricité et la chaleur sont produites par le moteur de cogénération, distribuant l'énergie électrique à travers le réseau FEDA. En 2024, la centrale de Soldeu a généré 7 724 MWh électriques, qui représente 6,6 % de l'électricité produite par FEDA, collaborant ainsi dans le but d'accroître la souveraineté énergétique du pays.

ÉLECTRICITÉ PRODUITE À LA CENTRALE DE COGÉNÉRATION DE SOLDEU (MWh)



PRODUCTION MENSUELLE D'ÉLECTRICITÉ DE LA CENTRALE DE COGÉNÉRATION (MWh)



Centre de traitement des déchets d'Andorre

(301-1)

Le centre de traitement des déchets andorran est responsable de la gestion des déchets générés dans le pays, de leur envoi au recyclage ou de leur valorisation énergétique. Ainsi, dans le même centre se trouvent la centrale de valorisation énergétique des déchets non recyclables, la centrale de transfert de déchets valorisables et la déchetterie industrielle.

La récupération d'énergie est un processus qui consiste à utiliser des déchets, les transformant en énergie thermique utilisée pour produire de l'électricité. Le processus se déroule à partir d'une chaudière montée sur le four, qui profite de la chaleur des fumées de combustion pour produire de la vapeur d'eau. La vapeur passe à travers une turbine, reliée à un alternateur qui produit de l'électricité. Celui-ci est utilisé pour répondre aux besoins de l'installation elle-même et le reste est injecté dans le réseau électrique FEDA. La chaleur résiduelle émise est utilisée pour le chauffage via le réseau de chaleur d'Andorre la Vieille.

En 2024, 50 878 tonnes de déchets ont été valorisées, ce qui a permis d'injecter 15 821 MWh d'électricité dans le réseau FEDA (en plus des 4 786 MWh qui ont été utilisés pour l'autoconsommation de l'infrastructure). D'autre part, 15 772 MWh d'énergie thermique ont été utilisés et distribués par le réseau de chaleur FEDA Ecoterm à Andorre la Vieille.

Dans ce contexte, il convient également de noter que l'efficacité du centre de traitement des déchets a augmenté de 6 % par rapport à 2023.

Afin d'anticiper les pannes et de garantir le bon fonctionnement de l'installation, un arrêt de maintenance technique d'environ trois semaines est effectué annuellement, pendant lequel il n'est pas possible de récupérer les déchets ni, par conséquent, de produire de l'énergie.

Cet arrêt permet d'effectuer de grosses opérations de maintenance en différents points. Cette année, l'arrêt de travail a respecté les prévisions de 25 jours, au cours desquels près de 110 interventions ont été réalisées avec la participation d'environ 95 collaborateurs de 30 entreprises externes.

Toujours pendant l'arrêt, l'Assistance Technique du Gouvernement se rend à CTRASA pour effectuer un suivi exhaustif de l'ensemble de l'activité opérationnelle et environnementale de l'installation, garantissant ainsi l'engagement de l'entité en matière de transparence et de durabilité.

L'arrêt a lieu en septembre, comme en témoigne l'évolution mensuelle de la production du centre.

Dans la perspective des 5 prochaines années, le plan d'investissement de FEDA prévoit l'amélioration du centre de traitement des déchets, avec le remplacement de la turbine comme principal investissement, dans le but d'augmenter l'efficacité de l'installation et d'augmenter la production de chaleur lors de la récupération des déchets, qui sont ensuite utilisés dans le réseau de chaleur d'Andorre la Vieille.

Le centre de valorisation est destiné à traiter les déchets solides (RSU) générés dans les ménages et les ordures qui peuvent être assimilées aux déchets urbains (RAU) générés dans les commerces et les industries. Sont également traités les déchets hospitaliers de classe III, c'est-à-dire les déchets pouvant présenter un risque biologique, tels que les instruments de coupe, les filtres, les échantillons d'agents infectieux, les tissus, etc. Enfin, les boues des stations d'épuration urbaines et les déchets de viande sont également traités.

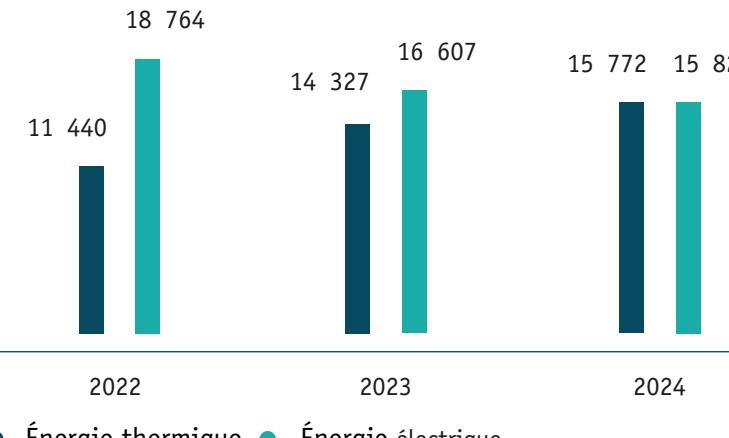
Déchets envoyés à la valorisation (en tonnes) ¹	2022	2023	2024	Variation 2023 - 2024
Déchets reçus	50 310,34	49 284,15	50 859,75	+3,19%
Déchets traités	50 580,72	48 713,84	50 877,88	+4,44%

¹ La répartition des déchets par type se trouve sur le site web de CTRASA : [Centrale de valorisation | CTRASA](http://www.ctrasa.ad/centrale-de-valorisation/)

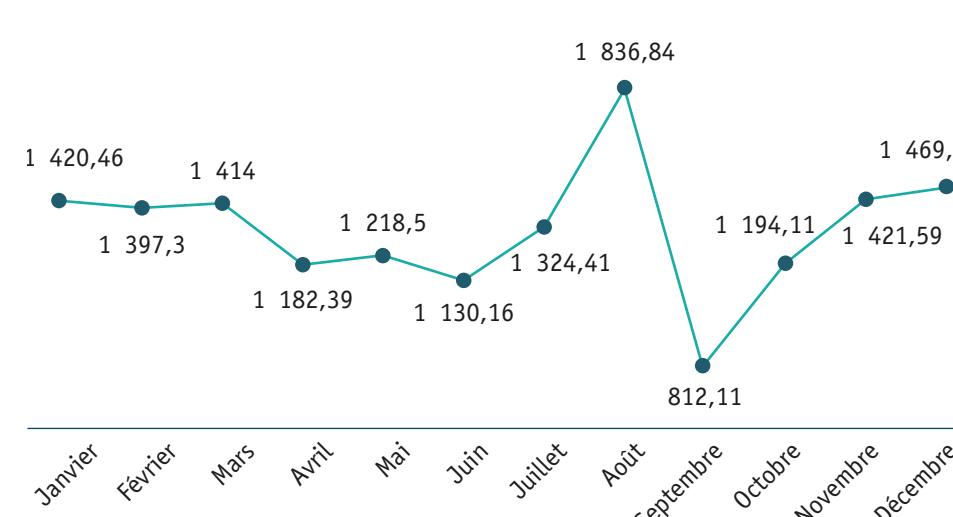


Le CTRASA a adopté les conclusions du Bureau européen de prévention et de réduction de la pollution (IPPC) dans les documents de référence sur les Meilleures Techniques Disponibles ou BREF (acronyme anglais) pour l'incinération des déchets en tant que modèle à suivre pour l'exploitation de ses installations. Cela démontre sa volonté de respecter les normes de qualité et de respect de l'environnement, de garantir une gestion responsable des déchets et de contribuer à la préservation de l'environnement.

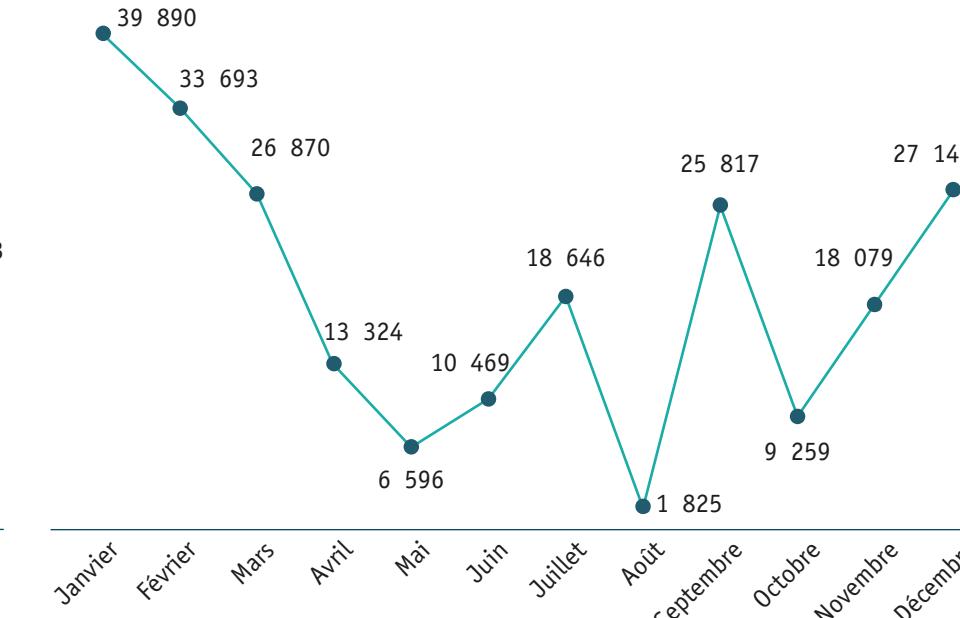
ÉNERGIE PRODUITE À PARTIR DE LA VALORISATION DES DÉCHETS (MWh)



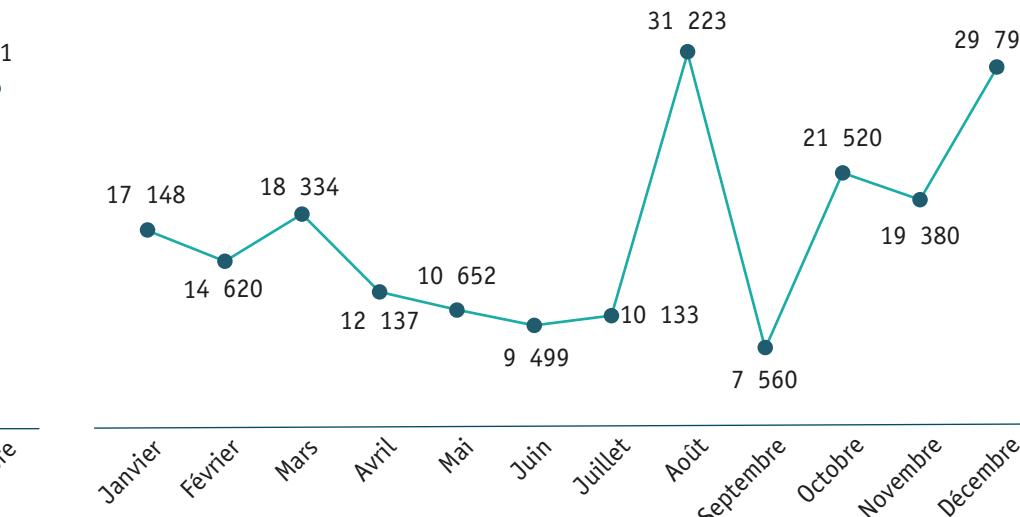
PRODUCTION MENSUELLE D'ÉLECTRICITÉ DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS ANDORRAN ((MWh)



ÉLECTRICITÉ IMPORTÉE MENSUELLEMENT D'ESPAGNE EN 2024 (MWh)



ÉLECTRICITÉ IMPORTÉE MENSUELLEMENT DE FRANCE EN 2024 (MWh)



Importation

76 % de l'électricité consommée dans le pays provient d'Espagne et de France. Malgré l'augmentation de la production propre du pays et les grands efforts de FEDA dans cette direction, l'Andorre reste encore fortement dépendante vis-à-vis des pays voisins. En outre, les prévisions indiquent une croissance de la demande d'énergie à l'avenir, ce qui réaffirme la responsabilité du groupe FEDA dans l'introduction de pratiques durables et résilientes qui garantissent l'approvisionnement en électricité de la population andorrane.

Grâce aux bonnes connexions et aux contrats avec les opérateurs des deux pays voisins, l'importation d'électricité offre une gestion souple

et adaptée aux besoins de l'Andorre. Grâce à des programmes de gestion et de surveillance des marchés, l'achat d'électricité en provenance des pays voisins est optimisé pour maîtriser les coûts et favoriser le maintien de tarifs compétitifs. En outre, on veille à maintenir un équilibre dans les importations en provenance des deux pays voisins.

En 2019 et 2020, anticipant les changements de prix sur le marché de l'énergie, FEDA a signé des contrats d'achat d'électricité à long terme avec des fournisseurs clés tels que *EDF*, *Électricité de France, S.A* (France), *Endesa, S.A* et *Endesa Energía, S.A* (Espagne). Ces contrats garantissent un approvisionnement stable et continu, et réduisent les risques liés aux variations de prix sur le marché de l'énergie.

Couverture de la demande

FEDA répond à la demande d'électricité de la Principauté par la production et l'importation d'électricité en provenance des pays voisins. La centrale hydroélectrique continue d'être la principale ressource énergétique pour la production nationale, mais la centrale de cogénération de Soldeu, le centre de valorisation des déchets, les minicentrales hydroélectriques et les panneaux photovoltaïques contribuent également à l'approvisionnement en électricité. Cependant, il est nécessaire d'importer le reste de l'énergie des pays voisins afin de répondre à la demande en électricité de la Principauté.

La production nationale a fourni 24 % de la demande d'électricité en 2024, ce qui équivaut à 136 294 MWh produits dans le pays, soit 21 % de plus qu'en 2023. L'augmentation de la production hydroélectrique (27 % de plus que l'année précédente), et l'augmentation, et mieux la comptabilisation, de la production photovoltaïque, ont permis d'atteindre ce chiffre.



24%

En 2024, la production nationale a couvert la 24% de la demande d'électricité du pays.

En 2024, au printemps, grâce à la baisse de la consommation d'électricité et à l'augmentation de la production hydraulique, plus de 40 % de la demande a été couverte par la production nationale. Plus précisément, au cours du mois de mai, 57 % de la demande a été couverte par l'électricité produite en Andorre. Pendant les mois d'hiver, en revanche, avec l'augmentation de la consommation d'électricité et le modèle national de production d'énergie, seulement entre 12 et 14 % de la demande d'électricité est couverte par l'énergie produite dans le pays.

Face à la répartition de la demande d'électricité, et à la prévision de son augmentation soutenue, FEDA oeuvre pour garantir l'approvisionnement de l'ensemble du territoire. Il s'agit notamment d'un plan d'investissement visant à renforcer et à étendre la capacité du réseau électrique, en améliorant sa résilience et son efficacité. Dans le même temps, l'engagement en faveur de la transition énergétique est maintenu, en favorisant l'installation de panneaux photovoltaïques et l'autoconsommation des clients, en tant qu'outils clés pour évoluer vers un modèle plus durable. En outre, des projets tels que le futur parc éolien du pic de Maià contribueront de manière décisive à l'augmentation de la production d'électricité dans le pays, à la réduction de la dépendance extérieure et au renforcement de la souveraineté énergétique de l'Andorre. Ces actions permettront de répondre à l'objectif fixé par la loi en faveur de la transition énergétique et du changement climatique, qui établit de fournir 33 % de la demande d'ici 2030, et d'atteindre 50 % d'ici 2050.

Couverture de la demande en Andorre (en MWh)	2022	2023 ¹	2024	% Couverture
➤ Électricité produite en Andorre selon l'origine et mesurée en barres de 110 kV	104 210	113 029	136 294	24%
Origine hydraulique	69 880	72 680	92 616	16%
Origine thermique	24 976	25 913	24 205	4%
Origine photovoltaïque	9.355 ¹	14.437 ¹	19 473	3%
➤ Électricité importée mesurée en barres de 110 kV	460 910	444 817	433 606	76%
Importation d'électricité d'Espagne	281 186	236 969	231 608	41%
Importation d'électricité de France	179 724	207 849	201 998	35%

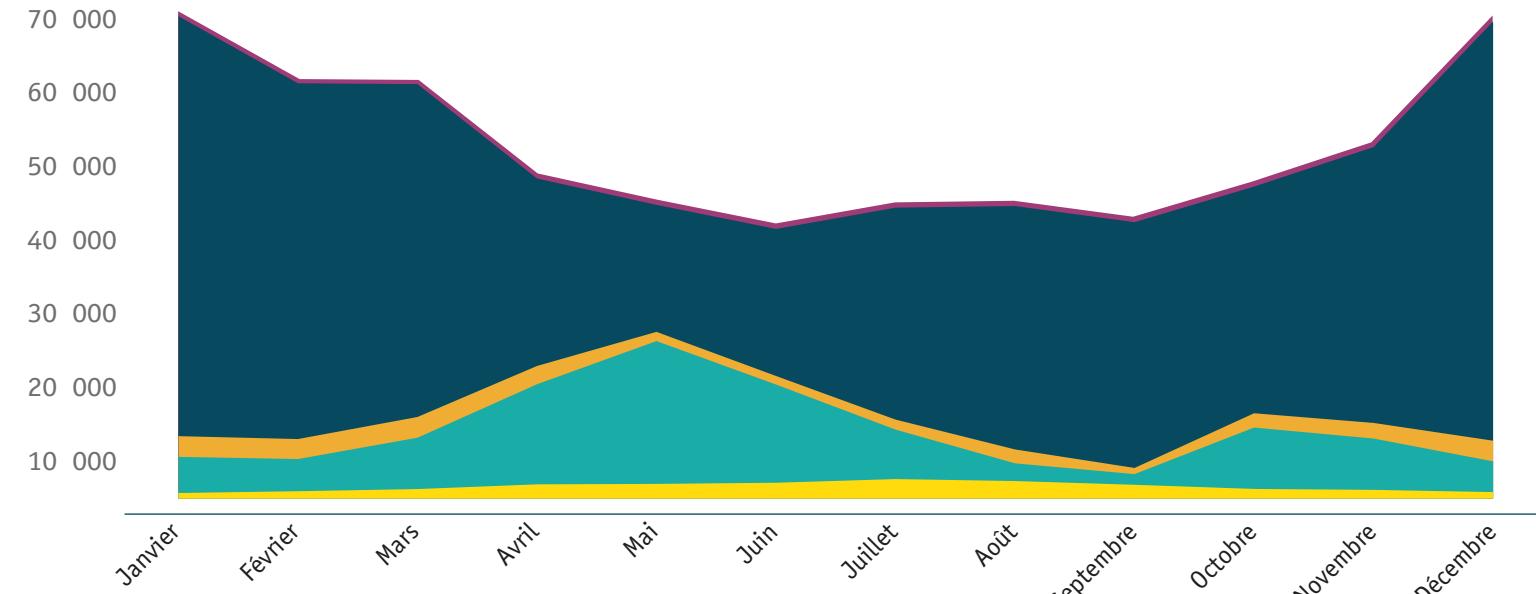
¹*Les données des années précédentes ont été révisées et des renseignements supplémentaires qui n'avaient pas été pris en compte dans les rapports précédents ont été inclus.

ÉVOLUTION DE LA COUVERTURE DE LA DEMANDE



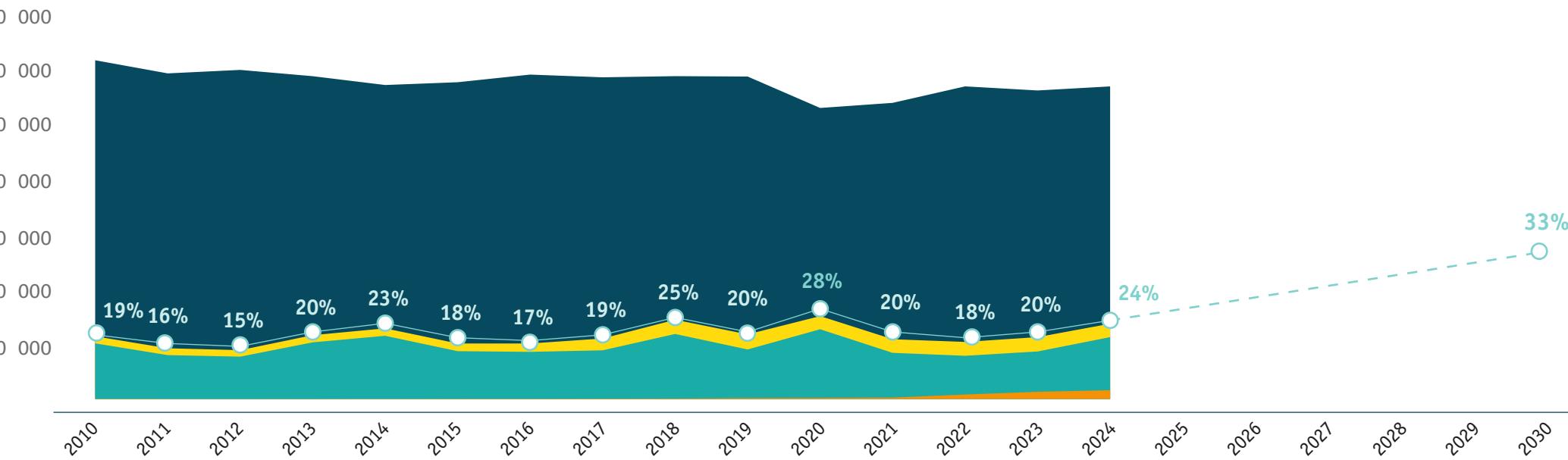
LA PROJECTION
PRÉVUE EST
D'ATTEINDRE
UN **33%** DE
PRODUCTION
NATIONALE
L'ANNÉE 2030.

COUVERTURE DE LA
DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ
EN FONCTION DU TYPE
DE PRODUCTION
(MWh)

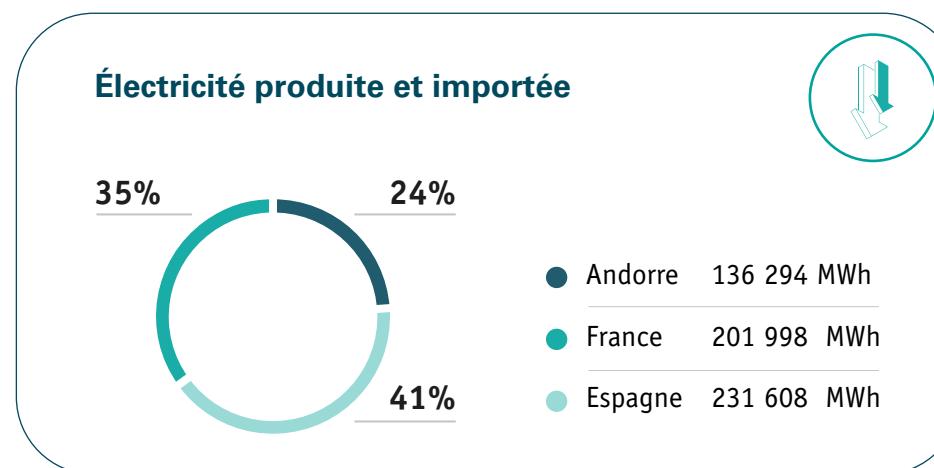
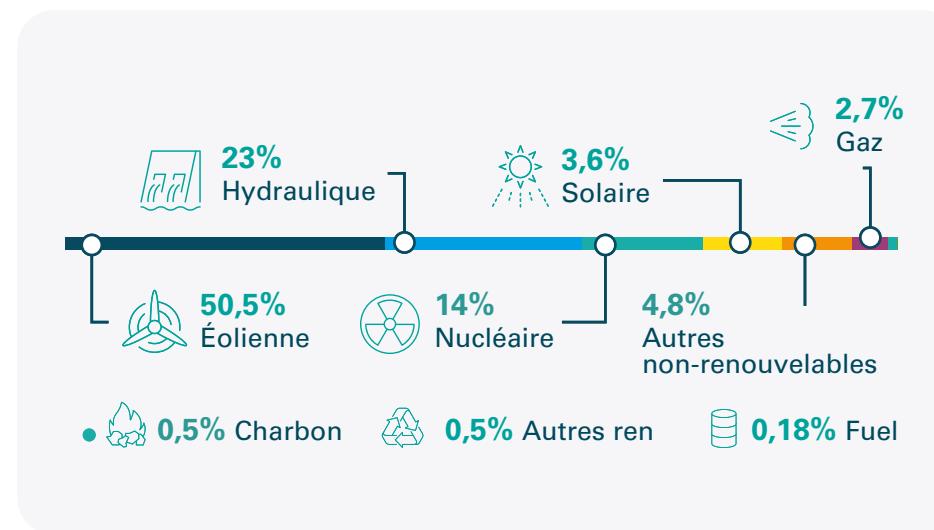


- Photovoltaïque
- Hydraulique
- Thermique
- Importation
- Demande
- Couverture de la demande

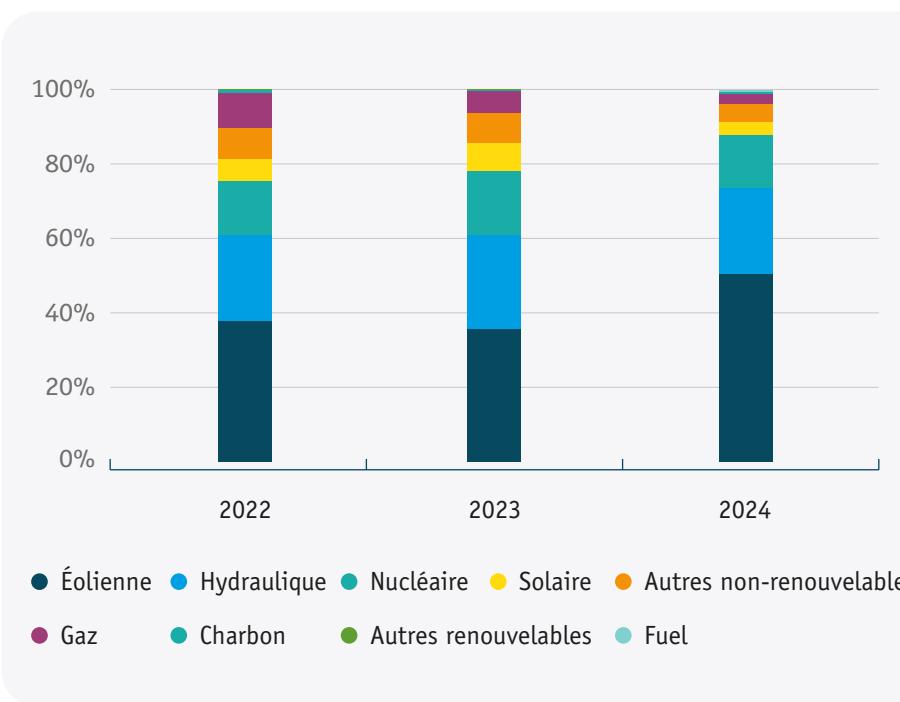
ÉVOLUTION ANNUELLE
DE LA COUVERTURE
DE LA DEMANDE
(MWh)



Mix énergétique



Le 78% de l'électricité consommée en Andorre est d'origine renouvelable.

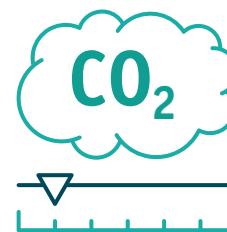


La combinaison des sources d'énergie utilisées par FEDA pour répondre à la demande d'électricité constitue le mix énergétique du pays et a un impact direct sur son empreinte carbone. La configuration du mix est clé dans la lutte contre le changement climatique, car elle détermine le niveau d'émissions de gaz à effet de serre associées à la production et à la consommation d'énergie. Par conséquent, pour réduire l'empreinte carbone de l'Andorre, l'utilisation de sources renouvelables est essentielle. Pour cette raison, FEDA intensifie d'année en année ses efforts pour augmenter le poids des énergies renouvelables dans le mix énergétique sur la base de contrats d'achat d'électricité à long terme d'origine renouvelable garantie ; l'achat de certificats d'origine renouvelable pour l'électricité importée, mais aussi l'augmentation de la production nationale.

En outre, dans le plan de durabilité 2024-2030, FEDA s'est engagée à augmenter l'achat d'énergies renouvelables jusqu'à ce que 100 % de l'électricité importée soit d'origine renouvelable d'ici 2030. À cet égard, en 2024, une feuille de route a été approuvée pour atteindre cet objectif grâce à l'achat de certificats d'origine renouvelables dans les pays voisins, qui seront augmentés chaque année. Cette planification prend en compte les prévisions de croissance de la demande d'électricité et l'augmentation attendue de la production dans les années à venir, qui seront toutes d'origine renouvelable.

Ces efforts ont permis d'augmenter les achats d'électricité certifiée provenant de sources renouvelables dans les pays voisins d'ici 2024. Cette année, 77,8 % de l'électricité consommée en Andorre provient de sources renouvelables, ce qui représente une augmentation significative par rapport aux 69 % enregistrés l'année dernière. Ce mix prend en compte à la fois l'électricité produite dans le pays et celle importée d'Espagne et de France, et est classé en fonction de la technologie de production. Les sources éoliennes et hydrauliques représentent le volume le plus important, en raison de l'importation d'électricité garantie à partir de sources renouvelables.

L'engagement de FEDA a également un impact sur le facteur d'émission de l'électricité consommée en Principauté, le réduisant de 39 % par rapport à l'année précédente et le plaçant à une valeur très basse par rapport aux pays européens, favorisant ainsi un modèle énergétique plus propre et plus durable.



**LE FACTEUR D'ÉMISSION
DE L'ÉLECTRICITÉ
CONSOMMÉE EN ANDORRE
EN 2024 A ÉTÉ DE**
32,2 gCO₂/kWh

Facteurs d'émission électrique (gCO₂eq/kWh)	2022	2023	2024
Électricité importée de France ¹	22	203 ³	15,84
Électricité importée d'Espagne ¹	109	110 ³	35,47
Électricité distribuée en Andorre ²	74	53,2	32,23

¹* Les facteurs d'émission de l'Espagne et de la France indiqués sont ceux correspondant à l'énergie importée par FEDA grâce aux contrats spécifiques disponibles.

²* Le facteur d'émission de l'Andorre prend en compte à la fois l'électricité produite dans le pays et toute l'électricité importée des deux pays voisins.

³* Les valeurs de 2023 ont été rectifiées par rapport au rapport précédent car une erreur a été détectée.

FEDA importera davantage d'énergies renouvelables pour réduire l'empreinte carbone du pays



Llum Verda (*Lumière verte*)

Dans le but d'impliquer les citoyens et le secteur des entreprises dans cette voie vers la décarbonation, FEDA délivre également des certificats d'origine d'électricité renouvelable aux entreprises et aux citoyens du pays. En ce sens, en 2022, FEDA a créé le sceau Llum Verda, pour les entités qui achètent des certificats pour toute l'électricité qu'elles consomment.

De cette façon, en plus des efforts déployés par les organisations pour économiser de l'énergie, être plus efficaces et même produire de l'électricité, elles peuvent également réduire leur empreinte carbone grâce à ces certificats.

L'énergie renouvelable certifiée provient de l'énergie produite par FEDA (centrale hydroélectrique et parc solaire de Grau Roig), et de celle importée de sources renouvelables de France et d'Espagne. Par l'intermédiaire de l'Office de l'énergie et du changement climatique, la traçabilité est garantie entre le total des kWh produits dans le pays ou importés de sources renouvelables et ceux qui sont certifiés.

Parallèlement à l'augmentation de son engagement dans l'achat de certificats dans les pays voisins, les entités du pays se sont également engagées dans cet objectif. Ainsi, pour la première fois,

au cours de l'année 2024, l'ensemble de la production nationale d'électricité renouvelable de FEDA a été attribué et attribué aux labels Llum Verda acquis au cours de l'année. Ce fait réaffirme l'engagement de FEDA et du tissu économique du pays en faveur de la transition énergétique, ainsi que le succès du label Llum Verda, qui compte cette année un total de 154 entreprises et entités adhérentes, soit 75 % de plus que l'année dernière. Les clients de Llum Verda ont certifié 104 993,11 MWh, soit 66 % de plus qu'en 2023, ce qui a permis d'éviter l'émission de 13 132 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère.

Pour célébrer et reconnaître l'implication de ces organisations, FEDA a organisé une fête avec les 100 premières entités qui ont acquis le sceau Llum Verda. Un événement qui a été félicité par le Chef du gouvernement et avec des contributions exceptionnelles de différentes entités engagées pour un avenir durable.

Le label Llum Verda atteint
100 entreprises membres



Réunion de l'entreprise Llum Verda dans le bâtiment de service de FEDA

Transport et distribution

(EU1, 3-3, EU4, EU12)

Pour assurer la bonne fourniture d'électricité aux clients, l'infrastructure du réseau électrique dispose de lignes électriques et de postes de transformation et de distribution, ainsi que du bureau d'exploitation électrique à partir duquel l'ensemble du réseau est supervisé.

Le réseau électrique comprend la partie transport, qui est gérée par FEDA dans son intégralité, et la partie distribution, où FEDA opère dans quatre paroisses, tandis que dans les autres, d'autres entités de distribution le font.

Réseau de transport (Haute Tension)



› Ce réseau de transport fonctionne à haute tension et est chargé d'acheminer l'énergie des centres de production vers les sous-stations. Les lignes à haute tension permettent le transport efficace de l'énergie sur de longues distances. Ces lignes interconnectent le pays avec les pays voisins, permettant l'importation d'énergie. Le réseau haute tension se compose de deux types : 110 kV et 225 kV.

Réseau de distribution (Moyenne et Basse Tension)



› Le réseau de distribution fonctionne à moyenne et basse tension et c'est celui qui relie les sous-stations aux centres de consommation, tels que les maisons, les entreprises et les industries. Ce réseau garantit que l'énergie parvient aux utilisateurs finaux. Le réseau moyenne tension est de 20 kV, et le réseau basse tension est de 230 à 400 V.

Bureau Électrique d'Exploitation

Le centre névralgique de l'approvisionnement en électricité d'Andorre se trouve dans le Bureau d'Exploitation Électrique (DEE). À partir de ce bureau, l'ensemble du réseau électrique haute tension est contrôlé et des décisions sont prises pour maintenir un service fiable et efficace. Les principales fonctions du DEE sont les suivantes :



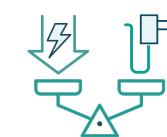
Surveillance et contrôle

› Connaître l'état des mouvements d'énergie, les quantités qui passent par les différentes lignes et l'état de fonctionnement du système électrique dans son ensemble, ce qui permet de contrôler et d'exploiter efficacement le réseau électrique.



Télécommande

› Contrôle à distance du changement d'alimentation d'une partie du réseau en cas de panne, d'extension ou de travaux de maintenance.



Bilan de la demande d'électricité

› Équilibrer la demande d'électricité avec la production et l'importation d'électricité afin d'assurer un approvisionnement stable et continu.

Par ailleurs, le DEE est également chargé du contrôle des captages d'eau, des barrages, de la centrale hydroélectrique, de la gestion des incidents et de la supervision du réseau FEDA Ecoterm, y compris les infrastructures de production et les réseaux de chaleur et de froid.

Lignes électriques

Le réseau à haute tension a des connexions avec les pays voisins, par lesquels l'électricité est importée pour répondre à toute la demande d'électricité du pays. Grâce à la robustesse et à la capacité des lignes actuelles, l'ensemble de la demande d'électricité peut être entièrement satisfaite par l'un ou l'autre des deux pays voisins. Cela apporte une garantie supplémentaire en cas d'incidents électriques de part et d'autre du réseau.

Afin de garantir la qualité de l'approvisionnement et d'anticiper l'augmentation de la demande d'électricité du pays, FEDA travaille depuis des années à la rénovation de la ligne électrique qui relie l'Espagne, afin d'augmenter la capacité de transport de 110 kV à 225 kV. Ce projet comprendra la construction d'une ligne aérienne à double circuit de 225 kV, d'une longueur de 15,5 km, et la construction d'un nouvel ETR dans la région de la rivière Runer, déjà prévus dans le plan d'investissement de FEDA.

Ce projet peut être réalisé grâce à la collaboration avec Red Eléctrica Española, qui a progressé en 2024 afin que l'accord nécessaire puisse être signé pour la réalisation de ces travaux.

Un pas en avant pour la nouvelle interconnexion électrique avec l'Espagne



Le réseau électrique de FEDA fait l'objet d'un processus continu d'amélioration des services de transport et de fourniture d'électricité. L'amélioration la plus récurrente est l'enfouissement des lignes électriques, car il présente différents avantages et impacts positifs :

Conservation du paysage



- › L'enfouissement des lignes électriques ou la recherche de zones où les lignes interfèrent moins avec l'écosystème permet de préserver la beauté naturelle du paysage, tout en ayant moins d'impact sur la dynamique de l'écosystème et en réduisant l'exploitation forestière.

Sécurité



- › L'enfouissement des lignes électriques minimise les risques, protège la biodiversité de la zone, empêche la collision des oiseaux avec le câblage et réduit le risque d'incendie.



Qualité du service

- › L'enfouissement des lignes électriques protège l'approvisionnement, en particulier dans les zones boisées, où les lignes peuvent être affectées par la chute de branches ou d'arbres en raison de tempêtes ou d'autres événements météorologiques.

85,1 % du réseau électrique de FEDA est enterré. C'est dans les lignes à basse tension, en particulier dans les agglomérations, que cette mesure est la plus concentrée, ce qui démontre l'engagement de FEDA en faveur d'une infrastructure plus sûre et plus harmonieuse.

Lignes de transport et de distribution	Longueur totale	Lignes et tresses aériennes	Câbles souterrains
Lignes à haute tension (B225 kV)	8,88 km	61,71%	38,29%
Lignes à haute tension (B110 kV)	82,91 km	81,11%	18,89%
Lignes à moyenne tension (B20 kV)	340,97 km	7,41%	92,59%
Lignes à basse tension	375,47 km	5,96%	94,04%
> Total	808,23 km	14,89%	85,11%

Les efforts d'amélioration se sont concentrés en 2024 sur la zone du Pla de les Pedres, où deux lignes à moyenne tension ont été enterrées, et la capacité de distribution a été améliorée par l'augmentation du tronçon de câble.

En 2023, FEDA a installé et mis en service la nouvelle ligne électrique de 110 kV d'Encamp à Grau Roig. La nouvelle infrastructure est prête à faire face à l'augmentation de la demande d'électricité, qui devrait résulter de l'augmentation de la mobilité durable et des systèmes de chauffage électrique, entre autres. Le projet présente également un nouveau tracé, qui évite les centres urbains et les terrains privés.

En 2024, l'exploitation de la nouvelle ligne étant pleinement assurée, le démantèlement de l'ancienne ligne a commencé, libérant ainsi plusieurs espaces publics et privés. Sur les 17 kilomètres de câbles à haute tension et les 93 pylônes, cette année, 76 pylônes et l'ensemble du câble ont été retirés. Les travaux devraient être terminés au début de 2025. En outre, le projet comprend la restauration environnementale des zones et des accès touchés, ainsi que le recyclage de tous les matériaux récupérés possibles.



Démantèlement de l'ancienne ligne à haute tension Encamp - Grau Roig.

Début du démantèlement de l'ancienne ligne à haute tension Encamp - Grau Roig



Postes de transformation et de distribution

Les postes de transformation et de distribution (ETR) sont des infrastructures fondamentales pour la fourniture d'électricité. Ils ont deux fonctions principales :



Transformation énergétique

› Les ETR transforment l'énergie électrique de différents niveaux de tension pour l'adapter aux besoins du réseau. Cette transformation permet à l'utilisateur final de recevoir l'énergie avec la tension appropriée.



Distribution d'énergie

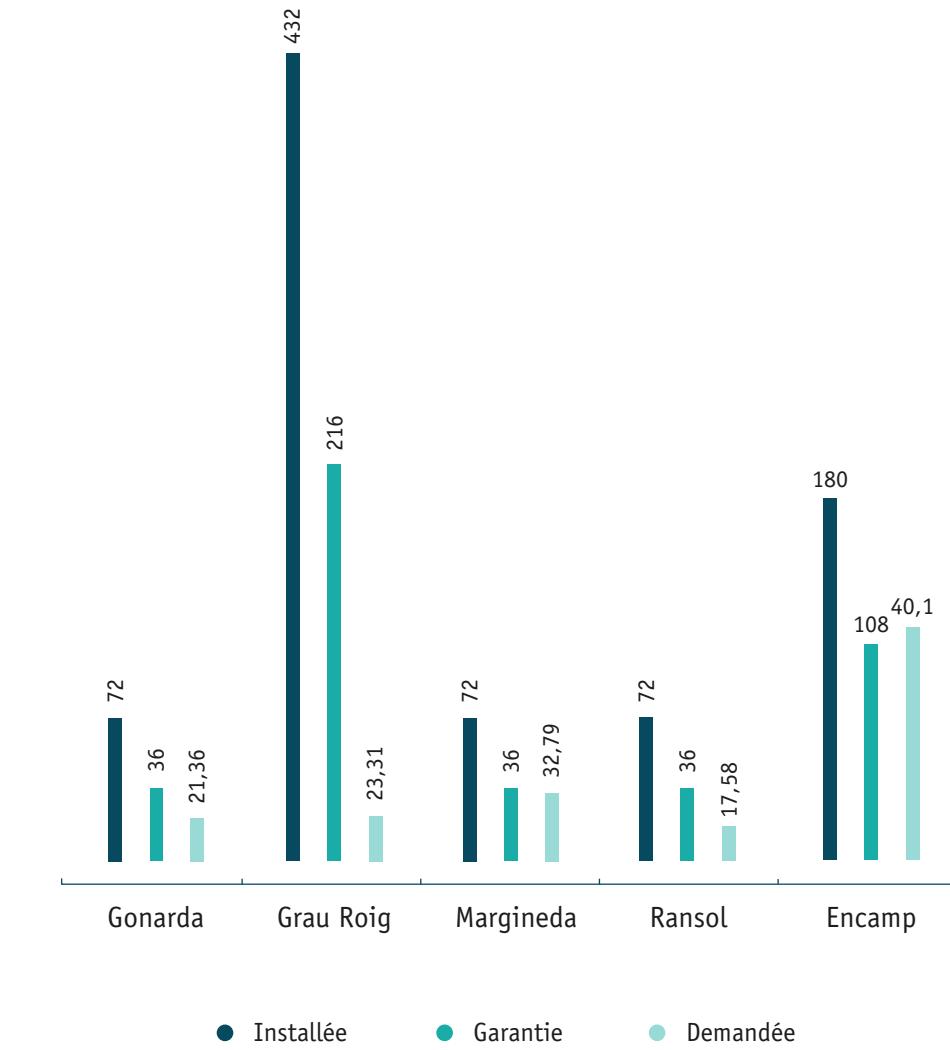
› les ETR distribuent l'énergie par les lignes électriques vers les différents points de consommation.

FEDA dispose d'un total de 5 ETR répartis dans toute l'Andorre (La Margineda, Encamp, Ransol, Grau Roig et La Gonarda), qui assurent un approvisionnement fiable et continu.

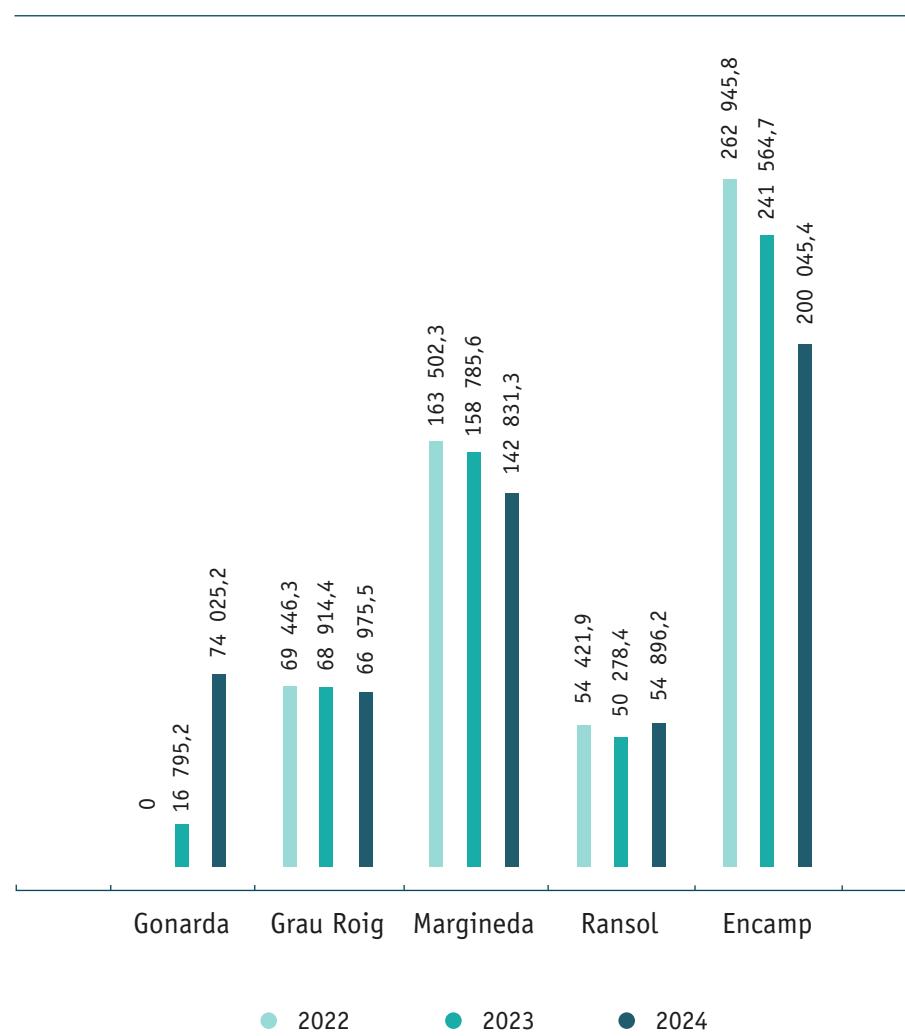
L'ETR de La Gonarda a été le dernier à être mis en service, en 2023, et son effet sur l'ensemble du réseau se reflète dans la répartition de la charge entre tous les ETR, réduisant principalement la charge supportée par l'ETR d'Encamp et contribuant à garantir la durabilité du système électrique national.

Dans le cadre du projet de rénovation de la connexion électrique avec l'Espagne, le Plan d'investissement prévoit la construction de l'ETR de la rivière Runer, qui transformera l'électricité reçue à 225 kV à la frontière et l'intégrera dans le réseau à haute tension andorran à 110 kV.

PIUSSANCE EN ETR (MW)



ÉNERGIE TRANSITÉE PAR LES RTE (MWh)



L'amélioration des sous-stations actuelles de FEDA est également prévue, avec le renouvellement des systèmes de contrôle des communications à moyenne et haute tension, l'installation de barrières dynamiques et d'autres améliorations techniques qui garantissent la fiabilité du service.

En outre, d'autres actions dans l'activité de transport sont également prévues, la rénovation de l'infrastructure de l'ETR d'Encamp, l'installation d'un nouveau système CCN moyenne tension et l'extension de la puissance de l'ETR de Grau Roig, et l'extension de la puissance installée de l'ETR de La Margineda.

Postes de transformation moyenne tension

FEDA a postes de transformation dans leur zone de distribution, qui reçoivent l'énergie qui arrive des lignes de distribution moyenne tension et la transforment en basse tension pour la fournir aux clients.

Postes de transformation et transformateurs de distribution

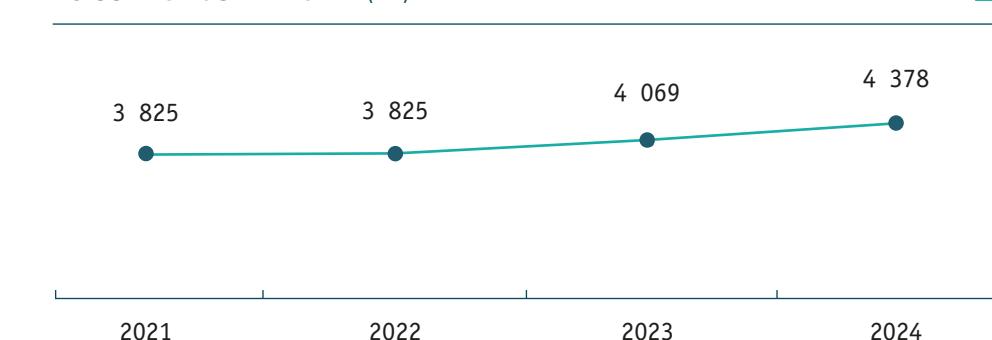
	2023	2024
Postes de transformation	546	548
Nombre de transformateurs de distribution	685	687

NOUVELLE PUISANCE CONNECTÉE AU RÉSEAU (kV)



Parallèlement à la croissance du pays, cette année encore, la puissance contractée par les clients de FEDA a augmenté, passant de 4 068,5 kW en 2023 à 4 377,8 kW en 2024, ce qui représente 7,6 % de plus.

PUISANCE CONTRACTÉE (kW)

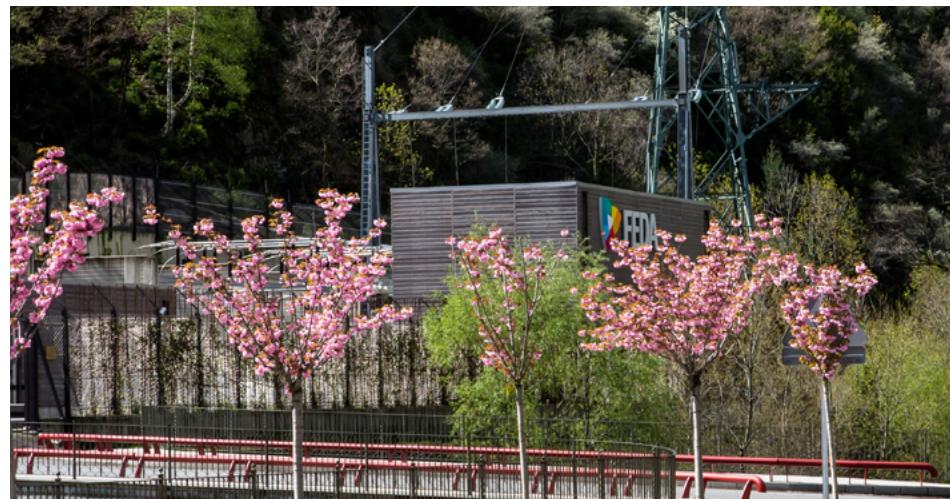


Optimisation du réseau

Afin d'optimiser au maximum le réseau électrique, FEDA dispose d'un système de contrôle et de gestion des pertes. Les pertes d'énergie se produisent pour deux raisons :

- › Pertes techniques dues à la consommation d'équipements et à d'autres facteurs techniques du réseau. Ils ont lieu dans les conducteurs, les transformateurs et d'autres composants du réseau électrique.
- › Pertes non techniques dues aux systèmes de mesure, de contrôle ou de facturation, ainsi qu'à d'éventuelles fraudes. Ces pertes doivent être gérées pour maintenir la pérennité du système.

FEDA s'efforce de minimiser les pertes d'énergie, grâce à la surveillance et au contrôle du réseau, à la fois en haute, moyenne et basse tension, afin d'assurer une alimentation efficace et fiable.



Pertes du système électrique andorran	Énergie (en MWh)	Pertes
Énergie achetée en Espagne et en France	437 518	
Pertes à l'importation	-3 990	-0,92%
Énergie disponible en Andorre	433 528	
Énergie produite en haute tension	87 750	
Pertes d'énergie produite en haute tension	-280,8	
Pertes théoriques dans le réseau de transport	-2 454,6	-0,47%
> Énergie disponible dans les jeux de barres haute tension	518 543	
Pertes d'énergie à haute tension	-2 735,4	-0,53%
Énergie produite en moyenne tension	24 913	
Pertes d'énergie produite en moyenne tension	-85,9	
Pertes calculées des ETR	-5 708	
Pertes de distribution théoriques en moyenne tension	-2 604	
> Énergie disponible dans le réseau moyenne tension	535 058	
Énergie facturée aux distributeurs	160 544	
Énergie produite en basse tension	4 948	
Pertes d'énergie produites en basse tension	-77	
> Énergie disponible dans le réseau basse tension	379 385	
Pertes de distribution théoriques en basse tension	-15 312	-4%
Énergie facturée dans l'UE d'Encamp	1 278	
Énergie facturée aux clients	362 795	
Énergie totale injectée	555 128	
Énergie totale facturée	524 616	
> Pertes annuelles totales	-30 512	-5,82%



Maintenance des infrastructures

Afin de disposer d'installations modernes répondant aux normes les plus élevées et garantissant la sécurité et la capacité du réseau électrique, un entretien régulier des infrastructures est essentiel.

FEDA dispose d'un plan de maintenance qui comprend des inspections et des interventions périodiques pour garantir le fonctionnement et la fiabilité du réseau.

Au cours de l'année 2024, outre l'entretien des infrastructures hydroélectriques expliquées ci-dessus, les tâches suivantes ont été réalisées :

› Maintenance et amélioration de l'ETR de La Margineda :

Un important entretien du mécanisme de blindage de la ligne à haute tension de l'ETR de La Margineda a été effectué. Cet entretien, qui est effectué tous les 20 ans, permet de prolonger la durée de vie utile des installations et d'éviter les pannes.

› Améliorations dans l'intégration de l'ET de FEDA à Canillo :

Des actions ont été menées pour embellir les postes de transformation de Canillo afin de les intégrer au mieux à l'environnement qui les entoure en fonction de leurs pavés. Des travaux ont été réalisés dans 4 postes de transformation.



Maintenance de la conduite forcée de la centrale hydroélectrique.



FEDA ET à Canillo après améliorations de l'intégration.

Cogénération et réseaux de chaleur et de froid

(EU1, EU2, EU3, EU4, EU11)

FEDA Ecoterm est responsable de la gestion, de la promotion et de l'expansion des réseaux de cogénération et de chaleur et de froid dans le pays, en tant que formes de diversification énergétique.

Les réseaux de chaleur sont une alternative de chauffage durable qui a été promue pour diversifier les sources d'énergie. Ainsi, ils offrent une alternative aux bâtiments qui disposent de systèmes de chauffage traditionnels et aux nouveaux bâtiments qui pourraient opter pour des systèmes de chauffage électrique qui généreraient une augmentation de la demande. Ainsi, ils ont un double impact positif pour le pays : ils réduisent les émissions de CO₂ et limitent par la même occasion l'augmentation de la demande d'électricité.

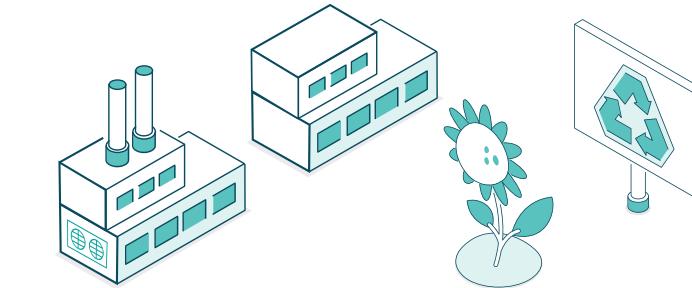
En prenant en compte les bâtiments déjà raccordés aux réseaux de chaleur, on peut calculer que si tous avaient installé des systèmes de chauffage électrique, la consommation du pays serait supérieure de 7 % à ce qu'elle est aujourd'hui.

L'énergie thermique produite par la cogénération est utilisée pour chauffer l'eau, qui est acheminée par les réseaux de chaleur vers les maisons. Les sous-stations des bâtiments reçoivent l'eau et la transforment en caractéristiques de chaque installation, permettant à cette chaleur d'être utilisée pour fournir du chauffage à toutes les maisons. L'eau déjà refroidie retourne à la centrale pour être

réchauffée et renvoyée sur le réseau. Ce grand système de production de chaleur a des performances beaucoup plus élevées que les systèmes individuels, utilisant beaucoup plus de carburant et économisant des émissions grâce aux contrôles de routine auxquels l'installation est soumise.

FEDA Ecoterm dispose actuellement de trois réseaux de chauffage urbain différents. La centrale de cogénération de Soldeu alimente les villes de Soldeu et El Tarter. Le centre de valorisation des déchets fournit, grâce à la chaleur résiduelle du traitement des déchets, l'énergie thermique qui alimente le chauffage d'une partie du centre urbain d'Andorre-la-Vieille. Et le réseau de chaleur et de refroidissement d'Escaldes-Engordany est basé sur les locaux thermiques d'Escaldes-Engordany, qui fonctionnent grâce à l'énergie aérothermique. L'un des projets les plus ambitieux prévus pour 2025 est la connexion du réseau d'Andorre la Vieille avec celui d'Escaldes-Engordany.

En 2024, grâce aux extensions des réseaux qui ont été réalisées et au raccordement de nouveaux clients, 11,15 km de réseau ont été atteints et l'énergie thermique fournie par les trois réseaux est passée à 39 259 MWh de chaleur et de froid, distribués à 159 clients, ce qui représente un 19,6 % de plus que l'année dernière.



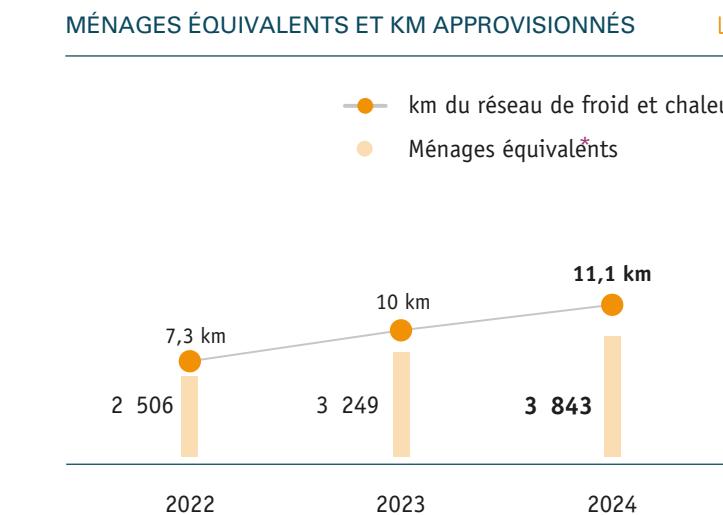
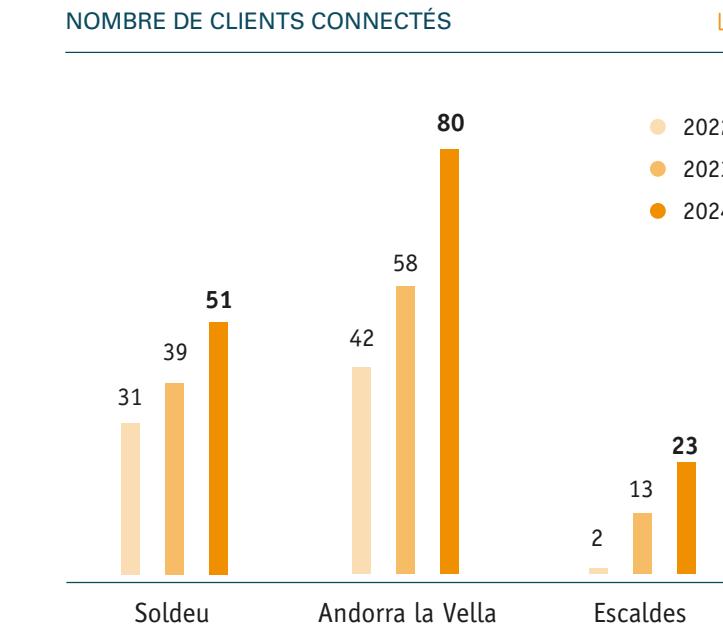
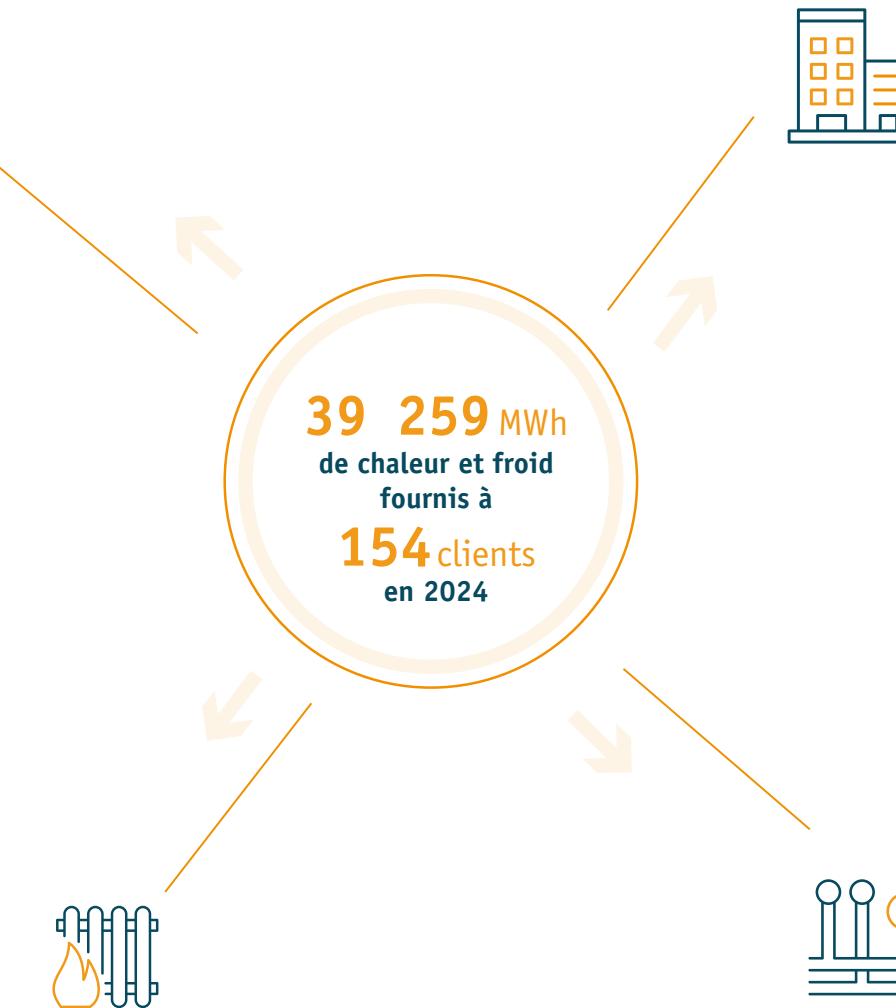
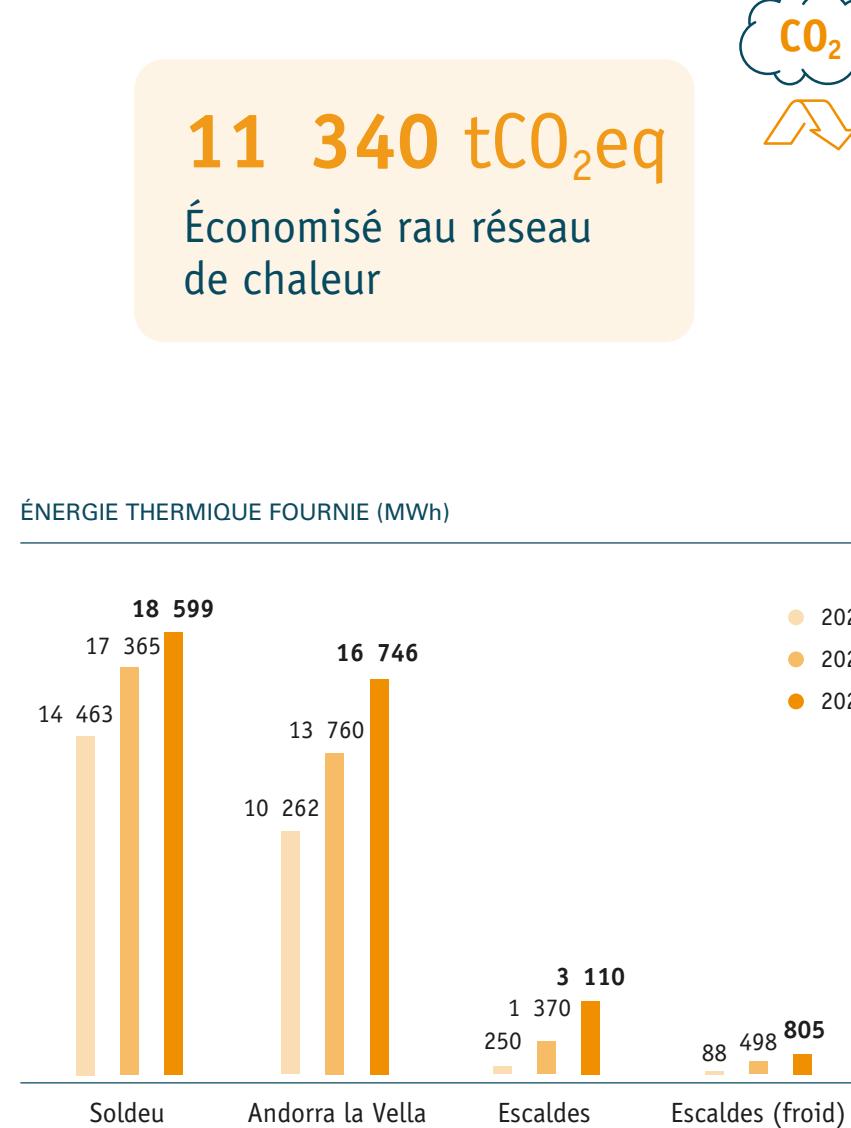
Les réseaux de chaleur ont fourni 20 % d'énergie en plus cet hiver



Comme prévu dans le Plan d'investissement, l'extension des réseaux de chaleur existants à Soldeu, Andorre la Vieille et Escaldes-Engordany se poursuivra, élargissant l'accès à cette énergie propre et efficace à un plus grand nombre de clients et contribuant à alléger la pression sur les infrastructures électriques découlant de l'électrification de l'économie.

Dans le réseau de chaleur et de froid d'Escaldes-Engordany, un investissement est également prévu au cours des 5 prochaines années qui prévoit son expansion, l'amélioration de ses performances et de son efficacité, et des actions qui permettront d'optimiser la ressource hydrique.

Le plan d'investissement comprend également l'intégration d'une chaudière à biomasse dans la centrale électrique de Soldeu, ce qui contribuera à améliorer l'impact environnemental de la centrale.

Extension des réseaux de chaleur et de froid d'ici 2024


Efficacité globale (%)	2022	2023	2024
Soldeu - el Tarter	73,55%	76,09%	76,41%
Andorre la Vieille	77,43%	78,34%	78,73%

Puissance installée	2022	2023	2024
Capacité thermique de la centrale de cogénération de Soldeu (MW)	12,0	12,0	12,0
Puissance thermique de CTRASA et de la centrale de support (MW)	12,5	19,5	19,5

Les réseaux de chaleur offrent une alternative au chauffage électrique, qui surcharge le réseau électrique, et aux systèmes de chauffage alimentés par des combustibles fossiles, ce qui en fait l'une des solutions les plus durables aujourd'hui et bien adaptée aux besoins du pays. On estime que les 159 clients raccordés au réseau de chaleur auront économisé 11 340 tonnes de CO₂ d'ici 2024 qui leur serait émise s'ils utilisaient un chauffage au mazout.

Émissions économisées (en tCO ₂ eq.)	2024
Réseau de chaleur Soldeu-El Tarter	3 624
Réseau de chaleur d'Andorre la Vieille	6 540
Réseau de chaleur et de froid d'Escaldes-Engordany	1 176
> Total	11 340

Gestion des déchets

L'activité principale du Centre andorran de traitement des déchets est la valorisation énergétique des déchets, à partir de laquelle l'énergie électrique et thermique est produite. D'ici 2024, CTRASA a récupéré 50 878 tonnes de déchets.

Déchets valorisés en énergie	2022	2023	2024
DSM+importation (t)	37 385,88	35 232,77	36 669,45
RAU (t)	7 865,82	7 917,81	8101,55
Boues sèches (t)	478,86		
Boues humides (t)	3 553,48	4 189,24	4 418,38
Déchets sanitaires (t)	85,84	66,41	65,35
Déchets de viande (t)	460,84	489,61	542,44
Effluent traité (m3)	750,00	818,00	1 064
Autres déchets (t)	-	-	16,71
> TOTAL des déchets valorisés (tonnes)	50 580,72	148 713,84	50 877,88

D'autre part, CTRASA exerce également les activités de réception, de conditionnement, de stockage et de transfert des déchets spéciaux et valorisables de la Principauté à la déchetterie.

Afin de faciliter leur bonne gestion, les déchets sont gérés en fonction de leur type, en étant utilisés pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.

Les principaux utilisateurs de la déchetterie sont les entreprises, les magasins, les bureaux, les ateliers, les communs (équivalent aux municipalités) et les particuliers d'Andorre la Vieille.

Déchets reçus à la déchetterie (tonnes)	2022	2023	2024
Verre	3488,58	3520,06	3365,84
Bois	2146,09	4038,78	3181,87
Pneus	974,29	940,63	943,53
Élagage	585,16	764,71	1007,28
Matière plastique	218,71	598,35	727,10
Encombrant	1118,11	1118,31	1071,64
Autres	4 061,45	2 274,69	2 312,03
> Total des déchets reçus	12 592,40	13 255,52	12 609,28

¹ Le détail des déchets qui a été géré à la déchetterie se trouve sur le site web de CTRASA :



Déchetterie | CTRASA

Mobilité durable

Dans le cadre de la vision globale du groupe FEDA et de son objectif de promouvoir la décarbonation du pays à partir des différentes zones les plus pertinentes, FEDA promeut la mobilité durable pour aller vers la décarbonation des transports, en suivant les objectifs de la Stratégie Nationale de Mobilité et du Litecc, et en contribuant à l'Objectif de Développement Durable 11 – Villes et communautés durables.

FEDA Solucions est le principal moteur de FEDA dans cette dynamique, en améliorant le réseau de chargeurs de véhicules électriques chaque année et par le biais de plateformes technologiques de mobilité durable, dans le but d'améliorer les services de mobilité du pays.

Mobilité électrique

Réduire les émissions de CO₂ est une priorité pour FEDA, et l'électrification de la mobilité est l'un des moyens d'y parvenir. Pour promouvoir l'utilisation des véhicules électriques, FEDA Solucions travaille constamment à l'amélioration de l'infrastructure des chargeurs électriques, en facilitant et en améliorant le réseau sur la voie publique, et en proposant de nouveaux produits pour apporter des solutions aux demandes des utilisateurs.

Plus précisément, la plateforme de gestion de la recharge des véhicules électriques a intégré des chargeurs sur les routes publiques et dans les établissements privés, à la fois de FEDA Solucions et d'autres entités, et fournit des informations et une recharge pour chacun d'entre eux. Ainsi, au cours de l'année écoulée, les kWh

facturés par les véhicules électriques via cette plateforme ont augmenté, atteignant 399 446 kWh facturés en 2024.

En ce qui concerne les redevances sur la voie publique, plus de 50 % sont effectuées par les clients qui possèdent le porte-clés FEDA Solucions.

Avec un réseau de chargeurs sur la voie publique déjà consolidé, l'entité s'est efforcée ces dernières années de faciliter également l'installation de ces chargeurs dans les établissements où les utilisateurs peuvent en avoir besoin. Avec une solution pour les établissements hôteliers, commerciaux ou industriels qu'ils peuvent proposer à leurs clients et qui s'intègre à la plateforme de recharge de véhicules électriques de FEDA Solucions.

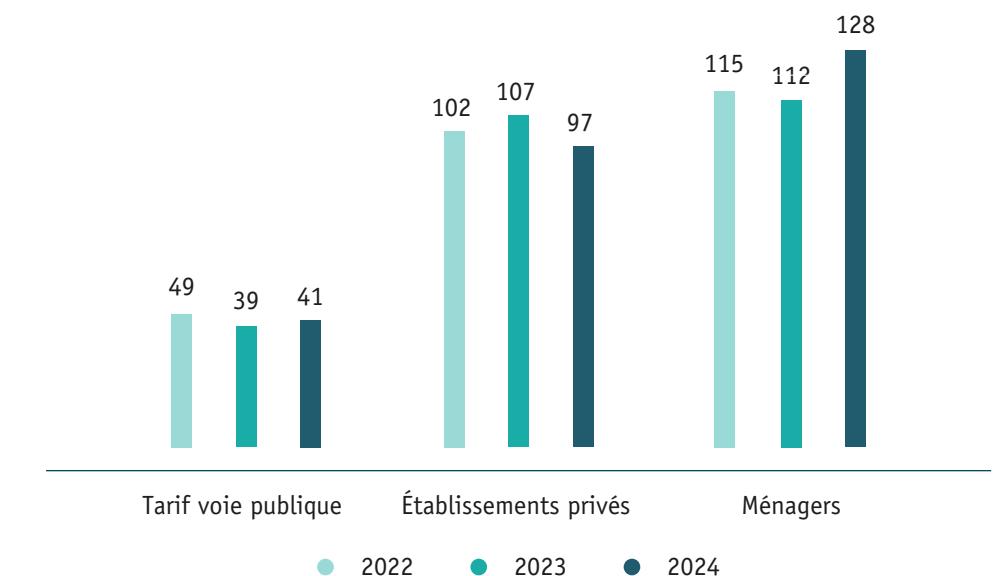


Véhicule de FEDA Solucions inaugurant un nouveau chargeur de voie publique.

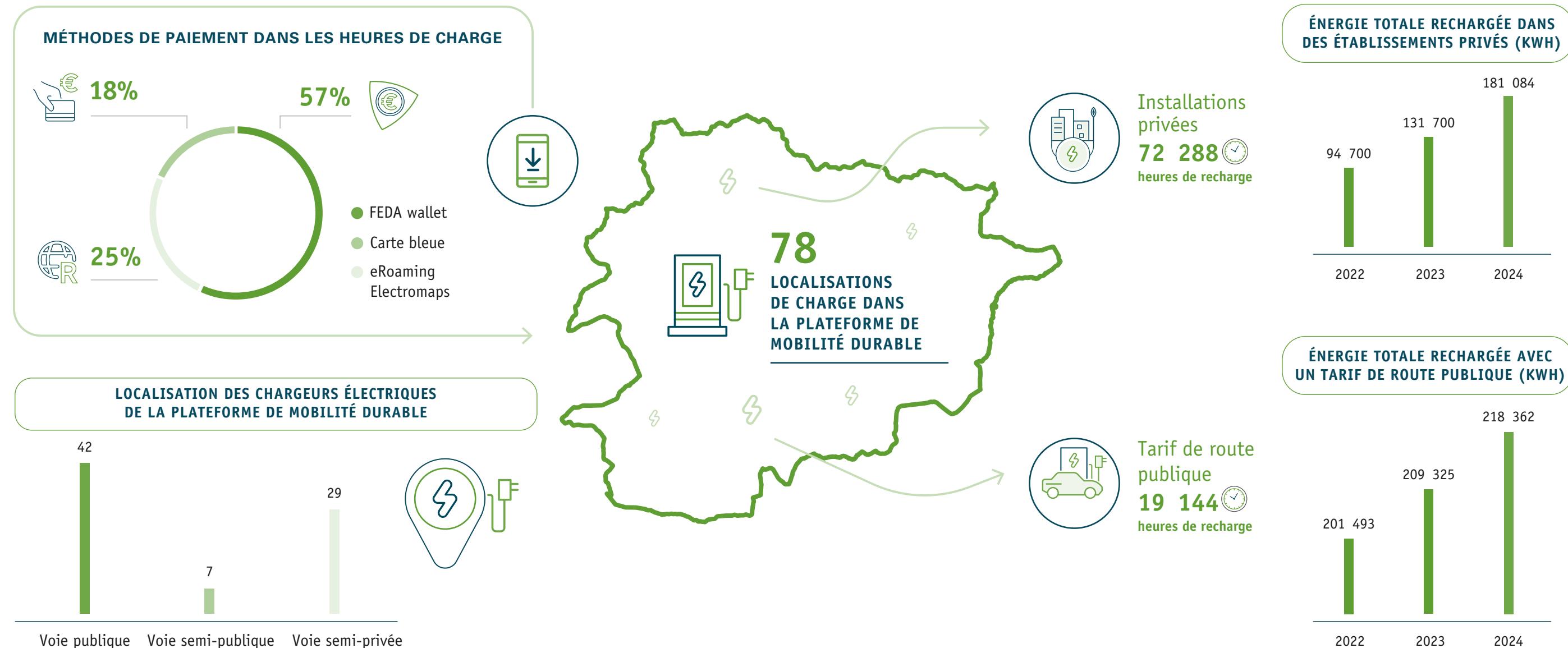
D'autre part, FEDA Solucions propose également des chargeurs pour véhicules électriques aux clients domestiques, pour lesquels elle gère également l'installation et veille à ce que l'appareil n'implique pas une augmentation de la puissance souscrite dans la maison. En ce sens, en 2024, le nombre de chargeurs installés dans les foyers a augmenté de 5,78 %.

Le plan d'investissement du groupe prévoit de continuer à investir dans l'installation de chargeurs, tant domestiques que publics, dans les années à venir.

NOMBRE DE POINTS DE RECHARGE FEDA SOLUCIONS



Application de charge des véhicules électriques



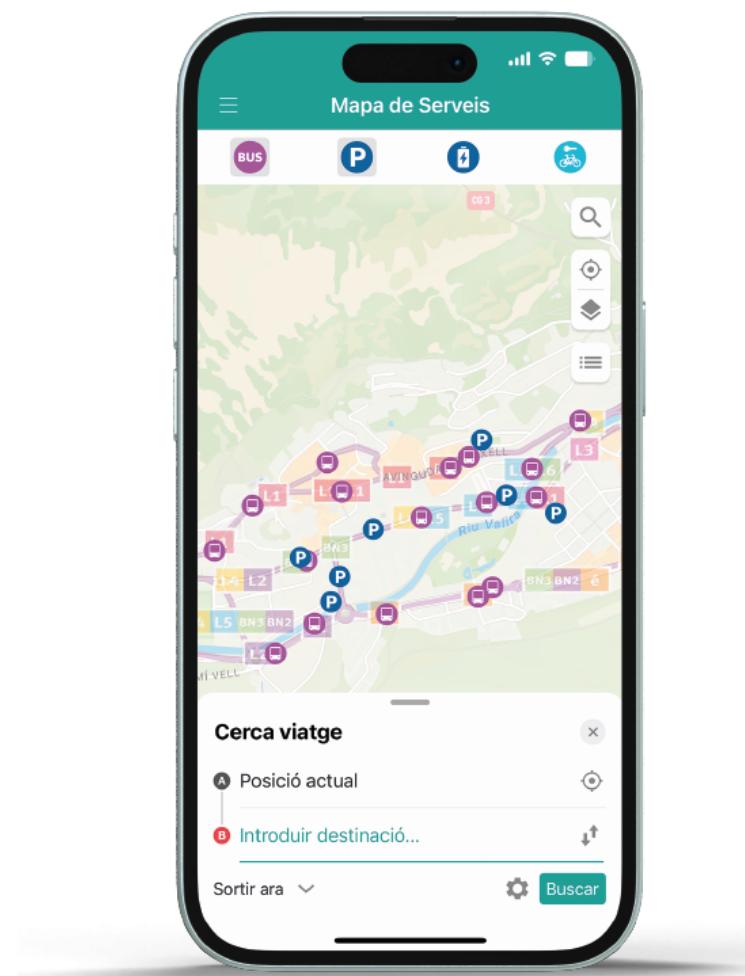
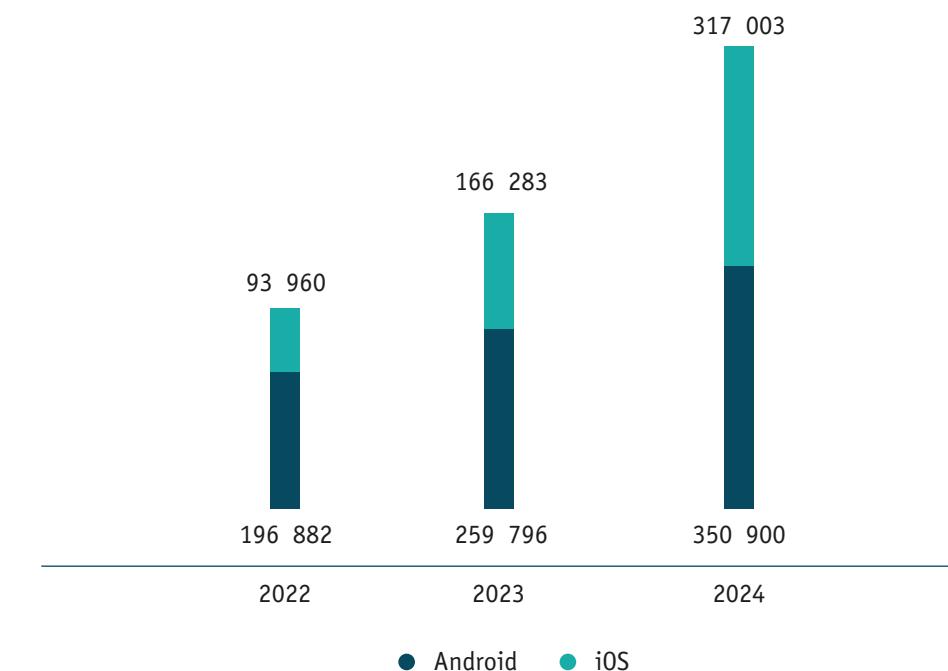
Mou-te

FEDA Soluciones contribue à la mobilité durable du pays en proposant un service d'information sur les itinéraires et les horaires du réseau de bus, améliorant ainsi la qualité des transports en commun, comme en témoigne l'augmentation de leur utilisation.

Les informations sont transmises via la nouvelle application Mou-te (anciennement Mou_T_B) et l'installation d'écrans aux arrêts de bus avec des informations en direct sur les temps d'attente.

La nouvelle version de l'application Mou-te intègre des améliorations en termes de convivialité, de qualité de l'information et d'options d'intermodalité, présentant également une image et un nom renouvelés. Grâce à l'application, il est également possible de combiner des itinéraires avec différents modes de transport, tels que « park&ride » et « bike&ride », en combinant les parkings publics et les vélos de Cicland avec les différentes lignes de bus pour calculer les itinéraires. La nouvelle version renforce également l'expérience utilisateur avec une section d'actualités et d'avis, avec des nouvelles et des communications sur le service directement sur la plateforme. L'extension de l'application est prévue avec l'incorporation de nouvelles fonctionnalités pour les années à venir.

NOMBRE DE SESSIONS D'UTILISATION PAR MOIS



 **FEDA SOLUCIONS**

À la fin de l'année 2024, Mou-te comptait plus de 22 000 utilisateurs actifs (40,3 % de plus que l'année précédente), et environ 667 903 sessions étaient enregistrées par mois.

GESTION RESPONSABLE DE L'ENVIRONNEMENT

Matérialité d'impact	
Sujet	Impacts
Adaptation au changement climatique	› Réduction de la consommation d'eau grâce à une amélioration de l'efficacité d'utilisation
	› Développement économique du pays à travers la mise en oeuvre d'améliorations pour la résilience face aux situations défavorables et imprévues
	› Améliorer la qualité et l'efficacité des processus et des services
	› Améliorer la sécurité et le bien-être des travailleurs en réduisant le risque de blessure
Matérialité financière	
Risques et opportunités	
	Increment de costos associats a esdeveniments de clima extrem
	Reducció de les pèrdues en transmissió i distribució d'electricitat millorant l'eficiència i reduint costos

Actions du Plan de Développement Durable exécutées en 2024

- 01 > Calculer annuellement l'empreinte carbone et analyser les propositions de réduction qui sont proposées.
- 02 > Calculer annuellement l'empreinte numérique et analyser les propositions de réduction qui sont proposées.
- 03 > Compenser les émissions directes générées par FEDA et ses filiales.
- 04 > Créer un catalogue de critères ESG applicables aux projets de FEDA et de ses filiales afin de les cataloguer et de prioriser les plus durables.
- 05 > Maintenir et étendre les certifications aux normes internationales et l'adhésion à des initiatives reconnues.

Le groupe FEDA promeut son engagement envers la planète à travers une gestion environnementale responsable de tous ses projets et initiatives, en maintenant des certifications environnementales qui garantissent que les meilleures pratiques sont mises en oeuvre pour protéger et conserver l'environnement. Dans cette ligne, le plus haut niveau d'exigence est imposé en interne et aux fournisseurs, lorsqu'il s'agit de gérer les ressources, de réduire les déchets et de se conformer aux réglementations environnementales en vigueur.

Certificats environnementaux FEDA

Règle	Type	Type	Validité
NORME ISO 14001:2015	Système de gestion environnementale	FEDA, FEDA Ecoterm, FEDA Soluciones et CTRASA	2024 -2026
NORME ISO 50001	Efficacité énergétique	Bâtiment administratif et déchetterie de CTRASA	2024-2025
UNE 171330	Qualité de l'environnement intérieur	Bâtiment de service, bureau du service à la clientèle de Prat de la Creu et bâtiment de la centrale hydroélectrique	2024



Le lac enneigé d'Esteve Argelich Tarragó.

Empreinte carbone

(302-1, 302-3, 305-1, 305-2, 305-3, 305-4, 305-6, 3-3)

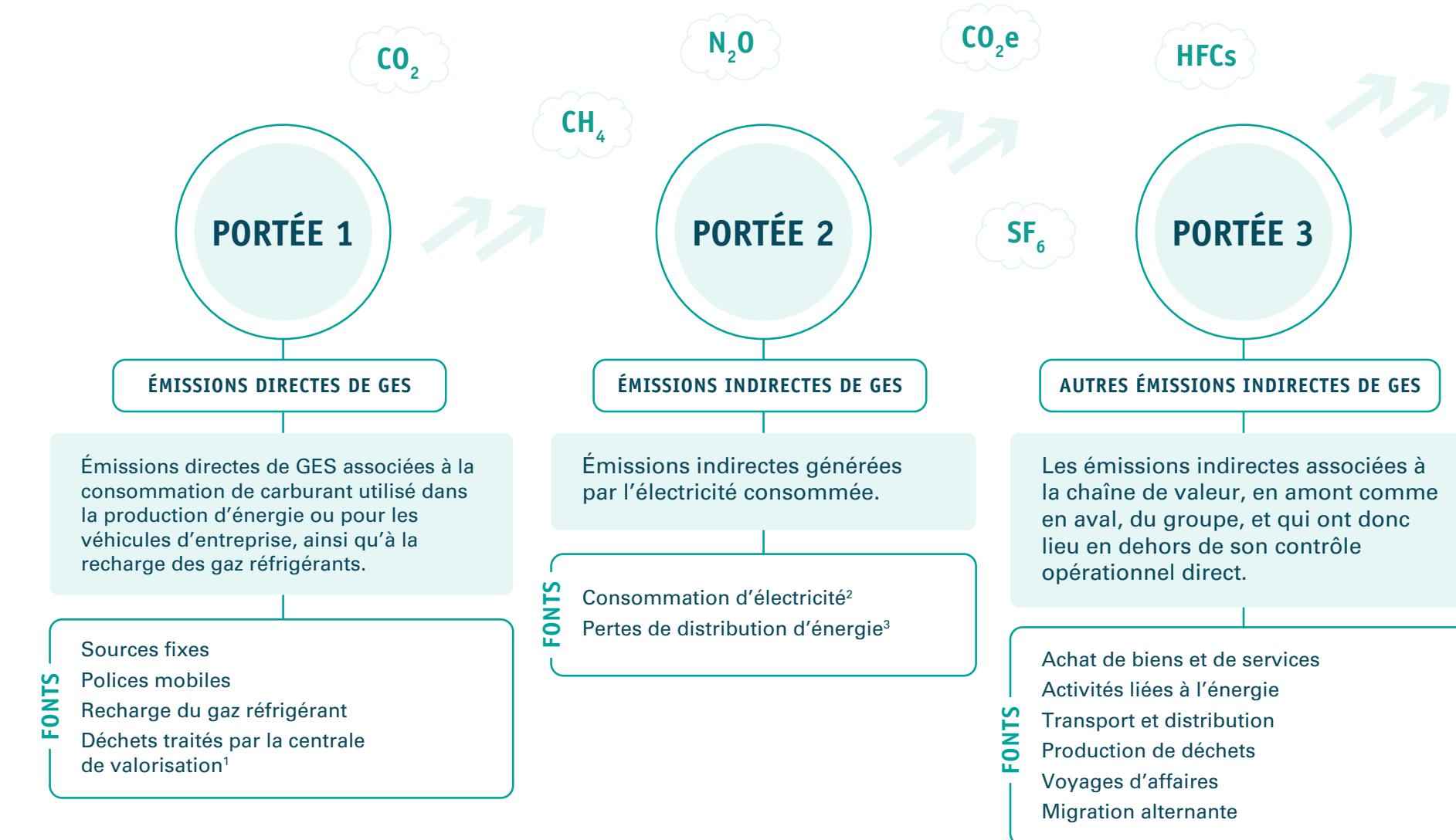
Le groupe FEDA calcule son empreinte carbone chaque année et volontairement en suivant les méthodologies et les références les plus importantes au niveau international. Ce calcul permet d'analyser les émissions de gaz à effet de serre (ci-après GES) générées par l'activité de FEDA et deses filiales, identifiant ainsi les axes d'efforts pour mettre en place des mesures de réduction efficaces.

L'empreinte carbone du groupe est quantifiée sur la base de la norme UNE-EN ISO 14064 et du Greenhouse Gas Protocol, ce qui garantit la véracité, la cohérence et la transparence du calcul. La réglementation appliquée permet au groupe de mesurer son comportement écologique, en calculant ses émissions directes et indirectes (portée 1, 2 et 3), en prenant en compte l'ensemble des flux d'activités au cours d'une année.

Pour faciliter la comparaison avec d'autres périodes ou d'autres entreprises, les émissions sont calculées par rapport au kWh d'énergie fourni, car l'évolution de la consommation d'énergie du pays représente l'impact le plus significatif sur les émissions générées.

De plus, en raison des différences d'activité et de localisation, l'empreinte carbone de FEDA, FEDA Ecoterm et FEDA Solucions est présentée séparément de celle de CTRASA.

Méthodologie de calcul



¹* Ce concept n'est comptabilisé que dans l'empreinte carbone de CTRASA.

²* En raison de l'activité du groupe, ces questions sont prises en compte dans les deux autres portées.

³* Ces données ne sont comptabilisées que dans l'empreinte carbone de FEDA, FEDA Ecoterm et FEDA Solucions.

Le calcul de l'empreinte carbone est un processus complexe, c'est pourquoi la méthodologie de collecte des données est revue et améliorée chaque année et les concepts qui y sont présentés sont élargis. Cette année, de nouveaux concepts ont été intégrés à l'empreinte carbone de FEDA, FEDA Ecoterm et FEDA Solucions dans le but de refléter plus précisément la réalité opérationnelle et environnementale du groupe.

Les nouvelles fonctionnalités incluent :

Portée 2 :

› Pertes de distribution d'énergie dans leurs propres réseaux.

Portée 3 :

› Émissions en amont de l'électricité importée.

› Pertes de transport et de distribution d'électricité importée.

Les émissions de gaz à effet de serre sont obtenues à partir des données d'activité et des facteurs d'émission, qui permettent d'obtenir la quantité de GES émise par unité d'activité. Ainsi, ils permettent de convertir des données d'activité courantes (litres de carburant, kWh d'électricité, etc.) en tonnes de CO₂ (unité universelle indiquant le potentiel de réchauffement planétaire de chacun des GES par rapport à une unité de CO₂).

GEH = Données d'activité¹ * Facteur d'émission²

¹*Les données d'activité utilisées proviennent de l'organisation elle-même, des fournisseurs et des employés, et sont attestées par les factures, les compteurs, etc.

²* Les facteurs d'émission proviennent de sources officielles reconnues au niveau national et international : DEFRA, IPCC, OCCC, Environmental Paper Network, Département du Territoire et de la Durabilité de la Generalitat de Catalunya, CNMC, Bilans ges, Eco-it, SIMAPRO (Ecoinvent), Observatorio de la Sostenibilidad en España, calculs d'Aversus pour la valorisation de les propres calculs de FEDA sont basés sur la demande d'énergie et les émissions totales du kWh produit, en ce qui concerne l'électricité.

L'empreinte carbone de FEDA, FEDA Ecoterm et FEDA Solucions

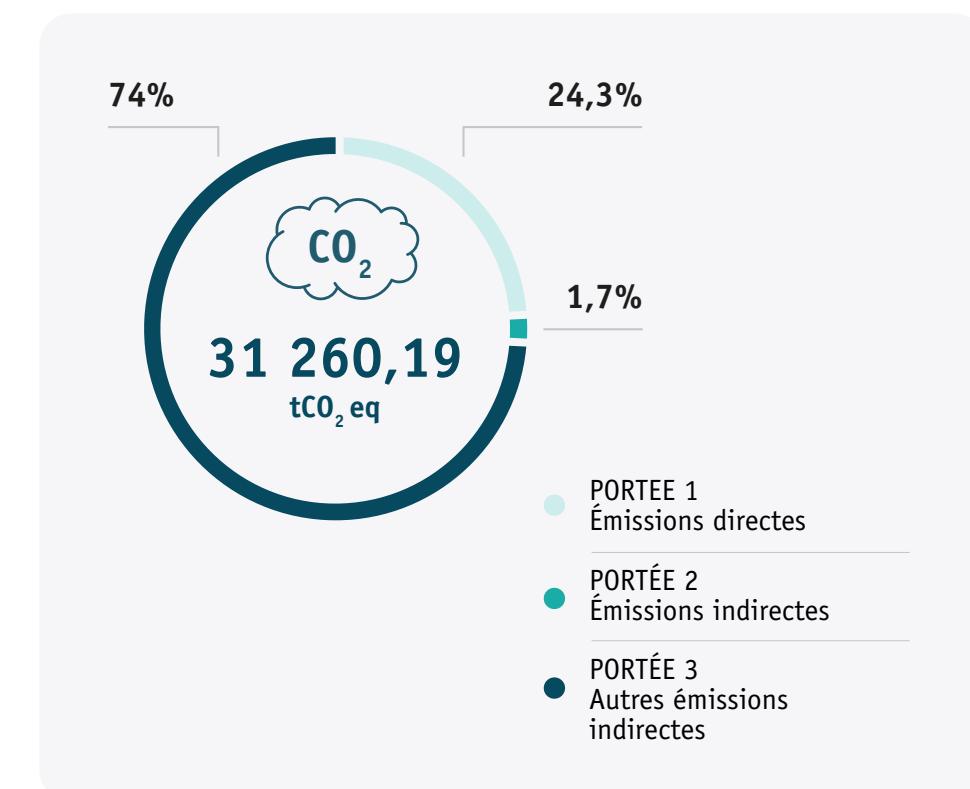
Les émissions totales de GES émises par les trois entités en 2024 sont de **31 260,19 tCO₂ Eq** ce qui représente une réduction de l'empreinte carbone par rapport à l'année précédente de 36,7 %.

Il convient toutefois de noter que cette année, de nouveaux concepts ont été enregistrés qui augmentent l'empreinte. Dans la mesure du possible, des modifications ont été apportées à la méthodologie de 2023 pour les rendre comparables, mais même ainsi, en raison des données qui n'étaient pas disponibles pour 2023, il est raisonnable de considérer que l'empreinte carbone a été réduite encore plus que ce qui est indiqué dans ce document.

Les émissions de GES de FEDA, FEDA Ecoterm et FEDA Solucions (tCO ₂ eq.) ¹	2022	2023	2024	Variation 2023-2024
Émissions directes de GES (portée 1)	5 453,18	6 989,59	7 586,09	8,5%
Émissions indirectes de GES (portée 2)	-	-	531,56	-
Autres émissions indirectes de GES (portée 3)	36 326,18	42 515,34 ²	23 142,54	-45,4%
> Émissions totales de GES	41 779,36	49 504,932	31 260,19	-36,7%³

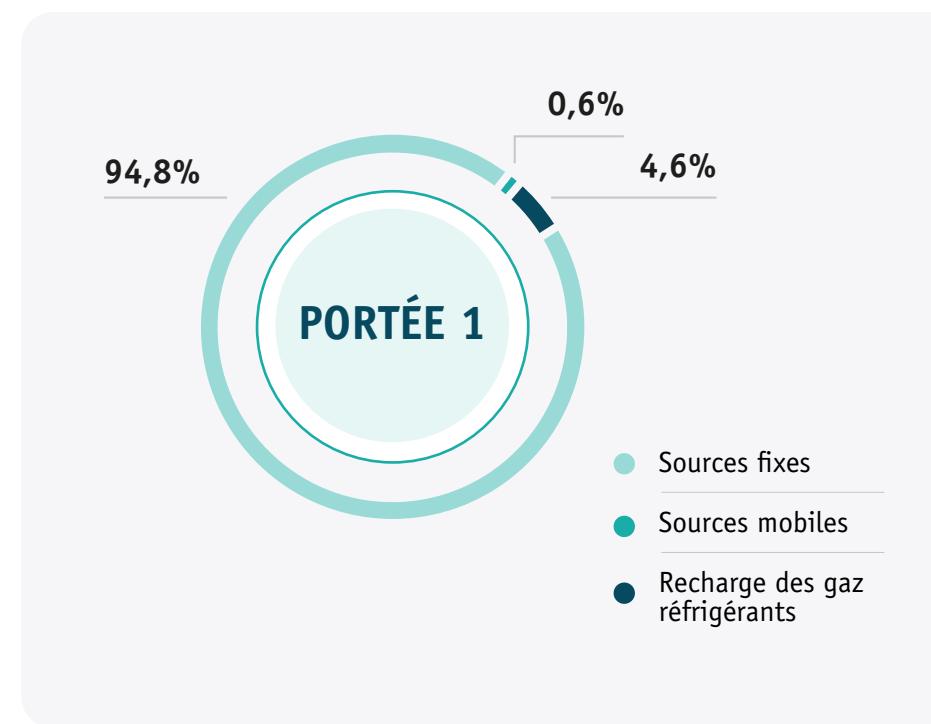
Le poids le plus important de l'empreinte carbone de FEDA est constitué par les émissions indirectes, qui proviennent principalement de la production d'électricité importée des pays voisins.

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES PAR PORTÉE



Cette année, il y a eu une augmentation des émissions directes du groupe, ce qui répond à une augmentation de 5 % du GNL consommé, sous l'effet de l'augmentation de la clientèle et de l'énergie fournie par les réseaux de chaleur. Rappelons que si cette augmentation se reflète dans l'empreinte mondiale du groupe, les réseaux de chaleur sont un système plus efficace et durable que les modèles traditionnels de chauffage au fioul, et ont permis d'économiser 11 340 tCO₂ en 2024 Eq.

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DIRECTES DE GES DE LA PORTÉE 1



D'autre part, en 2024, les émissions indirectes générées par les pertes de distribution d'énergie sur le territoire andorran ont été intégrées dans la comptabilité. Ces émissions sont comptabilisées dans la portée 2, et n'ont pas pu être intégrées rétroactivement, c'est pourquoi en 2023 elles sont nulles et en 2024 elles enregistrent 531,56 tCO₂ Eq. D'autre part, dans la portée 2 des organisations, la consommation d'électricité est prise en compte. Dans le cas de FEDA, comme l'électricité consommée est générée par l'activité elle-même, les émissions sont déjà prises en compte dans la portée 1. Cependant, vous trouverez ci-dessous l'évolution de la consommation d'énergie de l'organisation, y compris l'électricité.

Consommation d'énergie au sein de l'organisation (FEDA, FEDA Ecoterm et FEDA Soluciones)	2022	2023	2024	Variation
				2023-2024
> Consommation d'électricité				
Consommation d'électricité dans les installations (kWh)	2 177 376	2 178 784	2 674 670	+22,8%
> Consommation de sources fixes				
Consommation de GNL (kg)	2 108 848	2 662 522	2 795 093	+5%
Consommation de gazole C (l)	1 503	15 038	14 052	-6,6%
> Consommation de sources mobiles (flotte de véhicules)				
Gazole (l)	13 796	10 399	10 231	-1,6%
Essence (l)	7 184	8 087	8 471	+4,7%

^{1*} L'augmentation de la consommation d'électricité dans les installations de FEDA est due à l'intégration de nouvelles infrastructures qui n'avaient pas été prises en compte auparavant

Intensité énergétique	2022	2023	2024	Variation 2023-2024
-----------------------	------	------	------	---------------------

Consommation d'électricité par employé (kWh/personne)	17 995	17 859	20 574	+15% ¹
---	--------	--------	--------	-------------------

Consommation de carburant par employé (litres par personne)	173	151	144	-5%
---	-----	-----	-----	-----

^{1*} L'augmentation de la consommation d'électricité dans les installations de FEDA est due à l'intégration de nouvelles infrastructures qui n'avaient pas été prises en compte auparavant.

En ce qui concerne les émissions indirectes de la portée 3, la production d'électricité importée est la principale source d'émissions.

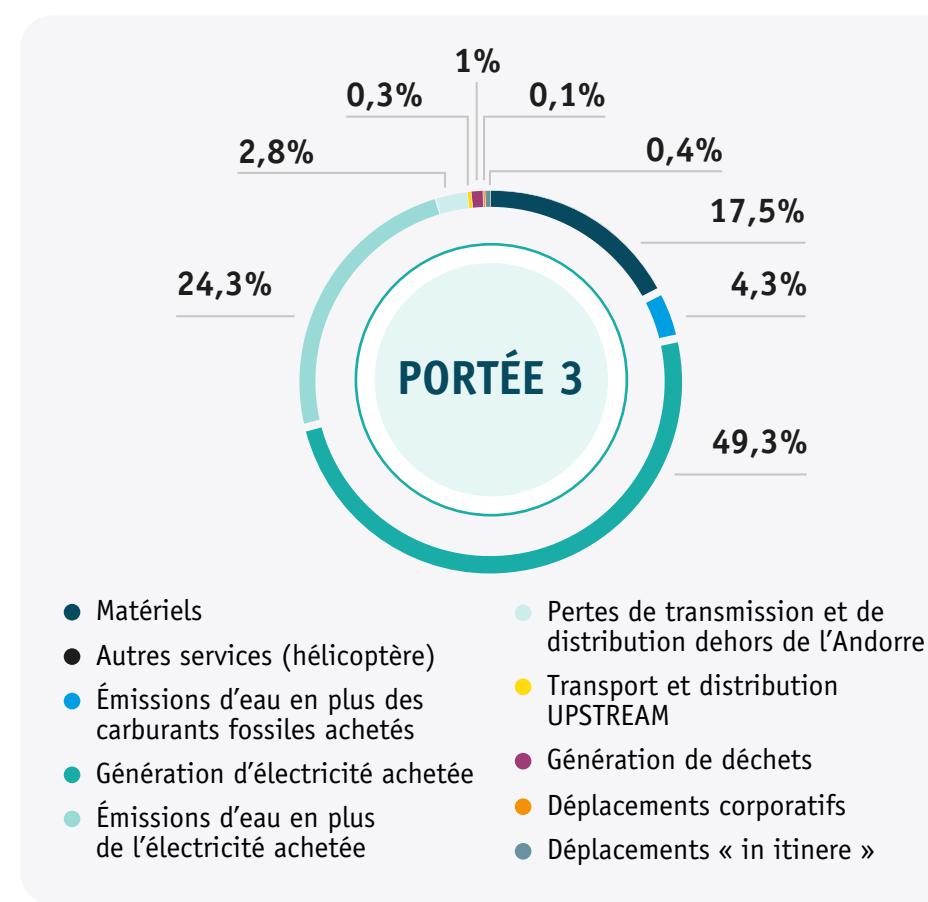
De plus, cette année, les émissions produites en amont de la production d'électricité ont été intégrées dans le calcul de l'empreinte, en tenant compte des émissions associées aux étapes préalables à la production d'énergie (extraction des matières premières, fabrication des infrastructures associées, etc.). Rétroactivement, les nouveaux concepts ont été ajoutés à l'empreinte de l'année dernière, afin d'améliorer la comparabilité. Ces émissions nous permettent d'avoir une vision plus complète et réelle de l'impact total de l'activité de FEDA, améliorant ainsi la transparence environnementale des filiales.

Si l'on tient compte de ces deux concepts, les émissions liées aux importations d'électricité représentent 75 % des émissions indirectes.

Pour agir sur cette partie importante de l'empreinte carbone, FEDA a donné la priorité à l'importation d'électricité certifiée provenant de sources renouvelables, ce qui a permis la réduction la plus importante de l'année.

Cette valeur, déterminée par la valeur Basé sur le marché, intègre le mix de production d'électricité des pays exportateurs et les certificats d'origine renouvelable acquis au cours de l'exercice 2024.

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES DE LA PORTÉE 3



Afin d'évaluer l'impact des certificats d'origine renouvelable sur l'empreinte carbone, un calcul complémentaire a été réalisé sur la base de la méthode basée sur la localisation, qui ne prend en compte que le mix électrique des pays fournisseurs, sans tenir compte des certificats. Dans ce scénario alternatif, les émissions mondiales des trois filiales auraient été 57 % plus élevées, ce qui met en lumière l'effort significatif du Groupe pour réduire son empreinte carbone grâce à l'achat de garanties d'origine renouvelable.

Empreinte carbone selon scénario	Basé sur la localisation	Basé sur le marché	Variation selon le scénario
Émissions directes de GES (portée 1)	7 586,09	7 586,09	-
Émissions indirectes de GES (portée 2)	541,92	531,56	-2%
Autres émissions indirectes de GES (portée 3)	40 967,28	23 142,54	-43%
> Emissions de GEH totals	49 095,29	31 260,19	-36%

L'achat de certificats d'origine renouvelable a également un impact significatif sur le facteur d'émission associé à la consommation nationale d'électricité, en réduisant l'intensité des émissions du mix électrique consommé dans le pays, et en contribuant ainsi à la réduction de l'empreinte carbone de l'Andorre. Cette année, grâce aux efforts du groupe, le facteur d'émission de l'électricité consommée dans le pays a été réduit de 39 % par rapport à l'année dernière. Cette stratégie aligne le groupe FEDA sur les objectifs de développement durable 11 et 13.

Facteurs d'émission électrique (gCO2eq/kWh)¹

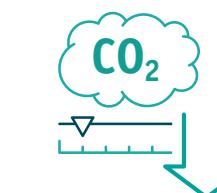
	2022	2023	2024
Électricité importée de France ²	22	20 ⁴	15,84
Électricité importée d'Espagne ²	109	110 ⁴	35,47
Électricité distribuée en Andorre ³	74	53,2	32,23

¹* Les facteurs d'émission sont obtenus à partir des émissions du scénario basé sur le marché.

²* Les facteurs d'émission de l'Espagne et de la France indiqués sont ceux correspondant à l'énergie importée par FEDA grâce aux contrats spécifiques et à l'achat de certificats d'énergie renouvelable disponibles. Les facteurs d'émission réels des deux pays sont plus élevés que ceux indiqués ici.

³* Le facteur d'émission de l'Andorre prend en compte à la fois l'électricité produite dans le pays et toute l'électricité importée des deux pays voisins.

⁴* Les valeurs de 2023 ont été rectifiées par rapport au rapport précédent car une erreur a été détectée.



**LE FACTEUR D'ÉMISSION DE L'ÉLECTRICITÉ CONSUMMÉE EN ANDORRE A ÉTÉ RÉDUIT DE
+39% par rapport à 2023**

L'empreinte carbone de CTRASA

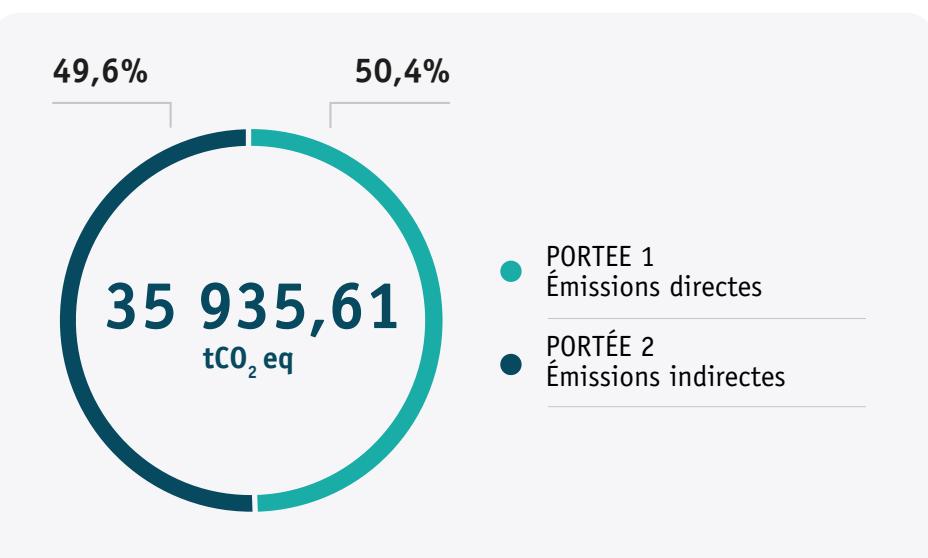
L'empreinte carbone de CTRASA est calculée séparément, car elle a une activité très différente de celle des autres filiales. Malgré cela, la même méthodologie est utilisée.

Les émissions de GES produites en 2024 par CTRASA ont été **35 935,61 tCO2 Eq**, soit 2,9 % de plus que l'année dernière, répartis entre la portée 1 et la portée 3. Les émissions indirectes de GES causées par la consommation d'électricité ne sont pas prises en compte, car CTRASA est autosuffisante avec sa propre électricité produite à partir de la valorisation des déchets.

Émissions de GES de CTRASA (tCO ₂ éq.)	2022	2023	2024	Variation 2023-2024
---	------	------	------	---------------------

Émissions directes de GES (portée 1)	16 206,03	17 353,82	18 106,87	4,3%
Émissions indirectes de GES (portée 2)	-	-	-	-
Autres émissions indirectes de GES (portée 3)	18 024,80	17 569,97	17 828,74	1,5%
> Émissions totales de GES	34 230,83	34 923,8	35 935,61	2,9%

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES DE CTRASA PAR PORTÉE



Les émissions directes de GES appartenant à la portée 1 ont augmenté de 4 % par rapport à 2023, en raison de l'augmentation des déchets traités. Le traitement des déchets en vue de leur valorisation est l'activité directe ayant le plus grand impact, représentant 49,83 % de l'empreinte mondiale. Cette année, davantage de déchets ont été traités, de sorte que les émissions de cette activité ont augmenté de 6,4 %. Il convient de noter qu'aucune fuite de R40A, R410 et R452 n'a été enregistrée.

Dans le cas de CTRASA, comme dans le cas de FEDA, la consommation d'électricité n'est pas prise en compte dans la portée 2 car, comme il s'agit d'une autoproduction, elle est déjà prise en compte dans les émissions de la portée 1. Cependant, vous trouverez ci-dessous l'évolution de la consommation d'énergie de l'organisation, y compris l'électricité.

Consommation d'énergie au sein de l'organisation (CTRASA)

	2022	2023	2024	Variation 2023-2024
> Consommation d'électricité				
Consommation d'électricité dans les installations (kWh)	170 820	260 590	158 475	-39%
> Consommation de sources fixes				
Consommation de propane (kg)	35	70	35	-50%
Consommation de gazole C (l)	68 559	76 281	65 096	-14,6%
> Consommation de sources mobiles (flotte de véhicules)				
Gazole (l)	11 796	9 793	13 608	+39%
Essence (l)	0	0	0	N/A

Intensité énergétique

	2022	2023	2024	Variation 2023-2024
Consommation d'électricité par employé (kWh/personne)				
Consommation d'électricité par employé (kWh/personne)	4 745	7 897	4 952	-37%
Consommation de carburant par employé (litres par personne)				
Consommation de carburant par employé (litres par personne)	328	297	425	+43%

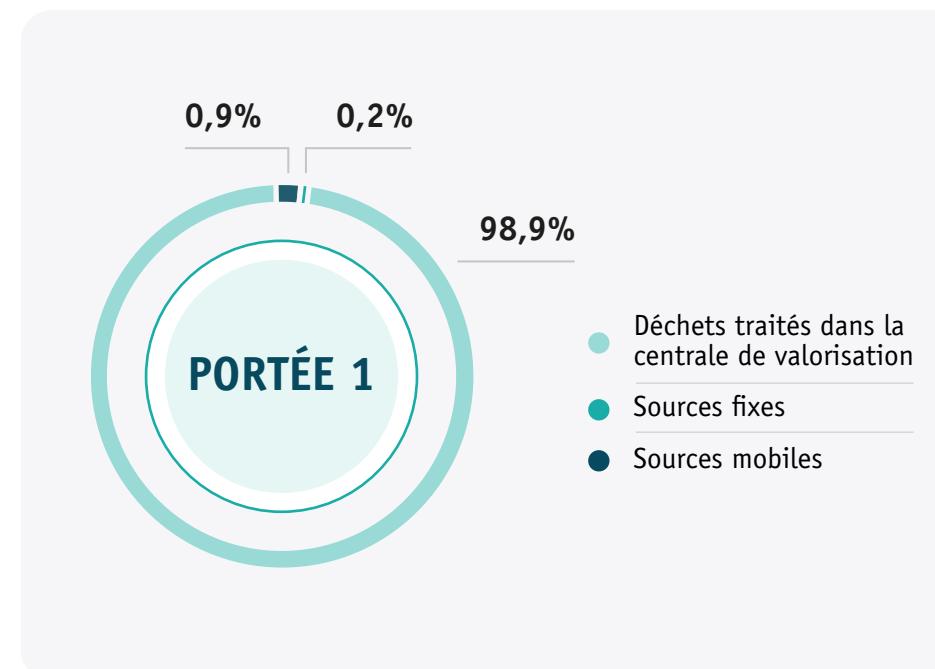
Comme pour la portée 3, la principale source d'émissions indirectes de GES est la gestion des déchets propres générés dans l'activité de traitement. En 2024, les émissions causées par ces activités indirectes ont augmenté de 1,3 %, en raison de la même augmentation de l'activité.

Bien qu'elle ait un poids plus faible dans les émissions totales, CTRASA s'efforce activement de réduire les émissions de GES dans les activités où elle peut avoir un impact plus efficace. En ce sens, au cours de l'année 2024, CTRASA a réduit les émissions provenant de la consommation de combustibles fossiles de 8,6%. Il y a également eu une diminution drastique des gaz réfrigérants, puisqu'aucune fuite n'a été détectée cette année. En ce qui concerne les émissions

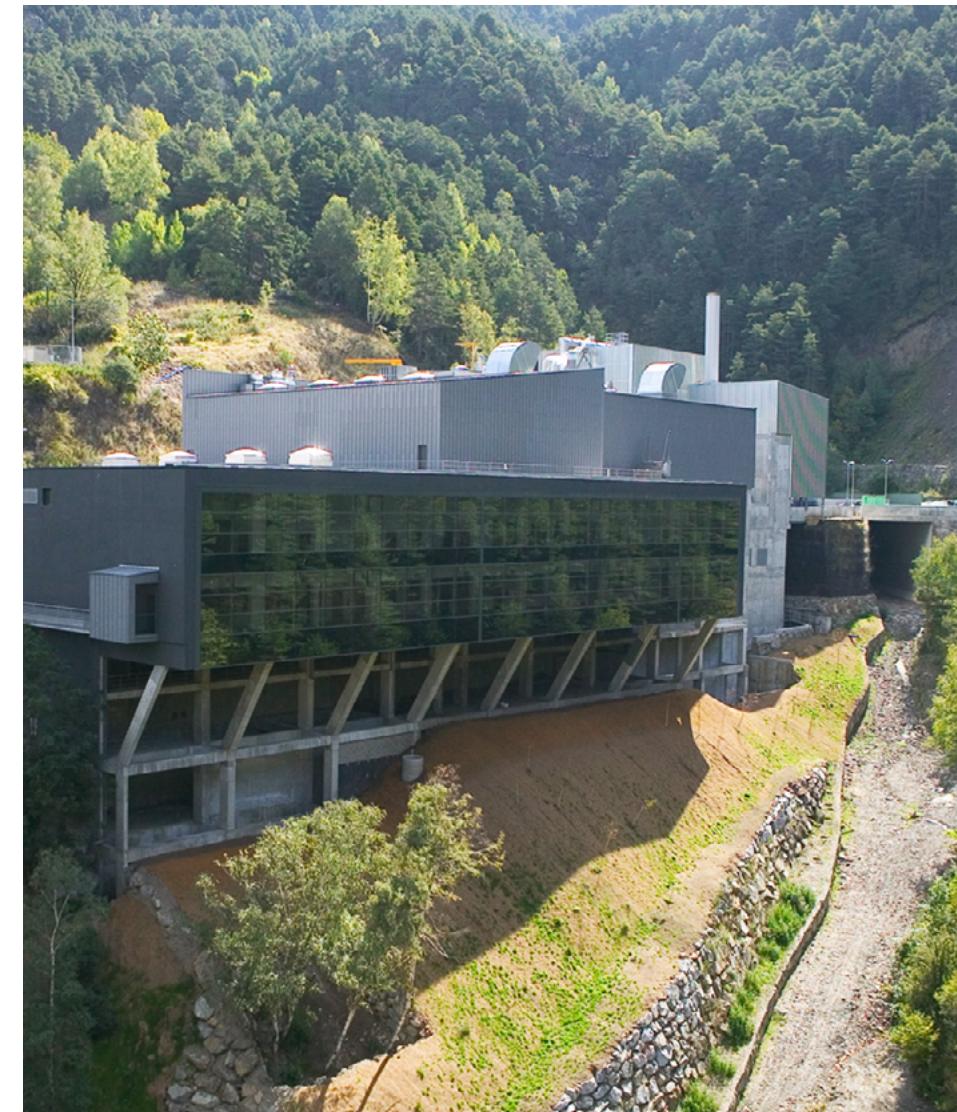
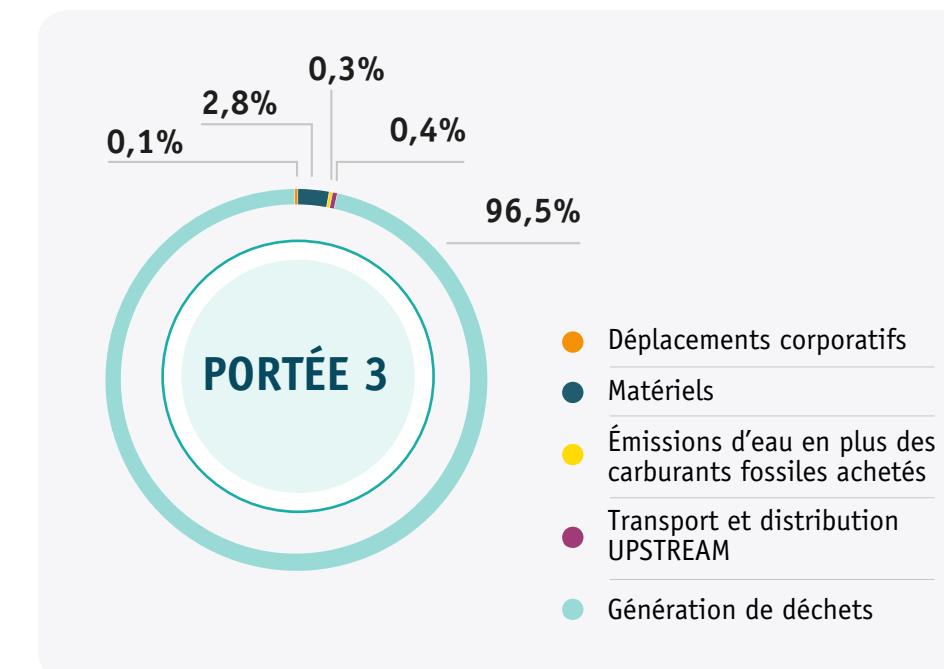
indirectes, les émissions causées par les voyages d'affaires ont été réduites de 11,5 %, ainsi que les émissions causées par le transport des déchets sortis de la déchetterie (19,8 % de moins).

Il convient de souligner l'importance de l'activité principale de la filiale, qui est la récupération d'énergie des déchets, car elle permet de gérer efficacement les déchets générés par la population, en les transformant en une ressource utile telle que l'énergie.

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES DIRECTES DE LA PORTÉE 1

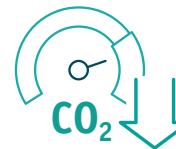


RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES DE LA PORTÉE 3



Indicateurs d'émissions

Bien que les empreintes carbone de CTRASA et FEDA, FEDA Soluciones et FEDA Ecoterm soient comptées séparément, la somme des deux empreintes carbone montre également une diminution par rapport à l'année précédente.

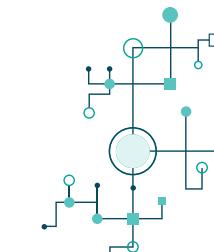
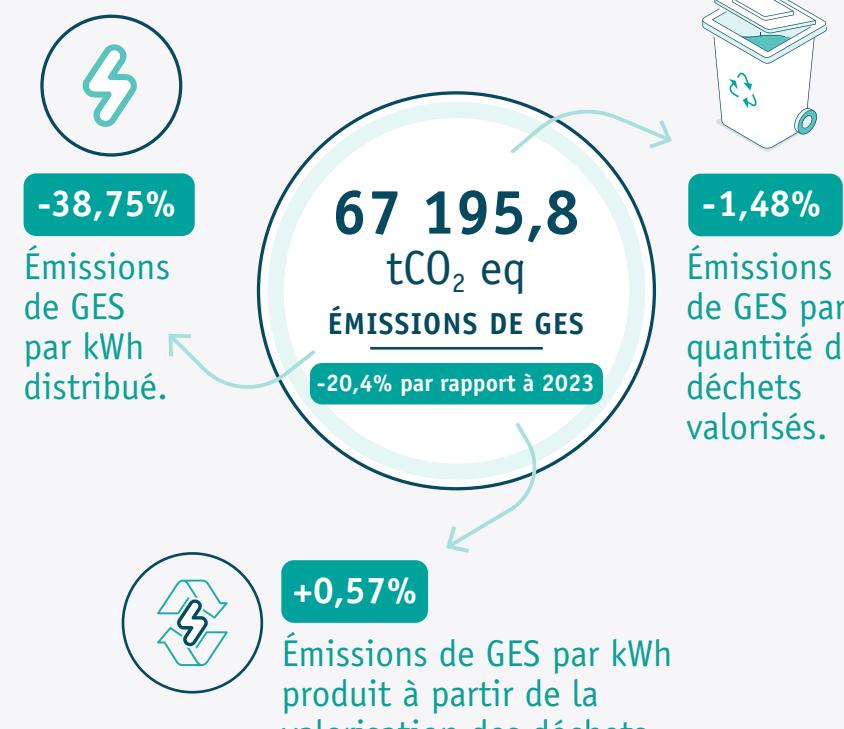


L'EMPREINTE CARBONE DU GROUPE FEDA A ÉTÉ RÉDUITE DE 20,4% par rapport à 2023

Il convient de garder à l'esprit que l'empreinte carbone des entités est considérablement influencée par le facteur externe de la demande d'énergie, car plus l'énergie consommée est importante, plus il y a d'émissions. Pour cette raison, les émissions générées par rapport au kWh d'énergie (thermique et électrique) distribué sont indiquées. Dans ce cas, une réduction de 39 % de l'intensité des émissions est également observée.

Dans le cas de CTRASA, cet indicateur prend en compte les déchets traités et l'électricité produite.

INDICATEURS D'ÉMISSIONS DE GES DE GROUPE FEDA



LES ÉMISSIONS DE FEDA, FEDA ECOTERM ET FEDA SOLUCIONS PAR kWh DISTRIBUÉ (ÉLECTRIQUE ET THERMIQUE) ont été réduits de 38,75%

Indicateurs d'émissions de GES de FEDA, FEDA Ecoterm et FEDA Soluciones	2022	2023	2024	Variació 2023-2024
---	------	------	------	--------------------

Émissions de GES par kWh distribué ¹ (gCO ₂ égaliseur/kWh)	70,94	83,79	51,31	-38,75%
--	-------	-------	-------	---------

¹* Les kWh distribués prennent en compte à la fois l'électricité et l'énergie thermique distribuée.

Indicateurs d'émission de GES CTRASA	2022	2023	2024	Variació 2023-2024
--------------------------------------	------	------	------	--------------------

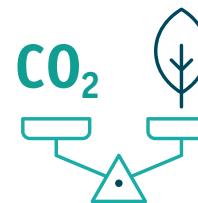
Émissions de GES par Quantité de déchets valorisés (gCO ₂ /kg de déchets valorisés)	676,76	716,92	706,31	-1,48%
--	--------	--------	--------	--------

Émissions de GES par kWh produit à partir de la valorisation des déchets (gCO ₂ eq/kWh) ¹	912,2	912,32	917,5	0,57%
---	-------	--------	-------	-------

¹* Les kWh produits tiennent compte à la fois de l'électricité et de l'énergie thermique produite.

Compensation des émissions

Le groupe FEDA continue de prendre des mesures fondamentales pour parvenir à la décarbonation, en assumant l'engagement de compenser les émissions directes de gaz à effet de serre de FEDA (portée 1) qu'ils n'ont pas pu être réduits. Ainsi, parallèlement à l'application de mécanismes de réduction des émissions directes du groupe, les émissions résiduelles seront compensées par l'achat de crédits carbone. Ces crédits permettent de financer des projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre promus par d'autres organisations.



**FEDA A COMPENSÉ AVEC
L'ACHAT DE CRÉDITS CARBONE
les 6 990 tonnes de ses
émissions directes en 2023**

La compensation des émissions directes a commencé en 2024 avec celles émises en 2023, qui équivalent à 6 990 tonnes de CO₂, réalisant ainsi le premier investissement à cet égard. La priorité a été donnée aux initiatives nationales, en collaboration avec les projets du Marché andorran de compensation des émissions : « Réduction des émissions de la flotte de véhicules Andbus », par l'achat de 17 crédits et « Engagement de Pireneca de Serveis envers les services pour l'utilisation de véhicules électriques », par l'acquisition de 5 crédits. Sur le marché andorran, un crédit équivaut à la réduction des émissions de 1 tonne de gaz à effet de serre.

À la suite d'un appel d'offres public, la compensation directe des émissions restante a été attribuée à l'achat de crédits pour un projet de construction de parc éolien en Turquie. Cette initiative permet de réduire les émissions de 6 968 tonnes, tout en améliorant l'accès de la population locale à l'énergie propre. Le projet, outre la lutte contre le changement climatique, profite au développement socio-économique et industriel local et assure la sécurité de l'approvisionnement en électricité dans la région. Ainsi, le projet a un impact direct sur quatre objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, tels que 7 « Énergie propre et abordable », 8 « Travail décent et croissance économique », 9 « Innovation dans l'industrie et les infrastructures » et 13 « Action climatique », réaffirmant l'engagement de l'organisation à cet égard.

L'engagement de FEDA, en plus de continuer à réduire ses émissions, est également de compenser toutes les émissions directes générées d'ici 2024 par l'achat de crédits carbone.

Empreinte digitale

Pour la troisième fois, le calcul de l'empreinte numérique de FEDA a été réalisé grâce aux conseils d'une société externe. Le calcul vise à refléter la pollution que nous ne voyons pas et qui provient des émissions de gaz à effet de serre produites par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC).

L'évaluation réalisée est basée sur la méthodologie établie dans la norme de comptabilité et de reporting du protocole de chaîne de valeur d'entreprise GEH (Portée 3) qui utilise le système d'inventaire. Cette année, une plateforme web a été mise en place qui

permet de mesurer en permanence l'empreinte numérique, ainsi que de visualiser les scénarios possibles en cas de modifications de la main-d'œuvre. Ces informations plus précises permettent de mettre en oeuvre des actions spécifiques par département, et de prioriser les tâches en fonction de l'impact, afin de réduire l'empreinte carbone numérique dans les années à venir.



EMPREINTE NUMÉRIQUE EN FONCTION DU CYCLE DE VIE (tCO₂éq)



Empreinte et qualité de la ressource en eau

(303-1, 303-3, 303-5, 304-1, 3-3)

Matérialité d'impact	
Sujet	Impacts
Empreinte eau et qualité des ressources en eau	<ul style="list-style-type: none"> > Variation de la qualité de l'eau > Contribution au stress hydrique > Consommation d'eau ; Diminution des flux > Décharge incontrôlée de produits chimiques dangereux dans l'eau – passage à l'eau

Matérialité financière	
Risques et opportunités	
	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des coûts en raison des nouvelles exigences légales Augmentation des coûts et réduction de la valeur des actifs en raison de la rareté de l'eau à court / moyen terme

Actions du Plan de Développement Durable exécutées en 2024	
01	> Installer des aérateurs dans tous les robinets des bâtiments de FEDA.
02	> Promouvoir l'utilisation de cantines plutôt que de bouteilles à usage unique.
03	> Effectuer des contrôles de qualité et de conservation du milieu aquatique.

Gestion de la ressource en eau

La gestion durable des ressources en eau est une priorité stratégique pour FEDA car il s'agit d'un élément clé de la production d'électricité du pays. De plus, l'engagement du groupe envers la planète et la réduction de l'impact environnemental de l'entité exigent une utilisation responsable et durable des ressources naturelles, en évitant de produire tout impact négatif sur l'environnement. Les principales actions du groupe dans ce domaine comprennent la maîtrise et l'efficacité de la consommation d'eau, et la préservation du milieu aquatique.

FEDA, en ligne avec ses objectifs, garantit une gestion responsable de l'eau dès le début de la production hydroélectrique à travers les différentes étapes du processus :

› **1- Captage de l'eau :** La collecte de l'eau commence dans 4 lacs principaux (l'Illa, Juclar, Cabana Sorda et Vall del riu), qui sont alimentés par l'eau de la Vall d'Orient et de la Vall del Madriu. À Ransol, FEDA dispose également d'un barrage qui détourne l'eau vers divers points où elle est nécessaire. Le barrage dispose d'un débitmètre qui régule l'écoulement du flux écologique vers la rivière Valira d'Orient. Ce système contribue au maintien de l'équilibre environnemental et de la santé du fleuve, ce qui est essentiel pour la biodiversité et le bien-être des écosystèmes locaux.

› **2- Transport d'eau :** L'eau est transportée à partir des barrages aux points de distribution par des canaux et d'autres systèmes hydrauliques. Afin de conserver les écosystèmes aquatiques et les espèces qui les habitent, le flux écologique des affluents qui alimentent la plante est maintenu.

› **3- Contrôle de l'approvisionnement :** Un contrôle est effectué sur la quantité d'eau libérée, en tenant compte de facteurs tels que la disponibilité, la demande et la gestion des ressources.

› **4- Formation et prévention :** Le personnel qui gère les barrages reçoit une formation spécialisée en prévention des incendies et autres risques, garantissant ainsi la sécurité des travailleurs et le bon fonctionnement des installations.

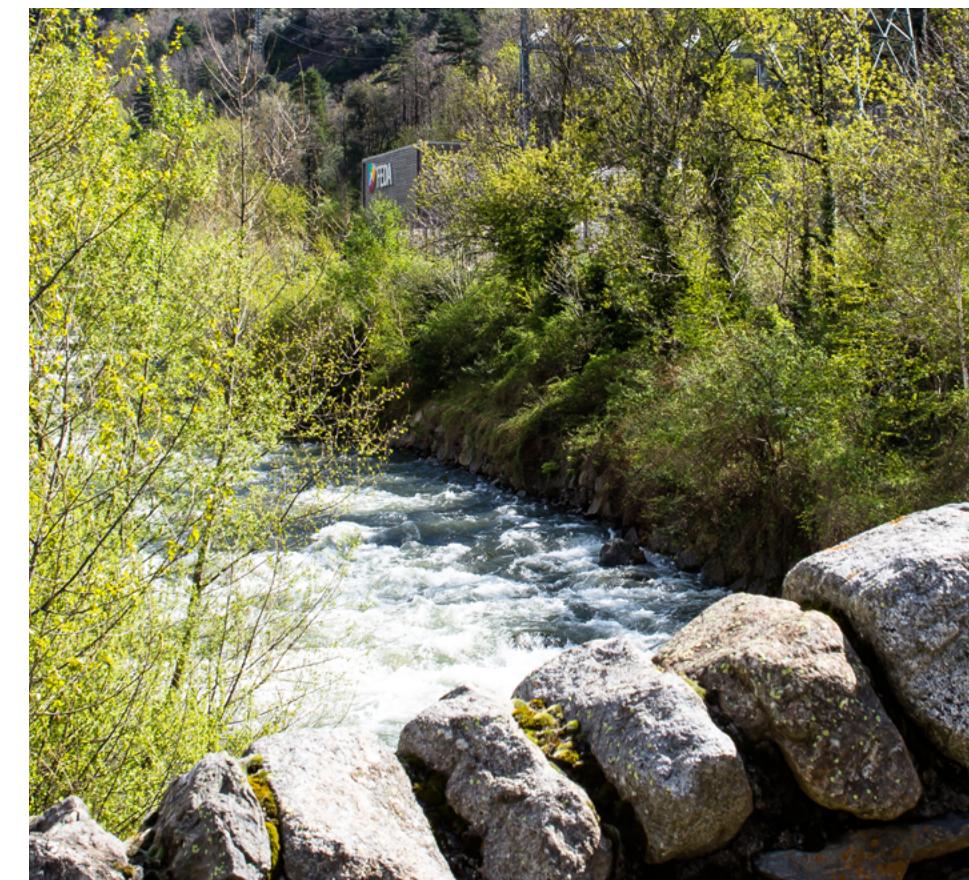
› **5- Suivi et réglage :** Les conditions de l'eau sont constamment surveillées afin d'ajuster le fonctionnement des barrages en fonction des besoins et des conditions environnementales. De plus, la consommation d'eau est surveillée afin de détecter d'éventuelles fuites et d'optimiser son utilisation.

› **6- Évacuation de l'eau :** Lors du retour de l'eau dans l'environnement, la qualité de l'eau utilisée dans la centrale est analysée.

Malgré le suivi exhaustif des flux écologiques et les mesures de prévention pour le respecter, en 2024 il y a eu une situation exceptionnelle qui a abouti à une sanction pour infraction grave de non-respect du débit écologique dans le fleuve Madriu, à la hauteur du Ràmio. La situation de sécheresse a influencé cet incident qui n'avait pas été vérifié et pour éviter qu'il ne se reproduise à l'avenir, une étude géologique de la zone sera réalisée et il est également prévu, en 2025, de réaliser un projet de gestion des vannes des barrages à distance et ainsi pouvoir résoudre plus rapidement toute anomalie.

Gestion des eaux usées

Depuis la construction du bâtiment de service d'Encamp, FEDA dispose de sa propre station d'épuration. En 2024, le bâtiment a fait la transition, et a été raccordé au réseau public des déchets, ce qui a permis de vider et de démonter la station d'épuration privée. Malgré cela, le bâtiment entretient le système de séparation des hydrocarbures, qui filtre les traces d'huile et d'autres déchets similaires du parking avant qu'elles n'atteignent le système d'égouts.



Quant à CTRASA, de par son activité, elle dispose d'une gestion de l'eau particulière. Dans un premier temps, un contrôle est effectué sur l'eau de surface qui tombe sur les installations. Afin d'éviter les impacts négatifs, son pH, sa température et son débit sont surveillés sur la base de contrôles constants avant de le remettre dans la rivière. Les eaux de surface sont également gérées, en particulier celles situées à proximité d'un petit ruisseau adjacent aux installations, afin de s'assurer qu'elles répondent aux exigences de qualité.

Les eaux usées de CTRASA font l'objet de contrôles de qualité réguliers afin de se conformer aux exigences réglementaires. Tous les six mois, ou plus fréquemment si des anomalies sont détectées, des inspections sont effectuées pour s'assurer qu'il n'y a pas de fuites d'eau industrielle. De plus, afin de réduire les risques pour la santé publique, un système de percolation a été mis en place pour garantir que l'eau potable conserve des niveaux adéquats de chlore, car elle est collectée dans le réseau communal d'Andorre la Vieille et doit emprunter de longs trajets de canalisations.

Empreinte eau

Un contrôle annuel de la consommation d'eau du groupe est effectué, en calculant son empreinte hydrique, sur la base de la méthodologie proposée par *Water FootPrint Network*. Cet indicateur permet de mesurer la consommation d'eau douce du groupe tout au long de la chaîne d'approvisionnement, fournissant des informations fondamentales pour une bonne gestion de l'eau.

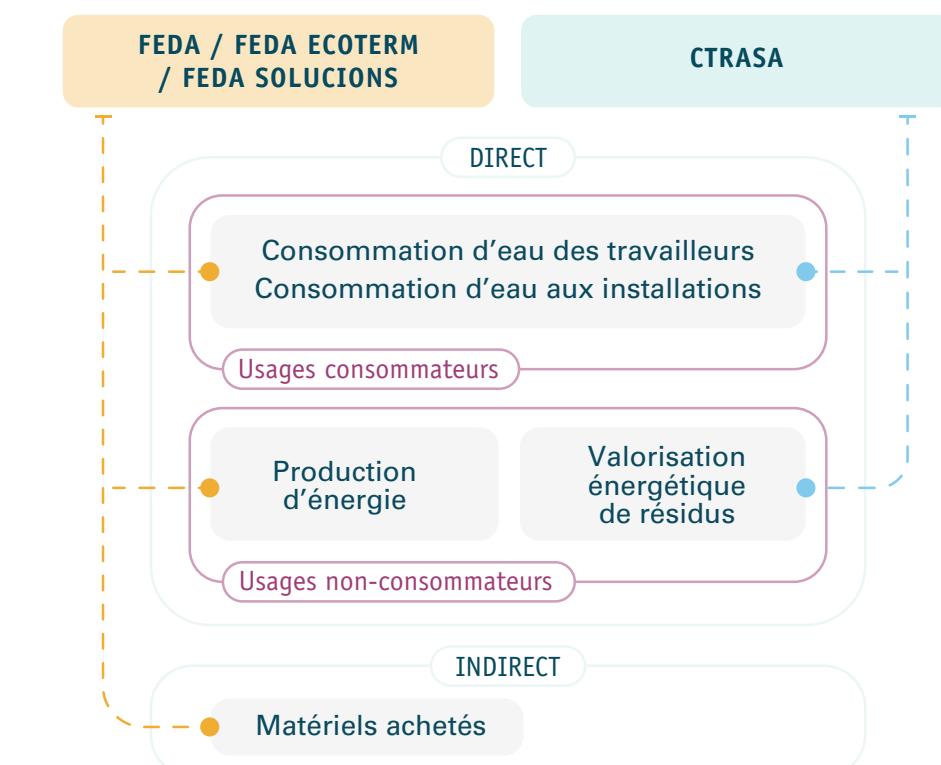
L'empreinte eau est un indicateur complet qui permet de différencier trois types d'eau consommés par l'organisation ; Eau bleue, eau verte et eau grise. La première se réfère aux eaux de surface ou souterraines, la seconde à l'eau de pluie et la troisième à l'eau nécessaire pour assimiler et diluer les polluants générés dans un processus, et la ramener à un niveau qui ne nuit pas à l'environnement. Le groupe n'utilise que de l'eau bleue, car son activité ne génère pas de polluants directs qui affectent la qualité de l'eau, ni n'utilise d'eau de pluie dans son processus de production.

L'empreinte hydrique bleue fait la distinction entre les usages directs et indirects de l'eau, ce qui permet de calculer l'eau utilisée directement dans l'activité de l'entreprise, et l'eau utilisée indirectement tout au long de la chaîne de valeur. Dans ce contexte, le groupe quantifie l'eau utilisée dans la production des matières premières achetées.

Enfin, les utilisations directes sont différencierées selon qu'il s'agit d'utilisations consommatoires ou non consommatoires. Les premières utilisations sont celles qui modifient la qualité de l'eau et ne permettent pas à l'eau de retourner directement dans le milieu naturel, comme l'eau pour la consommation personnelle et l'eau de ville consommée dans les installations. L'eau à utilisation non-consommatrice est une eau qui, une fois utilisée, retourne dans le cycle de l'eau et peut être réutilisée. FEDA comptabilise dans cette catégorie l'eau utilisée pour la production hydroélectrique. CTRASA consomme l'eau de surface d'un ruisseau voisin qu'elle utilise dans différentes activités au sein de la centrale (refroidissement des sco-

ries, nettoyage des conteneurs, etc.). Comme CTRASA n'est pas autorisé à rejeter des eaux industrielles dans l'environnement ou dans le réseau, l'eau est réutilisée en interne en circuit fermé au sein de la centrale dans le processus de valorisation des déchets pour la production de vapeur. L'utilisation de cette eau de surface par CTRASA est considérée comme une utilisation non-consommatrice.

Ainsi, la portée d'étude de l'empreinte du groupe est la suivante :



Le tableau suivant présente les résultats obtenus à partir de l'empreinte eau du groupe, différenciant FEDA, FEDA Ecoterm et FEDA Solucions d'une part, et CTRASA d'autre part, en raison de la divergence d'activités de chaque filiale.

Usage	Entité	Utilisations de l'eau (m ³)	2022	2023	2024	Variation 2023-2024
DIRECT	Utilisation non-consommatrice	Eau pour la consommation personnelle	2,82	2,97	1,48	-50,3%
		Eau du réseau	1 612	1 356	2 764	103,8%
		> Sous-total	1 614,82	1 358,97	2 765,48	103,5%
		Eau pour la consommation personnelle	0	6,02	3,91	-35,5%
		Eau du réseau	529	506	459	-9,3%
		> Subtotal	529	512,02	462,9	-9,6%
		> TOTAL	2 143,82	1 870,99	3 228,38	72,55%
	Utilisations non-consommatoires	CTRASA	Consommation d'eau de surface	4 471,3	4 621	5 211
		FEDA	Matériel acheté	9 252,70	30 081,27 ¹	8 254,05
		> TOTAL	13 724,00	34 702,27	13 465,05	-61,19%
INDIRECT	FEDA	Eau dérivée	54 337 850,8	60 552 903,3	63 735 965	5,3%

¹*Les données déclarées en 2023 ont été modifiées lorsqu'une erreur de conversion a été détectée.

L'eau de consommation personnelle du groupe FEDA a diminué de 40 % par rapport à l'année précédente.

D'une part, il y a eu une diminution de la consommation d'eau destinée à la consommation humaine, tant à FEDA, FEDA Ecoterm et FEDA Solucions, qu'à CTRASA, grâce à l'action promue par le Comité de Durabilité pour éliminer progressivement les bouteilles d'eau à usage unique.



40% réduction de l'eau POUR LA CONSOMMATION PERSONNELLE DU GROUPE FEDA

D'autre part, la consommation d'eau de ville à FEDA a considérablement augmenté, ce qui est attribué à la fois à une éventuelle augmentation réelle de la consommation (qui sera analysée plus en détail), et à l'amélioration de la méthodologie de collecte des données, qui a permis une extraction plus précise de la consommation par bâtiment. Cette augmentation a nui aux résultats globaux, entraînant une augmentation des consommations du groupe de 72,55 % par rapport à l'année précédente. Une attention particulière doit être portée aux années suivantes afin d'identifier s'il y a une augmentation de la consommation d'eau non enregistrée, ou si elle est due à une amélioration de l'extraction des données.

D'autre part, les utilisations non-consommatoires ont diminué de 61 % une fois les données de 2023 modifiées. Il convient de rappeler qu'en 2023, la nouvelle ligne électrique de 110 kV d'Encamp à Grau Roig a été installée, ce qui a entraîné l'achat de beaucoup de matériel, augmentant l'empreinte eau des utilisations non-consommatoires. Cette année, sans aucun travail de cette ampleur, la consommation indirecte provoquée par ce concept est revenue aux valeurs d'avant le pic de 2023.

Une augmentation de l'eau utilisée dans la centrale hydroélectrique peut également être observée. Malgré cela, il ne faut pas oublier que la qualité de cette eau n'est pas affectée et qu'elle retourne à la rivière en conservant toutes ses qualités.

Économie circulaire

(301-1, 301-2)

Matérialité d'impact	
Sujet	Impacts
Économie circulaire et consommation des ressources	<ul style="list-style-type: none"> > Production de déchets dangereux et non dangereux > Diminution des matières premières disponibles > Production de chaleur et d'électricité

Matérialité financière	
Risques et opportunités	
	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des coûts en raison des nouvelles exigences légales
	<ul style="list-style-type: none"> Pénuries de certains produits ou matières premières en raison de défis géopolitiques

L'économie circulaire est un modèle économique qui cherche à réduire, réutiliser et recycler les matériaux et les produits, dans le but d'allonger leur cycle de vie. Ainsi, ce modèle vise à s'éloigner du modèle actuel, qui utilise les ressources de manière linéaire (extraire, fabriquer, utiliser et éliminer), et à s'orienter vers un nouveau système plus durable et efficace. Cela permet de minimiser les déchets, de réduire la dépendance aux ressources naturelles, de réduire les émissions polluantes et d'encourager l'innovation dans les processus de production et la conception des produits.

FEDA s'engage dans un modèle de développement durable, en essayant de réduire au minimum l'extraction de matières premières et la production de déchets.

Actions du Plan de Développement Durable exécutées en 2024

01

- > Créer un sac d'objets personnels, de meubles, de matériel réutilisable, etc. pour les redistribuer ou les échanger avec le reste du personnel.

Consommation de matériaux

Le groupe FEDA a consommé les mêmes principaux types de matériaux au cours de l'année 2024 que les années précédentes. FEDA, FEDA Ecoterm et FEDA Solucions consomment des matériaux similaires, tandis que les matières premières consommées par CTRASA diffèrent de celles du reste du groupe.

Entité	Matériaux (en tonnes)	2022	2023	2024
FEDA	> Matériaux recyclables utilisés	78,46	122,7	80,2
	Câbles	78,46	122,7 ¹	80,2
	> Matériaux non recyclables utilisés	33,63	23,58	3,1
	Transformateur	0,126	4 ¹	1,2
	Cabines	3,4	17,8 ¹	0,3
	Centralisations	30,1	1,78 ¹	1,6
	Total	112,09	146,28	83,3
CTRASA	> Matériaux recyclables utilisés	0	0	0
	> Matériaux non recyclables utilisés	544,29	460,32	525,31
	Chaux hydratée	477,29	394,71	469,68
	Charbon actif	31,7	30,90	27,3
	Urée	26,87	22,43	15,2
	Acide chlorhydrique	4,86	5,82	6,32
	Total	544,29	460,32	525,31

¹*Les données ont été modifiées rétroactivement pour corriger une erreur de conversion non détectée.

CTRASA agit en tant que gestionnaire de déchets, tant dans ses activités de déchetterie que de valorisation énergétique, c'est pourquoi les déchets qu'elle gère sont considérés comme une ressource.

(Voir le tableau ci-dessous : Déchets reçus pour valorisation dans la section Gestion des déchets)



Gestion interne des déchets

Dans l'entrepôt d'Encamp, FEDA dispose d'un espace dédié à la gestion de ses déchets, avec des conteneurs pour collecter les différentes fractions générées. La collecte des gravats, du plastique, du bois, de la ferraille, du carton, des produits chimiques et du petit équipement électrique est effectuée. De plus, la collecte des gaz fluorés (SF6) est gérée par une société agréée par le Gouvernement qui gère les matières dangereuses.

Les déchets enregistrés dans le rapport de CTRASA sont ceux qui correspondent à l'activité de valorisation énergétique et à la maintenance des installations.

Déchets générés

Malgré l'engagement de FEDA en faveur de la réduction des déchets, en 2024, il y a eu une augmentation très significative des déchets générés par FEDA en raison du projet de démantèlement de l'ancienne ligne à haute tension entre Encamp et Grau Roig. La suppression du câble à haute tension, des bornes et des fondations de ce réseau a permis de gérer un volume important de déchets, qui ont été destinés dans une plus large mesure au recyclage.

Le recyclage est la principale option dans la destination des déchets générés, et dans les cas qui ne peuvent pas être recyclés et sont destinés à l'élimination, seuls les débris sont transférés dans les décharges. Ainsi, d'ici 2024, 62 % des déchets générés ont été recyclés.

En ce qui concerne CTRASA, les déchets sont générés à la suite de l'activité de récupération des déchets et sont principalement produits des scories, qui sont destinées au recyclage et des cendres qui sont transférées dans un déversoir.

Ainsi, 85,4 % des déchets générés sont recyclés.

Déchets générés par FEDA, FEDA Ecoterm et FEDA Soluciones (tonnes)	2022	2023	2024
> Déchets recyclés	130,27	16,12	268,74
Ferraille	64,25	9,37	147,71
Verre	0	0	56,25
Câble	0	0	39,63
Autres	66,02	6,75	25,15
> Déchets destinés à l'élimination	171,73	36,90	167,07
Bois	55,2	16,20	86,72
Fusta	113,47	17,08	75,63
Équipement avec SF6	0	0,29	1,77
Huile synthétique de moteur	2,36	2,37	1,62
Autres	0,69	0,96	1,33
Total	301,99	53,02	435,81

Déchets de FEDA, FEDA Ecoterm et FEDA Soluciones destinés à l'élimination (tonnes)	2022	2023	2024
> Poids total des déchets dangereux selon le type d'opérations d'élimination	0,05	0,1 ¹	0
Incineration (sans récupération d'énergie)	0	0	0
Transfert vers un déversoir	0	0	0
Autres options d'élimination	0,05	0,1	0
> Poids total des déchets non dangereux selon le type d'opérations d'élimination	171,67 ¹	36,80 ¹	167,07
Transfert vers un déversoir	55,2	16,2	86,72
Autres opérations d'élimination	116,47 ¹	20,61 ¹	80,35
Total	171,73	36,90	167,07

¹* Les données ont été modifiées par rapport au rapport 2023 pour corriger une erreur.

Déchets générés par CTRASA (tonnes)	2022	2023	2024
> Déchets recyclés	8 301,08	7 942,89	8 010,34
Fraction minérale Scories	7 614,62	7 295,76	7 388,56
Métal ferrique	663,2	616,6	606,92
Métal	13,68	25,56	11,34
Autres	9,58	4,93	3,52
> Déchets destinés à l'élimination	1 444,27	1 232,96	1 370,66
Cendres	1 427,73	1 223,83	1 358,32
Matériaux réfractaires	16,06	8,90	12,28
Résines échangeuses d'ions	0,42	0,2	0
Produits chimiques de laboratoire	0,056	0,03	0,06
Total	9 738,129	9 175,85	9 380,23

Déchets CTRASA destinés à l'élimination (tonnes)	2022	2023	2024
> Poids total des déchets dangereux selon le type d'opérations d'élimination	1 443,85	1 232,76	1 370,66
Incineration (sans récupération d'énergie)	0,06	0,03	0,06
Transfert vers un déversoir	1 443,79	1 232,73	1 370,60
Autres options d'élimination	0	0	0
> Poids total des déchets non dangereux selon le type d'opérations d'élimination	0	0	0
Transfert vers un déversoir	0	0	0
Autres opérations d'élimination	0	0	0

Promotion de l'économie circulaire

Le groupe FEDA promeut différentes initiatives internes et collaborations externes pour promouvoir l'économie circulaire auprès des différents groupes d'intérêt :

Collaboration avec Carisma :

› FEDA collabore périodiquement avec Carisma, renforçant la coopération entre les projets durables. Cette année, les lauréats de l'initiative en faveur de la mobilité durable ont reçu un chèque-cadeau de leur magasin, promouvant un modèle de consommation plus responsable.

Initiative Ecocirc :

› En utilisant le réseau social interne du Groupe FEDA, un espace a été créé pour permettre aux membres du personnel d'échanger des objets personnels de seconde main, introduisant ainsi l'économie circulaire dans la culture organisationnelle de FEDA.

Sant Jordi durable :

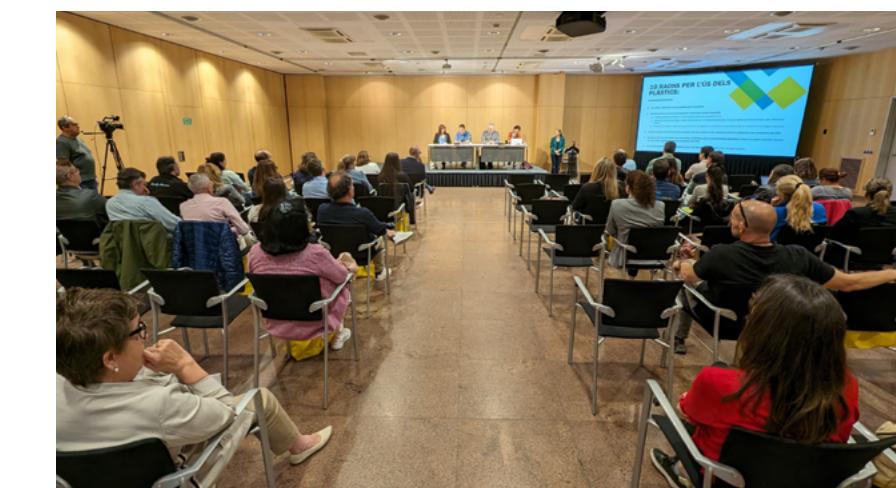
› Pour la première fois, FEDA a célébré Sant Jordi en promouvant la réutilisation, avec un marché interne des livres d'occasion organisé par le Comité de Durabilité. Les participants qui ont apporté un livre ont reçu un bon pour en prendre un autre, et ceux qui n'en ont pas apporté ont pu en acheter à un euro pour chaque livre. La collection économique et les livres qui n'ont pas été échangés ont été donnés à Carisma, un magasin caritatif de seconde main à l'impact social et environnemental positif.



Sant Jordi durable à CTRASA.

Conférence sur le recyclage et la réduction du plastique :

› Dans le but d'étendre la diffusion à l'économie circulaire, CTRASA a promu une journée de conférences dédiée aux enjeux liés à l'utilisation et à la gestion du plastique, avec une attention particulière à l'économie circulaire liée à ce matériau. Des questions clés telles que la réduction, la réutilisation et le recyclage du plastique, ainsi que la production circulaire, ont été abordées. Les questions législatives et juridiques les plus pertinentes ont également été abordées, ainsi que l'utilisation responsable du matériel. Enfin, ils ont parlé des microplastiques, de leurs impacts et des stratégies de recyclage.



Conférence sur le recyclage et la réduction du plastique.

Protection de la biodiversité

(304-1, 3-3)

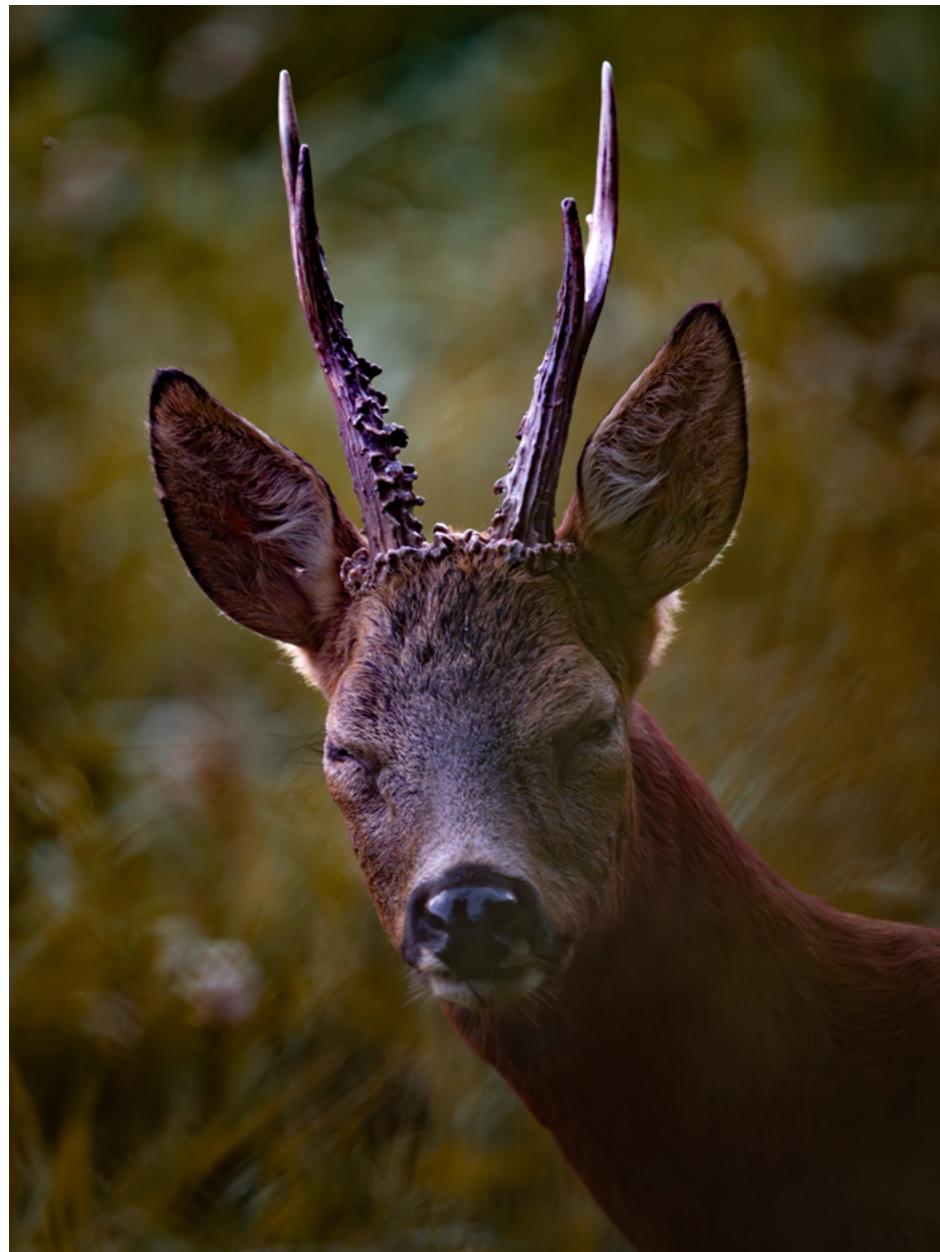
Matérialité d'impact		Matérialité financière	
Sujet	Impacts	Risques et opportunités	
Biodiversité et intégration dans l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> > Perte d'habitat et d'espèces terrestres ou marines là où FEDA opère > Modification du paysage > Altération des habitats et déplacement d'espèces > Sensibilisation à la conservation des paysages > Mécénat pour la protection de l'environnement (p. ex. repeuplement de truites de rivière) > Génération et propagation des incendies > Effet sur la biodiversité à la suite de fuites ou de déversements de produits chimiques ou de déchets dans le sol > Limitation de la destruction de l'environnement en cas d'inondations ou de glissements de terrain dans les espaces utilisés par les infrastructures énergétiques 	<p>Augmentation des coûts en raison des nouvelles exigences légales</p>	<p>La biodiversité est un élément clé de l'environnement naturel, et sa conservation est essentielle au maintien des services écosystémiques, dont nous dépendons énormément en tant que société. La conservation des habitats naturels et des espèces qui les habitent contribue à maintenir l'équilibre écologique, à atténuer les effets du changement climatique et à garantir la disponibilité des ressources, telles que l'eau, les sols fertiles ou la qualité de l'air.</p> <p>La production hydroélectrique, principale activité productive de FEDA, est intimement liée à l'état de santé des écosystèmes aquatiques. Les rivières et les forêts riveraines, intimement associées à cette activité, sont des environnements avec une grande diversité de flore et de faune et beaucoup de complexité écologique, qui agissent comme des corridors biologiques internationaux. Une bonne conservation est essentielle afin de garantir l'équilibre entre l'utilisation des ressources en eau et la conservation des valeurs naturelles. Dans ce contexte, FEDA prend toutes les mesures nécessaires pour minimiser l'impact environnemental de ses opérations d'extraction et de gestion de l'eau, en maintenant à tout moment le débit écologique des rivières dans lesquelles elle opère, garantissant ainsi la continuité des processus naturels et la conservation de la flore et de la faune associées. L'entité dispose d'un système de suivi des écoulements écologiques, à l'aide de caméras au niveau des barrages, afin de s'assurer du respect de la réglementation. De plus, en période de diminution du débit, les propriétés de l'eau sont analysées</p>

tous les six mois pour garantir la meilleure qualité. Dans le même ordre d'idées, et avec l'aide des pompiers, le bon fonctionnement du système de collecte d'eau dans le lac d'Engolasters est assuré.

De plus, certaines des infrastructures qui assurent le fonctionnement optimal de la centrale hydroélectrique sont situées dans des zones protégées de grande valeur écologique et paysagère. Le lac de l'Illa, par exemple, fait partie de la vallée du Madriu-Perafita-Claror, déclarée site du patrimoine mondial par l'Unesco. L'organisation adopte des critères stricts pour minimiser son empreinte environnementale dans cet environnement et s'efforce de préserver ses valeurs naturelles, culturelles et paysagères.

En ce sens, FEDA s'engage à préserver les richesses naturelles du territoire andorran, en garantissant que ses activités sont exercées dans le plus grand respect de l'environnement. Les effets des nouvelles infrastructures et activités sur l'environnement naturel sont également analysés. Ainsi, tout nouveau projet promu par FEDA passe par la procédure environnementale, et respecte les exigences de la réglementation en vigueur. Les études procèdent à une analyse détaillée de l'environnement naturel afin d'évaluer la sensibilité des zones à la construction de nouvelles infrastructures. Si nécessaire, l'emplacement ou le tracé est modifié, afin de réduire au maximum l'impact environnemental du projet. De plus, un plan de suivi environnemental et un plan de restauration sont réalisés tout au long des travaux.

Plus précisément, l'impact possible des projets sur les espèces protégées est toujours pris en compte. Au cours de l'année 2024, le projet de construction du parc éolien au pic de Maià a avancé dans son étude environnementale et a pris en compte ces effets.



Cabirol a les Pardines de Guillem Bringué Arnaldich



05

ENGAGEMENT SOCIAL

Au service des clients

Les personnes qui
promeuvent le groupe
FEDA

Communication avec les
groupes d'intérêt

Éducation et
sensibilisation des
citoyens

Tisser la durabilité

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



AU SERVICE DES CLIENTS

Qualité de service

(3-3, EU2, EU30)

Matérialité d'impact	
Sujet	Impacts
Réseau et qualité de	> Garantir l'approvisionnement en énergie de tous les clients
	> Garantir l'approvisionnement en réduisant les coupures d'approvisionnement
	> Faible qualité de l'approvisionnement
Matérialité financière	
Risques et opportunités	
<p>Augmentation des coûts en raison de la dépendance vis-à-vis des pays voisins</p> <p>Augmentation des coûts associés due à la non-exécution des plans d'investissement</p> <p>Augmentation des coûts liés à l'absence d'entretien préventif adéquat des installations</p>	

La qualité du service d'électricité est mesurée par le TIEPI, qui mesure le temps moyen d'interruption de l'approvisionnement en raison de pannes de réseau, et le NIEPI, qui mesure la puissance installée affectée par les interruptions par rapport à la puissance installée. Les deux indicateurs comprennent les interruptions programmées et non programmées.

Afin de renforcer l'information sur la fiabilité de l'approvisionnement en électricité, et de faciliter les comparaisons avec les pays voisins, le SAIFI et le SAIDI sont également mesurés. Le premier indicateur, utilisé à l'international, reflète le nombre moyen d'interruptions subies par un client tout au long de l'année. Le deuxième indicateur analyse la durée moyenne des interruptions tout au long de l'année.

L'utilisation de ces paramètres permet d'évaluer la qualité du service offert aux clients, ainsi que d'identifier les axes d'amélioration.

En 2024, le temps moyen d'interruption de service s'élève à 32,12 minutes en moyenne par client, avec un total de clients touchés.

FEDA récupère le réseau électrique après une coupure de la liaison avec l'Espagne



En février, il y a eu deux incidents, qui ont causé en moyenne 2,17 minutes et 3,86 minutes d'interruption de service, touchant respectivement 3 705 clients et 16 clients. En septembre, un incident sur la ligne à haute tension qui relie l'Andorre à l'Espagne a provoqué une coupure de 20 minutes. La durée de la déconnexion a été plus longue que celles prévues à d'autres occasions en raison du fait que la ligne française a été déconnectée pour maintenance à la demande de l'opérateur français. Cet incident, en raison de sa durée et de son impact sur l'ensemble des clients en Andorre, représente 61 % de la durée totale moyenne des interruptions de l'année.

Le nombre total de coupures au cours de l'année s'élève à 33 (8 coupures dues à des incidents non programmés sur le réseau et 25 dues à des interventions programmées, soit pour la maintenance, soit pour l'extension des infrastructures). Les coupures par incident correspondent à 24 % du total, tandis que les interruptions programmées correspondent à 76 %.

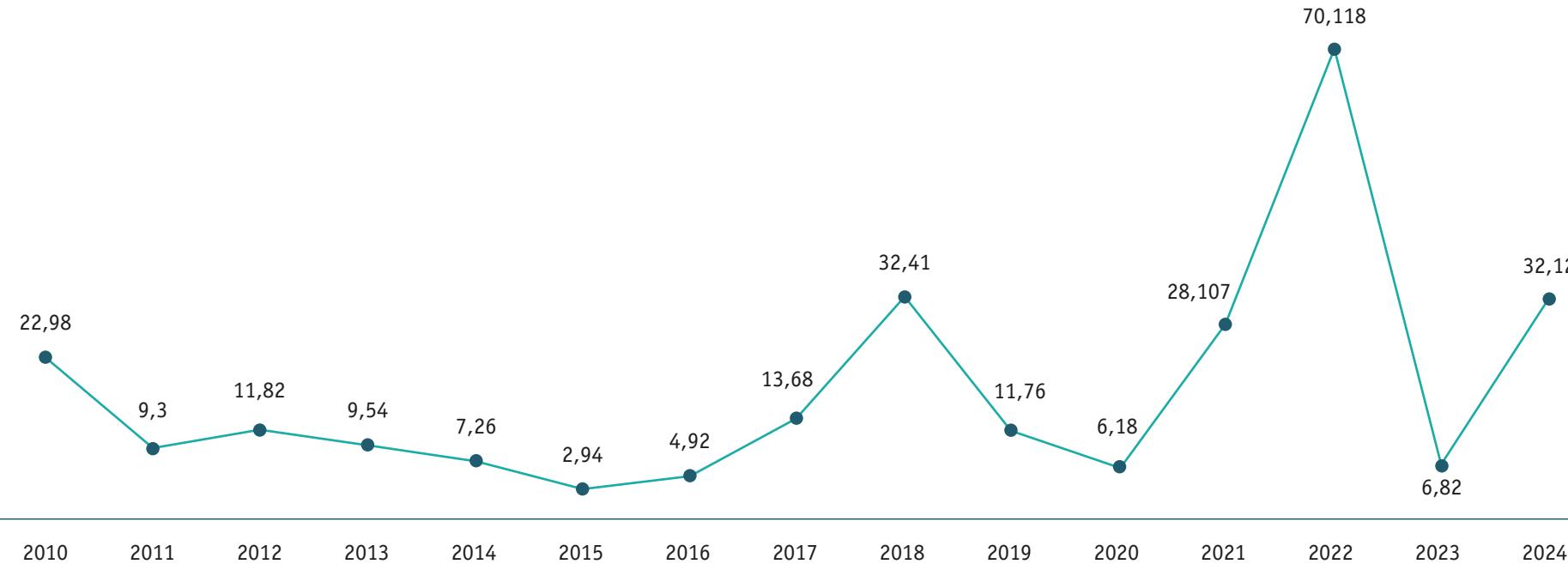
Malgré l'incident de cette année, le TIEPI reste en Niveaux haute qualité d'approvisionnement, comparable à celle des pays voisins.

TIEPI annuel (en minutes) ¹	2022	2023	2024
Pannes	67,72	3,46	29,60
Interruptions programmées	2,397	3,364	2,520
> Total	70,118	6,824	32,120
Nombre de clients touchés	17.69	8 849	41 457

¹* Temps moyen d'interruption de l'alimentation par rapport à la puissance totale installée.

Fréquence annuelle des coupures de courant (en minutes)	2022	2023	2024
NIEPI	0,426	0,203	1,110
SAIFI	0,636	0,242	1,123
SAIDI	0,362	0,130	0,462

HISTORIQUE TIEPI



Qualité de service dans la valorisation des déchets

CTRASA fournit un service essentiel pour la population, le commerce et l'industrie de la Principauté. Pour cette raison, il est essentiel d'assurer un service constant et de qualité, et la centrale le fait à travers les actions suivantes :

- › Il y a un entrepôt qui permet de recevoir les déchets en cas d'arrêt de la centrale.
- › Afin d'éviter les problèmes techniques, il est programmé annuellement un arrêt d'entretien.
- › Grâce à des accords avec des gestionnaires externes, les déchets qui ont été reçus et qui n'ont pas été gérés peuvent être exportés, ce qui permet de continuer à recevoir les déchets pendant l'arrêt d'entretien.
- › Des enquêtes de satisfaction sont réalisées en ce qui concerne la déchetterie et la valorisation des déchets afin de connaître leur

Accès à l'énergie

(3-3, EU26)

L'accès universel à l'énergie est essentiel pour promouvoir le développement social et économique, et c'est pourquoi l'ODD 7 Énergie propre et abordable des Nations Unies comprend de nombreux défis dans ce domaine. FEDA garantit l'accès à l'électricité grâce à une excellente qualité d'approvisionnement et à des tarifs compétitifs qui prennent en compte les groupes les plus vulnérables.

En tant qu'entité publique, FEDA garantit la fourniture d'électricité à 100 % de la population située dans ses zones de distribution, et de cette manière les données des clients sont directement liées aux données d'évolution de la société.

Des tarifs compétitifs et adaptés

(EU3)

Les tarifs de vente de l'électricité sont approuvés par décret gouvernemental sur proposition de FEDA et sont appliqués de manière uniforme sur l'ensemble du territoire. Les prémisses qui sont prises en compte dans la proposition que FEDA présente régulièrement sont qu'elles contribuent au développement économique du pays, favorisent les économies d'énergie, protègent les secteurs les plus défavorisés et répercutent de manière transparente une partie du prix de revient de l'électricité.

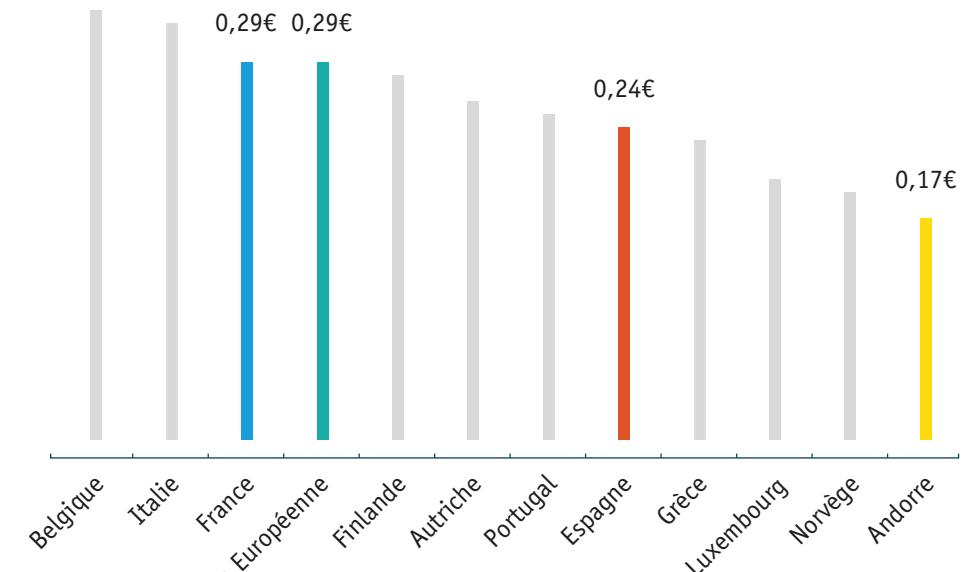
FEDA, afin d'offrir le meilleur service à ses clients, propose différents tarifs, qui s'adaptent aux différents besoins des utilisateurs, en différenciant les tarifs domestiques et les tarifs professionnels.

Type de tarif	Type d'utilisateur
Bleu domestique	Domestique
Bleu domestique avec discrimination horaire	Domestique
Bleu bonifié	Domestique en situation de vulnérabilité
Bleu bonifié avec discrimination horaire	Domestique en situation de vulnérabilité
Bleu professionnel	Petits professionnels ou industriels (jusqu'à 20kW sous contrat)
Bleu professionnel avec discrimination horaire	Petits professionnels ou industriels (jusqu'à 20kW sous contrat)
Rouge	Professionnels de taille moyenne ou industriels (entre 25 et 250 kW contractés)
Vert	Grande industrie (puissances souscrites supérieures à 250 kW)

Au fil des années, les tarifs de l'électricité du pays se sont caractérisés par leur forte compétitivité par rapport à ceux des pays voisins, compte tenu notamment de la haute qualité de l'approvisionnement en électricité du pays.

Plus précisément, les tarifs de l'électricité appliqués en 2024 ont été très compétitifs. Les données montrent que dans le cas des clients domestiques ayant la consommation la plus fréquente, entre 2 500 et 5 000 kWh/an, les clients des pays voisins ont payé entre 40 % et 60 % de plus par kWh consommé que ceux d'Andorre.

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ EN EUROPE
ANNÉE 2024 CLIENTS DOMESTIQUES (2 500-5 000 KWH)



Source : Eurostat et FEDA pour les données d'Andorre.

Tarifs de l'électricité

Au cours de l'année 2024, les tarifs approuvés en décembre 2023 ont été appliqués, ce qui a permis de maintenir cette compétitivité vis-à-vis des pays voisins. En décembre 2024, le gouvernement a approuvé une nouvelle modification des tarifs de l'électricité, dans les mêmes locaux qu'auparavant.

La modification maintient les tarifs professionnels et nationaux réduits sans aucune augmentation et augmente les tarifs nationaux de 2,3 %. Un pourcentage inférieur à l'IPC de l'année. De cette façon, les tarifs professionnels qui ont été moins protégés lors des récentes hausses tarifaires sont favorisés.



LES CLIENTS DOMESTIQUES DES PAYS VOISINS ONT PAYÉ entre 40 et 60 % de plus par kWh consommé

Cette mise à jour signifie que les tarifs professionnels de l'électricité bleu, rouge et vert restent les mêmes qu'en 2023. Ces types de consommateurs, qui consomment plus que les ménages, bénéficient aujourd'hui de tarifs d'électricité plus compétitifs, dans tous les cas, que dans les pays voisins, qui peuvent être jusqu'à 50 % plus élevés dans certains secteurs.

Ainsi, l'augmentation approuvée a été appliquée de manière homogène à la puissance souscrite et à toutes les tranches de consommation, de sorte que les économies d'énergie continuent d'être favorisées avec un prix moins cher pour les tranches de consommation inférieures.

En outre, afin de continuer à protéger les secteurs les plus défavorisés, il a été approuvé de geler à nouveau le tarif bonifié, accentuant ainsi l'écart de prix entre le tarif bonifié et le tarif intérieur. Le tarif bonifié est accessible aux bénéficiaires d'une aide du ministère des Affaires sociales, et dans ce cas, la durée du pouvoir est libre et le prix de la consommation présente déjà un différentiel qui varie de 10 à 35 % selon la tranche de consommation.

Enfin, en ce qui concerne le tarif payé par les administrations communales pour l'éclairage public, la disposition transitoire instaurée en 2022 a été maintenue, ce qui signifie que toutes les consommations pour l'éclairage public sont facturées, contrairement à ce qui se faisait auparavant. Le tarif correspondant au type de contrat a été approuvé pour cette consommation, mais avec une remise de 15 %.

Quant aux tarifs appliqués par FEDA aux distributeurs d'électricité, ils ont augmenté de 0,6 %.

Type de tarif	Concept	Modifications tarifaires	
		Décembre 2023	Décembre 2024
Bleu domestique forfaitaire	Terme de puissance	4,2%	2,3%
	Consommation Tranche 1	4,2%	2,3%
	Consommation Tranche 2	4,2%	2,3%
	Consommation Tranches 3 et 4	4,2%	2,3%
	Minimum	4,2%	2,3%
Tarif bonifié horaire et forfaitaire	Terme de puissance	0%	0%
	Termes énergétiques	0%	0%
	Terme de puissance	4,2%	2,3%
	Consommation Tranche 1	4,2%	2,3%
Tarif bonifié horaire et forfaitaire	Consommation Tranches 3 et 4	4,2%	2,3%
	Consommation Tranches 3 et 4	4,2%	2,3%
	Nuit	4,2%	2,3%
	Minimum	4,2%	2,3%
	Terme de puissance	4,2%	0%
Bleu professionnel	Termes énergétiques	4,2%	0%
	Minimum	4,2%	0%
	Terme de puissance	4,2%	0%
Rouge	Termes énergétiques	4,2%	0%
	Terme de puissance	4,2%	0%
Vert	Terme de puissance	4,2%	0%
	Termes énergétiques	4,2%	0%

Tarif bonifié :

FEDA réaffirme son engagement en faveur de l'inclusion sociale et de l'accessibilité à l'énergie en garantissant l'approvisionnement des personnes à risque de vulnérabilité et en proposant un tarif spécifique gelé pour une année supplémentaire.

Ce tarif s'adresse aux clients domestiques qui bénéficient d'une forme ou d'une autre d'aide sociale.

Le tarif bonifié le montant de la facture d'électricité, car le terme de l'électricité est gratuit. De plus, grâce au gel de ce tarif ces dernières années, il existe actuellement un différentiel de prix à la consommation du kWh entre 10 % et 35 % selon la tranche de consommation.



**752 Clients
ONT BÉNÉFICIÉ
DU TARIF BONIFIÉ**

en 2024

Évolution de la clientèle

Le nombre de contrats d'approvisionnement d'électricité a augmenté ces dernières années, parallèlement à la croissance de la population du pays. Pour gérer les nouveaux contrats et autres procédures pour les clients de FEDA, l'équipe du service client facilite les procédures en personne, par téléphone et par e-mail. Ces dernières années, les procédures télématiques se sont multipliées, et c'est pourquoi des travaux sont actuellement menés sur le développement d'outils numériques qui pourront dans un avenir proche accélérer ces procédures tout en maintenant une proximité avec les clients.

Parallèlement à la croissance de la population et de l'activité économique du pays, le nombre de contrats de fourniture d'électricité a également augmenté. Ainsi, en 2024, ils ont augmenté de 1,5 %, principalement en raison de l'augmentation des contrats domestiques.



**A AUGMENTÉ DE
1,5% le nombre de contrats
DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ**

en 2024

NOMBRE DE CONTRATS PAR TYPE DE TARIF

Domestique Bonifié
669
705
752

Vert (plus de 250kW)
143
139
135

Rouge (de 25 à 250kW)
1 812
1 837
1 840

Bleu Professionnel (moins de 25kW)
6 573
6 662
6 715

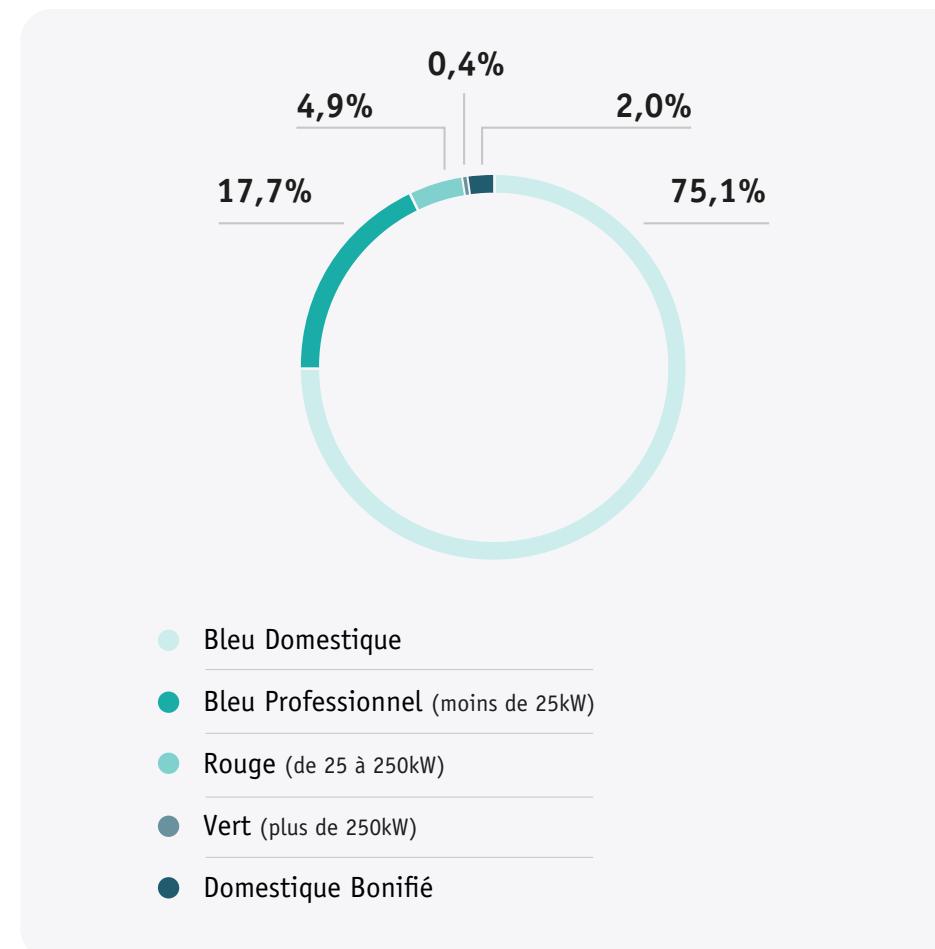
Bleu Domestique
27 555
27 972
28 456

2022

2023

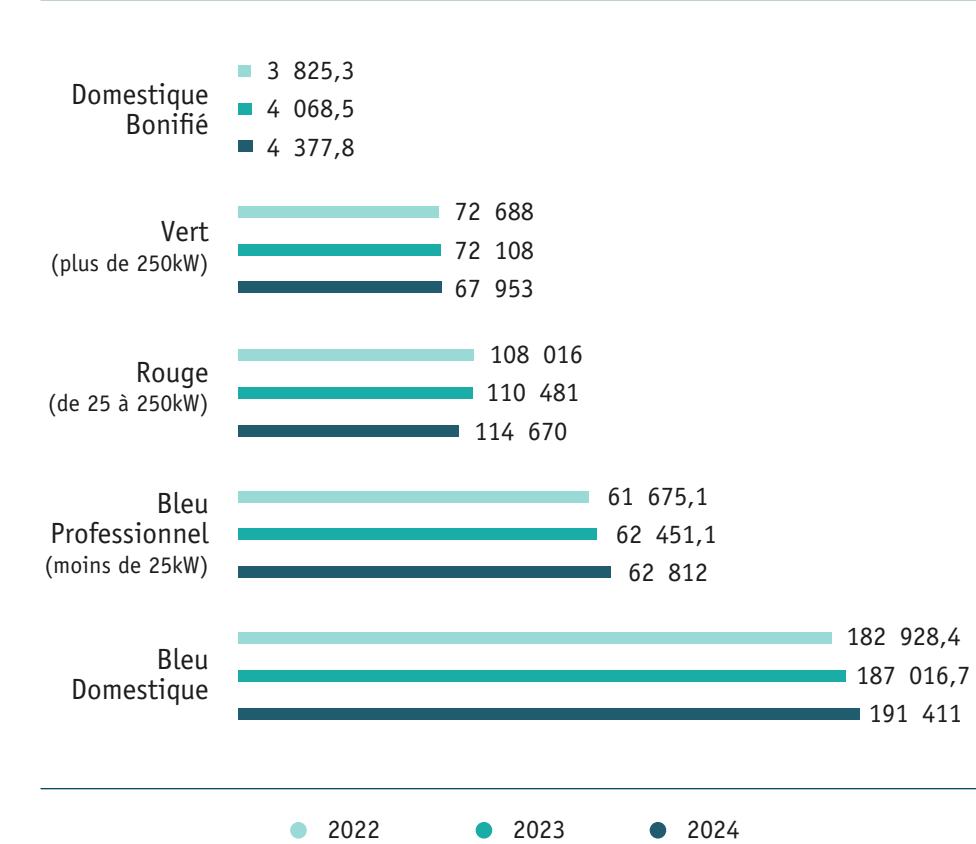
2024

RÉPARTITION DES CONTRATS PAR TYPE DE TARIF



Bien que le volume le plus important de contrats corresponde à des clients domestiques, le volume de consommation et de puissance contracté par ce type de client est inférieur à celui des clients professionnels et industriels. Ainsi, 56 % de la puissance contractée correspond à des usages professionnels, tandis que 44 % est destinée à un usage domestique.

PIUSSANCE CONTRACTÉE SELON LE TYPE DE TARIF (KW)



Gestion des contrats

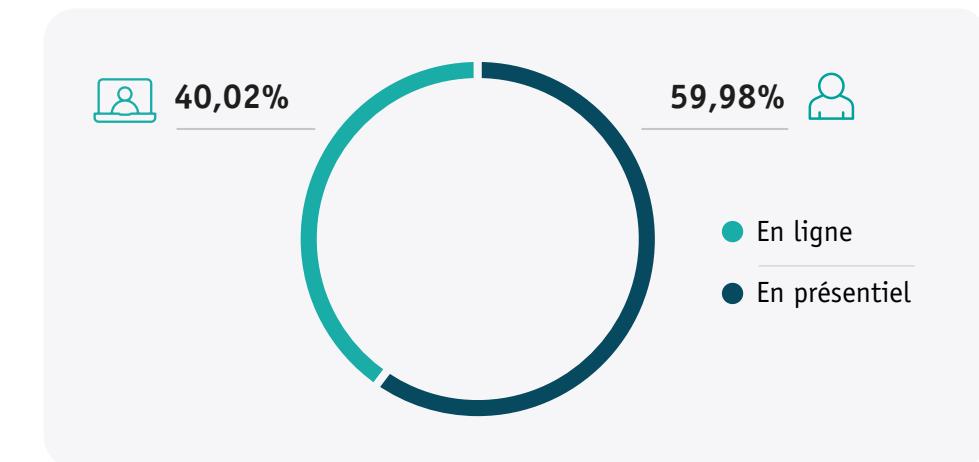
Les bureaux du service client de FEDA gèrent des milliers de procédures tout au long de l'année, en personne ou par e-mail. À tout moment, on prend soin de simplifier la gestion des clients et de faciliter les procédures afin qu'elles soient aussi rapides, agiles et prises en charge de manière amicale et proche.

Au cours de l'année 2024, comme d'habitude, la principale procédure gérée a été l'enregistrement des approvisionnements.

Mouvements des contrats

	2024	%
Abonnements	2 958	46,20%
Désabonnements	2 468	38,55%
Changement de nom	561	8,76%
Changement de puissance	298	4,65%
Changement de domicile	63	0,98%
Changement de tension	50	0,78%
Changement de tarif	0	0%
Autres	4	0,06%
› Total	6 402	

NOMBRE TOTAL D'ABONNEMENTS EFFECTUÉS



Protection des personnes à risque de vulnérabilité

(EU27, EU28, EU29)

Afin de garantir l'accès à l'électricité et de protéger les personnes à risque de vulnérabilité, FEDA dispose de différents mécanismes structurés en accord avec le Gouvernement.

D'une part, le tarif réduit s'adresse à toutes les familles qui reçoivent une aide du ministère des Affaires sociales. En 2024, 752 personnes ont profité de ce tarif, qui les dispense du paiement de la peine d'électricité et qui, grâce à son gel lors des trois dernières augmentations tarifaires, a actuellement un prix de consommation d'énergie également inférieur au tarif domestique.

D'autre part, FEDA travaille également avec le gouvernement pour protéger les personnes à risque de vulnérabilité par le biais de la campagne de lutte contre la pauvreté énergétique. Dans cette campagne, le gouvernement prend en charge les coûts d'électricité des personnes menacées de précarité énergétique et en informe FEDA afin qu'elle ne leur collecte pas la facture d'électricité et pour qu'elle n'applique en aucun cas des coupures d'approvisionnement.

En effet, ces dernières années, depuis la crise du Covid, FEDA avait arrêté les coupures d'approvisionnement dues aux impayés aux clients domestiques et a entamé en décembre 2024 une nouvelle procédure pour appliquer ces coupures avec de nouvelles garanties de protection des personnes à risque de vulnérabilité.

Dans la nouvelle procédure, qui s'inscrit dans le cadre d'un accord de collaboration avec le ministère des Affaires sociales, il est prévu qu'avant d'appliquer une réduction de l'offre, FEDA informe le



EN 2024, UNE NOUVELLE PROCÉDURE DE GESTION DES IMPAYÉS A ÉTÉ APPLIQUÉE AVEC DE PLUS GRANDES GARANTIES DE PROTECTION POUR LES PERSONNES À RISQUE DE VULNÉRABILITÉ

ministère des Affaires sociales, qui examinera la liste des personnes touchées afin d'exclure celles qui sont en situation de vulnérabilité. Une fois cette analyse effectuée par les Affaires sociales, FEDA procède à la notification des personnes affectées et, dans le cas où elles ne paient pas les dettes auprès de FEDA, elle applique la coupure de l'approvisionnement.

Dans tous les cas, les facilités nécessaires sont données aux clients en impayés afin qu'ils puissent payer leurs dettes en plusieurs fois et l'existence du tarif réduit est informée pour ceux qui ne le savent pas et qui peuvent en avoir besoin.

De même, les coupures d'approvisionnement ne sont effectuées que du lundi au mercredi, afin de laisser le temps aux clients de payer et de demander une reconnexion avant la fin de la semaine. De même, s'il y a des périodes de vagues de froid, les coupures d'approvisionnement ne sont pas appliquées non plus.

En raison de l'application de la nouvelle procédure de non-paiement, après deux ans sans coupures, 171 coupures ont été effectuées pour non-paiement aux clients domestiques, dont 105 ont été reconnectées après que le paiement a été effectué. Conformément à la politique de reconnexion de FEDA, toutes les reconnexions ont été effectuées dans les 24 heures suivant le paiement de la dette.

Déconnexions pour non-paiement	2022	2023	2024
Coupures dues à des non-paiements à des clients domestiques	0	0	171
Coupures pour non-paiement avec reconnexion aux clients domestiques	0 ¹	0 ¹	105
Coupures dues à des non-paiements à des clients professionnels	24	49	71
Coupures pour non-paiement avec reconnexion aux clients professionnels	7	17	52
Retour des factures du régime intérieur	4 513	6 295	5 989
Restitution des reçus de tarifs professionnels	1 616	1 751	1 219
% de débranchements dus au non-paiement du tarif domestique	0%	0%	2,85%
% de déconnexions dues au non-paiement des honoraires professionnels	0,11 %	0,39 %	5,82%
> % de coupures par durée entre la déconnexion et le paiement			
Moins de 48 heures	60,87%	18,52%	62,86%
Entre 48 heures et 1 semaine	21,74%	14,81%	10,48%
Entre 1 semaine et 1 mois	17,39%	66,67%	19,05%
Entre 1 mois et 1 an	0,00%	0,00%	7,62%
Plus d'1 an	0,00%	0,00%	0%
> % de coupures par durée entre le paiement et la reconnexion			
Moins de 24 heures	100 %	100 %	100%

¹* Les données de déconnexion pour les années 2022 et 2023 ont été corrigées, car par erreur dans les rapports précédents, les déconnexions avaient été signalées aux clients professionnels dans cette case.

Tarifs froid et chaleur

Les tarifs froid et chaleur appliqués par FEDA Ecoterm sont également définis par décret, et dans ce cas ils sont également constitués d'une partie fixe, pour la puissance souscrite, et d'une partie variable, en fonction de l'énergie consommée. FEDA Ecoterm propose quatre types de tarifs de chaleur et deux types de tarifs de froid, en fonction de la puissance souscrite.

Type de tarif	Type d'utilisateur
› Tarif Chaleur	
Utilisation courte	Puissance inférieure à 250 kW
Utilisation moyenne	Puissance supérieure ou égale à 250 kW et inférieure à 500 kW
Longue durée d'utilisation	Puissance supérieure ou égale à 500 kW et inférieure à 750 kW
Utilisation super longue	Puissance supérieure ou égale à 750 kW
› Tarif Froid	
Utilisation courte	Puissance inférieure à 200 kW
Longue durée d'utilisation	Puissance égale ou supérieure à 200 kW

Les tarifs de chaleur sont mis à jour trimestriellement en fonction de l'évolution du prix du pétrole et de la relation entre l'euro et le dollar ; et les tarifs de froid, révisés tous les six mois, sont indexés sur le prix du tarif de l'électricité.

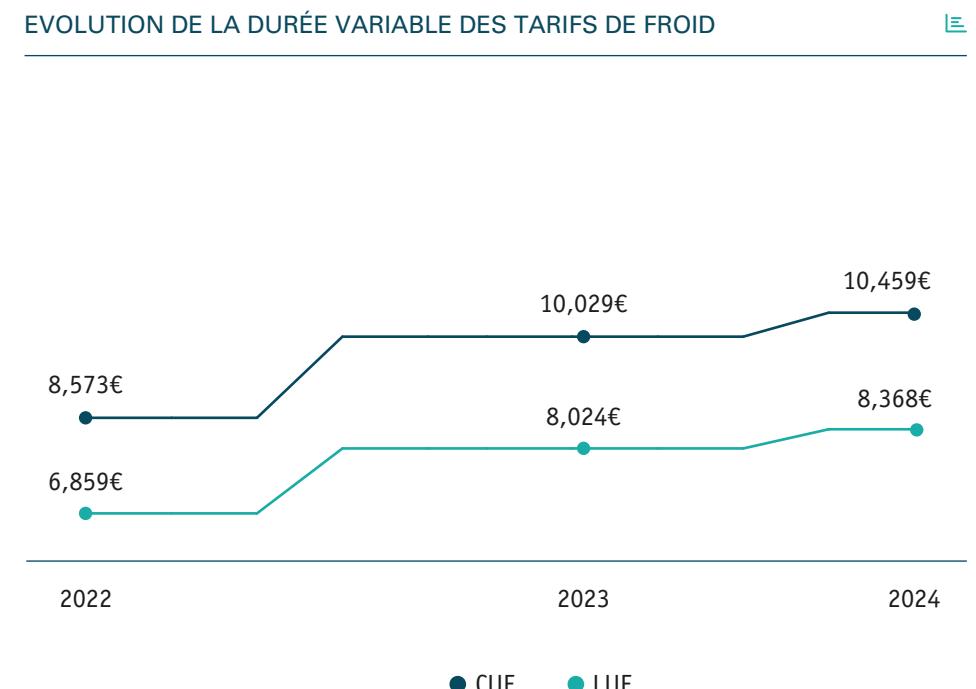
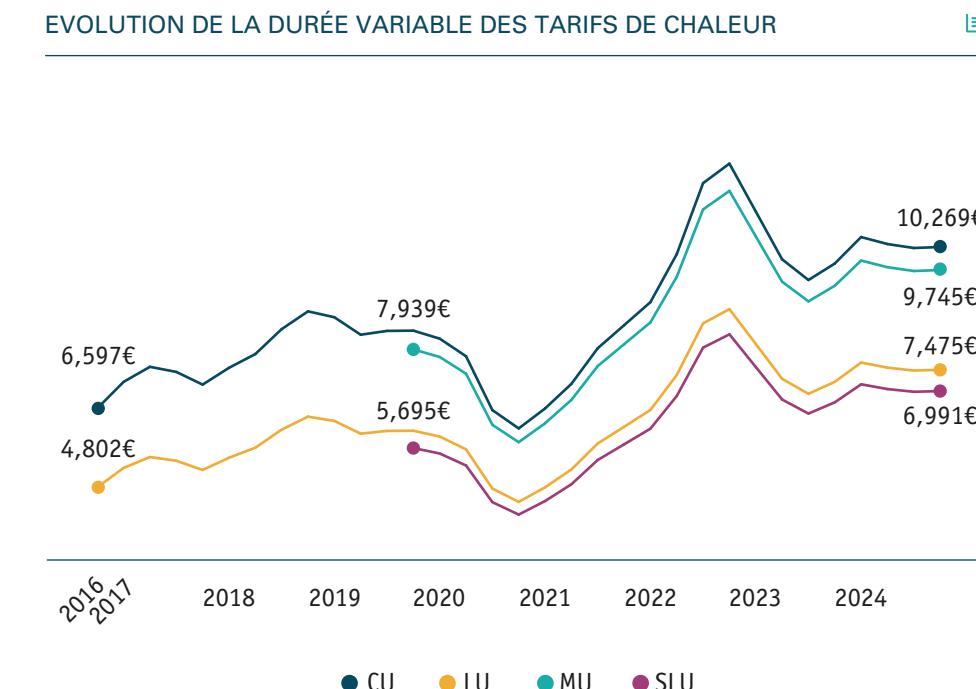
En 2024, les deux tarifs sont restés compétitifs par rapport aux autres sources de chauffage et d'air froid disponibles dans le pays.

En septembre, le gouvernement a approuvé une mise à jour des tarifs qui a augmenté le prix de la durée déterminée, c'est-à-dire de l'électricité souscrite. Une augmentation qui a été opérée en lien avec l'augmentation des prix des matériaux et des contrats nécessaires à la maintenance et aux investissements dans les infrastructures associées à ces réseaux.

Ainsi, la durée fixe, qui représente généralement la partie la moins représentative de la facture, a augmenté de 4,6 %, tandis que les prix

à la consommation sont restés les mêmes. Cela signifie que pendant les mois de consommation la plus élevée, la facture augmentera entre 0,2 % et 1 % environ.

La modification approuvée permettra de maintenir des tarifs compétitifs qui favorisent à la fois l'entretien et l'exploitation et le développement continu des réseaux de chaleur et de froid, en tant qu'alternative durable qui contribue au développement énergétique du pays.



Nombre de contrats pour le réseau de chaleur et de froid



Nombre de contrats par tarif

2022 2023 2024

> Tarif Chaleur

76 104 144

Utilisation

49 66 93

Utilisation moyenne

14 22 31

Longue durée d'utilisation

6 7 9

Utilisation super longue

7 9 11

> Tarif Froid

2 4 9

Utilisation courte

- 1 1

Longue durée d'utilisation

2 3 8



Puissance souscrite par type de client (kW)

2022 2023 2024

> Tarif Chaleur

21 470 29 205 37 925

Utilisation

7 270 9 480 12 375

Utilisation moyenne

4 400 7 025 10 400

Longue durée d'utilisation

3 650 4 350 5 450

Utilisation super longue

6 150 8 350 9 700

> Tarif Froid

1 250 1 700 3 975

Utilisation courte

0 200 195

Longue durée d'utilisation

1 250 1 500 3 780



Énergie facturée aux clients (kW)

2022 2023 2024

> Tarif Chaleur

25 183 159 32 513 809 38 503 105

Utilisation

6 330 515 8 069 181 10 418 912

Utilisation moyenne

5 082 264 6 232 081 9 222 925

Longue durée d'utilisation

3 654 630 6 762 414 5 255 293

Utilisation super longue

10 115 750 11 450 133 13 605 975

> Tarif Froid

36 900 353 300 811 300

Utilisation courte

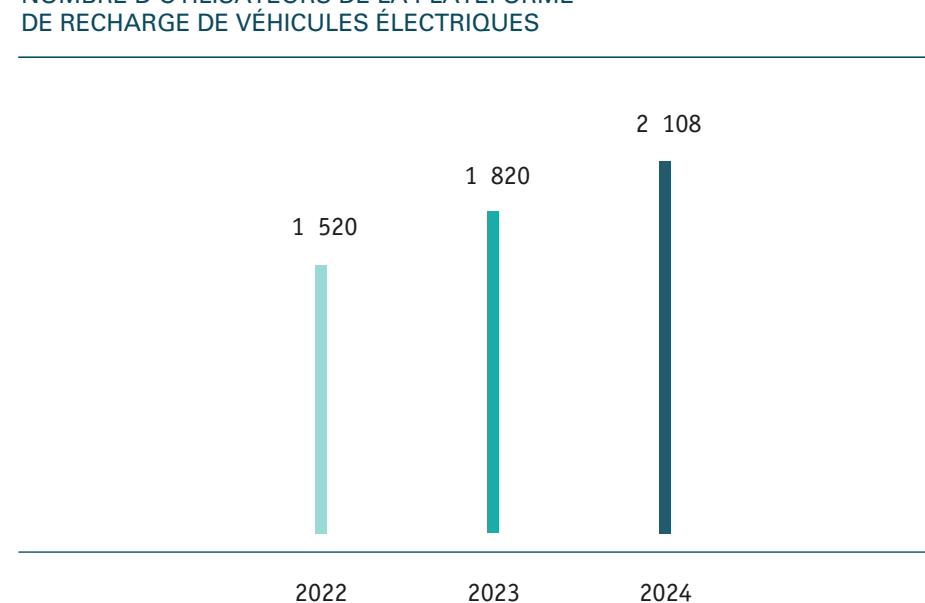
19 900 11 800 16 100

Longue durée d'utilisation

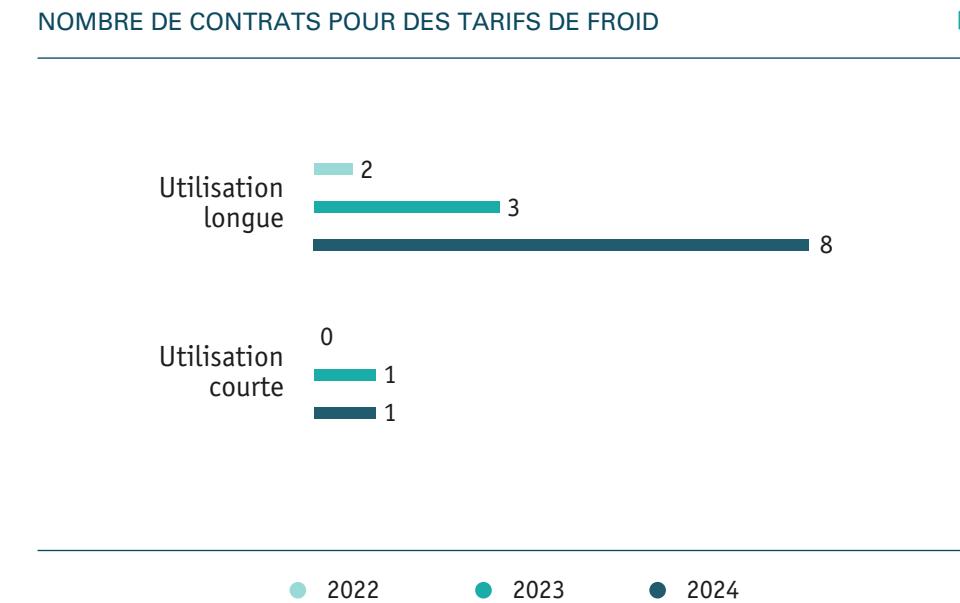
17 000 341 500 795 200

Évolution de la clientèle

NOMBRE D'UTILISATEURS DE LA PLATEFORME DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES



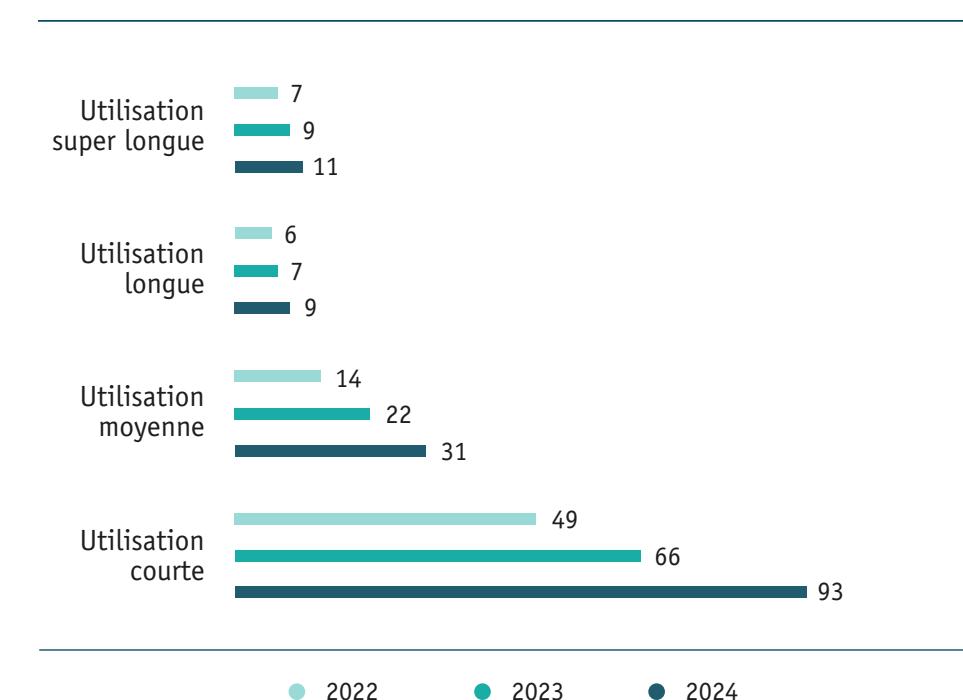
NOMBRE DE CONTRATS POUR DES TARIFS DE FROID



Tarifs mobilité

FEDA Soluciones propose également des tarifs pour la recharge des véhicules électriques sur la voie publique. Ces tarifs visent à encourager la recharge occasionnelle ou d'urgence sur la voie publique, et à encourager la recharge des véhicules électriques habituels dans les parkings privés. En outre, ils visent à ce que les chargeurs soient utilisés principalement pour les véhicules électriques purs, qui ont davantage besoin de ces infrastructures.

NOMBRE DE CONTRATS POUR LES TARIFS DE CHALEUR



Satisfaction des clients

(2-25, 3-3)

Matérialité d'impact	
Sujet	Impacts
Santé et satisfaction des clients	<ul style="list-style-type: none"> › Ne pas offrir un service de qualité › Garantir l'accès à l'énergie des groupes vulnérables grâce à des tarifs spéciaux pour les personnes et les familles en situation d'exclusion sociale
Matérialité financière	
Risques et opportunités	
<ul style="list-style-type: none"> Augmentation du chiffre d'affaires grâce à la fidélisation des clients (bonnes pratiques) Réduction de la valeur des actifs en raison des impacts sur la réputation 	

En 2024, le groupe FEDA a lancé un projet qui vise à étudier la satisfaction de tous les groupes d'intérêt du groupe sous différents aspects et points de relation. Un projet de quatre ans qui a débuté avec l'habituelle étude annuelle de satisfaction globale, l'intégration de l'enquête de satisfaction de l'attention reçue dans le service d'attention aux incidents 145 et avec l'étude de satisfaction client FEDA Ecoterm.

En ce qui concerne l'étude de satisfaction client, la note globale était de 8 sur 10. C'est proche de la moyenne de la dernière décennie,

avec des notes qui ont toujours été comprises entre 7,8 et 8,4. Le score provient des enquêtes auxquelles ont répondu au total 644 personnes, clients particuliers et professionnels, et qui ont été complétées par des conclusions qualitatives issues de l'écoute des clients. Justement, les personnes interrogées ont placé la satisfaction entre élevée ou très élevée, grâce à la fiabilité du service, à la compétitivité des tarifs, ou encore aux moyens qui sont mis au service du pays pour générer des solutions aux besoins énergétiques. L'attention personnelle est l'aspect le mieux noté, avec 8,7

	2022	2023	2024
› Évaluation du service	7,8	8,2	8,0
Professionnels	7,7	8,1	8,3
Domestiques	7,8	8,2	7,9
› Évaluation des différents aspects liés au service			
Attention personnelle	8,3	8,7	8,7
Compétence professionnelle du personnel	8,1	8,6	8,4
Capacité à résoudre des problèmes techniques	8,0	8,4	8,3
Moyens techniques utilisés dans la distribution de l'électricité	7,7	8,4	8,3
Adaptation des tarifs aux besoins des clients	7,5	6,9	6,8
Politique de prix	6,6	6,7	6,5
› Évaluation de l'image			
FEDA se soucie de réduire son impact environnemental	7,2	7,8	7,7

Les études ont montré que les clients sont conscients du changement de paradigme énergétique dans un pays en mutation et, par conséquent, ils proposent le développement de sources de production et approuvent l'engagement en faveur de l'efficacité énergétique. Ils continuent de valoriser le travail de gestion de FEDA avec un niveau remarquable, réaffirmant le bon travail accompli pour

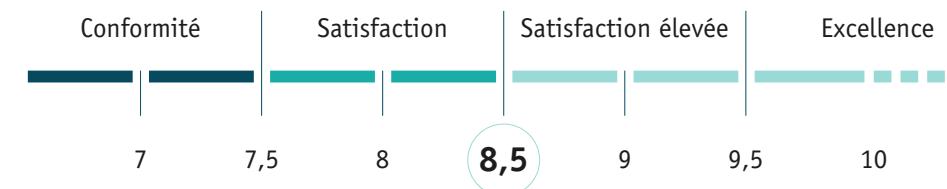
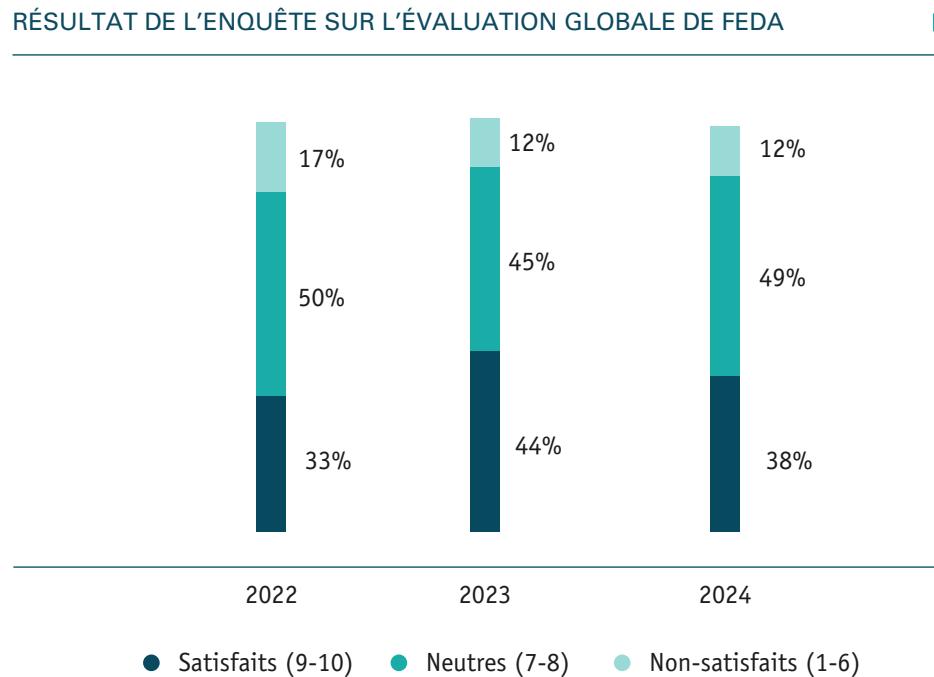
surmonter la volatilité du marché de l'énergie dans un contexte très variable, en préservant l'écart de prix avec les pays environnants et avec une qualité de service comparable aux normes les plus élevées dans la zone environnante. Un fait reconnu malgré le choc provoqué par une brève interruption de l'approvisionnement généralisé en électricité en septembre 2024, qui a affecté les personnes touchées.

Quant au service d'incident du numéro de téléphone 145, les utilisateurs qui ont dû y recourir lui donnent une bonne évaluation. Les trois quarts des clients considèrent que leurs attentes ont été satisfaites et valorisent positivement la gestion des pannes. En outre, le groupe met l'accent sur l'optimisation et l'efficacité dans la réponse aux réclamations et réclamations, ce qui se reflète dans

le fait que seulement 0,5 % des réclamations et réclamations ont été résolues dans plus de 24 heures.

Quant à l'étude de satisfaction client de FEDA Ecoterm, elle était qualitative, basée sur des entretiens approfondis avec une sélection représentative et diversifiée de clients. Les réponses montrent un niveau de satisfaction très élevé (8,5 sur 10) grâce à une expérience positive. Cependant, des axes d'amélioration sont également identifiés pour répondre aux attentes de ces groupes d'opinion, tels que l'information sur le service et sa valeur pour la transition énergétique sur l'ensemble du territoire, la confirmation d'un bon rapport coût/bénéfice associé à une prestation technique de qualité et à une infrastructure moderne et fiable, et la personnalisation du contact entre l'entreprise et le client.

RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE SUR L'ÉVALUATION GLOBALE DE FEDA



CTRASA, certifié selon la norme de gestion de la qualité EN ISO 9001:2015, se concentre sur le contrôle des processus, l'amélioration continue, l'implication de la direction et la satisfaction du client. Dans le but de promouvoir l'amélioration continue et la satisfaction client, une enquête est réalisée tous les six mois pour connaître la satisfaction client.

De plus, il existe une boîte aux lettres de réclamations pour recevoir les commentaires des clients, facilitant ainsi leur analyse et leur gestion.

Emplacement	Tour de sondages	2022 ¹	2023 ²	2024 ²
		2022 ¹	2023 ²	2024 ²
Centrale de valorisation énergétique des déchets	Premier tour	3,90	4,07	4,42
	Deuxième tour	3,85	4,63	3,89
Déchetterie	Premier tour	3,60	4,25	4,02
	Deuxième tour	3,36	4,26	4,27

¹* Évaluation maximale de 4

²* Évaluation maximale de 5

Attention aux grands clients

Au cours de l'exercice 2023, la gestion personnalisée des grands clients a débuté, afin d'améliorer leur satisfaction, et de pouvoir offrir le meilleur service possible.

Les grands clients sont ceux qui ont opté pour des mesures de durabilité avancées, telles que la cogénération et le photovoltaïque, ou ceux qui ont acquis des certifications telles que le label Green Light.

Au cours de l'année 2024, les visites ont été intensifiées, ainsi que les études personnalisées pour proposer les tarifs les plus adaptés en fonction des besoins spécifiques du client. Ces actions permettent au client de faire des économies, et à FEDA d'optimiser ses installations.

Des conseils en photovoltaïque ont également été proposés sur la base de rapports personnalisés qui permettent d'éviter la surinstallation de panneaux d'autoconsommation qui n'ont pas un degré d'utilisation favorable, ce qui pourrait entraîner une charge inutile sur le réseau électrique.

Respect des droits humains

(2-25, 3-3, 406-1)

Matérialité d'impact

Sujet	Impacts
Respect des droits humains	<ul style="list-style-type: none"> › Violation des droits humains tout au long de la chaîne de valeur › Promouvoir les énergies renouvelables pour une meilleure qualité de l'air

FEDA, depuis 2012, est membre signataire des 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Voir [« Table des matières du Pacte mondial »](#)

Matérialité financière

Risques et opportunités

Augmentation des coûts en raison des nouvelles exigences légales

Réduction de la valeur des actifs à la suite de cas d'infraction

qui permet au groupe de gérer les risques et d'améliorer ses opérations pour s'assurer que les droits de chacun sont respectés et protégés. En 2024, aucune plainte n'a été reçue par les canaux disponibles.

Le groupe FEDA s'efforce d'identifier, d'évaluer et d'atténuer les risques liés aux violations des droits humains. Le Code de conduite des fournisseurs garantit que tous les acteurs impliqués dans l'entité respectent les normes éthiques et juridiques établies dans le Code éthique.

L'une des opportunités identifiées par la double matrice de matérialité est l'amélioration de la qualité de l'air. La banque, dans le cadre de son engagement en faveur de la durabilité environnementale, promeut l'utilisation des énergies renouvelables en favorisant la transition vers des modèles de production d'énergie plus durables.

D'autre part, l'entité est confrontée à de nouvelles exigences juridiques associées à l'analyse et à la violation des droits humains. Ainsi, sur la base des politiques et procédures dont dispose le groupe, l'objectif est de protéger les actifs de l'entreprise et de réduire les risques associés à d'éventuelles violations des droits humains, renforçant ainsi l'engagement du groupe en faveur de la durabilité et de la responsabilité d'entreprise.

LES PERSONNES QUI PROMEUVENT LE GROUPE FEDA

La qualité et l'efficacité d'une organisation ne se mesurent pas seulement à sa capacité d'accomplir des tâches précises, mais aussi à sa capacité de planifier, de coordonner et de maintenir un environnement de travail sain et sécuritaire. Le groupe FEDA accorde une attention particulière à ces aspects, avec une gestion globale et la promotion d'une culture préventive comme éléments clés de son fonctionnement.

La stratégie de l'entité en matière de santé et de sécurité au travail présente un large éventail de projets, de la numérisation des processus de coordination à la formation à la perception des risques électriques.

La culture préventive est également un élément fondamental au sein du groupe FEDA. Les programmes de volontariat, la promotion d'habitudes saines et la formation aux aspects psychosociaux permettent non seulement de se conformer aux obligations légales, mais aussi de promouvoir un environnement sain et sûr, en faisant du bien-être des personnes une valeur inhérente à l'organisation et à ses collaborateurs.



Recrutement, perfectionnement et fidélisation du personnel

(2-7, 2-8, 2-19, 3-3, 401-1, 404-1, 404-2, 404-3)

Matérialité d'impact	
Sujet	Impacts
Recrutement, perfectionnement et fidélisation du personnel	<ul style="list-style-type: none"> > Attirer du nouveau talent > Promotion du talent interne > Formation du personnel > Amélioration des conditions de travail > Création d'emplois > Évaluation de la satisfaction interne > Relations entre les travailleurs et la direction

Matérialité financière	
Risques et opportunités	
	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la productivité en réponse aux nouvelles demandes ou aux exigences des travailleurs (générationnelles, etc.)
	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des coûts en raison de nouvelles exigences légales.

Actions du Plan de Développement Durable exécutées en 2024

01

> Mettre en oeuvre un programme d'identification et de promotion des talents internes.

02

> Sensibiliser et former le personnel à la durabilité sur la base de critères ESG.

Les objectifs de FEDA ne peuvent être atteints qu'avec une gestion responsable de l'équipe humaine. Retenir les talents et maintenir un environnement de travail inclusif et participatif, où le respect, la justice et la coopération sont promus est essentiel pour créer une équipe engagée, motivée et saine comme celle que FEDA compose aujourd'hui.

Le groupe FEDA reconnaît et récompense la contribution des membres de l'équipe, dans le but d'améliorer leur satisfaction au travail et de renforcer leur lien avec l'organisation et ses objectifs. À cette fin, le Système de Développement des Personnes (SDP) est suivi, un modèle de contribution qui permet de suivre et d'évaluer l'amélioration des compétences de chaque travailleur, qui détermine les augmentations de salaire et les promotions nécessaires.

De plus, afin d'offrir un soutien adéquat au personnel, l'équipe de gestion du personnel a commencé à travailler en 2024 avec le modèle « Human Resources Business Partner » dans lequel chaque équipe dispose d'une personne de référence du domaine de la gestion du personnel. Ainsi, cette année l'équipe a réalisé un premier cycle de rencontres personnalisées avec chacun des membres du personnel.



Une partie de l'équipe humaine du groupe FEDA devant le MW Musée de l'Électricité.

Personnel

› GROUPE FEDA

L'effectif total du groupe FEDA est composé de 168 personnes, dont 162 font partie de son propre personnel et 6 sont du personnel externe. En 2024, l'équipe a augmenté de 4,34 % par rapport à l'année dernière, en ligne avec la croissance de son activité, ce qui reflète le rôle du groupe FEDA en tant que générateur d'emplois.

Personnel du groupe	2022	2023	2024
Personnel propre	121	155	162
Personnel externe	6	6	6
Personnel interne + personnel externe du groupe	127	161	168

Le groupe FEDA a la société mère, qui est celle qui englobe la grande majorité du personnel et à partir de laquelle les services aux entreprises sont proposés aux trois filiales qui en font partie. De cette façon, les ressources sont optimisées et un travail transversal et efficace est réalisé entre les différentes entités, qui peuvent maintenir des équipes plus petites.

FEDA fait partie d'un secteur fortement dominé par les hommes et il existe encore un déséquilibre important dans sa main-d'œuvre. Pour aider à trouver un équilibre au sein de la main-d'œuvre, des actions positives ont été mises en place en 2024 qui privilégient l'embauche de femmes dans les zones à prédominance masculine. Ainsi, dans les critères d'embauche, les femmes sont valorisées 2 % de plus et 5 % de plus dans le cas des zones fortement masculinisées. Il s'agit de mesures prévues dans le plan d'égalité et qui sont appliquées à titre temporaire, le temps de rechercher un équilibre dans les effectifs.

MAIN-D'OEUVRE PROPRE SELON L'ENTITÉ



121
personnes



7
personnes



2
personnes

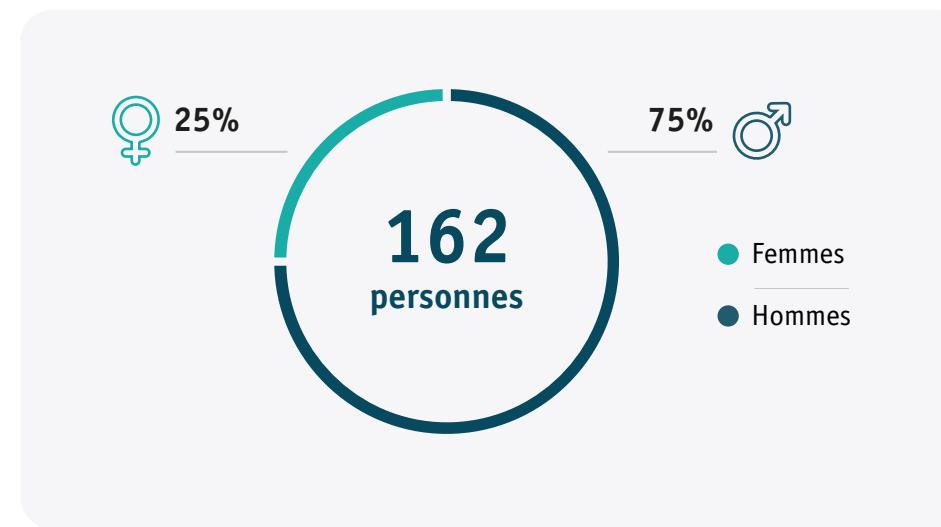


32
personnes

**TOTAL
GROUP FEDA**

162
personnes

Personnel propre par sexe	2022	%	2023	%	2024	%
Hommes	86	71,1%	118	76,1%	121	74,7%
Femmes	35	28,9%	37	23,9%	41	25,3%
PERSONNEL PROPRE DE FEDA PAR GENRE						



La plupart du groupe (61%) est âgé de 30 à 50 ans et l'âge moyen est de 42,3 ans.

Personnel propre par âge	2022	2023	2024
<30	8	8	11
Entre 30 et 50 ans	78	97	99
>50 ans	35	50	52

Le nombre d'agents temporaires dans le groupe ne représente que 10 % de la main-d'oeuvre, ce qui indique un degré élevé de stabilité de l'emploi au sein du groupe.

Personnel propre par type de contrat	2022	2023	2024
Durée indéterminée	110	140	146
Temporaire	11	15	16

L'équipe du groupe FEDA a un faible taux de rotation (5,56 %), ce qui sert d'indicateur de la satisfaction du personnel au sein de l'entreprise. De plus, l'ancienneté moyenne au sein du groupe est de 5,91 ans, même s'il faut garder à l'esprit que ce chiffre a été réduit puisque deux des filiales du groupe n'ont été créées qu'il y a deux ans. L'ancienneté moyenne de FEDA est de 15 ans et celle de CTRASA est de 9,31 ans.

Nombre et motif de départs de personnel	2022	2023	2024
Rotation globale	3,31%	5,81%	4,32%
› Nombre total de départs	4	9	7
Retraite	2	1	3
Retraite anticipée	1	1	0
Mise en disponibilité forcée	0	0	0
Mise en disponibilité volontaire	1	2	0
Mise en disponibilité pour cause de naissance, d'adoption ou de placement en famille d'accueil	0	0	0
Licenciement	0	1	0
Démission volontaire	0	4	2
Fin du contrat	0	0	2
Mort	0	0	0

› FEDA

L'effectif de FEDA est composé de 121 personnes et compte également 5 employés externes. 91 % des effectifs de l'entreprise ont des contrats à durée indéterminée, et la quasi-totalité des effectifs travaille à temps plein. Le personnel est représenté par un 31% de femmes et une 69% d'hommes. L'équipe est principalement âgée de plus de 30 ans, avec une prédominance dans la tranche d'âge des 30 à 50 ans.

› FEDA Ecoterm

Le personnel de FEDA Ecoterm est composé de 7 hommes qui travaillent à temps plein, dont 4 ont un contrat à durée indéterminée et 3 ont un contrat temporaire occupant un poste à durée indéterminée. L'effectif ne comprend pas les personnes de plus de 50 ans, et la grande majorité du personnel a entre 30 et 50 ans.

› FEDA Solucions

Le personnel de FEDA Solucions est composé de 2 personnes : 1 homme de moins de 30 ans en tant que travailleur temporaire occupant un poste à durée indéterminée, et 1 homme entre 30 et 50 ans sous contrat à durée indéterminée. Les deux employés travaillent à plein temps.

› CTRASA

Le personnel de CTRASA est composé de 32 personnes plus 2 personnes en tant que personnel externe. Dans l'équipe, tout le monde a un contrat à durée indéterminée, et toute l'équipe, sauf 1, travaille à plein temps. 88 % du personnel est composé d'hommes et 12 % de femmes. Comme dans les autres filiales, les personnes de plus de 30 ans prédominent, en particulier dans la tranche d'âge des 30-50 ans.

Diversité et égalité des chances

(3-3, 405-1, 405-2)

Matérialité d'impact	
Sujet	Impacts
Diversité et égalité des chances	<ul style="list-style-type: none"> › Faible représentation des femmes, des groupes ethniques ou des minorités dans leur propre personnel › Inclusion des personnes en situation de handicap › Égalité de traitement, des chances et de rémunération entre les hommes et les femmes faisant partie des effectifs. › Représentation égale des hommes et des femmes dans l'encadrement supérieur

Matérialité financière	
Risques et opportunités	
	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des coûts en raison des nouvelles exigences légales
	<ul style="list-style-type: none"> Attirer les professionnels pour les bonnes pratiques

La diversité et l'égalité des chances sont des principes que FEDA défend tant au sein de son personnel que dans toutes les relations qu'elle entretient avec les personnes, qu'il s'agisse de clients, de fournisseurs ou d'autres groupes d'intérêt.

En ce qui concerne la main-d'oeuvre, étant donné qu'il s'agit d'un secteur à prédominance masculine, FEDA a encore une plus grande présence masculine, notamment dans certains domaines et dans les instances dirigeantes.

Pour cette raison, le deuxième plan d'égalité de FEDA, approuvé en 2023, prévoit une série d'actions pour accroître la présence des femmes dans la main-d'oeuvre jusqu'à ce qu'un équilibre soit atteint.

Actions du Plan de Développement Durable exécutées en 2024

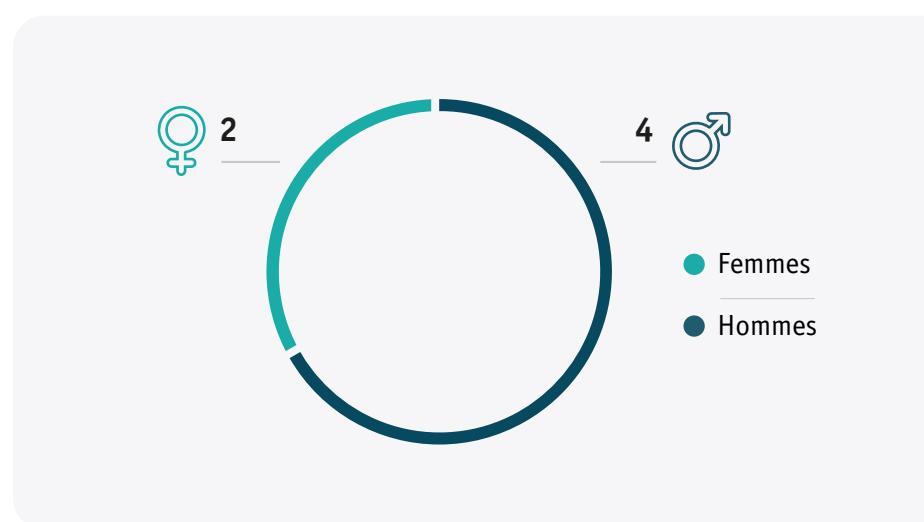
- 01
 - › Appliquer des mesures de discrimination positive dans l'embauche des femmes dans la main-d'oeuvre et dans les zones à prédominance masculine.
- 02
 - › Adapter les communications de FEDA et de ses filiales aux personnes malentendantes et malvoyantes.
- 03
 - › Adapter le MW Musée de l'Électricité pour pouvoir accueillir adéquatement les personnes ayant un handicap auditif, visuel ou physique.

En ce sens, en 2024, une première action positive a été mise en oeuvre pour favoriser l'embauche de femmes, notamment dans les zones à prédominance masculine. Cette mesure consiste à appliquer 2 % supplémentaires au score des candidates dans les processus de sélection, et 5 % dans les zones les plus masculinisées. De cette façon, dans le cas de deux candidats également aptes pour le même poste, la priorité est donnée à l'embauche de femmes.

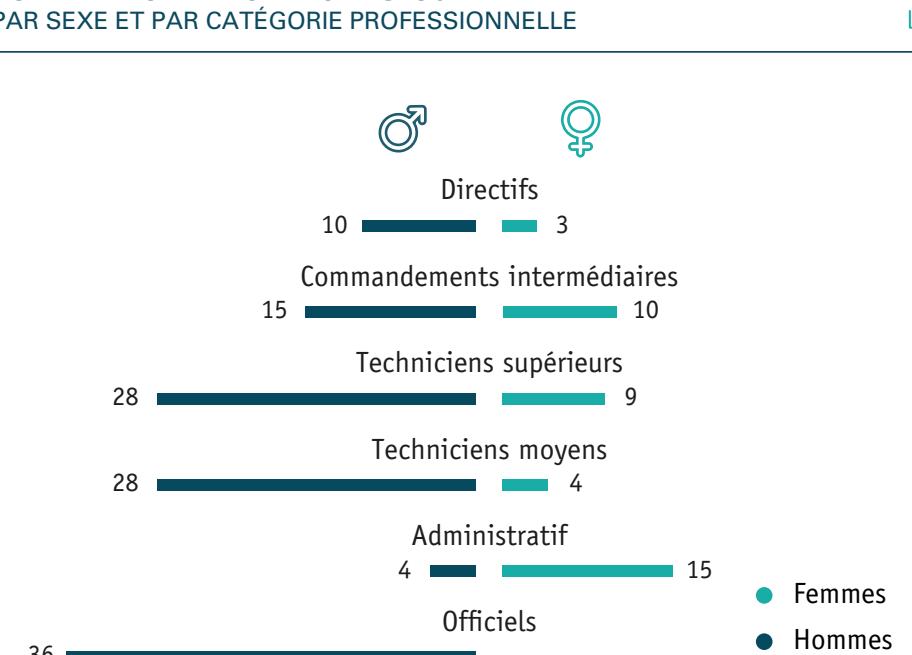
FEDA appliquera une discrimination positive dans les processus de sélection afin de favoriser l'embauche de femmes



ORGANES DIRECTEURS PAR SEXE



NOMBRE DE SALARIÉS DANS LE GROUPE FEDA PAR SEXE ET PAR CATÉGORIE PROFESSIONNELLE



Nouvelles incorporations

Malgré les mesures mises en oeuvre, en 2024, il y a eu une présence encore plus grande des hommes parmi les nouveaux ajouts au groupe FEDA. Une recherche proactive de candidates féminines pour des postes masculinisés a été menée, mais le résultat est qu'en 2024, beaucoup plus de candidatures ont été reçues d'hommes et les embauches ont été de 9 hommes et 5 femmes.

Nouvelles embauches par sexe et par tranche d'âge

	2022	2023	2024
› Total	14	10	14
› Hommes	8	7	9
>30 ans	4	1	3
Entre 30 et 50 ans	3	4	5
> 50 ans	1	2	1
› Femmes	6	3	5
>30 ans	1	0	3
Entre 30 et 50 ans	5	2	2
> 50 ans	0	1	0

Écart salarial

Un autre indicateur clé de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans une organisation est l'écart de salarial. FEDA s'engage à en rendre compte annuellement de manière transparente, dans le but de la réduire progressivement.

L'écart salarial entre les hommes et les femmes représente la différence entre la rémunération qu'un homme reçoit et celle d'une femme pour effectuer le même travail ou un travail de valeur équivalente. Il s'agit d'un indicateur qui met en évidence les inégalités existantes sur le marché du travail et reflète les barrières structurelles et culturelles qui entravent l'égalité des chances et de traitement entre les hommes et les femmes. La réduction de cet indicateur est essentielle pour construire une société plus juste et plus équitable.

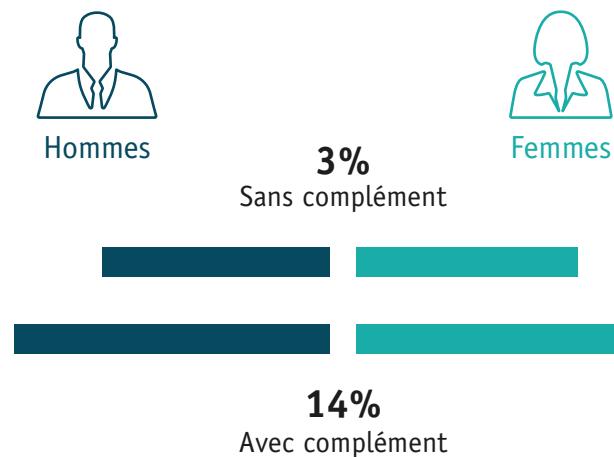
FEDA travaille activement à réduire l'écart salarial, en mettant en œuvre des politiques et des mesures qui promeuvent l'égalité des sexes pour tous, garantissant ainsi une rémunération honnête et impartiale.

Les données collectées pour calculer l'écart salarial permettent également d'identifier l'origine des inégalités. FEDA a une politique de rémunération basée sur des grilles salariales et une définition claire des emplois, ce qui garantit qu'il n'y a pas de différences de rémunération pour un même emploi.

Cependant, l'analyse de l'écart salarial du groupe révèle que les inégalités sont principalement générées par rapport aux suppléments de salaire, qui renvoient avant tout à des concepts tels que la permanence, étroitement liés à des emplois fortement masculinés.

Globalement, l'origine de l'écart salarial de FEDA est liée à l'ancienneté de la main-d'œuvre (les hommes ont, en général, une plus grande ancienneté), aux suppléments de salaire et à une plus grande présence des hommes dans les postes de direction et de commandement.

ÉCART SALARIAL DU GROUPE FEDA

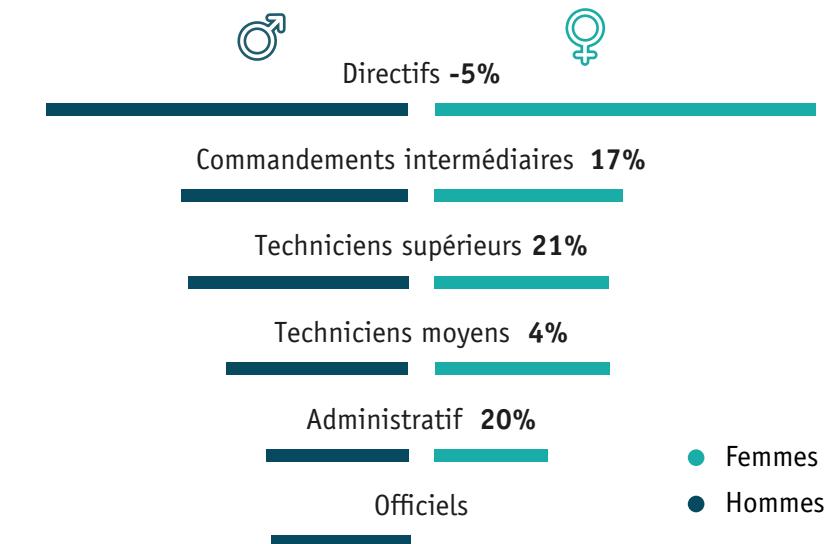


ÉCART SALARIAL PAR CATÉGORIE (SALAIRE SANS SUPPLÉMENTS)



● Femmes
● Hommes

ÉCART SALARIAL PAR CATÉGORIE (SALAIRE PLUS SUPPLÉMENTS)



● Femmes
● Hommes

Plan d'égalité

Dans le but de faire progresser l'égalité des sexes, FEDA a approuvé son deuxième plan d'égalité en 2023, qui fixe 14 objectifs spécifiques et 22 actions pour les atteindre.

Au cours de l'année 2024, des progrès ont été réalisés dans la mise en oeuvre de ces actions, telles que l'action positive en ce qui concerne l'embauche mentionnée ci-dessus, et une série d'actions ont également été menées pour faire connaître les engagements de FEDA dans ce domaine et promouvoir la sensibilisation.

Ainsi, FEDA a participé à la promotion de l'égalité des sexes avec une conférence destinée au secteur du sport pour promouvoir l'élaboration de plans d'égalité dans ce domaine.

FEDA partagera son expérience lors d'une conférence pour l'égalité dans le monde du sport



Grâce à ces efforts, en 2024, FEDA a été récompensée par la Confédération andorrane des entreprises par le Prix CEA pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

De même, le personnel de FEDA a réaffirmé son engagement en faveur de l'égalité en rappelant les objectifs de son plan d'égalité.

Le CEA récompense les politiques de FEDA en matière d'égalité femmes-hommes



Remise du prix CEA pour l'égalité, décerné à FEDA.

L'équipe de FEDA es joignent à la commémoration de la Journée internationale de la femme



L'équipe de la FEDA pendant la célébration de la journée.

Points menstruels

À partir de 2024, les toilettes pour femmes des différents bâtiments de FEDA et de CTRASA disposent de points d'approvisionnement gratuits en produits d'hygiène menstruelle. Le groupe FEDA est la première entreprise de la Principauté d'Andorre à rejoindre ce mouvement social, en aidant à prévenir les moments d'anxiété en cas d'événements imprévus pendant les menstruations. Les produits fournis sont fabriqués en coton durable, plus sain et moins polluant que les produits ordinaires.

Prévention du harcèlement

L'un des aspects les plus pertinents pour la protection de l'égalité est la prévention du harcèlement. En ce sens, FEDA a le « Protocole pour la prévention et l'approche des situations de harcèlement psychologique, sexuel et sexiste et d'autres formes de discrimination sur le lieu de travail », qui est entré en vigueur en 2023. Tout au long de l'année 2024, un travail a été mené pour faire connaître ce protocole à toutes les personnes qui font partie du personnel du groupe FEDA, dans le but qu'elles puissent y recourir en cas de souffrance ou d'être témoin de toute situation qui pourrait être considérée comme du harcèlement.

Ce protocole est disponible sur l'intranet de FEDA, dans une rubrique spécifique dédiée à l'égalité, et établit clairement toutes les phases qui sont suivies en cas de réception d'une plainte pour harcèlement.

Direction par objectifs

(404-1, 404-2, 404-3)

L'équipe de FEDA établit annuellement une série d'objectifs afin d'améliorer la performance organisationnelle, sur la base d'objectifs clairs et mesurables. La stratégie, qui fixe des objectifs à différents niveaux (individuel, d'équipe et organisationnel) vise à augmenter l'efficacité et la cohésion de l'équipe.

En ce qui concerne les jalons de l'entreprise, il y a toujours deux axes visant à renforcer la satisfaction des clients et à renforcer l'engagement de FEDA en faveur du développement durable. De plus, en 2024, la matrice de connaissances a continué à être développée, où chaque domaine a travaillé sur des actions visant à atténuer le risque de perte de connaissances au sein de l'entreprise, car ce sont des actifs essentiels de l'organisation.

Système de développement des personnes

Le système de développement du personnel est un modèle de contribution conçu pour reconnaître et récompenser les employés en fonction de leur rendement et de leur contribution à la croissance et au succès de l'organisation.

Pour l'application du modèle, il est nécessaire d'avoir une structure salariale flexible qui est ajustée en fonction des résultats de chaque employé, et du positionnement dans la fourchette salariale de chaque personne. Les performances, les compétences et l'adéquation au poste sont évaluées périodiquement, ainsi que le niveau de réalisation des objectifs de développement des employés. Ce système vise

à promouvoir l'amélioration continue des employés, à promouvoir l'excellence dans le travail et à aligner les contributions de chacun avec celles que l'entité considère comme fondamentales en tout temps.

Soutien à la direction

Des réunions sont périodiquement organisées avec l'ensemble de l'équipe de managers pour renforcer le leadership transversal et homogénéiser les lignes de travail, en considérant des aspects opérationnels à d'autres de nature plus personnelle ou abstraite.

De plus, en 2024, l'équipe de managers a été formée pour garantir l'égalité, la diversité et l'inclusion sur le lieu de travail. La formation leur permet de travailler sur les bénéfices et les difficultés engendrés par ces éléments, ainsi que sur l'identification des discriminations internes, pour ensuite travailler à leur élimination. L'objectif est la création d'équipes égalitaires et inclusives.

Génération de talent

FEDA mise entièrement sur la formation et le développement humain comme moteur d'innovation, d'efficacité et d'excellence. C'est pour cette raison que le groupe offre des possibilités d'apprentissage continu à toute l'équipe, favorisant un environnement où la croissance personnelle et professionnelle de l'ensemble du personnel est valorisée.



LE PERSONNEL A REÇU EN MOYENNE
49,8 heures de formation par personne

Le catalogue d'apprentissage de FEDA n'est pas seulement lié au lieu de travail, mais aussi a l'intention de [BC246][BC247] développer des aptitudes et des compétences qui peuvent enrichir la trajectoire professionnelle et personnelle des travailleurs. FEDA reconnaît l'importance de la croissance intégrale de son équipe, c'est pourquoi elle propose des programmes de développement dans les domaines techniques, les langues, les compétences sociales, le leadership, etc.

Le groupe dispose d'un plan de formation et d'une plate-forme informatique de formation ouverte à l'ensemble du personnel. En 2024, l'investissement dans la formation a dépassé 236 000 euros, et 8 061 heures de formation. 96 % des salariés de FEDA et de ses filiales ont reçu une formation en 2024 avec une moyenne de 49,76 heures par personne.

Les formations se déroulent à la fois en ligne et en présentiel, ce qui facilite l'accès. Dans ce domaine, les équipes d'atelier et de maintenance ont reçu cette année une formation spécifique en présentiel de la part d'experts EDF visant à approfondir leurs connaissances en matière de maintenance et de réparation des unités de centrales hydroélectriques.



96% DU PERSONNEL DE FEDA
A REÇU UNE FORMATION en 2024

Prévention et santé

(3-3, 403-1, 403-2, 403-3, 403-4, 403-5, 403-6, 403-7, 403-8, 403-9)

Matérialité d'impact	
Sujet	Impacts
Santé et sécurité des employés	<ul style="list-style-type: none"> › Accidents du travail › Formation continue S&S pour les travailleurs › Favoriser des relations positives entre les travailleurs en créant un environnement de travail sûr, sain et confortable. › Réduction des coûts liés aux accidents du travail

Matérialité financière	
Risques et opportunités	
	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des coûts en raison des nouvelles exigences légales Coûts engendrés par les bonnes pratiques

Actions du Plan de Développement Durable exécutées en 2024

- 01
 - › Continuer d'élaborer un programme d'habitudes saines pour la main-d'oeuvre.
- 02
 - › Promouvoir la sécurité au sein de la main-d'oeuvre.
- 03
 - › Définir des plans d'actions psychosociales dans chaque domaine et les doter d'outils (formations, ateliers,...) pour les développer.
- 04
 - › Promouvoir un environnement de travail positif et motivant qui cultive les interactions.
- 05
 - › Favoriser le transfert de connaissances entre les personnes sur le marché du travail.
- 06
 - › Assurez un équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Afin d'assurer la santé et la sécurité au travail, en plus du domaine chargé de cet objectif au sein du groupe FEDA, il existe également un comité de sécurité, de santé et d'environnement, qui sert d'espace de participation entre les représentants de la direction et des travailleurs pour la prise de décision et les propositions en matière de sécurité, la santé au travail et l'environnement. Les délégués à la prévention suivent un programme de formation spécifique pour renforcer leur rôle au sein du comité et acquérir les outils nécessaires à l'exercice de leurs responsabilités. Afin de favoriser l'implication de l'ensemble du personnel, le comité dispose d'un espace sur l'intranet du groupe FEDA où des suggestions peuvent être faites ou des incidents liés à ces domaines peuvent être signalés.

Dans ce contexte, FEDA a renouvelé sa certification ISO 45001:2018 en 2024 – Système de gestion de la Sécurité et de la Santé au travail (SST), réaffirmant ainsi son engagement en faveur d'un environnement de travail sûr et sain pour l'ensemble de l'équipe et les collaborateurs externes. Cette norme internationale garantit l'adoption des meilleures pratiques pour identifier, gérer et réduire les risques professionnels, en promouvant une culture préventive et le bien-être des personnes qui font partie de FEDA. Dans ce cadre, cette année, tous les équipements de protection individuelle (EPI) ont été renouvelés. CTRASA, qui a également renouvelé sa certification ISO 45001 en 2024, et a mis à jour le système de climatisation pour atteindre une température confortable dans les bureaux grâce à des solutions plus durables. De plus, l'installation de deux caméras dotées de la technologie de l'intelligence artificielle a commencé, l'une dans la zone de broyage du centre de transfert et l'autre dans la déchetterie, ce qui permettra d'anticiper les incendies grâce à un algorithme spécifique.

Dans la même veine de prévention, un système d'extinction automatique a été installé dans la salle TGBT avec de l'argon, un gaz qui n'endommage pas les équipements électroniques et ne laisse pas de résidus, idéal pour les installations électriques sensibles. De plus, un système rétractable a été installé dans la zone de déchargement des matériaux à l'intérieur de la centrale ce qui améliore l'accessibilité pour le déchargement des matériaux à l'intérieur de la centrale de valorisation. Dans la centrale hydraulique, un système d'extinction automatique au dioxyde de carbone a été intégré, particulièrement adapté aux zones techniques qui nécessitent une extinction rapide et efficace sans utilisation d'eau.

Formation

La formation en Santé et Sécurité au Travail (SST) est un pilier fondamental de la création d'environnements de travail sûrs pour les travailleurs. Le groupe FEDA dispose d'un plan annuel de formation en matière de SST où sont proposés des cours et des conférences axés sur les domaines à risque tels que la sécurité, l'hygiène, l'ergonomie et la psychosociologie, en accordant une attention particulière aux risques associés aux activités principales, tels que les risques électriques, les troubles musculosquelettiques et les risques chimiques.

De plus, afin d'être prêt à faire face aux situations à risque, la formation aux premiers secours a commencé dans les services les plus exposés aux dangers, tels que ceux auxquels sont confrontés le public, et les équipes d'urgence ou de permanence. Le reste de la main-d'œuvre se formera progressivement, en suivant l'ordre d'exposition aux risques.

Culture préventive

Le département de Santé et Sécurité promeut activement la culture préventive au sein de l'organisation, dans le but d'identifier, d'évaluer et de gérer les risques professionnels dans une perspective collective et proactive. Cette vision permet de minimiser les impacts négatifs avant qu'ils ne se produisent, favorisant ainsi un environnement de travail plus sûr et plus sain.

Au cours de l'année 2024, un deuxième diagnostic de culture préventive a été réalisé, afin de connaître la perception du groupe de la prévention des risques en matière de santé et de sécurité au travail.

Ce diagnostic a été réalisé à travers des rencontres avec l'ensemble des personnes de chaque département, ainsi qu'à travers une enquête. De plus, il a été complété avec la vision de bénévoles qui ont apporté une perspective complémentaire. Une fois les résultats analysés, un plan d'action sera défini dans trois ans, visant à renforcer la culture préventive et à améliorer continuellement les conditions de travail.

Le plan d'habitudes saines de FEDA

Au cours de l'année 2024, le plan d'habitudes saines et son contenu ont continué d'être développés, ce qui vise à améliorer la santé et le bien-être de tout le personnel. L'initiative s'articule autour de trois axes :

Déplaçons-nous ! : À partir de ce domaine, l'activité physique est encouragée, avec des initiatives telles que des pauses actives, la promotion du paddle-tennis avec l'organisation de championnats américains et l'utilisation de la salle de sport FEDA par le biais d'un entraînement fonctionnel dirigé par un entraîneur personnel.

Nous prenons soin de nous ! Cet axe vise à travailler sur le bien-être émotionnel de la main-d'œuvre, en fournissant des outils de gestion émotionnelle à travers des webinaires et des ateliers pratiques liés à l'autonomisation personnelle, stress, la gestion des émotions ou la façon de gérer la colère. De plus, à travers le Programme d'Aide aux Employés (PAE), qui s'inscrit dans cet axe, le groupe met à disposition de tous les salariés une assistance psychologique 24h/24.

Nous nous soucions : L'espace est dédié aux questions qui peuvent avoir un impact notable sur la vie professionnelle et dans le domaine du travail. Différentes actions ont été menées, comme la promotion d'une alimentation saine à travers des paniers de fruits gratuits sur une base hebdomadaire pour l'ensemble de l'équipe.

Journée internationale de la Sécurité et de la Santé au Travail

Dans le but de promouvoir la sécurité et la santé, un mime expert en ergonomie a fait le tour du bâtiment de service afin de corriger les postures des employés du personnel, sensibilisant ainsi aux risques liés aux mauvaises habitudes posturales.



La salle de sport FEDA où se déroule l'entraînement fonctionnel du programme Déplaçons-nous.

COMMUNICATION AVEC LES GROUPES D'INTÉRÊT

La communication est un outil clé pour toute entité qui souhaite agir de manière responsable, transparente et en phase avec les attentes de la société. Pour FEDA, maintenir un dialogue ouvert et constant avec ses groupes d'intérêt est essentiel pour comprendre et répondre à leurs besoins, tout en permettant de partager les enjeux et les objectifs de l'organisation.

Tout au long de l'année 2024, FEDA n'a cessé de renforcer ses canaux de communication, en les adaptant à chaque groupe et à chaque situation, dans le but de promouvoir la participation, d'améliorer la transparence et de générer un impact positif.

Plus précisément, dans la communication avec les clients, en plus des canaux habituels, le déploiement du réseau social Linkedin a commencé et le contenu le plus dynamique a été promu sur tous les réseaux sociaux. De plus, le bulletin trimestriel d'information à l'intention des clients a été maintenu et a été complété par des communications spécifiques à certains moments.

En outre, une grande importance a continué d'être accordée à la communication interne en tant qu'outil clé pour la cohésion et le bon fonctionnement de l'organisation. Avec un total de 237 actualités internes tout au long de l'année, l'ensemble du personnel de

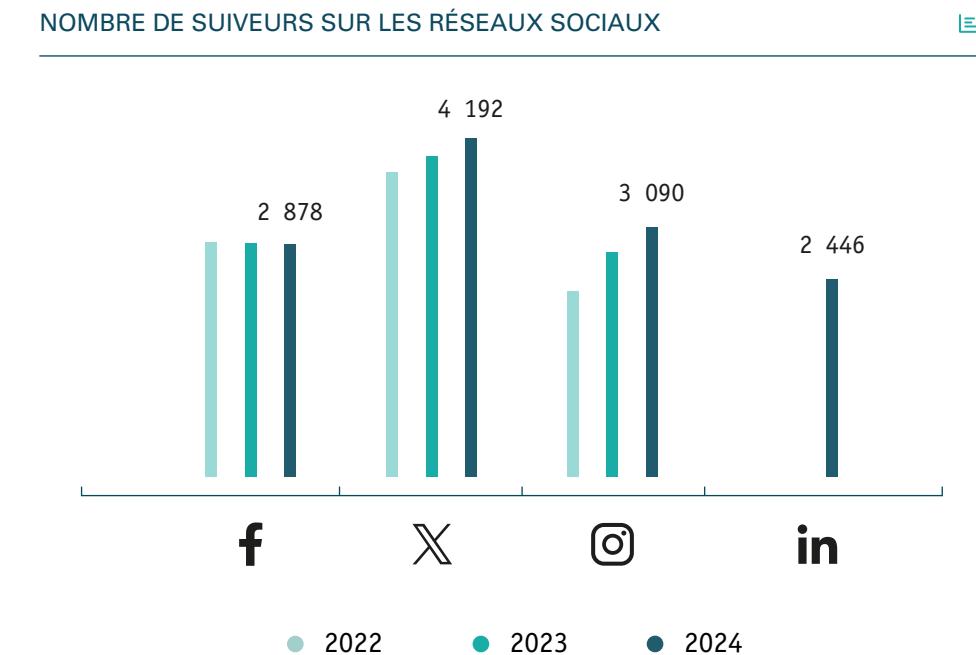


AVEC UNE MOYENNE DE 20 ACTUALITÉS INTERNES PAR MOIS, FEDA RENFORCE UNE COMMUNICATION DE PROXIMITÉ AVEC L'ENSEMBLE DU PERSONNEL

FEDA peut être au courant des initiatives et des projets promus par les différents départements. À travers l'intranet, qui centralise les informations internes du groupe, et le réseau social d'entreprise, des contenus ont été partagés sur les projets les plus marquants et une visibilité a été donnée aux équipes, dans le but de favoriser une meilleure compréhension entre les services, de favoriser l'empathie et la collaboration, et de contribuer à un environnement de travail positif et inclusif.

D'autre part, les relations avec les médias ont continué à être travaillées à travers des communiqués de presse (48 cette année), des interviews, la participation à des programmes et des réunions, et le message du groupe FEDA a continué à être diffusé en participant à différentes conférences et événements publics.

NOMBRE DE SUIVEURS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



ÉDUCATION ET SENSIBILISATION DES CITOYENS

Matérialité d'impact	
Sujet	Impacts
Développement des communautés locales	<p>› Stimuler la croissance économique locale</p> <p>› Pollution visuelle due à l'activité. Sensibilisation accrue des communautés locales à l'environnement</p> <p>› Contributions et parrainages à des entités locales</p>

Matérialité financière	
Risques et opportunités	
	<p>De nouvelles exigences légales, telles que les décrets relatifs au Tarif bonifié</p>
	<p>Augmentation de la valeur des actifs grâce aux bonnes pratiques</p> <p>Augmentation des coûts associée à une pression sociale accrue</p>

Actions du Plan de Développement durable exécutées en 2024

- 01 › Parrainer des organismes et des événements locaux qui font la promotion de la durabilité dans ses trois axes.
- 02 › Sensibiliser les groupes d'intérêt externes à la durabilité sur la base de critères ESG.
- 03 › Inclure des messages de durabilité sur le stand de FEDA à la Foire d'Andorre la Vieille
- 04 › Faire connaître les objectifs du plan de durabilité à des publics externes.
- 05 › Communiquer en interne et en externe sur l'engagement continu de FEDA en faveur du développement durable sur la base de critères ESG et sur les améliorations et les résultats obtenus dans le cadre d'initiatives qui favorisent le développement durable.
- 06 › Créer un concours interne pour promouvoir les initiatives durables : le Département le plus durable de FEDA.

Le groupe FEDA, engagé dans la culture, l'éducation et la diffusion scientifique, joue un rôle actif dans le développement culturel et social du pays. FEDA Cultura est chargée de gérer et de promouvoir les activités culturelles, de renforcer l'engagement en faveur de la durabilité et d'agir comme un pont entre l'organisation et la communauté.

Le MW Musée de l'Électricité est un agent de diffusion, avec un accent particulier sur l'électricité, les méthodes de production et l'histoire de FEDA. L'espace muséal, situé au rez-de-chaussée de la centrale hydroélectrique, accueille également des expositions et des ateliers. De plus, afin de rapprocher l'activité hydroélectrique de la population et de faire valoir l'importance des énergies renouvelables, FEDA Cultura organise des visites guidées du chemin hydroélectrique d'Engolasters.

D'autre part, FEDA se joint également à l'initiative des Nuits d'Été pour inclure son offre culturelle et informative dans un scénario national commun.

Au cours de l'année 2024, 6 435 personnes ont visité le MW Musée de l'Électricité, 2 377 ont fait une visite guidée du Chemin hydroélectrique et 1 598 ont assisté à d'autres activités menées par FEDA Cultura. Ces chiffres, qui représentent une augmentation de la participation dans tous les domaines, ainsi que la moyenne de 90 visiteurs par jour lors des Nuits d'été, démontrent le grand succès et l'acceptation des activités créées et gérées par FEDA Cultura.



Concerts lors des Nuits d'été au Lac d'Engolasters.

FEDA Cultura	2022	2023	2023	Augmentation
› Nombre total de visiteurs	7 146	7 658	10 410	35,94%
Visiteurs du MW Musée de l'Électricité	4 923	4 691	6 435	37,18%
Visiteurs du Chemin hydroélectrique d'Engolasters	1 438	2 060	2 377	15,39%
Participants aux activités à l'extérieur du MW Musée de l'Électricité	785	907	1 598	76,19%

Les Nuits d'été de FEDA Cultura battent le record de fréquentation moyenne en 2024



Dans le but de continuer à valoriser les espaces du Chemin hydroélectrique d'Engolasters et avec l'esprit de FEDA de collaborer avec les entités du pays, cette année, un accord a été signé avec la municipalité d'Escaldes-Engordany pour le transfert temporaire d'un ensemble d'installations situées sur le Chemin hydroélectrique d'Engolasters, dans le but de leur donner une nouvelle utilisation sociale et éducative. Ces espaces, anciennement installations de la FHASSA, seront utilisés pour accueillir des activités estivales destinées aux enfants et aux jeunes, mettant en valeur le patrimoine historique et énergétique du pays. L'initiative rapprochera les jeunes de la nature et de l'histoire de la production hydroélectrique en Andorre, à travers des activités récréatives et des visites guidées organisées en collaboration avec FEDA.

FEDA transfère un ensemble d'installations du Chemin hydroélectrique à Escaldes-Engordany



Exposition La Sixième Extinction

Par le biais d'expositions temporaires, le MW Musée de l'Électricité sensibilise également les visiteurs aux problèmes ou à d'autres aspects liés à la durabilité.

Grâce à la collaboration avec l'Ambassade de France et Visa pour l'image, il a été possible de présenter cette année l'exposition de photojournalisme d'Alain Ernoult « La Sixième Extinction », où le photographe dénonce les centaines d'espèces animales en danger d'extinction en raison de l'activité humaine.

C'est devenu l'exposition temporaire la plus regardée du centre. Depuis un an, plus de 6 000 personnes sont venues voir les images.



Anniversaire et rénovation du MW Musée de l'Électricité

Le MW Musée de l'Électricité a fêté ses 15 ans. Depuis son ouverture en 2009, l'installation culturelle a expliqué à différents publics le cycle de création de l'électricité, l'histoire de l'énergie en Andorre et sa transformation.

À l'occasion de l'anniversaire et dans le but de continuer à offrir des contenus actuels, attrayants et interactifs, FEDA a lancé cette année le projet de définition de la rénovation du MW Musée de l'Électricité.

Le MW Musée de l'Électricité fête ses 15 ans et est affronte sa rénovation



Atelier participatif pour la définition de la réforme du musée, à Illa Carlemany.

Pour ce faire, l'objectif a été de compter sur la participation des citoyens. Ainsi, pour définir son contenu, la collaboration de différents groupes d'intérêt a été proposée. Différents groupes ont pu y participer, tels que le personnel de FEDA, des représentants de l'administration publique, du secteur de la culture, des enfants et d'autres visiteurs du musée. Grâce à leurs contributions, les piliers du futur musée ont été établis.



Les enfants ont participé en apportant des idées pour le futur musée de l'électricité à travers des dessins.

FEDA Cultura organise un processus participatif pour recueillir des idées pour le nouveau MW Musée de l'Électricité



Au service des écoles

En plus des visites du musée et du Chemin hydroélectrique, FEDA a également un engagement éducatif et de diffusion qu'elle développe à travers un vaste catalogue d'ateliers proposés dans toutes les écoles du pays. À travers des formations dynamiques pour tous les âges, les principes de l'énergie, les avantages des énergies renouvelables, les risques liés à l'électricité sont expliqués et, surtout, les économies d'énergie et l'utilisation responsable de l'énergie sont encouragées.



3 176 écoliers
ONT PARTICIPÉ AUX ATELIERS
FEDA CULTURA AU COURS DE
L'ANNÉE SCOLAIRE 23-24

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, le record de participation a été atteint avec 3 176 écoliers et l'engagement de FEDA est de continuer à développer et à mettre à jour les ateliers pour rapprocher leur activité et leurs connaissances de tous les citoyens.

FEDA Cultura participe à un atelier d'efficacité énergétique avec l'Escola Andorrana de Batxillerat



FEDA donne une conférence sur la durabilité aux enseignants du Col·legi Sant Ermengol



FEDA Cultura clôture l'année scolaire avec la participation record de 3 176 écoliers à ses activités



Groupe d'écoliers effectuant la visite du Chemin hydroélectrique d'Engolasters.

TISSER LA DURABILITÉ

La durabilité est un guide dans la stratégie et l'activité de FEDA, et au-delà de toutes les actions qui sont menées pour s'assurer qu'elle génère un impact positif sur son environnement, FEDA s'efforce également d'étendre son engagement en faveur de la durabilité à d'autres entités et, surtout, d'encourager l'implication de l'ensemble du personnel du groupe. Pour cette raison, à travers le développement des actions prévues dans le plan de durabilité, diverses initiatives ont été promues tout au long de l'année.

Les parrainages deviennent un outil clé dans la promotion de la durabilité dans les événements et les initiatives externes, auxquels FEDA participe et intègrent des clauses et des actions pour les rendre plus durables.

En 2024, des clauses de durabilité ont été incluses dans les parrainages, collaborant avec 21 projets au total. En plus des projets auxquels elle avait déjà collaboré auparavant, elle a commencé à soutenir un projet lié au changement climatique : le projet environnemental de la Fondation Terra **« Les Hautes Pyrénées andorraines : comment va-t-elle changer ? »**, une recherche scientifique qui vise à comprendre les mécanismes et les impacts du changement global dans le pays. Le projet, pour les années à venir, prévoit de commencer à sensibiliser les écoles et le reste de la population, en collaboration avec FEDA.

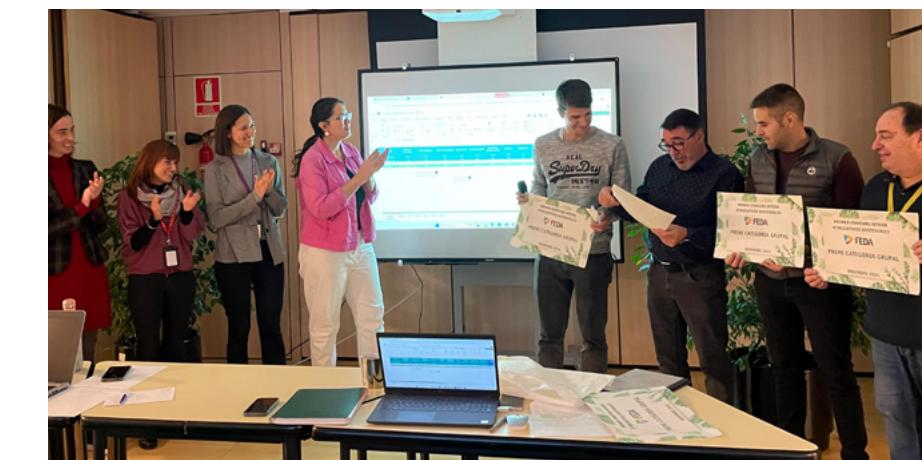
De même, cette année, l'engagement en faveur de la durabilité a été diffusé en communiquant les engagements du plan de durabilité à l'ensemble du personnel, à la presse et aux événements publics. Des messages de durabilité ont également été inclus dans la Foire d'Andorre-la-Vieille, et des initiatives internes ont été promues, telles que le premier marché d'échange de livres pour Sant Jordi, le premier concours d'initiatives durables de FEDA ou la célébration de la Semaine de l'énergie durable.

Concours photo « Un regard durable »

› FEDA Cultura a présenté la deuxième édition du concours photographique « Un regard durable », avec un succès total des inscriptions, avec plus de 400 photographies fournies par 83 photographes. Les images se concentrent sur l'action des êtres humains sur l'écosystème, l'environnement, la biodiversité, l'économie d'énergie et la production d'énergie à partir de sources renouvelables, entre autres. Les photographies gagnantes ont été exposées au musée et constitueront le calendrier 2025 de FEDA.

Concours interne pour les initiatives durables

› Le comité de durabilité a créé pour la première fois le concours interne pour les initiatives durables. Cette initiative, à laquelle les employés de FEDA peuvent participer avec des initiatives individuelles ou de groupe, vise à sensibiliser et à transmettre la durabilité à l'ensemble du personnel. Les propositions, une fois structurées, seront mises en oeuvre en 2025.



Semaine de l'énergie durable

› Dans le cadre de la Semaine européenne de l'énergie durable, un programme d'activités a été organisé avec le Bureau de l'énergie et du changement climatique du gouvernement dans le but de rapprocher les citoyens des technologies d'énergie renouvelable et de promouvoir l'autoconsommation. Le programme comprend des visites guidées d'installations de production d'énergie renouvelable telles qu'une centrale à biomasse, une installation photovoltaïque communautaire et le Chemin hydroélectrique d'Engolasters, ainsi que des activités éducatives telles qu'un jeu d'évasion sur le changement climatique et un atelier pour enfants.

Des installations d'énergie renouvelable ouvertes au public à l'occasion de la Semaine européenne de l'énergie durable



Foire d'Andorre la Vieille

› Une fois de plus, FEDA a participé à la foire d'Andorre avec un stand dédié aux économies d'énergie, à la promotion des sources d'énergie renouvelables et à la mobilité durable. Les visiteurs ont pu tester leurs connaissances en matière de durabilité à travers différents défis pour toute la famille.

› En outre, le stand disposait également d'un coin d'information pour les entreprises, afin de pouvoir évaluer facilement comment elles pourraient être plus durables à travers les différents produits de FEDA et de ses filiales.

› Conformément aux valeurs du groupe en matière de durabilité, et à l'objectif de réduction des émissions de dioxyde de carbone, le calcul de l'empreinte carbone du stand du groupe FEDA a été effectué. On estime qu'en 2024, le stand de FEDA aura émis directement et indirectement 1,84 tonne de CO₂.



Les autorités ont visité le stand de FEDA à la Foire d'Andorre la Vieille.

Discussions et conférences

- › FEDA, dans le but de communiquer avec ses différents groupes d'intérêt de manière transparente et informative, organise et participe à des discussions et des conférences, destinées aux entreprises, aux professionnels du secteur, aux étudiants ou à la population en général. Dans le cadre des affaires, FEDA a participé à la table de débat sur la durabilité de la deuxième édition du « **Travailler en Andorre** ».
- › D'autre part, destiné aux experts du secteur, le City Science Network a bénéficié de la participation du directeur général de FEDA, Albert Moles. FEDA a également participé cette année à des conférences et des débats destinés au grand public sur la transition énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, tels que les Journées de l'Excellence ou la Journée andorrane à l'Université catalane d'été.
- › Dans le cadre des actions de sensibilisation à la durabilité, la conférence « **Contradictions de la transition énergétique, et que faisons-nous en Andorre ?** », qui s'est tenue le 14 octobre au Palais des Congrès d'Andorre la Vieille, a été organisée. L'activité, promue par la Société andorrane des sciences avec la participation de FEDA, a réuni des experts de différents domaines qui ont analysé les défis et les tensions liés à la transition énergétique et à la décarbonisation. L'objectif de la conférence était de promouvoir un débat critique sur les Objectifs de développement durable et l'Agenda 2030, en offrant une vision plurielle et informée du contexte andorran.

› Dans le but d'étendre la durabilité au-delà de FEDA, nous avons également participé à la conférence « **L'impact positif de la durabilité sur les entreprises** » organisé par le Collège des économistes d'Andorre (COEA) et le Collège des experts-comptables de Catalogne (CCJCC), avec le soutien de Creand. L'événement a abordé les défis et les opportunités de la transition vers des modèles d'affaires plus durables. La participation a pris la forme d'une table de dialogue axée sur des expériences pratiques, au cours de laquelle des réflexions ont été partagées sur l'impact du nouveau cadre réglementaire européen et des stratégies de durabilité des entreprises.



Participation à la conférence « L'impact positif de la durabilité sur les entreprises ».



ANNEXES

[À propos du rapport](#)

[Gestion des problèmes matériels](#)

[Table des matières de la GRI](#)

[Table des matières du pacte mondial](#)

[Audit externe](#)

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



À PROPOS DU RAPPORT

(2-2, 2-3, 2-5, 3-1)

Le rapport de durabilité 2024 du groupe FEDA se réfère à la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024. Depuis 2007, FEDA rédige chaque année le rapport sur le développement durable. Le dernier rapport sur le développement durable publié était celui de 2023.

Ce rapport a été préparé avec la version 2021 des normes GRI conformément à la GRI.

Le rapport contient des informations transparentes, fiables et équilibrées sur les performances sociales, économiques et environnementales de l'entreprise, et couvre 100 % de l'activité de Forces Elèctriques d'Andorre, S.A.U. (FEDA) et ses filiales : Capçalera d'Infraestructures Energètiques, S.A.U. (FEDA Ecoterm), FEDA Solucions S.A.U. (FEDA Solucions) et CTRA, S.A. (CTRASA).

PwC est la société indépendante qui a remporté l'appel d'offres public pour la vérification des informations non financières, conformément aux Normes GRI.

Pour toute question relative au rapport, veuillez contacter fedacomunicacio@feda.ad ou appeler le +376 739 100.



GESTION DES PROBLÈMES MATÉRIELS

(3-2, 3-3)

Les tableaux suivants présentent, pour chaque élément significatif identifié, les incidences positives et négatives associées (en fonction de la matérialité de l'impact), ainsi que les risques et opportunités qui en découlent (en fonction de la matérialité financière). Il comprend également les mesures de contrôle et de gestion que FEDA a mises en œuvre pour y faire face, ainsi que les normes GRI correspondantes qui permettent de structurer et de rapporter ces informations d'une manière alignée sur les directives internationales.

SUJET MATÉRIEL : G1 - Éthique et bonne gouvernance

Matérialité d'impact		Résultat	Matérialité financière		Résultat	Mesures de contrôle et de gestion des impacts	Normes GRI connexes
Impact négatif	Impact positif		Risque	Opportunité			
<ul style="list-style-type: none"> > Cas de corruption, de pots-de-vin et de questions éthiques. > Aggravation de la perception de FEDA par les groupes d'intérêt. 	<ul style="list-style-type: none"> > Une plus grande prise de conscience de la société par l'intégration de critères d'éthique et de gouvernance dans les appels d'offres publics. 	2,98	<ul style="list-style-type: none"> > Perte de parts de marché des filiales FEDA Ecoterm et FEDA Solucions pour des cas de corruption et de négligences professionnelles tout au long de la chaîne de valeur. 	<ul style="list-style-type: none"> > Réduction des coûts de la bonne gouvernance. 	3,00	<ul style="list-style-type: none"> > Code éthique. 	<ul style="list-style-type: none"> 2 3

SUJET MATÉRIEL : G2 - Transformation numérique et cybersécurité

Matérialité d'impact		Résultat	Matérialité financière		Résultat	Mesures de contrôle et de gestion des impacts	Normes GRI connexes
Impact négatif	Impact positif		Risque	Opportunité			
<ul style="list-style-type: none"> > Fuite de données personnelles des clients. 	<ul style="list-style-type: none"> > Protection de la vie privée des clients. 	3,45	<ul style="list-style-type: none"> > Augmentation des coûts en raison de nouvelles exigences légales. > Violations de la divulgation de données. 		4,00	<ul style="list-style-type: none"> > Mise en oeuvre de schémas directeurs : sécurité de l'information, confidentialité de l'information et cybersécurité industrielle. > Comité de cybersécurité. > Audit annuel, respect de la loi andorrane sur la cybersécurité, utilisation de la méthodologie ISO 27001. 	<ul style="list-style-type: none"> 3

SUJET MATÉRIEL : G3 - Réseau et qualité de l'approvisionnement

Matérialité d'impact		Résultat	Matérialité financière		Résultat	Mesures de contrôle et de gestion des impacts	Normes GRI connexes
Impact négatif	Impact positif		Risque	Opportunité			
<ul style="list-style-type: none"> › Faible qualité de l'approvisionnement. › Garantir l'approvisionnement en réduisant les coupures d'approvisionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> › Garantir l'approvisionnement en énergie de tous les clients. 	3,90	<ul style="list-style-type: none"> › Augmentation des coûts en raison de la dépendance vis-à-vis des pays voisins Augmentation des coûts liés à la non-exécution des plans d'investissement. › Augmentation des coûts liés à l'absence d'entretien préventif adéquat des installations. 		4,00	<ul style="list-style-type: none"> › Gestion des coupures › Plan d'urgence. › TIEPI et NIEPI › Des tarifs adaptés à la situation sociale des individus et des familles › Des tarifs adaptés à la situation économique du pays 	3 EU2 EU4 EU11 EU12 EU28 EU29 302

SUJET MATÉRIEL : G4 - Transparence, dialogue et politiques publiques

Matérialité d'impact		Résultat	Matérialité financière		Résultat	Mesures de contrôle et de gestion des impacts	Normes GRI connexes
Impact négatif	Impact positif		Risque	Opportunité			
	<ul style="list-style-type: none"> › Amélioration de la perception de l'organisation par les groupes d'intérêt. 	4,26	<ul style="list-style-type: none"> › Augmentation des coûts en raison de nouvelles exigences légales. 	<ul style="list-style-type: none"> › Augmentation des parts de marché des filiales grâce aux bonnes pratiques. 	4,00	<ul style="list-style-type: none"> › Communication avec les groupes d'intérêt. › Évaluation de la double matérialité. 	3

SUJET MATÉRIEL : G5 - Système de contrôle et d'évaluation des risques

Matérialité d'impact		Résultat	Matérialité financière		Résultat	Mesures de contrôle et de gestion des impacts	Normes GRI connexes
Impact négatif	Impact positif		Risque	Opportunité			
<ul style="list-style-type: none"> › Non-développement économique de l'entreprise à la suite d'une identification erronée des risques encourus par FEDA. 		4,43	<ul style="list-style-type: none"> › Augmentation des coûts en raison de nouvelles exigences légales. › L'incapacité à prévenir, détecter et remédier à de nouveaux risques. › Augmentation des coûts due à la mauvaise gestion des risques liés à l'achat de matières premières, telles que l'énergie. 		2,85	<ul style="list-style-type: none"> › Revue des processus à l'aide d'outils technologiques et d'un système de reporting. › Couvertures, contrôle des risques. 	2 3

SUJET MATÉRIEL : G6 - Développement économique et financier

Matérialité d'impact		Résultat	Matérialité financière		Résultat	Mesures de contrôle et de gestion des impacts	Normes GRI connexes
Impact négatif	Impact positif		Risque	Opportunité			
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement socio-économique. ➤ Contribution à la collecte par le paiement des impôts et la distribution de dividendes 	4,18	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmentation des coûts en raison de nouvelles exigences légales. ➤ Augmentation des coûts due à la volatilité et à l'augmentation des prix de l'énergie. ➤ Réduction des recettes résultant de la définition publique des tarifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accès à un financement plus compétitif pour les bonnes pratiques en matière de durabilité (taux d'intérêt, accès à d'autres sources). 	3,15	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Audit financier externe. ➤ Politiques publiques sociales. ➤ Politique de distribution des dividendes par rapport au réinvestissement. 	3 201

SUJET MATÉRIEL : G7 - Conditions de la chaîne de valeur

Matérialité d'impact		Résultat	Matérialité financière		Résultat	Mesures de contrôle et de gestion des impacts	Normes GRI connexes
Impact négatif	Impact positif		Risque	Opportunité			
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Perte de confiance de la part du fournisseur. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contribution à la durabilité dans le tissu productif d'Andorre en intégrant des critères ESG dans les prix. ➤ Développement du tissu d'entreprise grâce à la formation des fournisseurs pour fournir des services à des initiatives et des projets innovants. 	3,02	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmentation des coûts en raison d'un contrôle peu robuste. ➤ Augmentation des coûts due au manque de concurrence sur les marchés. 		3,20	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Code de conduite pour les fournisseurs. ➤ Relations contractuelles avec les fournisseurs locaux. ➤ Suivi des contrats d'achat et de production 	2 3 308

SUJET MATÉRIEL : G8 - Innovation

Matérialité d'impact		Résultat	Matérialité financière		Résultat	Mesures de contrôle et de gestion des impacts	Normes GRI connexes
Impact négatif	Impact positif		Risque	Opportunité			
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développement économique pour améliorer la productivité dans la production d'énergie. ➤ Augmentation du chiffre d'affaires des entreprises du pays grâce aux investissements de FEDA dans les installations d'énergie renouvelable. ➤ Réduction des émissions. ➤ Amélioration de la compétitivité du secteur et du tissu productif grâce à la R&D. 	2,79	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Difficulté d'accès au financement de projets innovants. ➤ Augmentation des coûts en raison de nouvelles exigences légales. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réduction du coût de production de l'énergie. 	4,00	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plan d'investissements. ➤ Investissements et projets innovants. ➤ Numérisation des services de passation de marchés et de la documentation dérivée. 	3

SUJET MATÉRIEL : E1 - Biodiversité et intégration dans l'environnement

Matérialité d'impact		Résultat	Matérialité financière		Résultat	Mesures de contrôle et de gestion des impacts	Normes GRI connexes
Impact négatif	Impact positif		Risque	Opportunité			
<ul style="list-style-type: none"> Limitation de la destruction de l'environnement en cas d'inondations ou de glissements de terrain dans les espaces utilisés par les infrastructures énergétiques. - Perte d'habitat et d'espèces terrestres ou marines là où FEDA opère. Modification du paysage Altération des habitats et déplacement d'espèces. Génération et propagation des incendies. Effet sur la biodiversité à la suite de fuites ou de déversements de produits chimiques ou de déchets dans le sol. 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation à la conservation des paysages. Parrainages pour la protection de l'environnement. 	3,17	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des coûts en raison de nouvelles exigences légales. 		3,83	<ul style="list-style-type: none"> Etudes d'impact réalisées. Nombre d'espèces touchées. 	2 3 308

SUJET MATÉRIEL : E2 - Empreinte eau et qualité de la ressource en eau

Matérialité d'impact		Résultat	Matérialité financière		Résultat	Mesures de contrôle et de gestion des impacts	Normes GRI connexes
Impact négatif	Impact positif		Risque	Opportunité			
<ul style="list-style-type: none"> Variation de la qualité de l'eau. Contribution au stress hydrique. Consommation d'eau ; diminution des débits. Décharge incontrôlée de produits chimiques dangereux dans l'eau - passer dans l'eau. 		4,54	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des coûts en raison de nouvelles exigences légales. Augmentation des coûts et réduction de la valeur des actifs en raison de la rareté de l'eau à court ou moyen terme. 		3,10	<ul style="list-style-type: none"> Quantité d'eau pour les utilisations consommatoires et non consommatoires. Quantité d'eau par kWh d'électricité produite à Engolasters. Quantité d'eau par travailleur. 	3 304

SUJET MATÉRIEL : E3 - Économie circulaire et consommation des ressources

Matérialité d'impact		Résultat	Matérialité financière		Résultat	Mesures de contrôle et de gestion des impacts	Normes GRI connexes
Impact négatif	Impact positif		Risque	Opportunité			
<ul style="list-style-type: none"> Production de déchets dangereux et non dangereux. Diminution des matières premières disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> Production de chaleur et d'électricité 	3,27	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des coûts en raison de nouvelles exigences légales. Pénuries de certains produits ou matières premières en raison de défis géopolitiques. 		2,78	<ul style="list-style-type: none"> Achat de matériaux et de matières premières. Quantité de déchets valorisés. Quantité de déchets générés 	3 301 306

SUJET MATÉRIEL : E4 - Transition vers la décarbonation et l'atténuation du changement climatique

Matérialité d'impact		Résultat	Matérialité financière		Résultat	Mesures de contrôle et de gestion des impacts	Normes GRI connexes
Impact négatif	Impact positif		Risque	Opportunité			
> Émission d'autres polluants dans l'atmosphère (SO _x NO _x , SF ₆)	<ul style="list-style-type: none"> > Distribution d'énergie à partir de sources renouvelables. > Améliorer l'efficacité énergétique conformément à l'Accord de Paris. 	3,63	<ul style="list-style-type: none"> > Réduction des avantages associés à la réduction de la demande d'énergie (conditions météorologiques). > Augmentation des coûts en raison de nouvelles exigences légales. 	<ul style="list-style-type: none"> > Augmentation des retombées économiques grâce à une plus grande production d'énergie renouvelable. 	2,92	<ul style="list-style-type: none"> > Émissions de CO₂ par employé (personnel propre et externe). > Émissions de kg de CO₂ par MWh distribué. > Émissions en kg de CO₂ par tonne de déchets gérés. > Émissions de t de CO₂ équivalents. > Électricité produite et importée. > Production nette FEDA mesurée à la source. 	3 302 305 EU1 EU2

SUJET MATÉRIEL : E5 - Adaptation au changement climatique

Matérialité d'impact		Résultat	Matérialité financière		Résultat	Mesures de contrôle et de gestion des impacts	Normes GRI connexes
Impact négatif	Impact positif		Risque	Opportunité			
	<ul style="list-style-type: none"> > Réduction de la consommation d'eau grâce à une amélioration de l'efficacité d'utilisation. > Le développement économique du pays à travers la mise en œuvre d'améliorations pour la résilience face aux situations défavorables et imprévues. > Améliorer la qualité et l'efficacité des processus et des services. > Améliorer la sécurité et le bien-être des travailleurs en réduisant le risque de blessure. 	3,85	<ul style="list-style-type: none"> > Augmentation des coûts associés aux phénomènes météorologiques extrêmes. > Augmentation des coûts en raison de nouvelles exigences légales. 	<ul style="list-style-type: none"> > Réduction des pertes dans le transport et la distribution d'électricité, amélioration de l'efficacité et réduction des coûts. 	3,83	<ul style="list-style-type: none"> > Consommation d'eau. > Empreinte eau. > Pertes dues au transport et à la distribution d'électricité. 	3 EU12

SUJET MATÉRIEL : S1 - Recrutement, perfectionnement et fidélisation du personnel

Matérialité d'impact		Résultat	Matérialité financière		Résultat	Mesures de contrôle et de gestion des impacts	Normes GRI connexes
Impact négatif	Impact positif		Risque	Opportunité			
	<ul style="list-style-type: none"> > Garantir des conditions de travail décentes et sûres. > Garantir la liberté d'association. Prestations sociales offertes aux travailleurs. > Contribution à la formation des travailleurs. > Amélioration de la santé physique et psychologique des travailleurs. 	2,75	<ul style="list-style-type: none"> > Augmentation des coûts en raison de nouvelles exigences légales. 	<ul style="list-style-type: none"> > Une productivité accrue pour répondre aux nouvelles demandes ou aux exigences des travailleurs. 	4,00	<ul style="list-style-type: none"> > Enquête de satisfaction interne des outils numériques. > Formation des employés. 	2 3 401 404

SUJET MATÉRIEL : S2 - Diversité et égalité des chances

Matérialité d'impact		Résultat	Matérialité financière		Résultat	Mesures de contrôle et de gestion des impacts	Normes GRI connexes
Impact négatif	Impact positif		Risque	Opportunité			
<ul style="list-style-type: none"> › Faible représentation des femmes, des groupes ethniques ou des minorités dans le personnel du groupe. 	<ul style="list-style-type: none"> › Inclusion des personnes en situation de handicap. › Égalité de traitement, d'opportunités et de rémunération entre les hommes et les femmes dans la main-d'oeuvre. › Représentation égale des hommes et des femmes dans les postes de direction. 	2,96	<ul style="list-style-type: none"> › Augmentation des coûts en raison de nouvelles exigences légales. 	<ul style="list-style-type: none"> › Attraction de professionnels pour les bonnes pratiques. 	3,00	<ul style="list-style-type: none"> › Participation à la sensibilisation Suivi du Plan d'Égalité. 	2 3 405

SUJET MATÉRIEL : S3 - Santé et sécurité des employés

Matérialité d'impact		Résultat	Matérialité financière		Résultat	Mesures de contrôle et de gestion des impacts	Normes GRI connexes
Impact négatif	Impact positif		Risque	Opportunité			
<ul style="list-style-type: none"> › Accidents du travail. 	<ul style="list-style-type: none"> › Formation continue en SST pour les travailleurs. › Favoriser des relations positives entre les travailleurs en créant un environnement de travail sécuritaire, sain et confortable. › Réduction des coûts liés aux accidents du travail. 	3,61	<ul style="list-style-type: none"> › Augmentation des coûts en raison de nouvelles exigences légales. 	<ul style="list-style-type: none"> › Les coûts engendrés par les bonnes pratiques (prévention et accidents) 	3,58	<ul style="list-style-type: none"> › Audit interne et externe. › Degré de participation aux activités du plan proposé. › Montant annuel destiné à couvrir les congés de maladie. › Rapports mensuels avec l'état des coordinations. 	3 403

SUJET MATÉRIEL : S4 - Respect des droits humains

Matérialité d'impact		Résultat	Matérialité financière		Résultat	Mesures de contrôle et de gestion des impacts	Normes GRI connexes
Impact négatif	Impact positif		Risque	Opportunité			
<ul style="list-style-type: none"> › Risques de violations des droits de l'homme tout au long de la chaîne de valeur. 	<ul style="list-style-type: none"> › Promouvoir les énergies renouvelables pour une meilleure qualité de l'air. 	4,00	<ul style="list-style-type: none"> › Augmentation des coûts en raison de nouvelles exigences légales. › Réduction de la valeur des actifs à la suite de cas d'infraction. 		2,88		3 406

SUJET MATÉRIEL : S5 - Développement des communautés locales

Matérialité d'impact		Résultat	Matérialité financière		Résultat	Mesures de contrôle et de gestion des impacts	Normes GRI connexes
Impact négatif	Impact positif		Risque	Opportunité			
› Pollution visuelle due à l'activité.	<ul style="list-style-type: none"> › Favoriser la croissance économique locale. › Augmentation de la sensibilisation environnementale des communautés locales. › Création d'emplois dans les communautés locales › Promotion de la production d'énergie pour l'autoconsommation dans les communautés. › Contributions et parrainages à des entités locales. 	3,96	<ul style="list-style-type: none"> › De nouvelles exigences légales, telles que les décrets relatifs au tarif bonifié. › Augmentation des coûts associées à une pression sociale accrue (par exemple, des projets tels que la nouvelle Ligne à Haute tension ou l'ETR de La Gonarda et leurs implications). 	<ul style="list-style-type: none"> › Augmentation de la valeur des actifs grâce aux bonnes pratiques. 	2,65	<ul style="list-style-type: none"> › Politique de Parrainage. › Accords avec des entités. 	3 EU22 413

SUJET MATÉRIEL : S6 - Santé et satisfaction des clients

Matérialité d'impact		Résultat	Matérialité financière		Résultat	Mesures de contrôle et de gestion des impacts	Normes GRI connexes
Impact négatif	Impact positif		Risque	Opportunité			
› Ne pas offrir un service de qualité.	<ul style="list-style-type: none"> › Garantir l'accès à l'énergie des groupes vulnérables par le biais de tarifs spéciaux pour les personnes et les familles en situation d'exclusion sociale. 	3,37	<ul style="list-style-type: none"> › Réduction de la valeur des actifs en raison des impacts sur la réputation. 	<ul style="list-style-type: none"> › Augmentation des revenus grâce à la fidélisation des clients. 	3,20	<ul style="list-style-type: none"> › Enquête de satisfaction externe du portail client. › Contrôle des gros consommateurs, flexibilité des tarifs, régulation des prix aux heures de pointe. 	3 416 EU27

TABLE DES MATIÈRES DE LA GRI

(GRI 1)

GRI Services, par le biais du « Content Index Service », ont vérifié que l'indice de contenu GRI est présenté clairement et que les références aux contenus sont correctement ajustées aux sections correspondantes du rapport.

Déclaration d'utilisation : FEDA a préparé le rapport de durabilité conformément aux Normes GRI pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2024.

GRI 1 utilisé : GRI 1: Fonaments 2021



Norme GRI	Contenu	Page de rapport / Réponse directe	Par défaut	ODD
GRI 2 CONTENU GÉNÉRAL DE BASE (2021)				
> GRI 2 : CONTENU GÉNÉRAL DE BASE (2021)	2-1 Détails de l'organisation	P. 12 Avinguda de la Bartra S/N, AD200, Encamp (Andorre)		
	2-2 Entités incluses dans les rapports de durabilité de l'organisation	P. 12, 15 i 132		
	2-3 Période de déclaration, fréquence et point de contact	P. 132		
	2-4 Expression de l'information	Il n'y a pas eu de réexpression des informations importantes contenues dans les rapports précédents. Dans le cas où des données ont été reformulées, elles sont précisées par une note et la raison de cette reformulation est expliquée.		
	2-5 Vérification externe	P. 132, 168-169		

2-6

Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires

P. 12, 14-18, 25, 39-45, 53-61

Répartition de la clientèle en fonction du volume de consommation (%)

	2022	2023	2024
Usages domestiques	26,78	27,43	27,93
Activités diverses	0,16	0,21	0,38
Magasins	10,82	10,43	10,35
Hôtels	11,38	11,74	11,49
Administration	10,31	9,64	9,26
Bars	6,62	6,89	7,38
Grands magasins	4,67	4,54	4,46
Stations de ski	5,49	5,81	6,04
Banques	2,45	2,03	1,89
Bureaux et assurances	2,42	2,59	2,52
Stations-service, transports et garages	1,76	1,82	1,84
Éclairage public	1,64	1,24	1,28
Entrepôts	1,32	1,18	1,19
Industries	4,49	4,39	4,23
Centres éducatifs	1,15	1,21	1,18
Construction	0,64	1,14	0,79
Annexes de construction	0,07	0,07	0,05
Services communs du bâtiment	6,42	6,29	6,28
Entrepôts/Débarras/Garages	0,23	0,22	0,22
Associations/Fédérations/Groupes/Ambassades	0,33	0,39	0,42
Autres	0,85	0,73	0,80



2-7
Employés

P. 112-119

Les calculs de l'effectif ont été effectués sur la base de l'effectif le 31 décembre.

La stabilité de l'emploi, à travers les CDI, est l'un des piliers clés de la gestion de l'équipe humaine du groupe FEDA.

		2022	2023	2024
> Personnel propre				
Par type de contrat				
Durée indéterminée	Homme	110	108	111
	Femme	36	32	35
		146	140	146
Travailleur temporaire occupant un poste permanent	Homme	5	10	8
	Femme	3	4	4
		8	14	12
Travailleur temporaire n'occupant pas un poste permanent	Homme	1	0	2
	Femme	2	1	2
		3	1	4
Par âge				
<30 ans	Homme	7	7	8
	Femme	2	1	3
		9	8	11
Entre 30 et 50 ans	Homme	70	67	68
	Femme	34	30	31
		104	97	99
>50 ans	Homme	38	44	45
	Femme	5	6	7
		43	50	52
Par type de journée de travail				
Plein temps	Homme	86	118	120
	Femme	34	36	40
		120	154	160
À temps partiel	Homme	0	0	1
	Femme	1	1	1
		1	1	2

	2022	2023	2024
> Personnel propre et externe			
Personnel propre			
Homme	116	118	121
Femme	41	37	41
	157	155	162
Personnel externe			
Homme	3	2	2
Femme	4	4	5
	7	6	7
> Total		164	161
			169



2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés	<p>P. 112-114</p> <p>Le personnel extérieur travaille dans le service d'orientation du MW Musée de l'Électricité, la surveillance des accès aux installations et le service de prévention des risques professionnels.</p> <p>Les fonctions exercées par ce personnel sont stables et le nombre de personnes ne fluctue pas de manière significative</p>		
2-9 Structure et composition de la gouvernance	<p>P. 25-29</p> <p><i>La composition du Conseil d'administration, présidé par le chef du gouvernement, Xavier Espot, n'a pas évolué depuis sa reformulation en 2023.</i></p> <p><i>Les conseils d'administration des filiales FEDA Ecoterm et FEDA Solucions ont été élargis avec l'incorporation de l'administrateur indépendant, David Borràs.</i></p>		
2-10 Nomination et sélection de l'organe supérieur de gouvernement	<p>P. 25-26</p> <p>FEDA est une société parapublique dont le conseil d'administration est nommé conformément aux dispositions de la loi FEDA : Article 10. Le Conseil d'Administration.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le Conseil d'Administration de FEDA est composé des membres suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. Le Président, qui doit être nommé par le Gouvernement, parmi ses ministres. b. Un autre ministre, également nommé par le Gouvernement. c. Deux membres nommés par le Gouvernement. d. Le Directeur général. e. Membre librement désigné par le Chef du Gouvernement, parmi les cadres de direction de l'entité. f. Le secrétaire, qui doit être nommé par le Conseil d'Administration lui-même, et qui assiste aux séances sans voix ni voix délibérative. <p>L'exercice des fonctions des membres du Conseil d'Administration n'entraîne aucune rémunération.</p> <p>Le Conseil des filiales est déterminé par les statuts des filiales, qui sont nommés par le conseil.</p> <p>La loi FEDA n'envisage pas de critères pour la nomination et la sélection des membres du Gouvernement.</p>		
2-11 Président de l'organe supérieur de gouvernement	<p>P. 25-26</p>		
2-12 Rôle de l'organe supérieur de gouvernement dans la supervision de la gestion de l'impact	<p>P. 25-26, 31</p> <p>FEDA entretient une relation continue avec ses groupes d'intérêt qui s'articule à partir des différents départements de l'organisation, sous la supervision du directeur général, à travers les différents canaux de communication créés au fil des années d'activité.</p> <p>L'organisation examine et met à jour sa matérialité afin de déterminer les questions pertinentes pour FEDA en termes de durabilité.</p> <p>Cette analyse prend en compte les besoins et les exigences des groupes d'intérêt.</p> <p>Les plans d'urgence sont examinés chaque année pour s'assurer qu'il n'y a pas de modifications</p>		

2-13 Délégation de responsabilité en matière de gestion de l'impact	P 25-26 Le Conseil d'Administration délègue à la Direction Générale et cette dernière délègue aux différents départements. La gestion des impacts relève de la responsabilité du directeur général. Le Comité de Durabilité propose des actions pour minimiser les impacts négatifs et maximiser les impacts positifs lors des réunions qui se tiennent périodiquement.		
2-14 Rôle du Gouvernement dans la préparation des rapports de durabilité	Le directeur général est responsable de l'examen et de l'approbation du contenu du Rapport sur le Développement durable de FEDA.		
2-15 Conflits d'intérêts	P 30, 42-45 FEDA s'engage à faire preuve de transparence dans sa gestion, conformément à l'esprit des Lois de Finances publiques et du Code de l'Administration. La loi 5-2016, du 10 mars, qui réglemente l'entité publique FEDA et le régime des activités dans les secteurs de l'électricité, du froid et de la chaleur, exempte de l'application de la loi 14/2022, du 12 mai, sur les marchés publics. Pour cette raison, FEDA a publié un Manuel de bonnes pratiques en matière de passation des marchés et d'achats, qui est public et définit les procédures et les critères que FEDA appliquera à ses contrats. Elle établit, entre autres, la nécessité de demander trois devis pour les commandes entre 2 000 € et 7 500 € et l'exigence de calculer le cycle de vie et la durabilité. En plus de l'audit habituel des états financiers par des auditeurs externes, FEDA est soumis à l'audit de la Cour des comptes et au contrôle des opportunités économiques, de l'efficience et de l'efficacité effectué par le Contrôleur général du Gouvernement d'Andorre.		
2-16 Communication des préoccupations critiques	P 24 Le Conseil d'Administration est conscient des attentes des groupes d'intérêt de FEDA à travers la figure de la Direction. La Direction générale dispose de ces informations auprès des responsables des différents départements de l'organisation. Les procès-verbaux du Conseil d'Administration reflètent les sujets abordés lors de chacune des réunions tenues. Au cours de l'année 2024, aucune question pertinente n'a été soulevée par les groupes d'intérêt de FEDA pour leur formulation devant le Conseil d'Administration. L'entreprise a mis en place des procédures spécifiques en cas de problèmes critiques. En 2018, l'entreprise a travaillé sur un manuel de crise avec un conseiller externe, dans lequel les mécanismes à suivre en cas d'incident grave ont été établis.		
2-17 Connaissance collective de l'organe suprême de direction	P 25		
2-18 Évaluation de la performance de l'organe suprême de direction	P 25 Le Conseil d'Administration est responsable du processus de gestion des risques et de son efficacité globale, ainsi que de la planification stratégique. Le Conseil d'Administration évalue ses performances et la qualité de son travail, l'exercice de ses fonctions et le fonctionnement de l'équipe de direction. L'évaluation est effectuée périodiquement lors des réunions du Conseil d'Administration.		

<p>2-19 Politiques de rémunération</p>	<p>P 112-119</p> <p>D'après les statuts de FEDA, les fonctions attribuées au Conseil d'Administration de FEDA sont impayées, de sorte que ses membres ne perçoivent aucune rémunération d'aucune sorte pour l'exercice de leurs pouvoirs. Les cadres supérieurs bénéficient des mêmes avantages sociaux que les autres employés de FEDA, c'est-à-dire qu'il n'y en a pas de spécifiques pour eux.</p> <p>Quant aux cadres supérieurs de FEDA, leur salaire est conforme aux barèmes de salaires fixés dans le Règlement intérieur de l'entité. Cette rémunération est composée d'une part fixe et d'une variable liée à des objectifs annuels qui répond également à la politique de Direction par Objectifs de FEDA. Ces objectifs sont liés aux axes stratégiques de FEDA tels que la durabilité, la création d'activité économique dans le pays et la numérisation.</p> <p>FEDA propose aux personnes en CDI un plan d'épargne avec prévoyance vieillesse. La contribution de l'entreprise est un pourcentage fixe du salaire de chaque personne.</p>		
<p>2-20 Processus de détermination de la rémunération</p>	<p>La politique de rémunération répond au règlement intérieur de FEDA, bien qu'elle travaille périodiquement avec des consultants externes indépendants pour mettre à jour les pratiques et répondre à la réalité du marché. Ceux-ci ne concernent que les employés de FEDA.</p> <p>En ce sens, toute modification de la rémunération des salariés doit être validée par le Conseil d'Administration de l'entité.</p> <p>En ce qui concerne la détermination de la rémunération, les politiques découlent principalement du département de Personnes et Culture et de la Direction Générale. Ces politiques sont préalablement vérifiées par des consultants externes experts dans le domaine, qui nous guident pour maintenir les bonnes pratiques. Le système de rémunération reste celui du Règlement intérieur. Le Règlement Intérieur n'a pas changé, à l'exception de la mise à jour de l'IPC dans la grille salariale.</p> <p>D'autres parties intéressées, telles que les représentants des travailleurs, proposent des actions dans le cadre de réunions régulières ou dans le cadre de la négociation collective.</p> <p>Le nouveau modèle de contribution récompense les employés en fonction de leurs performances et de leur contribution à la croissance de l'entreprise, avec une structure salariale flexible basée sur les résultats individuels et d'équipe, et des politiques d'augmentation basées sur des objectifs. Des évaluations périodiques favorisent l'amélioration continue, avec un système d'augmentations plus modéré pour les collaborateurs fortement contributifs, et des réunions pour renforcer le leadership transversal et aligner les lignes de travail.</p> <p>Les avis des groupes d'intérêt concernant la rémunération du Conseil d'Administration ne sont pas pris en compte. Comme établi dans les statuts de FEDA, les fonctions attribuées au Conseil d'Administration à FEDA ne perçoivent aucune rémunération d'aucune sorte, pour l'exercice de ses pouvoirs.</p> <p>La classification professionnelle du personnel de FEDA est déterminée par le groupe et le niveau auxquels correspondent leur emploi. Cette classification est limitée par les tranches de salaire correspondantes, qui jalonnent le parcours de rémunération.</p> <p>Dans chaque catégorie professionnelle, le personnel de FEDA évoluera, à des fins salariales, au sein de la tranche correspondant à son groupe et à son niveau. Cette évolution prend en compte les critères de potentiel (leurs capacités et compétences), d'ancienneté (le moment des prestations fournies) et de performance (performance et atteinte des objectifs fixés, mesurées conformément au système de management de la performance). Toute évolution salariale doit être approuvée par le Conseil d'Administration de FEDA.</p> <p>FEDA est une société parapublique et n'a pas d'actionnaires. Les politiques et propositions de rémunération ne sont pas soumises au vote des groupes d'intérêt.</p>		

<p>2-21 Ratio annuel de rémunération totale</p>		<p>Il n'est pas signalé car il est considéré comme information confidentielle car certaines catégories professionnelles comptent très peu de travailleurs. FEDA évaluera s'il y a lieu de déclarer cette information dans les années à venir.</p>	
<p>2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable</p>	<p>P. 4</p>		
<p>2-23 Engagements de politique</p>	<p>P 13, 20, 25, 30-33 Le principe de précaution correspond aux risques que l'organisation a identifiés par une analyse constante et par les réunions du Comité de Direction. La section « Dialogue avec les groupes d'intérêt» détaille les canaux de communication avec chacun d'entre eux et c'est par ces canaux que les engagements et les politiques sont communiqués. Les politiques sont disponibles en interne sur l'intranet et certaines sont étendues à l'externe par le biais des différents canaux de communication avec chaque groupe d'intérêt. Par le biais de son site web, FEDA met à la disposition des fournisseurs la documentation qui les concerne dans les aspects liés à l'éthique (Code éthique pour les fournisseurs de FEDA) et aux achats responsables (Manuel de bonnes pratiques en matière de passation de marchés et d'achats).</p>	<p></p>	<p></p>
<p>2-24 Prise en compte des engagements politiques</p>	<p>P 20, 42-44 Il existe différentes politiques qui intègrent les engagements (environnementaux, sociaux, éthiques, etc.). Le Comité de Direction est chargé de veiller à ce que les engagements soient intégrés dans la stratégie de manière transversale. Chaque manager a son propre domaine de compétence. Les politiques sont disponibles en interne sur l'intranet et certaines sont rendues extensibles en externe. En 2024, FEDA a organisé plusieurs formations spécifiques sur les aptitudes et compétences spécifiques au lieu de travail, aux langues, à la SST et à l'environnement.</p>		
<p>2-25 Processus pour remédier aux impacts négatifs</p>	<p>P 20, 24, 108-110 Elle dispose du Plan de Développement Durable, de systèmes de management transversaux et certifiés ISO qui prennent en compte la gestion des impacts environnementaux significatifs, tels que l'ISO 14001. FEDA dispose d'un système de plaintes et de réclamations et d'autres canaux, en fonction des groupes d'intérêt, par lesquels les plaintes et les réclamations peuvent être envoyées Grâce au bureau virtuel de FEDA, n'importe qui, qu'il s'agisse d'un client ou non, peut envoyer des plaintes ou des réclamations de toute nature à FEDA.</p>		

2-26 Mécanismes permettant d'obtenir des conseils et de faire part des préoccupations	P 30, 42- 44 Le Comité d'Éthique a une adresse e-mail spécifique : eticaigualtat@feda.ad		
2-27 Respect des lois et règlements	P 30, 88		
2-28 Associations de membres	P 128-130		
2-29 Approche pour la participation des parties intéressées	P 21-22, 24 FEDA identifie ses groupes d'intérêt selon des critères de dépendance (qui dépend des activités, des produits ou des services, ou dont FEDA dépend pour poursuivre ses activités), de responsabilité (commerciale, juridique, opérationnelle, sociale, etc.), de proximité (qui se trouve dans l'environnement le plus local) et d'influence (qui peut avoir un impact sur la stratégie ou l'entreprise).		
2-30 Conventions collectives de négociation	FEDA n'a pas de convention collective qui réglemente spécifiquement les conditions de travail de ses employés. Ces conditions sont réglementées par des règlements internes qui affectent 100 % de la main-d'oeuvre.		
> GRI G4 SUPPLÉMENT SECTORIEL : COMPAGNIES D'ÉLECTRICITÉ	EU1 Capacité installée, ventilée par source d'énergie principale et par régime réglementaire	P 53, 67, 71-73	
	EU2 Sortie nette d'énergie ventilée par source d'énergie principale et par régime réglementaire	P 49-59, 71-73, 98	 

EU3 Nombre de comptes clients résidentiels, industriels, institutionnels et commerciaux	P. 71, 100-103		
EU4 Longueur des lignes aériennes et souterraines de transport et de distribution, selon le cadre réglementaire	P. 65-66		
EU5 Allocation de quotas d'émission de CO ₂ ou l'équivalent, ventilé selon le cadre de commerce de carbone	FEDA ne participe à aucun marché de commerce d'émissions de CO ₂ .		

GRI 3 SUJETS MATÉRIELS (2021)

GRI 3 SUJETS MATÉRIELS (2021)	3-1 Processus de détermination des questions importantes	P. 21-22		
	3-2 Liste des sujets matériels	P. 133-139		

AFFAIRES GOUVERNEMENTALES

G1 - ÉTHIQUE ET BONNE GOUVERNANCE

GRI 3 SUJETS MATÉRIELS (2021)	3-3 Gestion des sujets matériels	P. 25, 133		
GRI 2 SOMMAIRE GÉNÉRAL DE BASE (2021))	2-12 Rôle de l'organe supérieur de gouvernement dans la supervision de la gestion de l'impact	P. 25-26, 31		

<p>2-15 Conflits d'intérêts</p>	<p>P. 30, 42-45</p>		
<p>2-23 Engagements de politique</p>	<p>P. 13, 20, 25, 30-33</p>		
<p>2-26 Mécanismes permettant d'obtenir des conseils et de faire part des préoccupations</p>	<p>P. 30, 42-44</p>		
<p>2-27 Respect des lois et règlements</p>	<p>P. 30, 88</p>		

G2 - TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET CYBERSÉCURITÉ

> GRI 3 SUJETS MATERIELS (2021)	3-3 Gestion des sujets matériels	P. 34 - 36, 133		9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 
> GRI 418 VIE PRIVÉE DU CLIENT (2016)	418-1 Réclamations fondées relatives à des violations de la vie privée du client et à la perte de données du client	P. 37		

G3 - RÉSEAU ET QUALITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT

> GRI 3 SUJETS MATÉRIELS (2021)	3-3 Gestion des sujets matériels	P. 65 - 70, 134	
> GRI G4 SUPPLÉMENT SECTORIEL : COMPAGNIES D'ÉLECTRICITÉ	EU2 Sortie nette d'énergie ventilée par source d'énergie principale et par régime réglementaire	P. 49-59, 71-73, 98	
	EU4 Longueur des lignes aériennes et souterraines de transport et de distribution, selon le cadre réglementaire	P. 66	

<p>EU11 Efficacité moyenne de production des centrales thermiques, ventilée par source d'énergie et cadre réglementaire</p>	<p>P 73</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Efficacité annuelle de production</th></tr> <tr> <th></th><th>2022</th><th>2023</th><th>2024</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4">> Soldeu et El Tarter</td></tr> <tr> <td>Efficacité globale (%)</td><td>73,55%</td><td>76,09%</td><td>76,41%</td></tr> <tr> <td>Chaleur fournie (MWh)</td><td>14 463</td><td>17 365</td><td>18 599</td></tr> <tr> <td>Électricité fournie (MWh)</td><td>5 531</td><td>8 599</td><td>7 724</td></tr> <tr> <td colspan="4">> Andorre la Vieille</td></tr> <tr> <td>Efficacité globale (%)</td><td>77,43%</td><td>78,34%</td><td>78,73%</td></tr> <tr> <td>Chaleur fournie (MWh)</td><td>10 262</td><td>13 760</td><td>16 746</td></tr> <tr> <td colspan="4">> Escaldes-Engordany</td></tr> <tr> <td>Chaleur fournie (MWh)</td><td>250</td><td>1 370</td><td>3 110</td></tr> <tr> <td>Froid fourni (MWh)</td><td>88</td><td>498</td><td>805</td></tr> </tbody> </table>	Efficacité annuelle de production				2022	2023	2024	> Soldeu et El Tarter				Efficacité globale (%)	73,55%	76,09%	76,41%	Chaleur fournie (MWh)	14 463	17 365	18 599	Électricité fournie (MWh)	5 531	8 599	7 724	> Andorre la Vieille				Efficacité globale (%)	77,43%	78,34%	78,73%	Chaleur fournie (MWh)	10 262	13 760	16 746	> Escaldes-Engordany				Chaleur fournie (MWh)	250	1 370	3 110	Froid fourni (MWh)	88	498	805		 <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>
Efficacité annuelle de production																																																		
	2022	2023	2024																																															
> Soldeu et El Tarter																																																		
Efficacité globale (%)	73,55%	76,09%	76,41%																																															
Chaleur fournie (MWh)	14 463	17 365	18 599																																															
Électricité fournie (MWh)	5 531	8 599	7 724																																															
> Andorre la Vieille																																																		
Efficacité globale (%)	77,43%	78,34%	78,73%																																															
Chaleur fournie (MWh)	10 262	13 760	16 746																																															
> Escaldes-Engordany																																																		
Chaleur fournie (MWh)	250	1 370	3 110																																															
Froid fourni (MWh)	88	498	805																																															
<p>EU12 Pertes de transport et de distribution d'énergie, exprimées en pourcentage de l'énergie totale</p>	<p>P. 69</p>																																																	
<p>EU26 Pourcentage de la population sans service dans les zones de distribution ou sans service autorisé</p>	<p>P. 100 FEDA garantit le service à l'ensemble de la population dans son périmètre territorial de distribution, de sorte que l'approvisionnement est de 100 %</p>		 <p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p>  <p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p>  <p>10 INÉGALITÉS RÉDOUTÉES</p>																																															

EU27 Nombre de déconnexions résidentiels pour non-paiement, ventilé par durée de déconnexions et par régime réglementaire	P. 104			 1 PAS DE PAUVRETÉ  7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
EU28 Fréquence des coupures d'approvisionnement	P. 104			
EU29 Durée moyenne des coupures d'approvisionnement	P. 104			
> GRI 302 ÉNERGIE (2016)	302-2 Consommation d'énergie à l'extérieur de l'organisation	P. 49 - 52		

G4 - TRANSPARENCE, DIALOGUE ET POLITIQUES PUBLIQUES

> GRI 3 SUJETS MATÉRIELS (2021)	3-1 Processus de détermination des sujets matériels	P. 21-22, 24, 30, 134		 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
	3-2 Liste des sujets matériels	P. 133 - 139		 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
	3-3 Gestion des sujets matériels	P. 30		

G5 - SYSTÈME DE CONTRÔLE ET D'ÉVALUATION DES RISQUES

> GRI 3 SUJETS MATÉRIELS (2021)	3-3 Gestion des sujets matériels	P. 31-34, 134		
> GRI 2 CONTENU GÉNÉRAL DE BASE (2021)	2-26 Mécanismes permettant d'obtenir des conseils et de faire part des préoccupations	P. 30 Le Comité d'éthique dispose d'une adresse e-mail spécifique. eticaigualtat@feda.ad		 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

G6 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

> GRI 3 SUJETS MATÉRIELS (2021)	3-3 Gestion des sujets matériels	P. 42-45, 135		
	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	P. 40-41		
	201-2 Incidence financières et autres risques et opportunités découlant du changement climatique	P. 16-17, 21-22, 39-41		
	201-3 Obligations du plan de prestations et autres plans de retraite	Il n'y a pas de plan de retraite.		
	201-4 Aide financière reçue du gouvernement	<p>En 2024, le gouvernement n'a versé aucun montant. Les contributions sont prévues dans la loi 37/2022 du 24 novembre, relative aux mesures de réponse aux situations de crise énergétique, qui, dans sa deuxième disposition finale, indique l'approbation d'un crédit extraordinaire d'un montant total de 15 millions d'euros pour faire face à un apport en capital destiné à compenser les pertes des Forces Électriques d'Andorra (FEDA).</p> <p>Forces Électriques d'Andorra (FEDA) est une entité parapublique créée par la loi du 14 janvier 1988, modifiée le 18 janvier 1991 et le 4 novembre 1993.</p> <p>L'État andorran est propriétaire de tout son capital.</p>		



G7 - CONDITIONS DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

> GRI 3 SUJETS MATÉRIELS (2021)	3-3 Gestion des sujets matériels	P. 42-45, 135		
				

<p>> GRI 2 SOMMAIRE GÉNÉRAL DE BASE (2021)</p> <p>2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires</p>	<p>P. 42-45</p>	<p>D'ici 2024, 29 fournisseurs ont été évalués sur le portail fournisseurs selon des critères ESG. Une évaluation finale est effectuée chaque fois qu'un fournisseur visite une installation de FEDA. L'évaluation comporte 3 blocs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Évaluation par le technicien qui fait appel au service. 2. Évaluation des risques professionnels. 3. Évaluation des achats : performance et satisfaction. L'enquête est réalisée numériquement, sur le portail des fournisseurs. <p>Cette analyse est réalisée avec les informations issues de l'évaluation des fournisseurs selon les critères ESG décrits dans l'indicateur 308-1. Aucun incident environnemental n'a été détecté dans le cadre de l'évaluation.</p>	 <p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p>  <p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>  <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>
G8 - INNOVATION			
<p>> GRI 3 SUJETS MATÉRIELS (2021)</p> <p>3-3 Gestion des sujets matériels</p>	<p>P. 38, 135</p>		 <p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

E1 - BIODIVERSITÉ ET INTÉGRATION DANS L'ENVIRONNEMENT

> GRI 3 SUJETS MATÉRIELS (2021)	3-3 Gestion des sujets matériels	P. 95-96, 136		
	304-1 Sites opérationnels, possédés, loués ou gérés situés à l'intérieur ou à proximité d'aires protégées ou d'aires à haute valeur pour la biodiversité à l'extérieur des aires protégées	P. 87, 95-96		
	304-2 Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	P. 95-96		

E2 - EMPREINTE EAU ET QUALITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU

> GRI 3 SUJETS MATÉRIELS (2021)	3-3 Gestion des sujets matériels	P. 87-90, 136		
	303-1 L'interaction avec l'eau en tant que ressource partagée	P. 87-90		
> GRI 303 EAU ET EFFLUENTS (2018)	303-3 Extraction de l'eau	P. 89-90		
	303-5 Consommation d'eau	P. 89-90		

E3 - ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET CONSOMMATION DES RESSOURCES

> GRI 3 SUJETS MATÉRIELS (2021)	3-3 Gestion des sujets matériels	P. 91-94, 136		
---	-------------------------------------	---------------	--	--

> GRI 301 MATÉRIAUX (2016)	301-1 Matériaux utilisés en poids ou en volume	P. 92		
> GRI 306 DÉCHETS (2020)	306-1 Production de déchets et impacts importants liés aux déchets	P. 93		
	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	P. 91-93		
	306-3 Déchets produits	P. 93		
	306-4 Déchets non destinés à l'élimination	P. 93		
	306-5 Déchets destinés à l'élimination	P. 93		



E4 - TRANSITION VERS LA DÉCARBONATION ET L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

> GRI 3 SUJETS MATÉRIELS (2021)	3-3 Gestion des sujets matériels	P. 47, 79-86, 137		
---	-------------------------------------	-------------------	--	--

> GRI 302 ÉNERGIE (2016)	302-1 Consommation d'énergie au sein de l'organisation	P. 81, 83	Les informations relatives aux indicateurs 302-5 a) b) c) sont présentées de manière qualitative, car les informations quantitatives ne sont pas disponibles pour cette année. FEDA s'engage à collecter ces informations dans les années à venir	 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE	
	302-2 Consommation d'énergie à l'extérieur de l'organisation	P. 49 - 52			
	302-3 Intensité énergétique	P. 81, 83			
	302-4 Réduction de la consommation d'énergie	P. 81, 83			
	302-5 Réduction des besoins énergétiques des produits et services	P. 74 - 76			
> GRI 305 ÉMISSIONS (2016)	305-1 Émissions directes de GES (portée 1)	P. 80-81, 83-84	 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE		
	305-2 Émissions indirectes de GES liées à l'énergie (portée 2)	P. 80-81, 83-84			
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (portée 3)	P. 80, 82-84			
	305-4 Intensité des émissions	P. 85			
 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES					

<p>305-5 Réduction des émissions de GES</p>	<p>P. 79-86</p>		<p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE </p> <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES </p> <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES </p>
<p>305-6 Émission de substances appauvrissant la couche d'ozone</p>	<p>P. 79-86</p>		<p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE </p> <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES </p> <p>14 VIE AQUATIQUE </p> <p>15 VIE TERRESTRE </p>
<p>305-7 NOX, SOX et autres émissions atmosphériques</p>	<p>FEDA n'émet pas de NOXSOX et d'autres émissions pertinentes pour le développement de son activité.</p>		
<p>> GRI G4 SUPPLÉMENT SECTORIEL : COMPAGNIES D'ÉLECTRICITÉ</p> <p>EU1 Capacité installée, ventilée par source d'énergie principale et par régime réglementaire</p>	<p>P. 53, 67, 71-73</p>		<p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE </p>

<p>EU2 Sortie nette d'énergie ventilée par source d'énergie principale et par régime réglementaire</p>	<p>P. 49 - 59, 71-73</p>		<p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE </p> <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES </p>
E5 - ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE			
<p>› GRI 3 SUJETS MATÉRIELS (2021)</p>	<p>3-3 Gestion des sujets matériels</p>	<p>P. 77, 137</p>	
<p>› GRI G4 SUPPLÉMENT SECTORIEL : COMPAGNIES D'ÉLECTRICITÉ</p>	<p>EU12 Pertes de transport et de distribution d'énergie, exprimées en pourcentage de l'énergie totale</p>	<p>P. 69</p>	<p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT </p> <p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE </p> <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES </p> <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES </p> <p>14 VIE AQUATIQUE </p> <p>15 VIE TERRESTRE </p>

AFFAIRES SOCIALES

S1 - RECRUTEMENT, DÉVELOPPEMENT ET RÉTENTION DU PERSONNEL

> GRI 3 SUJETS MATÉRIELS (2021)	3-3 Gestion des sujets matériels	P. 112-114, 137																										
	401-1 Embauche de nouveaux employés et rotation du personnel	<p>P. 112-114</p> <table> <thead> <tr> <th>Âge</th> <th>Embauches au cours de l'année</th> <th>Arrêts maladie en cours de l'année</th> <th></th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><30</td> <td>3</td> <td>3</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>30-50</td> <td>5</td> <td>2</td> <td>1</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>>50</td> <td>1</td> <td>0</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>> Total</td> <td>9</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table> <p>Taux de recrutement 8,6%</p> <p>Taux de rotation 4,3%</p>	Âge	Embauches au cours de l'année	Arrêts maladie en cours de l'année			<30	3	3	1	1	30-50	5	2	1	0	>50	1	0	4	0	> Total	9	5	6	1	
Âge	Embauches au cours de l'année	Arrêts maladie en cours de l'année																										
<30	3	3	1	1																								
30-50	5	2	1	0																								
>50	1	0	4	0																								
> Total	9	5	6	1																								
	401-2 Avantages pour les employés à temps plein non accordés aux employés à temps partiel ou temporaires	Il n'y a pas de différences en ce qui concerne prestations accordées aux travailleurs à temps plein et à temps partiel.																										

401-3 Congé parental	Congé parental			
	› Nombre total de salariés ayant eu droit à un congé parental	Hommes	116	118
		Femmes	41	37
	› Nombre total de salariés ayant pris un congé parental	Hommes	0	0
		Femmes	1	2
	› Nombre total d'employés qui sont retournés au travail au cours de la période faisant l'objet du rapport après la fin du congé parental	Hommes	0	0
		Femmes	0	2
	› Nombre total d'employés qui sont retournés au travail après la fin du congé parental et qui étaient toujours en emploi 12 mois après leur retour au travail	Hommes	0	0
		Femmes	1	2
	› Taux de retour au travail et de rétention des salariés ayant bénéficié du congé parental	Hommes	NA	100%
		Femmes	100%	100%
	› Taux de rétention des salariés ayant pris un congé parental	Hommes	NA	100%
		Femmes	100%	100%



GRI 404 FORMATION ET ÉDUCATION (2016) 404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an et par travailleur	P. 119	Nombre moyen d'heures de formation <table border="1"> <thead> <tr> <th>› Catégorie professionnelle</th><th>Hommes</th><th>Femmes</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Officiels</td><td>49,46</td><td>NA</td></tr> <tr> <td>Administratifs</td><td>15,63</td><td>13,77</td></tr> <tr> <td>Techniciens moyens</td><td>41,21</td><td>219,88</td></tr> <tr> <td>Techniciens supérieurs</td><td>18,21</td><td>24,44</td></tr> <tr> <td>Commandements intermédiaires</td><td>143,95</td><td>72,48</td></tr> <tr> <td>Directifs</td><td>20,70</td><td>52,42</td></tr> <tr> <td>› Total</td><td>48,54</td><td>53,37</td></tr> </tbody> </table>	› Catégorie professionnelle	Hommes	Femmes	Officiels	49,46	NA	Administratifs	15,63	13,77	Techniciens moyens	41,21	219,88	Techniciens supérieurs	18,21	24,44	Commandements intermédiaires	143,95	72,48	Directifs	20,70	52,42	› Total	48,54	53,37		
› Catégorie professionnelle	Hommes	Femmes																										
Officiels	49,46	NA																										
Administratifs	15,63	13,77																										
Techniciens moyens	41,21	219,88																										
Techniciens supérieurs	18,21	24,44																										
Commandements intermédiaires	143,95	72,48																										
Directifs	20,70	52,42																										
› Total	48,54	53,37																										
P. 119																												
P. 119	Pourcentage de travailleurs qui font l'objet d'évaluations périodiques pour le développement de leur carrière																											

S2 - DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ D'OPPORTUNITÉS

GRI 3 SUJETS MATÉRIELS (2021) 3-3 Gestion des sujets matériels	P. 115-118, 138			
--	-----------------	--	--	--

› **GRI 405**
DIVERSITÉ
ET ÉGALITÉ
D'OPPORTUNITÉS
(2016)

405-1

Diversité au sein des organes directeurs et du personnel

P 115-116

Diversité au sein des organes directeurs et de ses propres effectifs en 2024

› **Conseil d'administration**

Par sexe	Hommes	83%
	Femmes	17%
Par âge	<30	0%
	Entre 30 et 50 ans	58,3%
	>50	41,7%

› **Officiels**

Par sexe	Hommes	100%
	Femmes	0%
Par âge	<30	5,6%
	Entre 30 et 50 ans	61,1%
	>50	33,3%

› **Administratifs**

Par sexe	Hommes	21,05%
	Femmes	78,9%
Par âge	<30	15,8%
	Entre 30 et 50 ans	52,6%
	>50	31,6%

› **Techniciens moyens**

Par sexe	Hommes	87,5%
	Femmes	12,5%
Par âge	<30	6,2%
	Entre 30 et 50 ans	68,8%
	>50	25%

› **Techniciens supérieurs**

Par sexe	Hommes	75,7%
	Femmes	24,3%
Par âge	<30	10,8%
	Entre 30 et 50 ans	54,1%
	>50	35,1%

› **Commandements intermédiaires**

Par sexe	Hommes	60%
	Femmes	40%
Par âge	<30	0%
	Entre 30 et 50 ans	76%
	>50	24%

› **Directifs**

Par sexe	Hommes	76,9%
	Femmes	23,1%
Par âge	<30	0%
	Entre 30 et 50 ans	46,2%
	>50	53,8%



405-2 Rapport entre le salaire de base et la rémunération des femmes par rapport aux hommes	P. 117		 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
--	--------	--	--

S3 – SANTÉ ET SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS

> GRI 3 SUJETS MATÉRIELS (2021)	3-3 Gestion des sujets matériels	P. 120-122, 138		
> GRI 403 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (2018)	403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	P. 121-122 Un plan annuel de formation en Santé et Sécurité au Travail est mis en place, basé sur diverses sources d'information et adapté aux besoins spécifiques de l'organisation, proposant des cours et des conférences axés sur les domaines de risques tels que la sécurité, l'hygiène, l'ergonomie et la psychosociologie, incluant les risques associés aux activités de l'entreprise tels que les risques électriques, les troubles musculosquelettiques et les risques chimiques.		 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et enquêtes sur les accidents	P. 121-122		 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
	403-3 Services de santé au travail	P. 121-122 Le service médical contracté pour se conformer à la loi 34/2008 sur la santé et la sécurité au travail, établit les protocoles médicaux à appliquer dans chaque profil de travailleur de FEDA conformément aux évaluations des risques fournies par le département de SST et aux entretiens personnels avec chacun des collègues.		 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
	403-4 Participation des travailleurs, consultations et communication sur la santé et la sécurité au travail	P. 121-122 Le comité est composé de trois membres de la direction et de trois représentants des travailleurs, dont des délégués à la prévention, dans le but de faciliter la participation et la prise de décisions en matière de santé et de sécurité au travail de tous les membres.		
	403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	P. 121		

<p>403-6 Promotion de la santé des travailleurs</p>	<p>P. 122 FEDA propose à ses salariés une visite médicale, facultative ou obligatoire selon les groupes, et dispose d'un accord avec une compagnie d'assurance qui couvre 100 % de ses effectifs. En cas de maladie, l'assurance prend en charge 25 % tandis que la Sécurité sociale prend en charge les 75 % restants. De plus, en cas de risques psychosociaux détectés, la mise en relation avec des professionnels spécialisés est facilitée.</p>		 <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>
<p>403-7 Prévention et atténuation des impacts sur la santé et la sécurité des travailleurs directement liés aux relations commerciales</p>	<p>P. 121-122</p>		 <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>
<p>403-8 Couverture du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail</p>	<p>100 % de la main-d'œuvre et du personnel externe travaillant pour FEDA sont sous le système de gestion, certifié par la norme ISO 45001 sur la Sécurité et Santé au travail.</p>		 <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>
<p>403-9 Blessures liées au travail</p>	<p>Les principaux types de blessures liées au travail sont les coups et les coupures aux membres supérieurs. La principale façon de déterminer les dangers est l'évaluation des risques professionnels et les conversations sur la sécurité. Les principaux risques causés par les accidents au cours des deux dernières années ont été : la projection de particules lors de l'utilisation d'outils électriques, les coups et les coupures avec des éléments mobiles d'outils de travail et les déplacements avec des véhicules. Les mesures prises ou prévues pour éliminer ces dangers et minimiser les risques par la hiérarchie de contrôle ont été des procédures et des formations, des mesures collectives et des vêtements de travail et des EPI. Les mesures prises ou prévues pour éliminer d'autres risques professionnels et minimiser les risques par le biais de la hiérarchie de contrôle ont été la coordination des activités commerciales par le biais de la plate-forme e-coordina, les conversations sur la sécurité et la formation. FEDA, Ecoterm et Soluciones gèrent la prévention des risques professionnels par le biais du service de prévention de FEDA, avec le soutien de la société externe de prévention des risques professionnels dans le domaine de la surveillance de la santé. Les données relatives à la sécurité, à l'hygiène, à l'ergonomie et à la psychosociologie sont propres au service et celles relatives à la surveillance sanitaire sont fournies par la société externe de prévention des risques professionnels. Chez CTRASA, la façon de déterminer les dangers consiste en des inspections hebdomadaires sur le terrain, des évaluations des risques et des procédures de travail avec des risques spécifiques.</p>		 <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>
	<p>403-10 Maladies professionnelles</p> <p>En 2024, aucune maladie professionnelle n'a été enregistrée dans aucun des emplois de FEDA.</p>		 <p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>

S4 - RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

> GRI 3 SUJETS MATÉRIELS (2021)	3-3 Gestion des sujets matériels	P. 110, 138		
> GRI 406 NON- DISCRIMINATION (2016)	406-1 Cas de discrimination et mesures correctives prises	P. 110 En 2024, aucune plainte n'a été reçue dans ce domaine par l'intermédiaire de l'un des canaux établis.		16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 

S5 - DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS LOCALES

> GRI 3 SUJETS MATÉRIELS (2021)	3-3 Gestion des sujets matériels	P. 124-130, 139		
> GRI 413 COMMUNAUTÉS LOCALES (2016)	413-1 Opérations avec participation des communautés locales, études d'impact et programmes de développement	P. 124-130 En ce qui concerne l'impact social, outre FEDA Cultura, des aspects spécifiques tels que l'accès à l'énergie pour les groupes vulnérables et le respect des droits de l'homme sont analysés.	Information provenant de l'indicateur 413-1 a) Il s'agit d'un rapport qualitatif puisque les informations quantitatives pour cet exercice ne sont pas disponibles. FEDA s'engage à collecter ces informations dans les années à venir.	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES  17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 
	413-2 Opérations ayant des impacts négatifs importants réels ou potentiels sur les communautés locales	FEDA contrôle toutes ses opérations et n'a pas eu d'impact négatif sur la communauté qu'elle dessert en 2024.		3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE  11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 

> GRI G4 SUPPLÉMENT SECTORIEL : COMPAGNIES D'ÉLECTRICITÉ	EU22 Nombre de personnes déplacées physiquement ou économiquement et indemnisations, ventilé par type de projet.	Aucune personne déplacée de leurs communautés locales par des projets du groupe FEDA n'a été enregistrée en 2024.		 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES  16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
--	--	---	--	---

S6 - SANTÉ ET SATISFACTION DES CLIENTS

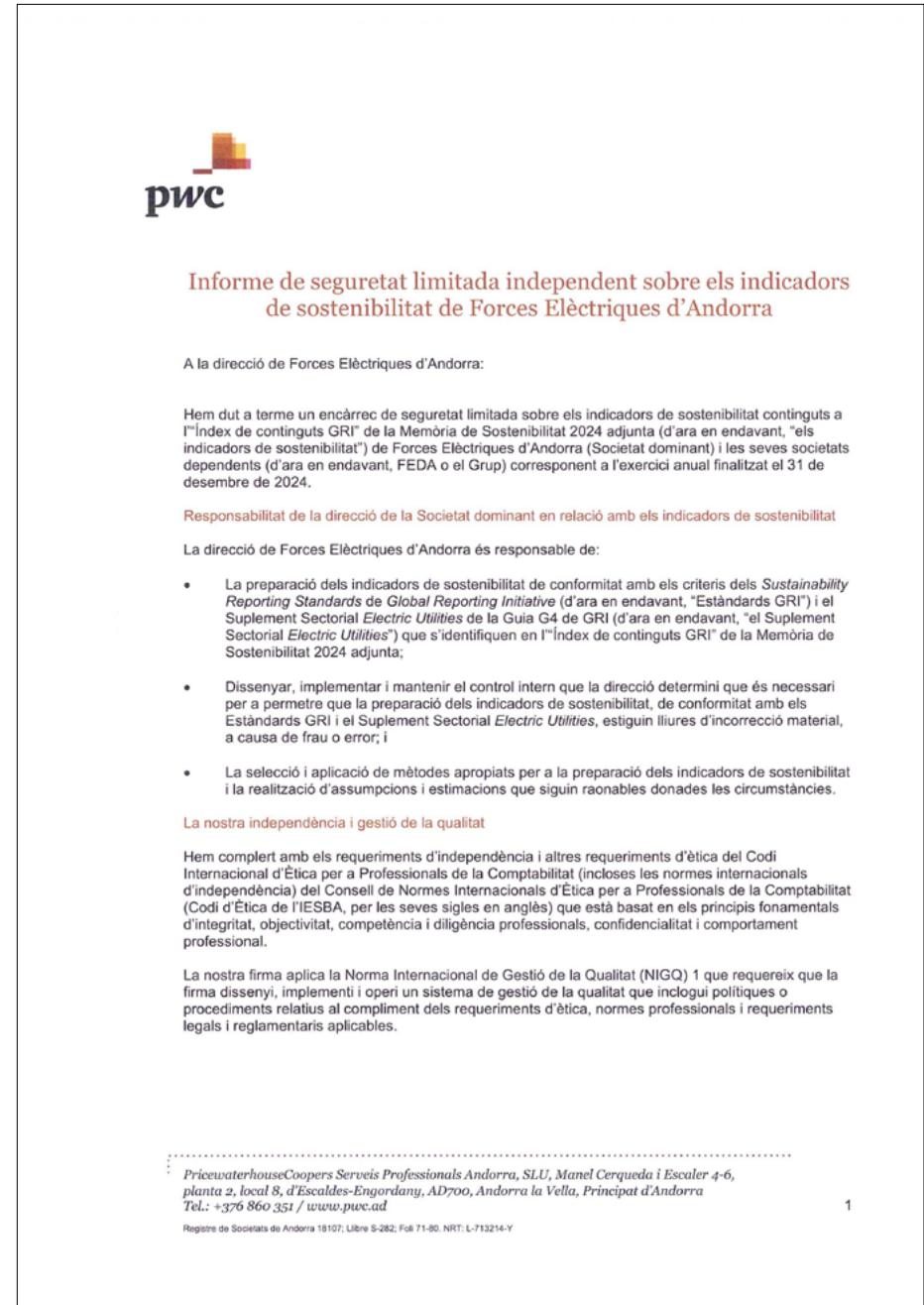
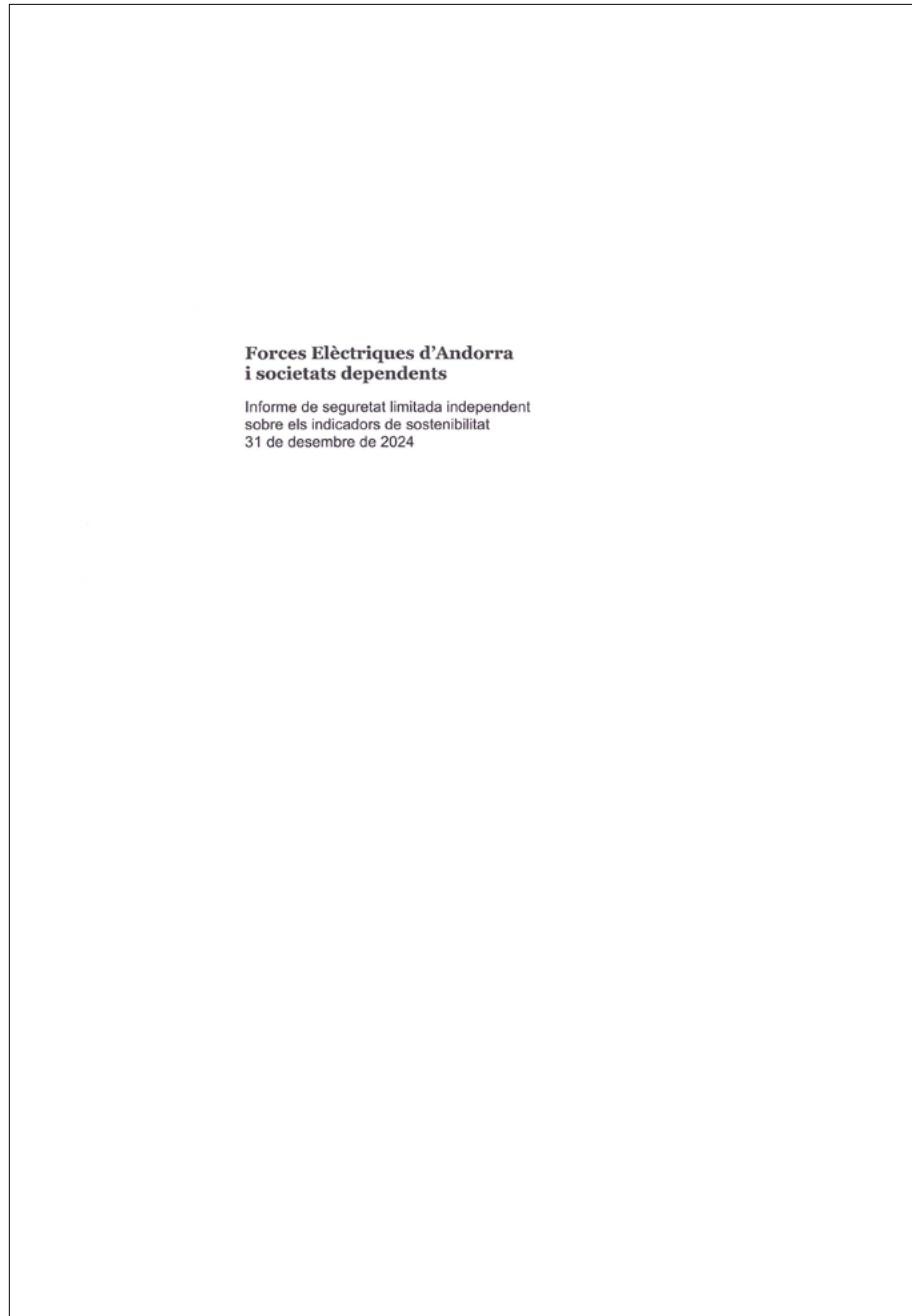
> GRI 3 SUJETS MATÉRIELS (2021)	3-3 Gestion des sujets matériels	P. 108-109, 139		
> GRI 416 SANTÉ ET SÉCURITÉ DES CLIENTS (2016)	416-1 Évaluation des impacts sur la santé et la sécurité des catégories de produits et de services	Sur la base des contrôles internes de FEDA, tous les impacts liés à la santé et à la sécurité du service sont évalués et contrôlés.		
	416-2 Cas de non-conformité relatifs aux impacts de catégories de biens et de services sur la santé et la sécurité	Il n'y a eu aucun cas de non-conformité lié aux impacts des catégories de produits et services sur la santé et la sécurité de FEDA en 2024.		
> GRI 417 MARKETING ET ÉTIQUETAGE (2016)	417-3 Cas de non-conformité en matière de communications marketing	Les filiales du groupe FEDA n'ont reçu aucune réclamation ou amende pour non-respect des règles ou règlements relatifs aux communications de marketing, y compris la publicité, la promotion ou le parrainage.		
> GRI G4 SUPPLÉMENT SECTORIEL : COMPAGNIES D'ÉLECTRICITÉ	EU27 Coupures de l'approvisionnement résidentiel en raison d'un non-paiement, en fonction de la durée de la coupure et en fonction du régime réglementaire.	P. 104		 1 PAS DE PAUVRETÉ  7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

TABLE DES MATIÈRES DU PACTE MONDIAL

Principes du pacte mondial des Nations Unies	Section ou réponse directe	Normes GRI
› Principe 1 Les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits fondamentaux de l'homme, internationalement reconnus, dans leur sphère d'influence.	P. 25, 42, 112, 120, 124-130	GRI 403, GRI 406, GRI 413
› Principe 2 Les entreprises doivent veiller à ce qu'elles ne soient pas complices de violations des droits humains.	P. 65, 42, 120, 124-130	GRI 403, GRI 406, GRI 413
› Principe 3 Les entreprises doivent soutenir la liberté syndicale et la reconnaissance effective du droit à la négociation collective.	P. 112, 119	GRI 2-30
› Principe 4 Les entreprises doivent soutenir l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou coercitif.	FEDA dispose des mécanismes pour garantir et éliminer toute pratique de travail forcé ou fait sous la contrainte dans sa sphère d'influence.	GRI 403
› Principe 5 Les entreprises doivent soutenir l'éradication du travail des enfants.	FEDA dispose des mécanismes pour garantir et éliminer toute pratique de travail forcé ou fait sous la contrainte dans sa sphère d'influence.	GRI 401
› Principe 6 Les entreprises doivent soutenir l'abolition des pratiques discriminatoires à l'emploi.	P. 112-119	GRI 2-7, GRI 405, GRI 406
› Principe 7 Les entreprises devront maintenir une approche préventive qui privilégie l'environnement.	P. 53, 64, 78, 87, 91, 95	GRI 301, GRI 302, GRI 303, GRI 305, GRI 306
› Principe 8 Les entreprises doivent encourager les initiatives qui favorisent une plus grande responsabilité environnementale.	P. 53, 64, 78, 87, 91, 95	GRI 301, GRI 302, GRI 303, GRI 305, GRI 306
› Principe 9 Les entreprises doivent promouvoir le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.	P. 47, 124	GRI 301, GRI 302, GRI 303, GRI 305, GRI 306
› Principe 10 Les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion et les pots-de-vin.	P. 30, 42	GRI 205

AUDIT EXTERNE

(2-5)





Forces Elèctriques d'Andorra i societats dependents

Responsabilitats del verificador

La nostra responsabilitat és planificar i realitzar l'encàrrec de verificació amb la finalitat d'obtenir una seguretat limitada sobre si els indicadors de sostenibilitat estan lliures d'incorrectitud material, ja sigui deguda a frau o error, i emetre un informe de verificació limitada que inclou la nostra conclusió. Les incorrectituds poden tenir lloc per frau o error i es consideren materials si, individualment o de forma agregada, es pot preveure raonablement que influïxen en les decisions que els usuaris prenen basant-se en els indicadors de sostenibilitat.

Hem realitzat el nostre encàrrec de seguretat limitada de conformitat amb la Norma Internacional d'Encàrrecs d'Assegurament (ISAE) 3000 (Revisada), "Encàrrecs d'Assegurament diferents de l'Auditoria o de la Revisió d'Informació Financera Històrica" ("ISAE 3000 (Revisada)"), emesa pel Consell de Normes Internacionals d'Auditoria i Assegurament (IAASB) de la Federació Internacional de Contadors (IFAC).

Com a part d'un encàrrec de seguretat limitada de conformitat amb la ISAE 3000 (Revisada), apliquem el nostre judici professional i mantenim l'escepticisme professional durant tot l'encàrrec. També:

- Determinem la idoneïtat en les circumstàncies de l'ús per part de FEDA dels Estàndards GRI i el Suplement Sectorial *Electric Utilities* com a base per a la preparació dels indicadors de sostenibilitat.
- Apliquem procediments de valoració del risc, incloent-hi l'obtenció del coneixement del control intern relevant per a l'encàrrec, amb la finalitat d'identificar els casos en els quals és més probable que sorgeixin incorrectituds materials, deguts a frau o error, però no amb la finalitat d'expressar una conclusió sobre l'eficàcia del control intern de FEDA.
- Dissenyem i implementem procediments que responguen als casos en els quals és probable que sorgeixin incorrectituds materials en els indicadors de sostenibilitat. El risc de no detectar una incorrectitud material a causa de frau és més elevat que en el cas d'una incorrectitud material a causa d'error, ja que el frau pot implicar col·lisió, falsificació, omissions deliberades, manifestacions intencionadament errònies, o l'elusió del control intern.

Considerem que l'evidència que hem obtingut és suficient i adequada per a proporcionar una base per a la nostra conclusió.

Resum dels treballs realitzats

Un encàrrec de seguretat limitada implica la realització de procediments per a obtenir evidència que serveix de base per a la nostra conclusió. Els procediments en un encàrrec de seguretat limitada varien quant a la seva naturalesa i moment de realització, i la seva extensió és menor que la d'un encàrrec de seguretat raonable. En conseqüència, el nivell de seguretat obtingut en un encàrrec de seguretat limitada és substancialment inferior al que s'hauria obtingut d'haver-se realitzat un encàrrec de seguretat raonable.

La naturalesa, moment de realització i extensió dels procediments seleccionats depenen del judici professional, inclosa la identificació dels casos en els quals és probable que sorgeixin incorrectituds materials en els indicadors de sostenibilitat, a causa de frau o error.

2



Forces Elèctriques d'Andorra i societats dependents

El nostre treball ha consistit en indagacions davant la direcció, així com a les diverses unitats de FEDA que han participat en l'elaboració dels indicadors de sostenibilitat, en la revisió dels processos per a recopilar i validar la informació presentada en els indicadors de sostenibilitat, en l'aplicació d'uns certs procediments analítics i proves de detall per mostreig que, amb caràcter general, es descriuen a continuació:

- Reunions amb el personal de les diverses àrees de FEDA involucrades en la preparació dels indicadors de sostenibilitat.
- Anàlisi dels processos per a recopilar i validar les dades i la informació presentada en els indicadors de sostenibilitat.
- Anàlisi de l'adaptació dels indicadors de sostenibilitat de FEDA al que assenyalen els Estàndards GRI per a l'elaboració d'informes de sostenibilitat i el Suplement Sectorial *Electric Utilities*.
- Comprovació, mitjançant proves, en base a la selecció d'una mostra, de la informació quantitativa i qualitativa dels indicadors de sostenibilitat de FEDA i la seva adequada compilació a partir de les dades subministrades per les fonts d'informació del Grup.
- Obtenció d'una carta de manifestacions de la direcció de la Societat dominant.

Conclusió de seguretat limitada

Basant-nos en els procediments realitzats i en les evidències que hem obtingut, no ha arribat al nostre coneixement cap qüestió que ens porti a pensar que els indicadors de sostenibilitat en el seu conjunt de Forces Elèctriques d'Andorra i societats dependents corresponents a l'exercici anual finalitzat el 31 de desembre de 2024 no han estat preparats, en tots els seus aspectes materials, de conformitat amb els criteris dels *Sustainability Reporting Standards* de *Global Reporting Initiative* i el Suplement Sectorial *Electric Utilities* de la Guia G4 de GRI que s'identifiquen en l'*"Índex de continguts GRI"* de la Memòria de Sostenibilitat 2024 adjunta.

Paràgraf sobre altres qüestions

Amb data 30 de juny de 2023 altres verificadors van emetre el seu informe de revisió independent de la Memòria de Sostenibilitat de FEDA de l'exercici 2022 en el qual van expressar una conclusió favorable.

3



Forces Elèctriques d'Andorra i societats dependents

Distribució i ús

El nostre informe s'emet únicament a la direcció de Forces Elèctriques d'Andorra, d'acord amb els termes de la nostra carta per encàrrec pel que podria no ser adequat per a altres propòsits. No assumim cap responsabilitat davant de tercers diferents de la direcció de Forces Elèctriques d'Andorra.

El present informe en cap cas pot entendre's com un informe d'auditoria en els termes previstos en la normativa reguladora de l'activitat de l'auditoria vigent al Principat d'Andorra.

PricewaterhouseCoopers Serveis Professionals Andorra, SLU



Margarita de Rosselló Carril

30 de juliol de 2025

4